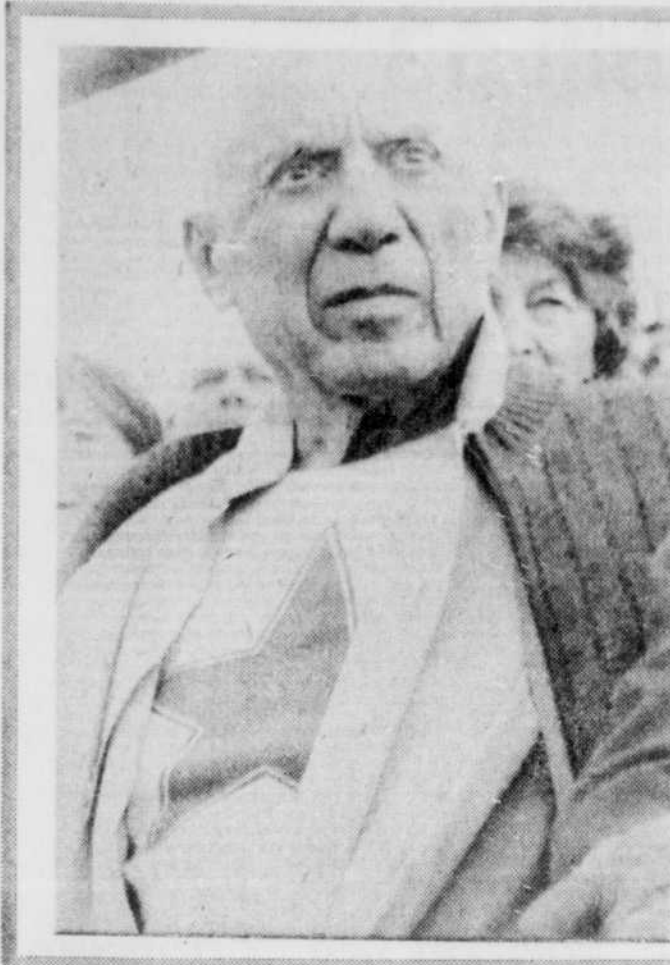




"Le plus grand artiste du vingtième siècle" Picasso est mort

MOUGINS (Reuter) — Pablo Picasso, un des inventeurs, avec Braque, du cubisme et considéré comme le plus grand artiste du 20^e siècle, est décédé d'une crise cardiaque, hier, peu avant midi, à sa résidence de Mougins, sur la Côte d'Azur. Il était âgé de 91 ans.

Un médecin a été appelé d'urgence à sa résidence de Notre-Dame-de-Vie, mais il était déjà trop tard. Picasso était souffrant depuis déjà plusieurs semaines.

Sa femme, Jacqueline, son fils aîné Paulo et d'autres membres de son entourage se trouvaient à son chevet.

Picasso était originaire d'Espagne, mais avait quitté son pays lors de la reprise du pouvoir par Franco et avait toujours refusé d'y retourner depuis. Une de ses œuvres les plus célèbres, "Guernica", avait d'ailleurs été inspirée par le bombardement de ce village pendant la guerre d'Espagne.

Picasso est le seul peintre à qui le Louvre ait consacré une exposition de son vivant. Notre vignette représente une de ses œuvres, "Femme en pleurs".

Autre nouvelle et photo en page 32



Québec annonce de nouvelles mesures pour les immigrants

par
Paul F. FRANCE-DUFAUX
envoyée du Soleil
à Montréal

"De tous les résidents du Québec qui ne sont d'origine ni française, ni britannique, vous qui êtes d'ascendance italienne constituée à la fois le groupe le plus nombreux et le plus important pour la société québécoise: ainsi vous êtes ceux qui avez le droit d'attendre le plus de nous, et dont nous avions le droit d'espérer le plus".

Ces mots prononcés en début d'allocution par Me Jean Bienvenue, ministre québécois de l'Immigration annonçaient à la fois un rappel au mémoire présenté récemment au ministre par la Fédération des associations italiennes du Québec et un rappel par le ministre, des améliorations et réalisations apportées par le gou-

vernement du Québec au règlement de la loi de l'immigration.

Nous fômes comblés. Le ministre qui par tempérament n'est pas homme à annoncer avec éclat et à l'avance des projets par la voie des grands médias d'information, annonçait dans le cadre de ce premier congrès de la FAIQ "en primeur" cinq nouveaux règlements à la loi québécoise de l'immigration.

1— aucun délai n'est maintenant exigé de l'immigrant qui veut suivre des cours de formation professionnelle avec paiements d'allocations. (ndlr. Rappelons que la réglementation de la dite loi exigeait qu'un immigrant devait avoir été sur le marché du travail pendant une période de trois ans).

2— tous les immigrants tant reçus que parrainés peuvent dès maintenant bénéficier des cours de langues donnés dans les COFI, même s'ils sont au Québec depuis plus d'une année. (ndlr. Rappelons que seuls les immigrants reçus étaient acceptés aux cours de langues donnés dans les COFI que pendant la première année suivant la date de leur arrivée au Canada).

3— la Commission de la fonction publique du Québec doit depuis le 7 mars dernier examiner toutes candidatures qui lui sont soumises — candidatures d'immigrants non citoyens cana-

Autres
informations
à la page 2

diens — et qu'elle peut limiter sa sélection aux seuls citoyens canadiens que si à compétence égale elle en a un nombre suffisant pour combler les postes vacants. (ndlr. Le Soleil soulignait le fait dans une édition de la semaine dernière).

4— "l'accidenté résidant à l'étranger peut subir une aggravation de son état alors il doit soumettre un rapport médical à la Commission démontrant que la nature de l'aggravation est en relation avec son accident. Si les informations sont suffisamment précises, le bureau médical peut modifier l'incapacité déjà fixée. Cependant, il est préférable de faire examiner l'accidenté par des médecins évaluateurs en dehors du Québec afin de fixer les périodes d'invalidité totales temporaires et l'assistance médicale si nécessaire de même que la nouvelle IPP qui résulte de cette aggravation. Dans ce cas précis, il y a lieu de suivre la procédure suivante: demander aux ambassades canadiennes qu'un de leur médecin s'occupe de faire examiner cet accidenté par un médecin évaluateur d'une caisse d'accidents" du travail qui lui fera rapport il est entendu que les spécialistes de la caisse peuvent hospitaliser, si nécessaire, le réclamant et que tous les frais encourus sont remboursés par le truchement de l'ambassade canadienne. Les rapports médicaux sont étudiés par notre bureau médical". (ndlr. Jusqu'à très récemment, un immigrant italien ou autre devait revenir (Suite à la page 2, 3e col.)

Après l'incident des hélicoptères

Ottawa doit repenser le rôle de la CICS

La guerre est à son plus fort au Cambodge

(D'après AFP, Reuter et UPI) — Le Cambodge semble devoir devenir la seconde guerre d'Indochine et la situation de contrôle militaire par les groupes pro-communistes de l'ensemble du territoire cambodgien ne fait que vérifier la gravité de la situation.

Le correspondant de l'Agence France - Presse décrivait hier que les combats ont atteint une grande intensité tout autour de la capitale.

En dépit de ces combats, le convoi d'approvisionnement parti du Sud-Vietnam en milieu pro - gouvernemental après avoir été attaqué à plusieurs reprises le long du parcours et à son arrivée par des roquettes des militaires pro - communistes.

D'ailleurs, cette seconde guerre d'Indochine pose une nouvelle fois le problème aux Américains.

Déjà le général Haig, adjoint de M. Henry Kissinger, a été dépêché spécialement par le président Richard Nixon pour évaluer la situation au Cambodge d'abord puis au Sud-Vietnam.

LES COMBATS

Les combats se sont poursuivis au cours des dernières vingt - quatre heures sur toutes les routes menant à Phnom Penh, la capitale, ainsi que sur le Mékong, a déclaré le porte-parole du haut commandement khmer.

C'est sur la route numéro deux, cependant, au sud de la capitale qu'ils ont été les plus violents, rendant particulièrement critique la situation à Takeo, principale ville du Sud-Cambodgien, à 35 milles au sud de Phnom Penh.

Cette route, qui relie Takeo à Phnom Penh, est en effet complètement contrôlée par les forces nord-vietnamiennes et khmères rouges.

Au sud de Takeo, elle est également coupée, isolant ainsi cette capitale provinciale qui pourrait être une proie facile pour les soldats ennemis.

Sur le Mékong et la route numéro un, qui longe le fleuve, la situation reste inchangée malgré la reprise de quelques positions sur la route et le fleuve", annoncée par le haut commandement.

(Suite à la page 2, 1ère col.)



Le capitaine Charles-Eugène Laviolette, de Québec, pose en compagnie de son épouse et sa fille, lors d'une entrevue accordée au Soleil, la veille de son départ pour l'Indochine.

Le cap. Laviolette avait accepté sa mission "avec appréhension"

Le capitaine Charles-Eugène Laviolette, qui a péri dans l'écrasement d'un hélicoptère au Vietnam, vendredi, était âgé de 42 ans et il demeurait au 1750 Place Fougère, dans le quartier Les Saules, à Québec.

Le ministère de la Défense a confirmé, hier soir, que le capitaine Laviolette est bien le Canadien qui a été tué dans l'écrasement d'un hélicoptère au Vietnam, vendredi.

Le ministère a dit qu'il avait reçu à ce sujet un appel téléphonique du major général Duncan McAlphine, commandant militaire canadien au Vietnam.

Au cours de la même conversation téléphonique, le général a dit que deux autres Canadiens, qui étaient à bord d'un second hélicoptère, sont sains et saufs. Il s'agit du capitaine R. L. Parsons, de Red Deer, Alberta, et du caporal J.-M.-R. Laplante, de Valcartier.

Le capitaine Laviolette était originaire de

Saint-Omer de Bonaventure où vivent ses parents, M. et Mme Alphonse Laviolette. Il était l'époux d'Edith Verge et le père d'une fillette de 9 ans, Sandra. Mme Laviolette était chez des parents, dans la région de Montréal, lorsque la nouvelle de la tragédie s'est répandue. Le frère de Mme Laviolette est le maire de Saint-Bruno, dans le comté de Verchères.

Avant son départ pour le Vietnam, le capitaine Laviolette avait été attaché depuis huit ans au district no 3 du quartier général de l'Armée, à Québec.

Dans l'armée depuis 23 ans, le capitaine Laviolette avait fait un stage de trois ans en Allemagne, de 1959 à 1962, et c'est avec appréhension qu'il avait accepté de se rendre au Vietnam. Notre photo montre le capitaine, en compagnie de sa femme et sa fille.

La dépouille mortelle du capitaine Laviolette doit être ramenée au Québec, dans quelques jours.

OTTAWA (d'après PC, UPI, Reuter et AFP) — Pour le ministre des Affaires extérieures du Canada, M. Mitchell Sharp, l'incident des hélicoptères de la Commission internationale de contrôle et de surveillance de la paix au Vietnam pose la question de savoir si le Canada doit demeurer membre de la CICS et s'il ne fallait réévaluer le bien-fondé de cet organisme.

Quant au premier ministre Pierre Elliott Trudeau, de retour à Ottawa après avoir passé la fin de semaine au Québec, il a déclaré vouloir connaître de plus amples détails sur cet accident avant de poser l'hypothèse du retrait du Canada de la CICS.

Selon M. Trudeau, l'incident au cours duquel un hélicoptère a été détruit et un autre endommagé "ne modifiera pas la politique du gouvernement canadien dans l'aide qu'il veut apporter au rétablissement de la paix".

Le premier hélicoptère de la CICS abattu selon toute vraisemblance par une fusée de fabrication soviétique lancé par le Vietcong a entraîné la mort des neuf occupants de l'appareil, dont le capitaine Charles-Eugène Laviolette.

Le second hélicoptère dans lequel voyageait 10 personnes n'a pas été atteint par des fusées. Il a été endommagé par des tirs d'armes légères du Vietcong. Il a dû se poser dans une région montagneuse

d'où il pourra repartir après quelques réparations.

Les corps ont été ramenés, hier, à Saigon. Outre le Canadien, les membres de l'équipage étaient deux Hongrois, un Indonésien, deux officiers de liaison du gouvernement révolutionnaire provisoire du Vietcong et les trois Américains chargés du pilotage de l'appareil.

Les derniers mots du pilote captés par radio faisaient état de l'attaque en ces mots: "J'ai été touché par un missile et je perds de l'altitude".

Deux autres officiers canadiens voyageaient à bord du second hélicoptère; ce sont le capitaine Ray Parsons, 33 ans, de Red Deer, en Alberta, et le caporal-maire Robert Laplante, 29 ans de Beauharnois, près de Montréal.

Le général Duncan MacAlphine, chef de la délégation militaire du Canada à la Commission internationale de contrôle et de surveillance (CICS), a déclaré aujourd'hui à Saigon au cours d'une conférence de presse que le GRP n'avait "absolument aucune excuse" pour avoir abattu un hélicoptère de la CICS dont le marquage était reconnaissable.

Même si les deux hélicoptères se sont légèrement écartés de leur plan de vol — ce que déterminera l'enquête qui doit commencer dans les prochaines heures — ainsi que les témoignages des survivants de second hélicoptère de la CICS — c'est un acte inadmissible car les responsables du GPR sur le terrain qu'ils contrôlaient avaient été avertis du déplacement samedi dernier des deux appareils vers Lao Bao, près de la frontière Laotienne, a-t-il ajouté.

D'autre part, lors d'une réunion extraordinaire de la CICS à Saigon, le président indonésien, le général H. R. Dharsono, a présenté un rapport sur ces entretiens avec des dirigeants du Vietcong en marge de cette affaire et il précisait que le (Suite à la page 2, 3e col.)

Un autre hélicoptère attaqué au Sud-Vietnam

SAIGON (AFP) — Un hélicoptère en mission de paix a essuyé des tirs aujourd'hui au-dessus du delta du Mékong, a déclaré un porte-parole du commandement sud - vietnamien.

L'hélicoptère de la Commission militaire a pu poursuivre son vol. Aucun de ses occupants n'a été blessé.

L'hélicoptère accompagnait un autre appareil transportant des observateurs polonais, hongrois, indonésiens et canadiens de la Commission de contrôle et de surveillance. Ce dernier a fait demi-tour pour signaler l'incident à Can Tho.

à lire

Incendie —

Un violent incendie détruit un immeuble de quatre étages à Montréal faisant au moins six morts et treize blessés — page 10

Baie James —

Les Québécois seraient maintenus dans l'ignorance des implications du projet de la Baie James, mais il semble que les experts eux-mêmes ne s'entendent pas sur les conséquences du projet. — pages 3 et 22

Ecoeurés —

Les artistes créateurs du Québec reviennent "écoeurés" de la Conférence canadienne des arts qui s'est déroulée à Ottawa — page 33

Désarmement —

La première vraie conférence sur le désarmement débutera enfin jeudi — page 44

sommaire

Annonces classées	34 à 42
Arts et Lettres	32 et 33
A Québec aujourd'hui	22
Bandes dessinées	44
Bridge	38
Décès	45
Documents	22
Famille	26 et 27
Finance	30 et 31
Mots croisés	36
Mot mystère	37
Patron	39
Sport	12 à 14
Télévision	33

la météo

Froid et venteux.
Demain: neige ou pluie
(Détails à la page 2)

Cournoyer aimerait que les trois chefs syndicaux soient libres

"Personnellement, comme ministre du Travail, je suis en très mauvaise position face à des chefs syndicaux emprisonnés et cela, c'est comme ministre du Travail, dans des préoccupations que j'ai".

"J'aimerais mieux qu'ils soient en dehors (de la prison), quelle que soit la réaction du public".

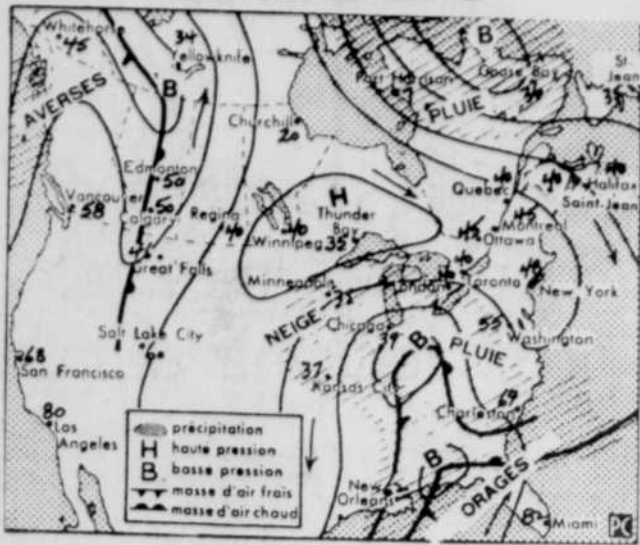
Ce souhait étant exprimé, M. Jean Cournoyer s'est empressé hier d'ajouter qu'à son avis l'emprisonnement de MM. Laberge, Pepin et Charbonneau a été la conséquence de gestes totalement étrangers au strict domaine des relations de travail.

Interrogé au Choc des Idées de Télécapitale à Québec, le ministre québécois du Travail a fait des commentaires sur certains autres événements d'actualité, comme le conflit en préparation dans le domaine de la construction, l'enquête du Mont-Wright, etc.

MINISTRE-POMPIER

M. Cournoyer a affirmé que le "conflit de la construction" n'existait hier pour le gouvernement. Jusqu'à présent, c'est "leur conflit". Personnellement, il ne voit pas comment il (Suite à la page 2, 4e col.)

MÉTÉO



PRÉVISIONS

Abitibi, Pontiac, Témiscamingue : Nébulosité croissante cette nuit. Min. près de 15. Demain neige et poudrière avec une accumulation de 2 à 4 pouces. Maximum : 25 à 30.

Laurentides, Saint-Maurice : Nébulosité croissante cette nuit. Min. 10 à 15. Demain neige et poudrière commençant l'avant-midi. Une accumulation de 3 à 5 pouces. Max. demain 25 à 30.

Ottawa, Montréal, Cantons de l'Est : Nébulosité croissante cette nuit. Min. 20 à 25. Demain neige et poudrière mêlée de pluie verglaçante plus tard dans la journée. Accumulation de 2 à 4 pouces. Max. : demain 30 à 35.

Québec, Sud du Lac-St-Jean : Quelques périodes neigeuses la nuit prochaine. Québec, min. : 20. Sud du Lac-St-Jean, min. 10 à 15. Demain, nébulosité croissante avec neige commençant au cours de l'après-midi; ventoux et poudrière en fin de journée. Accumulation possible de 2 à 4 pouces. Max. : Québec 35. Max. : Sud du Lac-St-Jean 30 à 35.

Chibougamau, Nord du Lac-St-Jean : Demain, nébulosité croissante avec neige qui commencera en fin de journée. Max. : demain 20 à 25.

Rimouski, Gaspé : Ciel clair cette nuit. Min. : près de 15. Demain nébulosité l'après-midi avec neige qui commencera à la tombée de la nuit. Max. : demain 30 à 35.

Baie-Comeau, Sept-Îles : Clair cette nuit. Min. : 10 à 15. Demain ensoleillé avec nébulosité croissante en fin de journée. Max. : près de 30.

TEMPÉRATURES

TORONTO (PC) — Voici une liste des températures observées hier dans quelques villes importantes de l'Amérique du Nord.

	Min.	Max.		Min.	Max.
Vancouver	36	36	Halifax	32	48
Victoria	34	57	Charlottetown	29	41
Calgary	18	39	Sydney	29	36
Regina	16	38	St-Jean, T.-N.	30	38
Winnipeg	15	37	Chicago	36	42
Toronto	34	46	Boston	39	42
Ottawa	26	44	Washington	48	51
Montréal	28	45	Miami	78	87
Québec	19	42	N. Orléans	44	68
Fredericton	29	46	Los Angeles	52	76
Saint-Jean, N.-B.	29	45	San Francisco	47	76
Moncton	30	47	Honolulu	66	81

MARÉE

MARDI
Basse 6h.15
Haute 11h.35
Basse 19h.35

SOLEIL

MARDI
Lever 5.07
Coucher 18.26

La guerre est à son...

(Suite de la première page)

Les bombardiers stratégiques américains ont pénétré ces derniers jours les deux rives du fleuve, pratiquement jusqu'à 15 milles en aval de la capitale.

Des unités nord-vietnamiennes et khmères rouges semblent être en effet solidement retranchées dans les berges du fleuve, relativement étroit en cette saison, et disposer d'un armement important en particulier des blindés dont seul le canon était resté utilisable et qui ont été enterrés jusqu'à la tourelle.

La mission du général Haig, chef d'état-major adjoint de l'armée américaine, illustre l'inquiétude de la Maison blanche face à l'évolution de la situation en Indochine, et notamment en ce qui concerne le Cambodge et les violations du cessez-le-feu au Vietnam.

Le général Haig, dont ce sera le douzième voyage dans la région, s'est entretenu avant son départ avec le président Nixon et son conseiller spécial Henry Kissinger, dont M. Haig a été l'adjoint.

Pendant que l'émisaire présidentiel s'embarquait pour l'Asie du Sud-Est, les B-52 Américains poursuivent leurs raids intensifs contre les forces pro-communistes qui encerclent la capitale du Cambodge, Phnom Penh.

Les États-Unis sont également de plus en plus préoccupés par ce qu'ils considèrent comme les violations du cessez-le-feu par le Nord-Vietnam. Washington reproche notamment à Hanoi d'envoyer des troupes et de l'armement au Sud-Vietnam, mais la RDV affirme qu'elle respecte dans le domaine l'accord de Paris.

Le général Haig, dont les voyages en Indochine sont souvent prétexte à d'importantes décisions américaines, se rendra en Thaïlande, au Laos, au Sud-Vietnam et au Cambodge, où la situation est préoccupante.

Courrier de la deuxième classe - Enregistrement No 1206.

Des agents du Bureau américain des narcotiques, installés en RFA

Le Bureau américain des narcotiques a mis en place, dernièrement, en RFA, six agents de sa brigade anti-stupéfiants et deux fonctionnaires des services de douane américains pour aider la police ouest-allemande dans la lutte contre la drogue, a annoncé samedi M. Martin Hillenbrand, ambassadeur des États-Unis en RFA.

Dans une interview accordée à la troisième chaîne de télévision ouest-allemande, M. Hillenbrand a précisé que ceux-ci servent d'informateurs et d'instructeurs à leurs collègues de la RFA. Ils ont leurs quartiers généraux à Francfort, Munich et Bonn.

L'ambassadeur a rappelé, au cours de son interview que, selon un rapport du gouvernement américain, la RFA était l'une des plaques tournantes du trafic de drogue en direction des États-Unis.

Le gros



Dustbane, le plus polyvalent des fabricants canadiens de machines et de produits d'entretien pour les immeubles commerciaux, garantit toutes ses fabrications. C'est ainsi que ses machines ont une garantie exceptionnelle de service ininterrompu et que les clients ont l'assurance d'être satisfaits.

Satisfaction garantie

"Dustbane affirme que les qualités inhérentes des revêtements de sol sont pleinement mises en valeur lorsqu'on emploie régulièrement ses machines, ses fournitures et ses méthodes. Quelles que soient vos exigences de propreté dans les immeubles, Dustbane vous garantit l'efficacité de ses produits et de ses services. Votre argent vous sera remis si vous n'êtes pas satisfait."

Dustbane Enterprises Limited
C.P. 8381, Ottawa, Ontario K1G 3K1
(613) 745-6861

Concessionnaires
Gérard Paradis Ltée
2560 Dalion, Parc Colbert
Ste-Foy
Québec 12, Qué.
Téléphone: 418-651-9830

ou contactez
le concessionnaire
des produits Dustbane
de votre localité.

Ottawa doit repenser...

(Suite de la première page)

Vietcong donnerait des explications ce matin.

AU CANADA

Selon M. Mitchell Sharp, cet accident pose le problème de la survie de toute la commission internationale de contrôle et de surveillance de la paix au Vietnam.

Il est évident que le Canada n'est qu'une partie de cet organisme de contrôle et qu'en ce sens un désengagement de la part de notre pays ne signifierait pas la fin de la CICS.

Rappelons que M. Sharp de façon explicite avait déclaré que le Canada se retirerait si un seul Canadien était tué au cours des hostilités. M. Sharp avait fait cette déclaration à la suite de la montée dans l'opinion publique et de la pression des autres parlementaires de l'Opposition de la crainte de voir le Canada se lancer dans une telle aventure inconditionnellement.

Ainsi M. Sharp avait émis

Québec annonce...

(Suite de la première page)

au Québec et subir un nouvel examen médical après qu'il pouvait être révisé sa pension.

La résidence au Québec pour une période de trois mois qui était exigée comme condition première de l'accessibilité à l'assurance-hospitalisation est révoquée. L'immigrant sera maintenant sur le même pied que tous les autres citoyens du Québec dès le lendemain de son arrivée.

"La reconnaissance du principe fera bientôt l'objet d'un arrêté en conseil", a précisé le ministre.

Soulignant qu'il "déteste les mots immigrations et immigrants", parce qu'ils n'existent à ses yeux "que des Canadiens et Québécois à part entière", le ministre a tenu à préciser à son auditoire que ses hauts fonctionnaires et lui-même ont voulu "dans les faits, pas seulement dans les mots, prouver à votre groupe ethnique et aux autres, à la face du reste des Québécois, ce que nous entendons par 'citoyens à part entière'".

Et d'ajouter: "Ce ne sont pas des privilèges que vous avez, ce sont des droits absolus que vous accordez le gouvernement auquel l'appartenez".

Droits absolus accordés pour la première fois aux immigrants du Québec par un ministère qui semble s'être enfin engagé dans la voie du dialogue positif avec "ses" groupes ethniques.

Si aujourd'hui les immigrants ont enfin pu se faire entendre, comprendre et admettre tels qu'ils sont, le ministre Jean Bienvenue vient d'en donner une illustration complète, les immigrants à quelques groupes ethniques qu'ils appartiennent devront se souvenir que c'est la plus importante communauté ethnique du Québec, soit la Communauté italienne par la détermination du président de sa fédération, M. Pietro Rizzuto, assistée de toute une équipe elle aussi déterminée, qui a fait tout le boulot et ainsi pris la tête de file des groupes ethniques.

La visite semi-impromptue du premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, ainsi que l'allocation qu'il prononçait en clôture du congrès confirmait les déclarations de M. Jean Bienvenue et répondait en tous points à ce que la Communauté italienne, ainsi que tous les autres groupes ethniques, pouvaient espérer: une confiance réciproque entre les gouvernements et les groupes ethniques dans "l'unité et la participation".

de sérieuses conditions et fait part de la réticence des Canadiens de se voir engager comme membre de la Commission internationale de contrôle.

Du côté des Canadiens au Vietnam, ceux-ci ont fait savoir qu'ils pourraient au moins se retirer des postes d'observateurs de la zone contrôlée par le Vietcong.

De plus, le ministre Sharp s'est aussi plaint du manque d'observateurs de la zone Vietcong.

VERSION HANOI

La radio officielle de Hanoi a livré le compte rendu de l'accident. Le communiqué a été capté à Saigon et on pense que cela sera vraisemblablement la version que donneront les autorités communistes à la suite de l'accident.

L'accident survenu samedi à un hélicoptère de la CICS s'est produit au-dessus d'une zone contrôlée par le GRP. L'appareil a été touché par des tirs et neuf personnes qui se trouvaient à bord ont été tuées.

Quand l'équipe de la CICS est arrivée à Gio Linh (au nord de Quang Tri, sous la zone démilitarisée) les autorités du GRP ont donné deux interprètes et un officier de liaison pour accompagner les deux hélicoptères à Lao Bao.

Les autorités ont avisé la CICS du coloir de vol allant de Dong Ha (proche de Quang Tri) à Lao Bao. Selon la radio, les hélicoptères, alors qu'ils suivaient la Nationale Neuf et arrivaient dans la région de Khe Sanh ont brusquement bifurqué et piqué au sud-est (vers la vallée Da Shau, semble-t-il).

"Cette dernière région, toujours selon Radio-Hanoi est en permanence surveillée par les avions de reconnaissance de l'aviation de Saigon et voisine d'une zone, qui est le théâtre d'activités de leurs commandos".

Cournoyer aimerait...

(Suite de la première page)

pourrait intervenir, lorsque les parties (patronale et syndicale) n'y tiennent pas.

"Ils ont décidé de mettre le feu à leur bâtisse. Qu'est-ce que vous voulez que j'y fasse".

C'est un peu de cette manière qu'il explique le fait que ses interventions personnelles dans des conflits aient eu tendance à diminuer au cours des récents mois.

Selon les explications qu'il a données hier, c'est surtout à partir de "l'échec considérable" (selon ses propres termes) subi lors de ses interventions dans le conflit au quotidien montréalais La Presse qu'il a modifié son style d'intervention. Il se montre plus discret, il craint en effet que la multiplication d'échecs puisse nuire à l'institution qu'est le ministère du Travail, qui doit être un "instrument de paix sociale". "Je me suis brûlé les doigts à La Presse".

MONT-WRIGHT

Au sujet du Mont-Wright, M. Cournoyer a indiqué que c'était à la suite de ses recommandations que le ministre de la Justice, M. Jérôme Choquette, avait ordonné la tenue d'une nouvelle enquête du coroner. L'argumentation de M. Cournoyer s'appuyait sur le fait que lors de la première enquête, les inspecteurs de son ministère n'avaient pas eu à intervenir, alors que ceux-ci peuvent le faire et peuvent même avoir le droit de contre-interroger les témoins.

Au sujet des règles de sécurité sur les chantiers de la construction, le ministre a reconnu qu'il manquait de personnel pour les faire respecter et que, de plus, celles-ci étaient assez mal comprises. C'est pourquoi son ministère entreprendra une campagne d'information afin de vulgariser ces règles.

Toujours au domaine particulier de la fonction publique, M. Jean Cournoyer a déclaré qu'il n'avait pas été étonné de la réaction négative du public depuis l'adoption de la loi 89 en décembre dernier, prévoyant des nouveaux mécanismes de règlement de conflits. Son intention était de susciter un intérêt dans le public, M. Cournoyer a manifesté hier peu d'enthousiasme dans la défense de cette loi.

Enfin, M. Cournoyer a été invité à commenter la crise ouvrière de mai dernier. Il a déclaré qu'il avait été normal que le conflit ait été politisé (dans son sens large) puisque les syndicats se situent dans un cadre impliquant 40% du budget du Québec et 60% de ceux d'organismes paragouvernementaux.

Cependant, cette politisation ne devrait pas conduire jusqu'à la "cassure du système". Ça d'ailleurs été, selon lui, l'erreur du mouvement syndical et les difficultés que plusieurs centrales ont connu ont montré que les membres ne voulaient pas de ce type d'action syndicale.

"Je doute fort que le mouvement syndical aurait acquis la force qu'il a acquise au Québec ou sur le continent nord-américain n'eût été d'un consensus général de l'organisme politique (gouvernement) ou de la politique, ou du peuple proprement dit. Et cette force lui vient du système". Et de conclure le ministre: "Je ne vois pas comment on pourrait détruire le système qui, en définitive, donne la force au mouvement syndical du Québec".

Devant les associations italiennes de Montréal

Les partis d'opposition proposent le retrait ou l'amendement du bill 63

par Paule-France DUFAUX,
envoyée du Soleil
à MONTREAL

Il est faux de prétendre qu'au Québec la religion "tout le camp".

Une avalanche de mea culpa et de credo ont pris la vedette en fin de semaine dans chacun des discours que les trois chefs des partis de l'opposition prononçaient lors du premier congrès de la Fédération des associations italiennes du Québec (FAIQ) tenu en fin de semaine à Montréal.

Par ordre d'entrées en conférence, MM. Yvon Dupuis, Ralliement chrétien, René Lévesque, Parti québécois, et Gabriel Loubier, Union nationale et député de Bellechasse ont précisé leurs positions respectives dans le cas où ils prendraient le pouvoir lors de prochaines élections.

Pour les trois confédérés, à part l'appel de M. René Lévesque à la compréhension et à la disponibilité de la communauté italienne de l'égard du Parti québécois dans l'éventualité d'un Québec indépendant, les propos tenus se situaient dans le rappel des fautes commises dans le passé par les Québécois vis-à-vis des immigrants en général et des Italiens en particulier, et dans la croyance qu'il est possible à partir d'un changement concernant l'accueil, l'enseignement des langues, le retrait ou non du bill 63

de vivre au Québec dans la plus parfaite harmonie.

C'était, par leurs propos, demander un "chèque en blanc" à la communauté italienne.

M. Yvon Dupuis a repris le plaidoyer qu'il avait fait, lors de son élection comme chef de parti, en faveur du droit des parents à choisir l'institution et la langue pour l'éducation de leurs enfants. Soulignant le problème du bill 63, M. Dupuis a dit ne pas en vouloir le retrait mais un amendement pour qu'on y laisse: "le droit aux parents de faire instruire leurs enfants dans la langue de leur choix", car a-t-il souligné, "les enfants n'appartiennent pas à l'Etat".

Pour un meilleur ensei-

gnement de l'anglais et du français pour tous et chacun dès la première année d'école pour tous les enfants vivant au Québec, les personnalités politiques ci-dessus nommées semblent d'accord et plus précisément dans le cas de M. Dupuis qui se dit "prêt à se battre" pour cette cause, rappelant ce que nul n'ignore à savoir que le Québec baigne dans un environnement de 200 millions d'anglophones.

Un grand absent dans ces trois discours: le travail. Sujet réaliste qui aurait exigé plus d'engagement que de promesses de bonne volonté. Sujet duquel dépend toutefois le degré d'attrait que pourra attendre l'intégration des immigrants à la majorité francophone qu'il soit italien ou autres.

Pompidou, empereur romain

NEW YORK (AFP) — Le New York Times reproduisait hier un article de Michel Foucault, professeur au Collège de France, commentant l'exécution capitale de Buffet et Bontems.

Le quotidien new-yorkais accompagne cet article d'un dessin représentant le chef de l'Etat français habillé en empereur romain, debout sur un buste au cou tranché, et pointant le pouce de la main droite vers le bas.

L'auteur de l'article écrit que le président Pompidou a voulu montrer, en ordonnant l'exécution des deux hommes, qu'il pouvait être un homme "d'inflexibilité" et "d'intransigeance" et qu'il pouvait, si nécessaire, avoir recours aux "méthodes les plus extrêmes".

Guerre de la morue: deux incidents, hier

REYKJAVIK (Reuter) — Une vedette de la marine islandaise a sectionné hier les câbles de remorquage des chaluts de deux bateaux de pêche ouest-allemands, ont annoncé les garde-côtes islandais.

On ajoute de même source que les deux bateaux en question péchaient à l'intérieur de la limite de 50 milles fixée unilatéralement par l'Islande l'an dernier.

Demande réitérée d'un code québécois des droits de l'homme

MONTREAL (PC) — Réuni en assemblée générale, le Comité pour la défense des droits de l'homme — à ne pas confondre avec la Ligue du même nom — a réclamé, une fois de plus et avec insistance, un code des Droits de l'homme et la création d'une commission chargée d'en surveiller le respect.

Le comité s'est, en outre, donné un nouveau nom: Conseil unifié des droits de l'homme.

Dans son rapport à l'assemblée, le secrétaire de l'organisme, M. Gérard Poirier, rappelle que le Comité multiplie les démarches, depuis quelques années, auprès des autorités québécoises en faveur de l'adoption d'un Code. A quelques reprises, le ministre de la Justice, M. Choquette, a indiqué son intention de présenter

un projet de loi dans ce sens. Mais il a chaque fois demandé un délai, le gouvernement désirant connaître les conclusions du rapport Gendron afin d'intégrer les éventuels droits linguistiques à la future charte des droits. Or, souligne M. Poirier, le rapport Gendron est maintenant connu et le gouvernement tarde à s'exécuter.

L'assemblée demande au gouvernement d'inscrire, dès la présente session, un projet de loi portant la création d'un Code des droits.

D'autre part, l'assemblée a réitéré sa demande en faveur de la libération "immédiate" des trois chefs syndicaux détenus à Orsainville.

Enfin, l'assemblée invite

toutes les organisations intéressées du Québec à célébrer le 25e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme et à contribuer à la propagation des idées défendues dans cette déclaration.

M. Louis Laberge a été réélu président de l'organisme et l'assemblée lui a exprimé son témoignage d'amitié.

SERVIETTE PERDUE

Serviette brune avec fermeture-éclair, prise dans Cadillac bleue. Récompense \$100. Aucune question et discrétion absolue pour le retour du contenu.

D. Pelletier: 681-0133

COURS DE PERSONNALITE...à prix modique

Aucun contrat à signer
(pour cette catégorie de cours seulement)
Vous payez à chaque séance de cours

BUT: Être plus à l'aise avec les gens en toute circonstance.

- Vous apprenez à:
1. Vous ouvrir aux autres plus facilement.
 2. Développer votre confiance en vous-même.
 3. Vous exprimer en mettant votre personnalité en valeur.
 4. Parler d'une manière plus précise et plus vivante.
 5. Vous extérioriser par un plus grand enthousiasme.
 6. Discuter positivement sans être en compétition avec d'autres.
 7. Vous récréer sereinement en étant plus participatif.
 8. Être plus actif partout en toute circonstance.

RESERVEZ votre place dès maintenant.

Prochaine séance gratuite JEUDI SOIR 12 AVRIL - 8.00 p.m.

L'INSTITUT DE PERSONNALITE DE QUEBEC INC.

Palais Montcalm, suite 220, Québec 4e
TEL: 529-0395 et 524-1976

plaza
léo t. julien

sur le boul. du Lac Beauport

LOCAUX DISPONIBLES:

Restaurant	Cabinets
Pâtisserie	• Médecin
Fromagerie	• Dentiste
Salon de coiffure	• Optométriste

Population environnante: 18.000, plus les passants

LOCAUX DÉJÀ LOUÉS:

Société des Alcools du Québec, pharmacie, tabagie, Caisse Populaire, quincaillerie, articles de sport.

Renseignements: SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DES QUATRE CANTONS 849-2553

AVANT D'ACHETER VOTRE NOUVELLE VOITURE AVEZ-VOUS PENSÉ À LA LOCATION À LONG TERME ?

Nous vous louons l'automobile convenant à vos goûts et à vos besoins pour une période de deux ans. Une attention spéciale est accordée à cette voiture afin de vous en assurer le plein rendement.

CITADELLE paie les frais d'enregistrement, d'assurances, de permis, etc.

En cas de feu, de vol ou de panne mécanique, vous obtenez une autre voiture. Vous évitez ainsi de perdre du temps... et des ventes.

CITADELLE LOCATION D'AUTOS, CAMIONS INC.
1095, Canadienne, Québec — 529-3331

Et la place d'Youville ?

Il n'est pas facile de faire du neuf avec du vieux. Rien ne le démontre mieux que ce projet de rénovation de la Place d'Armes que se propose d'entreprendre la ville de Québec en s'inspirant des propositions recueillies dans le public par le truchement d'un sondage d'opinion. L'espace dont on dispose ne peut prêter à des transformations tellement radicales, de sorte que la Place d'Armes restera à toutes fins utiles ce qu'elle est dans le moment, une fois qu'on l'aura embellie, qu'on en aura amélioré l'éclairage, qu'on aura rafraîchi le monument de la foi, reverdi les pelouses, changé les bancs, etc., autant de modifications qui ne modifieront guère l'aspect des lieux mais rendront plus vivant cet îlot de verdure où les jeunes aiment flâner pendant les mois d'été et où les plus âgés s'amuse à observer la vie de la rue et du voisinage. En dépit des transformations qu'a connues le Vieux Québec et le quartier Latin, avec le démantèlement de l'université en particulier, la Place d'Armes continue à remplir un peu la même fonction qu'il y a une dizaine ou une quinzaine d'années. C'est une des places tournantes de la ville de Québec, un de ses coins les plus pittoresques et les plus animés. Il importe de lui conserver ses caractéristiques et de les accentuer dans la mesure du possible. Et la place, avec la présence du Château Frontenac, du bureau provincial du Tourisme et la proximité de la terrasse Dufferin et de la rue du Trésor, sera toujours la plus colorée et la plus cosmopolite de l'agglomération québécoise, surtout pendant les mois d'été alors que les touristes l'envahissent tout autant que les Québécois. C'est ce qui lui donne une autre dimension humaine, phénomène qui existe pour toutes les places les plus célèbres et les plus fréquentées de tous les grands centres touristiques. On ne peut qu'approuver la décision de la ville de Québec de rendre l'endroit encore plus vivant et plus pittoresque. Mais encore faut-il se dire qu'existent des contraintes auxquelles il ne sera pas facile de se soustraire.

L'idéal serait en effet qu'on élimine toute circulation automobile du secteur, mais s'y engager serait faire preuve d'un manque total de réalisme, car si la Place d'Armes constitue une plaque tournante, cela s'applique encore plus à la circulation des véhicules qu'à la fréquentation des humains. C'est pourquoi on voit difficilement comment les autorités municipales pourraient ro-

gner tellement sur la chaussée des rues qui l'entourent et sur la fermeture de la rue Ste-Anne, entre du Trésor et des Jardins, sans créer de graves problèmes de circulation dans tout le secteur et nuire au transport en commun, car c'est un important point de correspondance pour trois des plus importants circuits de la CTCUQ. Le problème se complique de l'absence de rues parallèles à la rue Ste-Anne, la seule étant la rue Buade où la circulation est déjà tellement difficile, où cependant elle pourrait être facilement améliorée si on se décidait à bannir le stationnement en bordure du trottoir, ce qu'on n'a pas encore eu le courage de faire en dépit de la présence d'un nombre sans cesse plus considérable d'espaces de stationnement hors rue et des promesses faites par les autorités municipales lorsqu'on décida de construire le garage de stationnement souterrain de la Place de l'Hôtel de ville.

Fermer une partie de la rue Ste-Anne et de la rue du Trésor serait à toutes fins utiles risquer de créer le pire cul-de-sac qu'on puisse imaginer à un endroit stratégique appelé à être de plus fréquenté au cours des prochaines années surtout en période touristique. Et parler de la rénovation de la Place d'Armes ne peut que nous inciter à attirer l'attention des autorités municipales sur une autre des principales places de la ville de Québec dont l'état est plus que pitoyable. Tout le monde aura compris qu'il s'agit de la Place d'Youville, un monument à la laideur et à la malpropreté, qu'on a laissé se détériorer au cours des dernières années, sans doute en attendant d'être mieux fixé sur le rôle qu'elle sera appelée à jouer lorsque sera complété l'autoroute Dufferin-Montmorency. Mais on peut imaginer qu'elle restera un des principaux carrefours de la ville de Québec et l'un des principaux points de correspondance des véhicules de la CTCUQ. Et lorsqu'on s'attaquera à sa rénovation, c'est en fonction du transport en commun qu'il faudra probablement en envisager l'aménagement, car on ne peut continuer, comme cela se produit actuellement à tolérer les ennuis qu'on impose à la population. Et, comme l'autoroute Dufferin-Montmorency, doit être terminée au cours de l'année 1975, il n'est pas trop tôt pour songer à la transformation de la Place d'Youville, de sorte qu'elle soit complétée d'ici là.

Raymond DUBE

La conjoncture mondiale

La conjoncture mondiale s'assombrit, en dépit des efforts pour accélérer la détente. En Europe, des pions ont commencé à se placer différemment. C'est au moment où l'on annonçait la visite surprise du chancelier Brandt à Washington qu'il était connu que l'URSS massait de nouveaux contingents et des blindés en plus grand nombre en Europe de l'Est. En même temps, le premier ministre Kossyguine adoptait une ligne très agressive relativement au Moyen-Orient. Ses prises de position ont clairement indiqué que l'influence de Moscou avait grandi en Egypte depuis quelque temps, ce qui explique sans doute les faits nouveaux survenus depuis quelques jours au sein du monde arabe. Y aura-t-il une nouvelle guerre de Suez au Moyen-Orient ?

Par ailleurs, la situation reste tendue à Chypre, un secteur assez impliqué dans tout conflit latent dans cette région, d'autant plus que les guérilleros de l'Enosis se montrent de plus en plus actifs. D'ailleurs, la guérilla sévit tout autour de la mer Rouge et au sud de la péninsule arabique. L'une met en cause la colonie française de Djibouti, récemment visitée par le président Pompidou; l'autre, les anciennes colonies anglaises du golfe Persique. Au nord, l'armée irakienne occuperait toujours les positions prises, il y a une dizaine de jours, en envahissant une partie du Koweït. Bagdad serait aussi sur le point d'occuper des îles appartenant à ce dernier pays. Rappels qu'on se trouve ici dans le fameux triangle pétrolier arabe, lequel inclut aussi l'Iran; ce dernier pays a occupé, ces derniers mois, quelques îles revendiquées également par les Arabes. En fait, tous les pays du Moyen-Orient sont en guerre plus ou moins larvée.

La situation qui a découlé de l'intervention de l'ONU à Suez laisse toujours le canal occupé d'un côté par les Israéliens, de l'autre par les Egyptiens. Derrière l'Irak se tient Moscou; derrière le Koweït, le Japon et les Etats-Unis. Plusieurs conflits locaux peuvent se rallumer pour l'enjeu du pétrole. Les Affars et Issars, dont la capitale est Djibouti, sont déjà le théâtre d'une petite guerre entre les Ethiopiens et les Somaliens, à ce sujet. Cette cupidité pétrolière pourrait entraîner une intervention de Paris. Du canal de Suez au détroit de Bal-el-Mandeb, les carottes sont peut-être cuites.

En Asie, les attaques communistes se font fréquemment au Cambodge, et l'invasion des communistes est menaçante, quoiqu'on ait réussi à ravitailler la capitale du pays; cinq capitales de provinces sont encerclées. De plus, un conflit couve entre l'Inde et la Chine au sujet du Sikkim, petit Etat protégé par l'Inde, à peu près de la même manière que les minorités sibériennes le sont par Moscou. Ces protectorats sont des dépendances coloniales, en quelque sorte. Selon toute vraisemblance, l'Inde a déjà envoyé des troupes au Sikkim et la Chine dispose de rampes de lancement du côté de sa frontière tibétaine depuis la guerre indo-pakistanaise. En outre, une guerre

de sécession fait rage dans les Philippines du Sud, l'île de Mindanao comprise. Elle met aux prises Philippines, de souche espagnole, et Musulmans maoïstes. Washington surveille la situation de près depuis le début d'avril.

Pour ainsi dire, la conjoncture est assez mauvaise dans plusieurs parties du monde. L'ONU ne peut guère faire autre chose que "d'observer", puisque tous ces conflits impliquent directement ou indirectement les cinq Grandes Puissances munies du veto au Conseil de sécurité: Washington, Moscou, Pékin, Londres et Paris. Toutes ces zones sont sensibles et fécondes en différends depuis des années. Il se pourrait qu'elles soient l'objet d'un marchandage serré d'ici peu, sans qu'il soit possible d'en arriver à des solutions immédiates. Il faudra temporiser, si l'on veut éviter le pire. Une sorte de cauchemar !

A. TREMBLAY

Impensable !

Le 24 mars dernier, Le Soleil titrait en première page et en gros titre, certaines données du rapport Fantus: "Quelques Américains et surtout des Ontariens ont peur d'investir au Québec ou regrettent de l'avoir fait."

Il est vrai qu'une minorité seulement des firmes consultées a répondu au questionnaire et qu'une minorité seulement des réponses opinait dans le sens précité.

Des hommes publics (même un ministre) se sont plaints de cette publicité malhabile et injuste. Pour ma part, j'y vois la plus vilaine entortilleuse envers des cultures les plus riches qui veut survivre normalement, dans un pays qu'on dit bilingue, chez un des deux peuples fondateurs de ce pays.

Mais ce qui m'empêche surtout de comprendre cette attitude et cette publicité, c'est l'annonce dans le même journal, à la même date, en page 7, d'un des trusts les plus importants dont le "Service des Immeubles" affirme avoir conclu un accord exclusif d'achat avec la plus grande banque d'Allemagne. L'annonce porte le titre: "Urgent" et déclare: "Nos clients sont acheteurs, et ce immédiatement, des édifices suivants: édifices à bureaux; entrepôts; maisons à appartements; centre commercial".

Des Ontariens ont peur de nous, mais pas les Allemands! Je supplie nos gouvernements de dire aux Ontariens de rester chez eux et au peuple québécois

Paul LACROIX, M.D., 3059 de la Promenade, Ste-Foy.



l'opinion du lecteur

Réponse à Roger Bellefeuille "Chaise berçante ou le Berceau"

"Statistiques": On dit que les chiffres ne mentent pas... Pourtant, dans vos deux articles parus dans "Le Soleil" en février courant, vous avez omis de prendre en considération plusieurs détails; par exemple, la hausse vertigineuse du coût de la vie pour des gens exclus du marché du travail: Les veillards.

Vous avez également négligé de signaler, dans vos statistiques, qu'il faut toujours les analyser selon des barèmes rigides qui tiennent compte de plusieurs contingences qui en changent toute la portée. J'ose dire que vos statistiques sont passablement fallacieuses.

Incidentement, vous êtes-vous penché sur le problème crucial de la disparité qui existe entre la mortalité annuelle des gens du troisième âge et de la natalité infantile au Canada?

Depuis que j'ai pris ma retraite, je jette un coup d'oeil de temps à autre sur la rubrique nécrologique dans Le Soleil et je suis atterré que je ne sois pas déjà six pieds sous terre!

Je ne veux vous donner qu'un exemple de ce que j'avance. Lisez, je vous en prie, cette liste dans Le Soleil du 19 février 1973. Sur 31 décédés, il y en a 23 qui nous ont quittés de 65 ans et plus...

Vous avez d'amples ressources de recherche que je n'ai pas, monsieur Bellefeuille, et je suis certain que, si vous faites un tant soit peu d'effort, vous découvrirez des choses surprenantes dans le domaine de la Statistique au Canada:

a) Quel serait le nombre de personnes qui meurent, après la soixantaine, sans attendre leur pension, après des années de service et de contribution au Fonds de Pension et sans en retirer aucun bénéfice pour lui-même ou pour ses survivants?

b) Ceci est très important! Avez-vous jamais pensé au nombre immense de personnes à travers le Canada qui ont enfin atteint l'âge de la pension et qui meurent un an ou deux après leur retraite?

Vous êtes fort en statistiques, semble-t-il, mais vous préférez faire une bonne copie dans "Le Soleil", sans accorder à vos lecteurs le pour et le contre de vos données. Un bon journaliste ne devrait jamais s'adonner à jeter de la poudre aux yeux de ses lecteurs!

Moi, j'ai trois exemples concrets à vous soumettre d'anciens confrères de travail dans la Fonction Publique Fédérale:

Un cas en Ontario — Ted Williams de St. Catharines, Ont. Puis un autre de Québec même, Léon Gauvreau, qui, tous deux n'ont pas joui de leur pension de vieillesse, ou tant soit peu... Ils sont décédés peu après leur retraite. Le troisième, un bon ami, Georges Tivendell de Québec; ce dernier avait pris sa retraite à 65 ans, après 35 ans de service à la Fonction Publique, en juillet 1972 et il est mort le 4 janvier 1973...

Quant un pensionné décède, savez-vous ce qu'il arrive?... Non, vous ne le savez pas, car vous n'auriez jamais écrit les deux articles qui ont paru dans "Le Soleil" en février 1973.

Si un retraité meurt et qu'il est célibataire ou divorcé, sa pension est accaparée ("in aeternum") par le Fédéral qui l'encaisse au FONDS DES PENSIONS. Si le défunt pensionné est marié, son épouse a droit à 50% de la pension. La balance est acquise par le Fédéral...

Quant à George Tivendell, il a travaillé 35 ans pour le fédéral. Il avait "Full Pension" comme ils disent en anglais. Etant donné qu'il profitait d'un gros salaire, sa pension pouvait monter jusqu'à \$700.00 par mois jusqu'à

la fin de ses jours. Cette pension, il ne l'avait pas volée! Il y avait contribué durant 35 années... Il y avait droit! Il n'en a joui que durant six mois! Monsieur Bellefeuille, tachez de réfléchir là-dessus... Sa veuve doit recevoir maintenant 50% de cette pension. Mais, qui pensez-vous, va encaisser l'autre 50%? C'est le gouvernement fédéral.

Monsieur Bellefeuille, les gens du troisième âge ne sont pas des imbéciles en général; et, avant de vous attaquer à eux ou à leurs intérêts, il vous faudrait réfléchir un peu avant de publier vos longues colonnes de statistiques qui ne valent absolument rien parce qu'elles ne disent pas la vérité!

Voilà, monsieur Bellefeuille, de quoi vous faire amener vos idées sur le sujet des statistiques. C'est un défi! Si vous poussez vos recherches, j'en suis sûr, vous conviendrez que les statistiques sont trompeuses à première vue; si, avec un peu de bonne volonté, l'on consent à les analyser en toute justice et sans l'intention d'impressionner l'imagination publique.

Vous avez suggéré aussi que les gens du troisième âge repré-

Une justice à la mesure de M. Choquette

Le vingt-trois mars dernier, à la télévision de Radio-Canada, je vous ai entendu dire qu'il n'était pas question pour le moment de céder aux pressions faites pour la libération des chefs syndicaux. Cette réponse négative m'a pas donné l'image d'un ministre de la justice, mais plutôt celle d'un bureaucrate.

Au Québec, depuis quelques semaines, pleuvent sur la tête des chefs syndicaux des enseignements des sommations et des poursuites en cour. Cette sauvagerie judiciaire est la preuve évidente d'un régime despotique, impuissant et arrogant.

Malgré le décret qui leur fut imposé, tous les enseignants de la Polyvalente de Matane s'étaient remis à la tâche, conscients de leur vocation d'éducateurs. On avait un conseil d'école où siégeait notre principal. Toutes décisions prises à ce conseil se faisaient après consultation avec les autorités et les membres de ce conseil. L'existence de cet organisme était avantageux à la fois pour les étudiants et les enseignants. Aujourd'hui, ce conseil n'existe plus et la consultation est lettre morte. Que va-t-il résulter de cet état de choses? Il semble vous plaire, ainsi qu'à M. Bienvenue, d'envoyer des enquêteurs pour s'enquérir de la conduite des professeurs. Il serait peut-être intéressant pour un de ces fonctionnaires de venir constater le climat qui existe à la suite des poursuites et des sommations récentes. Par votre action, vous semblez vouloir faire revivre le climat de tension de l'an dernier. Mais il faut que la Justice suive son cours, n'est-ce pas?

Je n'accepte pas une justice comme la vôtre. Pourquoi cet acharnement contre les enseignants? Est-ce un sentiment de talion qui vous anime? Lors de la grève des policiers à Montréal, de la contestation de la S.Q. Drummondville, il n'y eut aucune arrestation. De plus, quand les médecins spécialistes ont compromis la santé de plus d'un citoyen, ils n'ont pas eu à subir d'incarcérations et de poursuites. Pour tous ces gens, on a passé l'éponge, mais pour l'enseignant, c'est le châtiment.

Lucien Fallu, Ecole polyvalente, Matane.

L'OPINION DU LECTEUR

Le Soleil met gratuitement cette rubrique à la disposition de ses lecteurs pour leur permettre d'exprimer leur opinion sur des questions d'actualité et des problèmes d'intérêt public.

Il se garde en tout temps le droit de procéder à un choix dans les lettres qu'il reçoit donnant la préférence à celles qu'il juge les plus intéressantes, les plus aptes à retenir l'attention du plus grand nombre de lecteurs. Seront écartées les lettres qui contiennent de la propagande en faveur d'un groupement, d'une idée ou d'un parti politique, celles qui traitent de problèmes strictement personnels.

La direction du Soleil se garde aussi le privilège d'abréger les lettres trop longues, d'éliminer celles qui comportent des injures ou des attaques personnelles.

S'efforcer en général de ne pas dépasser cinq à six cents mots, quoique par exception nous nous gardons le droit de publier des textes plus longs à condition qu'ils présentent un intérêt particulier. Fournir un texte dactylographié.

Toutes les lettres devront être publiées avec le nom et l'adresse véritables de leur auteur, après vérification soit par le téléphone ou par le courrier.

La direction



VOIE NAVIGABLE — Le débordement de la rivière Mille Îles, hier, a inondé plusieurs rues de Montréal, donnant l'occasion à plu-

sieurs citoyens d'entreprendre plus tôt que de coutume leur saison de canotage. (Téléphoto PC)

Tarifs de Bell: les bienfaits d'un gouvernement minoritaire

OTTAWA (PC) — La politique, dit-on, ça consiste à trouver la route que le peuple emprunte, à se placer ensuite en avant sur cette route et à y diriger la marche.

Le présent gouvernement fédéral étant minoritaire, les prix continuant à monter et les consommateurs devenant par conséquent de plus en plus mécontents, on dirait que c'est cette conception de la politique que l'on a aujourd'hui à Ottawa. Il appert qu'elle est de nature à apporter des maux de tête aux dirigeants de certaines entreprises.

Prenons le cas de Bell Canada. Vendredi, le gouvernement suspendait les augmentations tarifaires que la Commission canadienne des transports avait accordées à cette compagnie.

David Lewis, chef du NPD, avait soutenu auparavant que ces augmentations confirmaient l'existence d'une "escroquerie exercée par un monopole". C'était la quatrième augmentation qui était accordée à Bell en moins de quatre ans.

Quelques heures avant que le gouvernement ne suspende les hausses, une commission des Communes, la Commission des transports, où les conservateurs et les sociaux-démocrates se montraient militants, avait demandé à la Commission canadienne des transports de retarder de 90 jours l'entrée en vigueur des augmentations et elle s'était alors plainte des méthodes de comptabilité utilisées par Bell Canada et apparemment acceptées par la Commission canadienne des transports et le président de celle-ci, E. J. Benson, ancien ministre des Finances dans le gouvernement Trudeau.

Vendredi, le ministre des Communications, M. Gérard

Pelletier, annonçait que le gouvernement suspendait les hausses parce qu'il voulait étudier des points d'importance capitale relatifs à la situation financière de Bell.

C'était la première fois que le gouvernement suspendait une décision de la Commission ca-

nadienne des transports, organisme qui a été créé en 1967.

Le chef du NPD dit qu'il a reçu beaucoup de lettres, dont un grand nombre du Québec, et en français, contre ce qu'il a appelé l'escroquerie de Bell et la décision de la Commission canadienne des transports.

La pauvreté de certaines parties du Canada nuit à l'unité nationale, selon Marc Lalonde

VANCOUVER (PC) — La pauvreté de certaines parties du Canada nuit à l'unité nationale, a déclaré samedi soir le ministre de la Santé nationale, M. Marc Lalonde.

M. Lalonde, qui parlait devant environ 175 personnes à l'Université de Colombie-Britannique, à Vancouver, a dit notamment:

"Nous ne pouvons pas permettre que la richesse au pays soit confinée aux provinces hautement industrialisées ou riches en pétrole."

Il a promis qu'à la fin

du présent mois le gouvernement fédéral présentera à toutes les provinces un régime de sécurité sociale qui constituera une nette amélioration sur la situation actuelle dans ce domaine.

Et il a dit que les allocations familiales sont un aspect de la sécurité sociale où la réforme est devenue urgente.

"Je veux détruire un mythe à ce sujet, dit-il, le mythe que les allocations familiales servent avant tout le Québec. Le Québec a le taux le plus bas de natalité au pays."

ON A ENVIE D'ALLER AU BOUT DU MONDE
AVEC UNE
"TOYOTA"

charlesbourg
AUTOMOBILES LTÉE
CA

7925, boul. Henri-Bourassa.
Charlesbourg.
623-9843

IMPRESS-O-MATIC

3
PAR COPIE

POLYCOPIES OFFSET

- Commande minimum de \$3.00
- Minimum 11 copies par original
- Plaques électrostatiques
- Feuilles 8 1/2" x 11" (8 1/2" x 14": .04c la copie
- Plus taxes fédérale et provinciale

JET COPIE / 524-6005 / 495, DORCHESTER S.

Prêts hypothécaires

Immeubles à caractère résidentiel ou commercial.

De \$10,000 à \$250,000

"à des taux et conditions de caisse pop."

LA CAISSE POPULAIRE DE CHARLESBOURG

155 est, 76e rue, Charlesbourg 626-1146
Demander M. Claude Goulet



Nous vous présentons

Mme Jacqueline SCHRAM

Adjointe au Gérant des ventes et depuis 9 ans chez POLLACK. Venez la rencontrer, Centre-Ville, 2e étage, pour réaliser de meilleurs achats.

WonderBra®

Pour être plus ravissante



1) Pour une allure plus féminine, voici DREAM LIFT de WONDER BRA. Soutien-gorge à bonnets de dentelle de nylon, motif floral, coussinets amovibles. Fermeture sur le devant, un décolleté profond, ravissant... Grandeurs A et B 32 à 36, C 34 à 36. Style 1303. Couleurs: blanc, chair. **8.50**

2) Soutien-gorge style 1344. Décolleté séduisant pour les tailles plus fortes. Goussets de dentelle de nylon. Supports en laiton pour un confort et un support maximum. Dos en lycra extensible. Bretelles semi-ajustables. Grandeurs: B, C, 34 à 38, **8.50**
Grandeur: D, 32 à 40. **9.00**

3) Soutien-gorge léger et confortable en nylon fleuri. Couture moulante. Armature pour une silhouette vraiment féminine. Bretelles et dos en lycra extensible. Modèle style 1275. Grandeurs: B, C, D 34 à 38. **7.50**

Centre-Ville, Vêtements de base, rayon 360, 2e étage. Sainte-Foy, étage supérieur.

COMPOSEZ
529-9292
écoutez
CF 1277

Pollack
CENTRE-VILLE et SAINTÉ-FOY
...amicalement vôtre



SPECIAUX PRINTANIER

AUGER/AUGER

BOIS ET MATERIAUX DE TOUTES SORTES!

TEL.: 522-6891



PEINTURE GLIDDEN

LATEX INTERIEUR **\$4.99** gal.
SEMI-LUSTRE INTERIEUR **\$7.77** gal.

EMAIL A PLANCHER GRIS INT. ET EXT. **\$5.99** gal.

TEINTURE REDWOOD INT. et EXTERIEUR **\$5.99** gal.

PORTES PLIANTES ACADOU LAUAN 30" x 6" (2 pan.) **\$12.25**

CONTRE-PLAQUE A PLANCHER EMBOUTEVE 3/4" x 4" x 8" **\$10.25** la feuille

Panneaux

PREFINIS

première qualité A PARTIR DE **\$3.95** 4' x 8'

FOAM ISOLANT 1" x 4' x 8' **\$1.79** la feuille

TUILES A PLAFOND BLANC UNI 12" x 12" x 1/2" **.11**

BARDEAU ASPHALTE NOIR ENCOLLE **\$10.95** la toise

RIPES-PRESSEES 1/4" x 4' x 8' **\$3.95** feuille

AUGER/AUGER

ESTIMATION GRATUITE

1200, av. Industrielle, Limoilou

TEL.: 522-6891

LIVRAISON GRATUITE

Jean-Noël Lavoie trouve inacceptable le taux d'absentéisme en Chambre

(PC) — M. Jean-Noël Lavoie, président de l'Assemblée nationale, utilisera le poids de son autorité morale auprès des quatre partis pour combattre l'absentéisme en Chambre, phénomène particulièrement évident ces dernières semaines.

Il est prêt à passer l'éponge sur les écarts de langage et les sautes d'humeur de certains députés agressifs, qui perturbent sporadiquement le salon de la race. Mais il en a assez d'entendre sonner les cloches dans le parlement à tout propos. La plupart du temps, c'est pour indiquer un manque de quorum en Chambre, même durant l'étude de réformes aussi importantes que celle des professions ou encore durant l'étude du récent budget Garneau.

Pourtant, le règlement n'exige qu'une présence minimum de 30 députés sur 108 quand l'Assemblée siège. Le devoir premier du député est d'assister aux travaux parlementaires et M. Lavoie entend bien le

la fait partie du jeu, en cherchant à oublier avec le temps. L'impartialité à l'état pur, c'est un mythe pour lui. Un bon président dit-il, doit être capable de se dédoubler et avoir un solide jugement.

LE FEU SACRÉ

Il donne ainsi l'exemple de M. Rémi Paul, leader parlementaire unioniste, "qui n'a pas son égal comme partisan politique, ce qui ne l'a pas empêché de faire une excellente besogne quand il occupait mon fauteuil".

"Pour être président, il faut avoir le feu sacré de la politique, il faut être un gars du club parlementaire et, de préférence, être diplômé en droit et avoir siégé des deux côtés de la Chambre", résume M. Lavoie.

De commerce très agréable dans la vie courante, il endosse donc "l'uniforme de l'arbitre" chaque fois qu'il entre en Chambre.

Il inspire le respect, l'autorité, mais il n'hésitera à mettre



rappeler de façon non équivoque aux élus du peuple. La situation actuelle est presque indécise, laisse entendre le président de la Chambre.

FRUSTRE

Au cours d'une entrevue à la Presse Canadienne, il manifestait justement sa frustration de devoir rester muet et impassible devant les grandes questions politiques de l'heure. Libéral de vieille date, député de Laval depuis 1960, candidat défait à l'élection de 1966, M. Lavoie a fait ses classes très jeune en politique.

Il a toujours aimé exprimer ses opinions. Il s'est intéressé à la politique pendant que Maurice Duplessis atteignait son apogée et que lui suivait son cours universitaire en droit.

Ses nouvelles fonctions, qu'il assume depuis 1970, l'obligent forcément à demeurer neutre politiquement. Il sert d'agent de liaison entre le gouvernement et son électoraat, mais sur des questions purement administratives. Il est entré en contact par exemple avec le ministre Cloutier pour obtenir un CEGEP dans son arrondissement de 250,000 habitants.

Cependant, il doit s'abstenir de participer aux activités politico-sociales de son parti. M. Lavoie se contente de parler de son rôle de président devant les clubs sociaux de Laval.

DEFI

Son rôle, il l'a tout de suite envisagé comme un énorme défi. Trois ans après, il en retire une expérience unique, une expérience excessivement enrichissante sur le plan humain, insiste-t-il.

Au lieu d'agir "en frère directeur", selon son expression, il use de tact et de diplomatie pour réussir à composer avec les quatre leaders parlementaires, "qui tirent quatre coins de la couverture".

Il se compare d'ailleurs à un arbitre au hockey. Il est clair que ses décisions, parfois serrées, déplaisent à l'un ou l'autre des partis au plan de la procédure. M. Robert Burns, péquiste de Maisonneuve, est déjà allé jusqu'à mettre son intégrité en doute, quand le président lui a refusé un débat en profondeur sur les récentes accusations de patronage portées contre le gouvernement Bourassa.

M. Lavoie, blessé par cette attaque, la plus dure depuis 1970, confesse toutefois que "ce-

son sens de l'humour à profit pour désamorcer une discussion trop violente.

La permanence du président de l'Assemblée nationale? Il n'y croit pas pour des raisons historiques et surtout pour des raisons humaines.

A Londres, "the mother of parliament", on a été incapable en 700 ans d'instituer cette permanence et à Ottawa, plusieurs ont échoué depuis quelques années. M. Lavoie n'en démord pas: il faut nécessairement avoir été député pour présider une Assemblée nationale.

CODE LAVOIE

Sa plus grande réalisation durant son règne aura été certes le nouveau code de procédure qui porte son nom. Il a mis trois ans pour le rédiger avec l'aide d'experts et de parlementaires chevronnés. De 862 articles, le nouveau code de procédure, le code Lavoie, a été profitablement réduit à 168 articles.

Basé sur le système britannique, ce code est maintenant adapté "au modus vivendi" du Québec, que reflète avec la plus grande fidélité l'Assemblée nationale, "là où se manifestent les esprits des plus brillants aux plus créatifs", précise M. Lavoie.

Quelles sont d'autre part ses responsabilités à l'extérieur de la Chambre? Elles sont nombreuses et exigeantes: du président relève les quelque 500 membres du personnel des députés, les relations interparlementaires, le journal des débats, l'ombudsman, le vérificateur général des comptes, la tribune de la presse, la bibliothèque, le café du parlement, la commission permanente des districts électoraux, le service de la législation, le secrétariat des commissions parlementaires et toute la protection interne et externe des édifices du parlement.

Pour s'acquitter de toutes ces tâches, il compte sur quatre personnes, dont M. Roberto Wilson, son homme-orchestre, et sur les différents chefs de service, en plus des deux personnes qui s'occupent de son bureau de Laval.

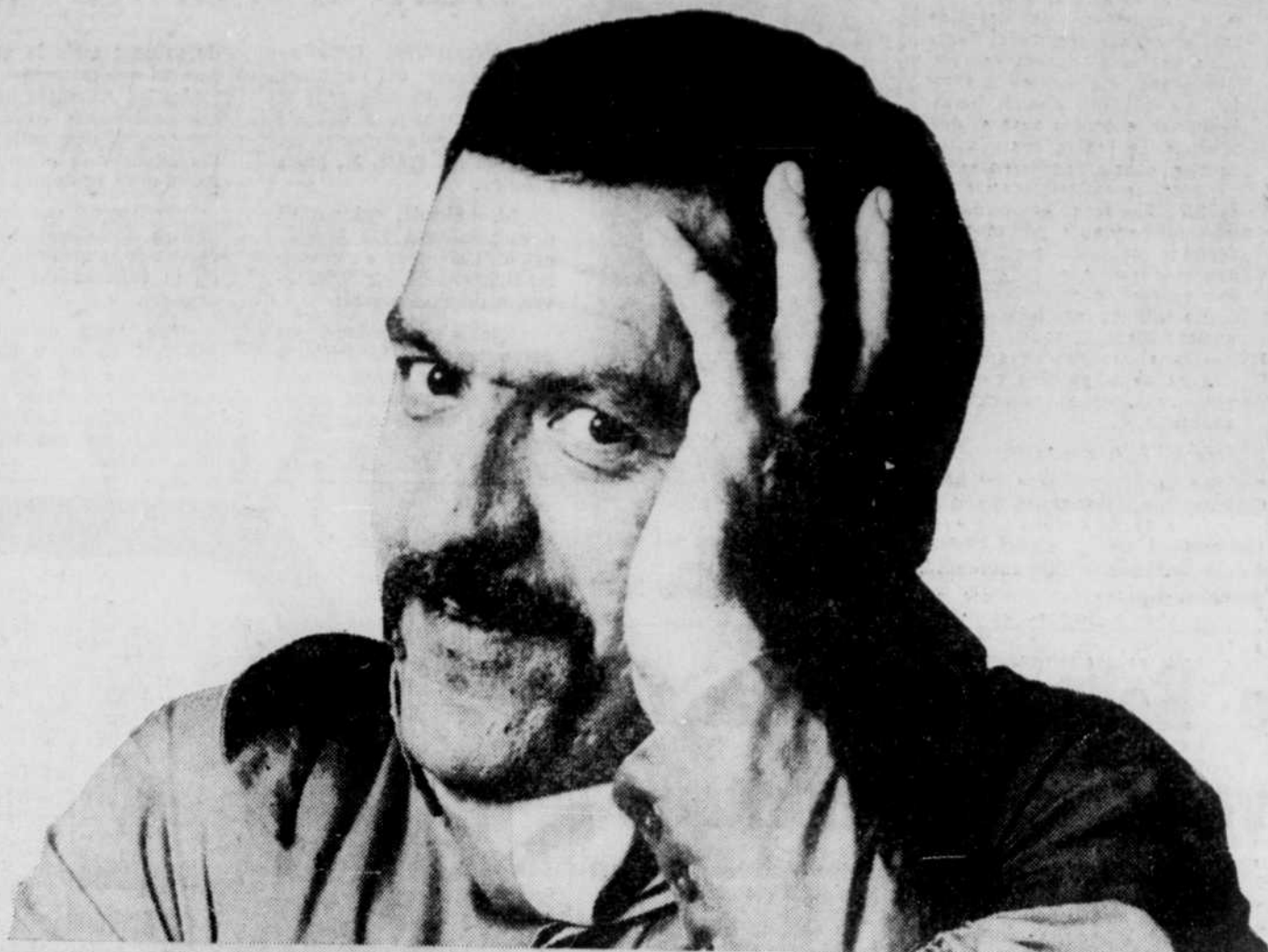
Le peu de temps qui lui reste, il le consacre à sa femme et à ses deux filles qui vont le voir régulièrement dans ses appartements du parlement, qu'il vient de moderniser en rompant de ce fait avec la vieille tradition anglaise.

L'Opposition devrait pouvoir s'adresser régulièrement à l'électorat (Rémi Paul)

MONTREAL (PC) — Le leader parlementaire de l'Union nationale, M. Rémi Paul, a annoncé hier au cours d'une entrevue radiophonique à Montréal qu'il soumettrait prochainement à l'Assemblée nationale un projet visant à accorder aux partis d'opposition une période de temps régulière et gratuite sur les ondes de la radio et de la télévision en dehors des périodes électorales.

Selon M. Paul, le droit à

l'information politique ne doit pas être le monopole du parti gouvernemental. Il a précisé qu'aux dernières élections provinciales, l'Union nationale et le Parti québécois avaient reçu, selon lui, deux fois plus de voix francophones que le Parti libéral, ajoutant que pour cette raison le PQ et l'UN devaient avoir le droit de s'adresser régulièrement, tout comme le parti gouvernemental, à l'électorat par l'entremise de la presse électronique.



\$2198*

c'est une vraie p'tite pas possible !

Regardez un peu ce qu'elle vous offre pour \$2198. Freins à disque à l'avant ; dégivreur électrique de glace arrière ; sièges-baquets avec dossier inclinable ; allume-cigarettes ; pneus à bande blanche.



La Toyota Corolla 1200*.

Pas étonnant qu'elle
soit la plus en demande !

TOYOTA

une famille de "J'en r'viens pas !"...

Voyez le concessionnaire Toyota : il est dans les Pages Jaunes.



*Prix de détail suggéré f. à b. à Montréal et à Halifax ; transport local, immatriculation et taxe provinciale en sus.

Le tiers monde, le problème no 1 selon le cardinal Paul-Emile Léger

CITE DU VATICAN (AFP) — Le cardinal Paul-Emile Léger, ancien archevêque de Montréal, qui vit depuis cinq ans au Cameroun, où il se consacre particulièrement à l'assistance aux lépreux, dans une interview accordée samedi à Radio-Vatican, a déclaré notamment:

"Je crois que le problème numéro un de notre époque, c'est le problème du tiers monde. Après cinq ans d'expérience, je suis toujours convaincu que si l'Occident, c'est-à-dire l'Europe et les pays nord américains, ne peuvent pas trouver une solution à ce problème du tiers monde, l'humanité toute entière risque de connaître des réactions plus ou moins agréables. Car demain, comment pourrions-nous soutenir le regard de 2 milliards d'hommes dont le revenu annuel est fixé entre \$100 et \$300 par année? Comment pourrions-nous soutenir le regard de ces hommes qui nous regarderont vivre et qui constateront que les salaires des pays nordiques, c'est-à-dire des pays industrialisés, se situent autour de \$5,000 ou \$7,500 par année? Il y a là un fossé qui divise l'humanité et si nous ne trouvons pas le moyen d'accrocher des ponts à ces deux rives, qui semblent s'éloigner de plus en plus, j'ai l'impression que l'humanité traversera une révolution je ne parle pas ici de révolution sanglante, mais d'une révolution comme, par exemple, dans le cours des âges, il y a eu de grandes transformations."

LA NEGRITUDE

"En vivant dans le tiers-monde, a poursuivi le cardinal, j'ai découvert une humanité qui était différente de la nôtre et nous avons une certaine hésitation à employer ici, dans nos pays occidentaux, le terme de négritude, mais lorsque nous avons découvert les richesses qu'il y avait sous cette appella-

tion, nous constatons, nous découvrons, nous comprenons pourquoi les Africains sont heureux, orgueilleux et fiers de proclamer leur négritude. Parce qu'ils ont vécu, durant des siècles, dans une situation assez délicate, ils ont connu, hélas, l'expérience douloureuse et dramatique de l'esclavage. Ils ont ensuite connu l'expérience humiliante de la colonisation et, aujourd'hui, après avoir conquis leur indépendance politique, ils désirent conquérir leur indépendance économique. Il faut donc se replacer dans un contexte tout à fait nouveau lorsque nous voulons juger, lorsque nous voulons analyser la situation de l'Eglise dans ces pays qui viennent d'accéder à leur indépendance."

L'EGLISE AFRICAINE

En ce qui concerne les communautés chrétiennes en Afrique, le cardinal canadien a affirmé:

"Ce sont des chrétiens naissants, des chrétiens qui sont encore fragiles et ce qui est beau, c'est de constater qu'en si peu de temps, ces chrétiens ont donné à l'Eglise le spectacle d'une foi profonde et qu'ils ont un clergé autochtone, des évêques, des communautés religieuses, alors je ne sais pas si dans d'autres parties du monde, nous pourrions découvrir une telle vitalité."

Enfin, parlant des graves problèmes sanitaires du tiers-monde, le cardinal Léger a déclaré:

(...) "De même que nous devons apporter une aide économique au tiers monde, nous devons aussi lui apporter une aide de façon à ce qu'il puisse introduire dans les structures du pays les institutions qui vont permettre d'éliminer ces maladies et de permettre à ces hommes et à ces femmes de travailler et d'accéder à une situation sociale plus conforme à leur dignité."

Cinq livres de psychologie lancés à l'université Laval

Le Département de Psychologie de l'Université Laval vient de lancer cinq volumes de psychologie édités par les Editions St-Yves, dont le président est M. Aurèle St-Yves, professeur au département, où il agit comme responsable des cours et de la recherche en psychologie des groupes (dynamique de groupe et animation communautaire).

Dans son plus récent ouvrage, qui vient de sortir, "L'apprentissage de l'animation psycho-sociale", Aurèle St-Yves élabore une méthode d'intervention et d'analyse pluridimensionnelle des divers groupes sociaux et de leur action dans leur propre milieu. Ce qui l'a amené à introduire, à l'intérieur des programmes universitaires en psychologie, l'animation psycho-sociale, dont la dynamique de groupe est un élément fondamental, tout en la gardant en contact avec la réalité quotidienne, familiale et professionnelle.

Fin d'une longue controverse

SHERBROOKE (PC) — Mettant à une longue controverse, le Grand Séminaire de Sherbrooke est devenu officiellement, en fin de semaine, la Résidence de l'Estrie.

En effet, les autorités de l'archevêché du diocèse ont signé le contrat de vente avec les représentants de la corporation en question, notamment M. Réginald St-Laurent.

Les travaux de réfection de l'édifice ont déjà commencé, en vue de se conformer aux normes de sécurité en vigueur. La Résidence pourra recevoir les demandes d'ici deux semaines. Elle sera ouverte à toute personne âgée d'au moins 60 ans, sans distinction de classe ou de religion, en bonne santé physique et ayant besoin de se loger.

L'édifice comptera 87 chambres simples, 47 doubles et 24 unités de deux pièces. Les prix seront inférieurs à ceux pratiqués dans toute autre institution du genre au Québec. Il en coûtera, en effet, entre \$5 et \$7 par jour, contre une moyenne de \$13.50 pratiquée ailleurs.

La théorie d'Aurèle St-Yves, basée sur un système de concepts qui présente le groupe comme une structure à quatre niveaux de fonctionnement et comme un lieu où s'effectue le processus de la désintégration positive, respecte l'intervention et l'interprétation psychologiques.

Au cours d'une brève cérémonie présidée hier par M. Larkin Kerwin, recteur de l'Université Laval, et en présence de Dr Henri Ouellet, directeur du Département de Psychologie, ont été lancés, au même édifice, quatre autres volumes de psychologie: la psychonévrose n'est pas une maladie et "Le dynamisme des concepts", de Kazimierz Dąbrowski, professeur à l'Université de l'Alberta et à l'Université Laval, qui est l'auteur de nombreux ouvrages qui font autorité dans le domaine de la psychologie; "La transparence de soi", de Sidney M. Jourard, de l'Université de Gainesville (Floride), qui était présent à ce lancement; enfin, "comment modifier les comportements en classe", de N. Buckley et H. Walter, dans la collection "Services à l'éducation".

L'éducation physique devrait être obligatoire

TORONTO (PC) — Des éducateurs de Toronto estiment qu'il existe une crise de la forme physique chez les jeunes Canadiens parce que l'éducation physique n'est plus un cours obligatoire dans les écoles secondaires ontariennes.

John Life, président du département de la santé et de l'éducation physique à l'Université de Toronto, croit que la santé future de plusieurs jeunes est compromise et souhaite que l'éducation physique redevienne obligatoire à l'école secondaire.

Par ailleurs, Fiona Nelson du conseil scolaire de Toronto, croit que les écoles négligent le bien-être de 90 pour cent des étudiants afin de produire des équipes gagnantes au football.

Elle a aussi souligné que ce sont les filles qui souffrent le plus de l'attention portée aux sports de compétition.

mémemorandum aux annonceurs



UN CHAPEAU A LA MESURE!



Il est des gens qui aiment prendre des chances, qui achètent trop petit ou trop grand!

C'est comme acheter de la publicité au petit bonheur.

Chez nous, les annonceurs peuvent vérifier l'exactitude des chiffres de notre tirage audité et vérifié par l'Audit Bureau of Circulations.

Nos tarifs sont basés sur des faits exacts et réels: notre tirage ABC que tout annonceur peut vérifier en demandant un rapport.

Soyez un annonceur prudent et utilisez

LE SOLEIL

membre ABC



L'Audit Bureau of Circulations groupe plus de 4,000 annonceurs, agences de publicité et éditeurs de journaux. L'organisme est reconnu par ses standards d'efficacité dans le monde de la publication.

Pollack
CENTRE-VILLE SAINT-FOY

Voici les noms des heureuses gagnantes de notre concours
2e ANNIVERSAIRE MINI-BUDGET

Au Centre-Ville

Mme Charles Dionne
762 du Roi, Québec.

A Sainte-Foy

Mlle S. De Courcy
292 Lafayette, Québec S.

Elles se sont mérité chacune un téléviseur noir et blanc Panasonic, une valeur de \$129.99.

L'abolition du règlement 34 sur l'immigration cause une augmentation des demandes pour les "parrainés"

par Paule FRANCE-DUFAUX

"Depuis l'abolition du règlement 34, on s'est aperçu dans tous les bureaux d'immigration du Canada qu'il y a eu une augmentation dans les demandes qui sont faites pour les "parrainés" et les personnes "nominées désignées".

Un règlement chasse l'autre... Cette augmentation de demandes n'est-elle qu'un transfert du titre de "visiteur" à celui de "parrainé" ou de "nominé désigné" ?

"Il est très difficile de réaliser que le fait que le règlement 34 soit disparu ne change pas grand-chose à ce qui existait autrefois."

Extraites de l'entretien que j'ai eu récemment avec M. Charles-E. Matte, haut fonctionnaire fédéral au ministère de l'Immigration, ces constatations font se poser quelques questions au sujet des nouveaux règlements apportés à la loi de l'immigration depuis le 3 novembre dernier, au lendemain des élections fédérales.

L'abolition surprise du règlement 34 — règlement qui donnait depuis le 1er octobre 1967 aux visiteurs "le droit de faire sur place une demande d'immigration" — a eu à ce jour deux effets: celui déjà cité d'augmenter le parrainage à charge ou non — dans le dernier cas c'est ce que l'on appelle les "parents nominés désignés" — et celui non négligeable d'endiguer la vague d'escroquerie qui sévissait tant au Canada qu'à l'étranger aux dépens de plus souvent, comme le souligne M. Matte "de pauvres gens qui, n'ayant pas les ressources nécessaires, devaient soit vendre le peu qu'ils avaient et même emprunter des sommes de tout genre de manière, pour pouvoir profiter de l'annonce faite par des compagnies, agences de voyage ou autres, à savoir qu'avec leur billet pour le Canada ils pouvaient obtenir une fois arrivés la résidence permanente."

TOUJOURS LE LAMPISTE PAIE...

Comme le précise la fiche d'information de l'Immigration, "d'après ce système" il devenait impossible "d'endiguer le flot de l'immigration" qui, nous l'avons souligné à maintes reprises dans nos colonnes, touchait surtout des classes d'émigrants démunis.

Profitable pour un certain nombre d'étrangers désireux d'émigrer, le règlement 34 semble surtout l'avoir été pour des escrocs — agences de voyage ou autres — "qui ont su exploiter la largesse du règlement" aux dépens de gens qui croyaient prendre un billet pour la terre promise et se retrouvaient le plus souvent au Canada dans des conditions matérielles et morales pires que celles auxquelles ils avaient voulu échapper.

Il aura fallu plusieurs années aux services de l'Immigration pour reconnaître et admettre le fait et laisser se détériorer la situation aux dépens d'étrangers qui, aujourd'hui, sur place, ont à faire face à un règlement (Andras) qui, à un moment ou à un autre, risque de leur valoir la déportation, aucune amnistie n'étant accordée à ceux entrés au Canada avant le 3 novembre 1972.

C'est toujours le lampiste qui paie... car dans toute cette lamentable histoire, gouvernement, agences de voyage et racketteurs tirent leur épingle du jeu.

D'après M. Matte les "voyages organisés de la sorte" sont inexistantes depuis l'application du règlement du 3 novembre 1972.

PORTES OUVERTES AUX "PARRAINÉS"

Par contre les demandes de "parrainage" augmentent... Il est vrai que rien dans les nouveaux règlements n'a été modifié en ce qui concerne cette forme d'immigration instituée en

octobre 1967. Pourvu que les personnes "parrainées", et en principe à charge du "parrain", remplissent deux des nombreuses prescriptions de la loi sur l'immigration à savoir celle concernant la santé et celle concernant la conduite personnelle. Connaissance d'une des deux langues parlées au Canada, formation académique ou professionnelle, personnalité, compétence, etc., n'entrent pas en ligne de compte pour cette catégorie d'immigrants et tout citoyen canadien (par lien de mariage) ou résident permanent est habilité à faire venir depuis l'étranger à titre de parrain les membres de sa famille.

En ce qui concerne les "parents nominés désignés", le processus est sensiblement le même à l'exception que cinq facteurs d'appréciation sont exigés au lieu de deux. Encore que ces cinq facteurs soient beaucoup moins restrictifs que lorsqu'ils sont imposés à un "requérant indépendant". Ce, dû au fait que le ministère de l'Immigration nourrit l'espoir que le demandeur aidera "son parent" à s'installer au Canada, sans toutefois avoir le "devoir" de la prendre à charge comme dans le cas des parrainés. Soulignons que les "requérants indépendants" doivent satisfaire à un nombre beaucoup plus imposant de facteurs pour être admissibles comme "immigrants reçus".

LA LOI N'IMPOSE AUCUN DELAI

Nous avons cherché en vain dans les fiches officielles sur quels critères de base entreraient au Canada "les travailleurs étrangers désireux d'occuper un emploi temporaire". La seule chose que nous apprenons à travers les dépliant officiels remis aux postulants travailleurs dans leur pays ou aux aéroports et ports d'entrée au Canada, c'est qu'ils devront faire les démarches nécessaires pour obtenir un permis de travail avant leur arrivée en consultant les représentants de l'immigration canadienne à l'étranger. Un certificat sera alors requis d'un Centre de main-d'œuvre du Canada attestant qu'aucun travailleur canadien ou immigrant reçu n'est disponible pour occuper l'emploi prévu.

L'obtention du permis de travail par contact entre l'employeur et le travailleur étranger peut-il remplacer plus ou moins le défunt règlement 34 ?

"Il y a toujours des gens pour étudier une loi dans le but de trouver des moyens de la contourner", mais il sera sûrement plus difficile aujourd'hui sous le vocable "travailleur étranger" d'organiser des vols de 200 personnes depuis l'étranger.

Soulignons que le permis de travail implique nécessairement l'obtention au Canada d'un visa d'emploi depuis le 1er janvier 1973.

"Le visa d'emploi doit porter le nom et l'adresse de l'employeur et la période pour laquelle la personne a reçu l'autorisation de travailler. Cette personne peut perdre son statut légal de travailleur étranger si d'elle-même elle change d'employeur. A ce moment-là, pour demeurer dans la légalité, elle doit revenir nous voir pour faire changer le nom et l'adresse de son employeur. Et elle sera quand même, malgré qu'elle ait un visa d'emploi, référée à notre bureau de la main-d'œuvre afin de vérifier si, dans son nouvel emploi, en général trouvé par ses propres moyens, elle ne prend pas la place d'un citoyen canadien."

Je pense que la raison principale du visa d'emploi est que le ministère de l'Immigration et de Main-d'œuvre a réalisé qu'on devait d'abord procurer des emplois aux Canadiens."

Combien de temps un travailleur étranger peut-il rester au Canada dans cette situation ?

Eh bien la loi n'impose aucun délai. "Si la personne remplit les conditions requises elle obtiendra un visa d'emploi de 12 mois renouvelable si son em-

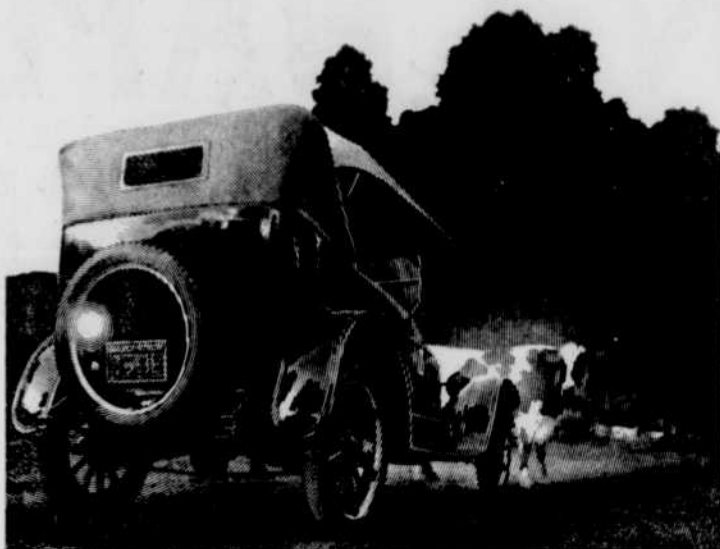
ployeur réclame ses services et qu'il n'y a pas de Canadiens pour faire ce travail".

Mais aussi longtemps restera-t-il, le travailleur étranger admis comme tel, ne peut faire une demande d'admission permanente sur place. Il lui faut, comme avant 1967, retourner dans son pays ou se rendre dans n'importe quel autre pays

et faire une demande d'immigration en bonne et due forme.

L'immigration se rétrécit telle une peau de chagrin d'année en année. Les nouveaux règlements ne pourraient-ils accentuer encore le fait alors même qu'on entend dire et lire un peu partout que l'immigration est indispensable au Canada pour son expansion économique ?

Il est vrai que l'on peut toujours méditer sur la suggestion que faisait récemment l'ex-ministre de l'Immigration, M. Otto Lang: "adopter les millions d'orphelins qui peuplent notre planète". Ce serait peut-être la meilleure solution pour, comme le soulignait l'ex-ministre "peupler le Canada comme nous le souhaiterions".



En 1921, General Motors of Canada a présenté le premier feu de freinage... une invention canadienne qui a beaucoup amélioré la sécurité de la conduite nocturne.

Certains des équipements représentés sont fournis en option, moyennant supplément.



Bouclier sécurité et bavardier, l'organe de votre vie.

Séjour hardtop à montants centraux Malibu.

La Chevelle 1973

Chevrolet vous offre la sécurité afin que vous et votre famille vous puissiez voyager en toute confiance.

La Chevelle est conçue pour la sécurité de toute la famille. Ses équipements de sécurité—dont la liste est impressionnante—comprennent des membrures de renfort dans les portes, une cloison de protection devant le coffre, une suspension améliorée et de nouveaux freins à disque à l'avant. De plus, le pavillon en acier à double paroi insonorisante contribue au silence et au confort.

La Chevelle, conçue pour toute la famille, est très logeable et ne grèvera pas votre budget. Contrairement à la plupart des voitures destinées à toute la famille, la Chevelle est d'une élégance qui fera votre fierté. La Chevelle: une Chevrolet super-avantageuse.



Assez vaste pour loger une famille sans grever le budget familial.

Réunion des chefs des compagnies de navigation sur la hausse de la taxe portuaire à Montréal

MONTREAL (PC) — Le président de la société March Shipping Ltd., M. Joe Carton, a déclaré hier que les dirigeants de diverses compagnies de navigation maritime qui se servent du port de Montréal, se sont réunis pour aviser des mesures à prendre au sujet de la hausse de la taxe portuaire.

Dans une interview, M. Carton a dit: "Les frais ayant été majorés, nous devons nous réunir pour voir comment répartir ces coûts."

En effet, la taxe portuaire a été majorée pour permettre de couvrir les salaires de 500 débardeurs pour lesquels les autorités portuaires n'ont pas de travail. La législation fédérale vo-

tée l'été dernier garantit à ces hommes un salaire annuel de \$7,400, qu'ils travaillent ou non.

Parmi les mesures de réduction envisagées par les sociétés de navigation on prévoit la réduction des baux de location des installations appartenant au Conseil des ports nationaux, ou le transfert de certains cargos à conteneurs hors de Montréal, soit dans les ports des Maritimes, à St-Jean, N.-B. et à Halifax.

Depuis la majoration de la taxe portuaire, les compagnies de navigation acquittent à Montréal \$2,30 la tonne de cargaison transportée par conteneurs, alors qu'à Halifax le coût n'est que de 8 cents la tonne.

L'acupuncture est liée à la philosophie de la Chine

N.B.: — Cet article fait suite à un premier texte sur l'acupuncture paru jeudi dernier.

par Maréchal FRANCOEUR

Comme son nom l'indique, l'acupuncture (du latin acus, aiguille, et punctura, piquer) est une thérapeutique millénaire extrême-orientale qui consiste à enfoncer dans la peau et dans les tissus cellulaires, à certains endroits, des aiguilles d'or ou d'argent.

Selon certains, on ne peut comprendre l'acupuncture sans accepter les considérations philosophiques et dogmatiques de la Chine antique. D'après la philosophie naturelle chinoise, le corps humain est le reflet du cosmos. La santé repose sur le bon équilibre de Yin et du Yang.

C'est l'empereur chinois Fu-

Hsi (environ 2.900 ans avant Jésus-Christ) qui a décrit le principe complémentaire de Yin, féminin, passif, négatif, sombre et froid, hypotensif, calmant, et la force Yang, masculine, active, positive, claire, chaude, accélératrice, hypertensive et tonifiante.

Ensuite, l'empereur Huang-Ti a introduit dans la médecine les principes essentiels de cette philosophie naturelle qui affirme que l'équilibre de ces deux forces antagonistes est le fondement du monde et chez l'homme signifie la santé.

Les aiguilles d'or auraient une action Yang tonifiante, les aiguilles d'argent une action Yin calmante. Aujourd'hui, les aiguilles sont le plus souvent en acier inoxydable et flexibles afin d'éviter qu'elles se cassent dans les chairs.

Par l'acupuncture, les Chinois affirment régulariser la circu-

tion d'énergie du corps humain. L'acupuncture dispose de 400 points cutanés (certains en dénombrent 800) où enfoncer 13 aiguilles. Ces points sont distribués sur 14 lignes verticales plus ou moins parallèles appelées méridiens.

Cette énergie voyagerait régulièrement d'un organe à l'autre et dans un sens bien déterminé tout au long de la journée. Les Chinois expliquent certains effets des implantations d'aiguilles par un phénomène déjà connu: chaque partie du corps correspond à une zone précise du cerveau. Des expériences à crâne ouvert ont même démontré que certaines parties du cerveau correspondent à plusieurs endroits du corps.

Ainsi donc, le point "rokou" des Chinois, situé sur le poignet correspond à la même partie du cerveau que la tête et le nerf splanchnique qui innerve le gros

intestin. Cela pourrait expliquer pourquoi les Chinois insèrent justement leur aiguille au point "rokou" pour calmer les migraines et les douleurs intestinales.

Les points externes sont Yang, les autres internes sont Yin et communiquent avec un organe Yang ou Yin ou à une fonction physiologique déterminée. Les points d'acupuncture peuvent être éloignés de la région malade ou douloureuse.

Le plus célèbre des médecins chinois Pien Chio (sixième ou cinquième siècle avant Jésus-Christ) qui a écrit un livre sur la médecine et une étude sur les pulsations, aurait rendu la vie à un petit prince qui semblait déjà mort, au moyen de piqûres d'acupuncture et de compresses brûlantes.

Ce médecin nomade avait toute une philosophie sur les maladies. Il a défini six espèces humaines impossibles à guérir: 1— les fiers, les volontaires avec lesquels on ne peut arriver à entretenir une conversation raisonnable; 2— ceux qui a force de vouloir gagner de l'argent, négligent leur propre corps; 3— ceux qui ne peuvent renoncer à la bombance, prétendant symboliser de l'élégance; 4— ceux qui possèdent à la fois les principes de Yin et de Yang (mâle et femelle) et par suite ne peuvent permettre aux éléments vitaux de remplir leurs fonctions; 5— les malades parvenus à un degré de faiblesse tels qu'ils ne sont plus capables d'avalier le moindre médicament; 6— ceux qui font confiance aux magiciens plus qu'aux médecins.

La médecine chinoise a connu des moments de splendeur et de décadence depuis la première période légendaire de son histoire alors que des empereurs plus ou moins mythiques posèrent la première pierre de la thérapeutique scientifique.

Les propos d'un médecin qui vivait en 1644 sur la carrière médicale témoignent de l'inquiétude au sujet de la pratique de la médecine. "Dès la chute de la dynastie Ming, mon père se rendit compte de la désolation qui régnait sur tout le pays et de l'effervescence qui commençait partout à se faire sentir. C'est pourquoi il exprima le souhait que j'interrompe mes études, (que je poursuivais afin d'entrer dans une carrière administrative), pour embrasser la profession de médecin.

"Je lui répondis: "Etre docteur n'est pourtant pas une situation très glorieuse. Comment cela me permettrait-il de me faire un grand nom et de gagner suffisamment d'argent pour entretenir un grand train de maison?"

"Ce à quoi mon père répliqua: "Si tu étudies à fond le Huang-ti Nei-Ching (connaissances des maladies internes) tu deviendras un médecin habile et un médecin habile a autant de valeur qu'un fonctionnaire sérieux".

La longue période de stagnation de la médecine chinoise a pris fin à partir de la fondation

de la République chinoise par le Dr Sun Yat-Sen, en 1912. Mais malgré tous les efforts, on n'a pu former assez de médecins pour le vaste empire. D'après les statistiques de 1948-1949, la Chine comptait un médecin pour environ 20.000 personnes.

A la suite de la prise du pouvoir par les communistes en 1949, Mao Tse Tung a tenté d'élaborer un programme de formation accélérée de médecins. Une médecine à deux vultes d'abord, les médecins populaires ou va-nu-pied c'est-à-dire les médecins traditionnels, et en second lieu, les médecins diplômés (médecins selon le modèle occidental). Les deux groupes pratiquent la médecine sur un pied d'égalité.

Actuellement, l'acupuncture n'est pas la première préoccupation de la médecine chinoise. Des recherches intenses se poursuivent afin de découvrir de meilleurs médicaments à base de produits chimiques ou d'herbes. Les chercheurs chinois font des efforts afin de découvrir des herbes médicinales capables de guérir les cancers et les maladies du cœur, deux des principales causes de mortalité aussi bien en Chine qu'en Occident.

Dans le peuple, la médecine fondée sur les propriétés curatives des plantes demeure toujours la préférée. Déjà au seizième siècle, Li-Shih-chen a composé une encyclopédie pharmacologique en 52 volumes, à laquelle il a consacré trente années de travail. Dans cet ouvrage, il a compilé la liste de 1.900 médicaments et d'environ 1.200 préparations, dont l'efficacité curative a été contrôlée. Cette œuvre, imprimée en 1597, est de nos jours absolument indispensable si l'on veut étudier la médecine et la pharmacologie chinoises. Depuis lors, 5.000 herbes ont été utilisées.

Le film "Anesthésie par acupuncture" remonte à 1971. Il dépeint plusieurs opérations faites par des chirurgiens chinois alors que les patients ont les yeux grands ouverts et parfois le petit livre de Mao dans la main.

Le patient ou la patiente se levait immédiatement après l'opération, serrait la main des

chirurgiens et quittait la salle opératoire sur ses propres jambes.

Les interventions chirurgicales étaient d'importance: une opération de la colonne vertébrale chez une femme; une tumeur cérébrale; un poumon; une aorte bloquée; une appendicite; un kyste ovarien.

Parmi les questions posées par le public au colloque, il y avait les suivantes: l'acupuncture peut-elle guérir le cancer, les maladies du cœur, les pierres sur le foie, sur le rein?

Les spécialistes ont évidemment répondu dans la négative, puisque l'acupuncture ne réussit bien que dans les maladies fonctionnelles. Elle serait indiquée pour les douleurs aiguës, les rhumatismes, les névralgies, certaines formes de surdité et des contractures.

Un point à souligner: l'acupuncture n'étant pas acceptée comme méthode médicale ni au Canada, ni au Québec, ni aux Etats-Unis, les personnes qui ont recours aux acupuncteurs ne peuvent se faire rembourser les frais par le régime d'assurance-maladie.

Les hémorroïdes: démangeaisons, brûlures, enflures et douleurs. Le nouvel Anusol Plus saura vous satisfaire.

Si vous avez déjà souffert des hémorroïdes, vous savez très bien de quel genre de soulagement vous avez besoin. Premièrement, un soulagement rapide. Le nouvel Anusol Plus calme la douleur causée par les hémorroïdes presque au moment de l'application.

Anusol Plus enraye les démangeaisons exaspérantes qui accompagnent si souvent les hémorroïdes.

Anusol Plus contient un émoulinant qui rafraîchit et calme la sensation de brûlure.

Anusol Plus décongestionne et réduit par le fait même l'inflammation et l'enflure.

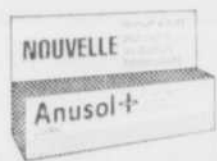
Pendant qu'Anusol Plus soulage rapidement vos malaises, deux antiseptiques combattent l'infection et augmentent vos chances de guérison.

Autre chose. Vous savez que le simple fait de soigner vos hémorroï-

des, c'est parfois douloureux. Le nouvel Anusol Plus est doux. Cela vous aide à l'endure sur des régions particulièrement douloureuses et sensibles. Etant donné que le soulagement dure des heures, vous n'avez pas à l'employer aussi souvent.

Comment pouvons-nous connaître si bien vos besoins pour soulager les hémorroïdes? Simplement parce que nous avons pris le temps d'interroger des centaines de personnes qui, comme vous, souffrent d'hémorroïdes.

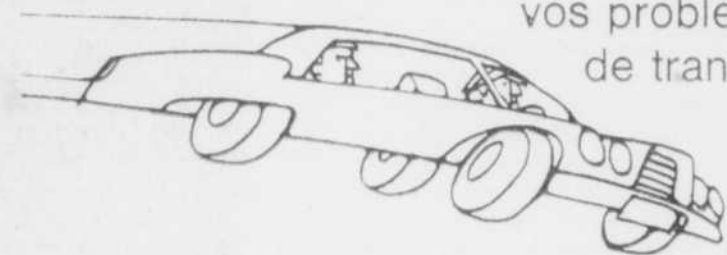
Pour soulager les symptômes hémorroïdaires, employez le nouvel Anusol Plus, en crème ou en suppositoires. Vendu seulement en pharmacie, c'est un médicament hémorroïdal qui agit de la façon que vous désirez. LES LABORATOIRES WABER-CHILCOTT, FABRICANTS D'AGAROL.



Vous économiserez passablement de temps et d'argent en vous installant chez nous, à proximité de l'aérogare de Dorval et de l'ouest de Montréal. Moins de déplacements, moins de frais! Endroit idéal où tenir vos réunions et

congrès. Le Montréal Aéroport Hilton peut recevoir jusqu'à 500 personnes. Le transport entre l'hôtel et l'aérogare est gratuit. Stationnement gratuit. Réservations: demandez à l'opératrice le ZENITH 58970. Aucuns frais. Telex: 01-20203.

Faites affaires près de l'aérogare et oubliez vos problèmes de transport!



MONTREAL AÉROPORT HILTON

Autres hôtels administrés par Hilton au Canada: l'Hôtel Vancouver et Le Reine Elizabeth à Montréal, deux hôtels du CN, le Toronto Airport Hilton et Québec Hilton (ouverture cette année). Réservations: consultez votre agent de voyage, tout hôtel Hilton ou du CN, ou le service de réservation Hilton.

Emboîtez le pas!

Il n'est pas facile de s'accommoder au stress de la vie moderne, alors on essaie de se décontracter davantage. Malheureusement, la décontraction, poussée à l'extrême, finit par porter atteinte à la santé. L'exercice s'impose. Si vous n'en prenez pas en ce moment, demandez à votre médecin de vous établir un programme d'exercices.

De même, la vie mouvementée pourrait exiger que vous révisiez votre programme d'assurance-vie. C'est le meilleur moyen de garantir la

sécurité financière des vôtres et d'assurer votre tranquillité d'esprit. L'homme qui peut vous y aider est l'agent de la New York Life. Il a été choisi à l'extrême, finit par porter atteinte à la santé. L'exercice s'impose. Si vous n'en prenez pas en ce moment, demandez à votre médecin de vous établir un programme d'exercices.

Faites comme tant d'autres. Appelez votre médecin et l'agent de la New York Life.



Nous voulons vous voir vivre et jouir de la vie.

New York Life Insurance Company, Suite 612, 2 Place Québec, Guy McInnis, directeur, 529-0486

L'ANGLAIS... EN ANGLETERRE!

Une formule logique et efficace pour maîtriser l'anglais!

Pour la première fois, grâce à l'initiative de l'agence de voyages CB et de la compagnie aérienne BOAC, les cours d'anglais de l'Anglo-Continental School of English sont offerts à la population québécoise. L'Anglo-Continental School of English, l'acse, a été la première école du genre reconnue pour son efficacité par le Ministère anglais de l'Education et des Sciences. Fondée en 1950, elle a déjà permis à plus de 80.000 étudiants du monde entier d'apprendre l'anglais.

Système d'enseignement L'acse n'enseigne que l'anglais et son programme d'études est unique dans sa diversité. Seule école de cette importance peut offrir une telle organisation, un personnel enseignant aussi qualifié, un tel sérieux dans la méthode... tout en permettant aux étudiants de se distraire en dehors des cours, comme s'ils étaient purement et simplement en vacances.

Les équipes d'enseignants spécialisées, les laboratoires de langue, les moyens audio-visuels, les conférences, le contrôle de la fréquentation des cours et des progrès de chacun assurent à tous des résultats remarquables.

Les trois écoles ACSE Bournemouth, station balnéaire de la côte sud anglaise. Son climat privilégié, ses plages, ses parcs et activités estivales en font un endroit très couru.

Les étudiants logent chez une famille anglaise (chambre individuelle, de rigueur) ou à l'hôtel. (Les

jeunes entre 10 et 16 ans logent dans une auberge conçue pour eux).

Londres et Oxford: Les cours se donnent dans l'ambiance typique d'une université anglaise et les étudiants disposent gratuitement des services universitaires (bibliothèque, salles de lecture, terrains de sport, etc.)

Ces étudiants logent dans les résidences universitaires très modernes des Collèges.

Types de cours: Cours d'été pour les jeunes à Bournemouth, (10-13 et 14-16 ans) d'une durée de 3 à 6 semaines.

Les élèves sont sous une surveillance attentive et constante. Un programme récréatif complet est prévu, comprenant excursions et visites touristiques, notamment à Londres.

Cours d'été à Bournemouth pour adultes: d'une durée moyenne de 4 semaines, offerts aux étudiants de tous les niveaux et aux personnes désireuses d'entrer en contact plus étroit avec la culture anglaise (littérature, discussions sur les institutions et modes de vie).

Cours intensifs à Bournemouth: offerts toute l'année. D'une durée variable, ces cours s'adressent tant au débutant qu'à la personne intéressée au "Lower Certificate" de l'université de Cambridge.

Cours intensifs à Londres et Oxford: de juillet à septembre et d'une durée variable. Le programme impartit un enseignement aux étudiants de tous les niveaux.

Cours spéciaux à Bournemouth (4 semaines) intéressant les différentes professions: voyage-tourisme, secrétaires, cadres commerciaux, personnel des banques, professeurs d'anglais et personnel hôtelier.

Cours préparatoires à un examen de compétence de l'université de Cambridge; cet examen réussi devient une preuve, reconnue uni-

versellement, d'une très grande maîtrise de l'anglais.

Club ACSE: Activités sociales, culturelles et sportives. Ouvert à tous les étudiants, sans frais supplémentaires.

Prix: A partir de \$620.00, transport, ensemble des cours, service de l'acse, logement et repas inclus.

ANGLO-CONTINENTAL SCHOOL OF ENGLISH



Je suis intéressé à mieux connaître l'Anglo-Continental School of English et son système d'enseignement. Veuillez, sans obligation de ma part, m'envoyer une brochure détaillée et les dépliant touristiques.

Nom: _____ Adresse: _____ Ville: _____



COMPLÈTEMENT RASE — Cette conciergerie de 66 logements a été complètement détruite par un incendie, hier, à Montréal, causant la mort de six personnes et des

blessures à treize autres. La police n'écarte pas la possibilité d'un incendie d'origine criminelle.

(Téléphoto PC)

Incendie d'une conciergerie à Montréal: six morts, treize blessés, douze disparus

MONTREAL (PC) — Six morts, 13 blessés, dont deux pompiers, et 12 personnes manquantes à l'appel, tel est le bilan d'un violent incendie qui a ravagé hier, aux premières heures de la matinée, un immeuble de quatre étages comportant 66 appartements, à l'avenue du Parc, à Montréal.

En soirée, pompiers et secouristes fouillaient encore les débris fumants dans l'espoir de retrouver les personnes manquantes. Il a fallu faire appel à une grue mécanique, en raison du risque d'effondrement des restes calcinés de la maison.

Le feu s'est déclaré, croit-on, vers 3.30 a.m. et l'alerte a été sonnée à 3.42 a.m. Dès l'arrivée des premiers pompiers quelques instants plus tard, la

maison était déjà entièrement la proie des flammes. Certains locataires avaient réussi à quitter le brasier, mais un grand nombre attendaient les secours, réfugiés près des fenêtres ou sur les balcons.

PANIQUE

Rapidement, dès l'arrivée des premiers secours, quatre nouvelles alertes ont été données et bientôt environ 145 pompiers et un grand nombre de policiers se trouvaient sur les lieux. En proie à la panique, plusieurs occupants n'avaient cependant pas attendu leur arrivée pour tenter d'échapper aux flammes. Certains avaient accroché des

draps aux fenêtres pour se laisser descendre le long des murs.

Une mère qui logeait au troisième étage a interpellé un policier pour lui lancer son jeune bébé dans le vide. Dramatique, ce geste ne s'est heureusement pas soldé par une tragédie, le policier, dont on ignore l'identité, ayant réussi à attraper l'enfant.

En soirée, la police n'avait pas encore transmis la liste des blessés, ni celle des quatre personnes conduites à la morgue.

Quant à l'origine et aux causes exactes du sinistre, le service des incendies et l'escouade des incendies criminels de la police de la CUM ont ouvert une enquête. L'assistant-

directeur, M. Réginald Campeau, du service des incendies, a expliqué que le feu aurait probablement pris naissance à l'arrière de la maison, au premier étage, pour ensuite se propager rapidement à la maison par un escalier intérieur. La rapidité des flammes est sans doute due à l'âge de la maison dont l'architecture témoigne d'un passé lointain.

D'autre part, un autre porte-parole du service des incendies a confirmé que depuis plusieurs mois le secteur de l'avenue du Parc était particulièrement touché par des incendies dont certains font actuellement l'objet d'enquête de la part d'un groupe de pompiers-enquêteurs et de policiers.

Quatre morts violentes sur les routes de l'Est du Québec en fin de semaine

La route n'avait fait que quatre morts dans l'Est du Québec, hier soir, alors que la fin de semaine tirait à sa fin. Par contre, il y a eu plusieurs blessés dont l'état de certains est grave.

Un piéton non encore identifié, hier soir, a été tué par une auto sur la rue de la Couronne, à Québec, vers 1 h, samedi matin.

Carole Poulin, 9 ans, fille de M. Jean-Baptiste Poulin, de Notre-Dame-des-Pins, dans la Beauce, a été mortellement blessée, par une auto, vers 13 h 55, samedi, sur la route 23 A, à Notre-Dame-des-Pins.

Jean-Paul Bouchard, 32 ans, de Jonquière, a perdu la vie lors d'une collision survenue à Jonquière, samedi, vers 17 h.

Nicole Perron, 22 ans, demeurant à Arvida, a connu une mort tragique, vers 19 h., samedi. Le véhicule dans lequel elle voyageait a pris une magistrale embardée à Arvida et plusieurs des autres occupants de l'auto ont été blessés.

DES BLESSÉS

Suzanne Fitzpatrick, 13 ans,

demeurant au 3021 rue Mgr Gauthier, à Giffard, a été heurtée par une auto, non loin de chez elle, vers 18 h 50, hier. L'ambulance Bouchard l'a transportée à l'hôpital de l'Enfant-Jésus où son état est considéré comme très grave.

Un jeune homme et sa compagne qui circulaient sur une moto ont été blessés dans une collision au croisement du che-

min de la Canardière et de la rue Champfleury, vers 20 h., hier. Christian Guay, 18 ans, du 1795 rue Nicolet, à Québec et Linda Leclerc, 19 ans, du 2080 rue de Grandville, à Québec aussi, auraient subi la fracture d'une jambe. L'ambulance Bouchard les a dirigés vers l'hôpital de l'Enfant-Jésus.

Une heure plus tard, une collision faisait trois blessés, un coin de la rue voisine. Yvon

Royer, 31 ans, du 116 rue D'Ar-genson, Mme Emmanuel Im-beau, 220, 7e avenue, et Robert Bernier, du 138, 22e rue, ont aussi été conduits à l'hôpital de l'Enfant-Jésus.

Trois autos ont été démolies et une quatrième, endommagée, vers 3 h., hier matin, sur la rue de la Couronne, près de la rue des Commissaires. Heureusement la police ne déplore que deux blessés légers.



Visez dans le mille... le gros gin CHASSEUR c'est le meilleur!

LES DISTILLERIES Schenley DU CANADA, LTÉE
célébrant cette année le 20e anniversaire des Trophées de Football Schenley du Canada.

Rapport d'Impôt

et
Tenue de livres de tous genres;
vo à domicile.

525-4633

Retrouvez votre VITALITÉ



Vous sentez-vous presque toujours las et courbaturés? Cette sensation peut être due à des reins paresseux. Les Gin Pills vous apportent le soulagement. Elles calment les irritations de la vessie et des voies urinaires, vous débarrassent de votre insomnie, de vos courbatures et de votre lassitude.

A L'ECOUTE DU PRINTEMPS '73

LINDA ORIGINAL



L'heureuse gagnante de la garde-robe de \$200 donnée au Salon de la Femme est: **Mlle France Gauvin 2024, Lemieux Duberger.**

MADAME SANS-AGE AIME SA ROBE-MANTEAU

Elle est taillée dans un tissu à petits damiers noir et blanc garnie au col et aux manches de détails blancs. Coupe princesse amincissante et allongée. 8 à 16.

29.98

AUCUNE COMMANDE POSTALE S.V.P.
DITES: PORTEZ A MON COMPTE NORMAN.

Que fait Sheraton ces temps-ci?



Sheraton Hotels & Motor Inns
A WORLDWIDE SERVICE OF 117

Sheraton construit actuellement de nombreux hôtels et motels partout aux E.U., à Hawaii, au Canada et dans le monde entier. Vous trouverez à votre disposition un nouveau sauna à Chicago, un terrain de squash à Toronto, un salon de barbier qui est aussi un bar à Cleveland et un ascenseur vitré à Honolulu.

Pour réservations, en demandant à la téléphoniste **ZENITH 1-1035** à Québec ou demandez à votre agent de voyage d'appeler pour vous.

Évadé de 15 ans repris à Montréal

HULL (PC) — La police a réussi samedi à reprendre un jeune garçon de 15 ans, évadé le 28 mars dernier du centre de détention Berthelet, à Montréal.

Le garçon était détenu en rapport avec le décès par strangulation, survenu l'automne dernier, de la petite Lucie Doré, âgée de 13 ans, dont le corps nu avait été retrouvé près de Fairy Lake, dans le Parc Gatineau, aux abords de la ville.

Une enquête sur les circonstances du décès de la fillette était prévue pour le 14 avril.



EST-CE VOTRE PROBLEME ?

LA PEINTURE SUR BOIS, BRIQUES, TOLE, ETC.

Posez du CLAPBOARD d'aluminium avec isolant. 10 couleurs, 20 ans de garantie. Aussi: PORTES - CHASSIS - AUVENT.

CONSULTEZ-NOUS POUR UN ESTIME GRATUIT

TREMBLAY ALUMINIUM

265, RUE DORCHESTER - 529-5376
PLAN DE FINANCEMENT BANCAIRE
(DEPUIS PLUS DE 20 ANS A VOTRE SERVICE)

UNE NOUVELLE RÔTISSERIE BAR-B-Q

CHAREST BAR-B-Q

UN SUCCULENT POULET BAR-B-Q. DORÉ AU CHARBON DE BOIS

avec la sauce typiquement Bar-B-Q la salade spéciale du chef, la salade de chou, les frites cuites à point et les oignons français

DE DÉLICIEUX « FISH AND CHIPS » à la mode de Davey Jones

ET TOUT UN SERVICE service au comptoir, livraison gratuite, restaurant, bar salon, dîner d'homme d'affaires, ouverture de 11 h. a.m. à 3 h. a.m.

Retenez bien le numéro de téléphone:

681-7844

... et bienvenue chez-nous!

RÔTISSERIE **CHAREST BAR-B-Q**
1600 Boul. Hamel

(Dans les locaux autrefois occupés par le restaurant Le Colonel)

Le procès de Boustany

Mystérieux télégramme envoyé au Liban

par J.-Claude RIVARD

Moins d'une semaine avant que la Gendarmerie royale du Canada ne fasse main basse sur quatre caisses de carton chargées de pots à fleurs importés, mais dont les doubles parois contenaient un peu plus de 26 livres de haschisch, Emile Boustany aurait envoyé au Liban un énigmatique télégramme qui se lit: "Bonne santé, arrivé, écris-tu bientôt, Alfred".

Une employée de la Boutique Vic Karo Inc. de Québec, dont l'adresse a provisoirement servi pour des fins postales, au Liban Boustany, a fait cette déclaration, hier, devant le juge Henri Drouin et les jurés, en Cour du Banc de la Reine.

Mlle Claire Richard a déclaré que dans les jours qui ont précédé la saisie du haschisch par la Gendarmerie, M. Boustany lui avait demandé d'adresser un tel télégramme à un ami demeuré au Liban. La jeune fille a déclaré que la nature du message l'intriguait mais que le jeune homme lui a répondu qu'il s'agissait d'une blague.

LA CAUSE

Emile Halim Boustany, 20 ans, fils de gens "bien placés" de Beyrouth, est accusé d'avoir importé au Canada du haschisch dans le but d'en faire le trafic. Jusqu'à présent, le procureur fédéral, Me Gaston Desjardins a fait entendre, depuis le 12 mars, un certain nombre de témoins qui déclarent en substance ce qui suit:

Le propriétaire de la Boutique Vic Karo Inc. de Québec, M. Jean-Pierre Scarmouche, vient en aide, à l'occasion, à ses compatriotes libanais de passage à Québec. Il en était de même pour M. Victor Scarmouche (Vic Karo) à Montréal.

M. Boustany aurait été autorisé à recevoir provisoirement du courrier à la succursale de Québec, pendant son séjour dans la capitale.

Vendredi, le 12 mai 1972, on a été avisé par la Douane que des colis en provenance du Liban étaient arrivés au nom de l'établissement.

Lundi, le 15 mai, M. Boustany y accompagnait la gérante, Mlle France Régimbald, pour en prendre possession. Il a déclaré à cette dernière, que les quatre caisses contenaient des pots à fleurs d'environ \$50 chacun. M. Boustany a déjà révélé à Mlle Régimbald que ce sont des échantillons qu'il songe offrir aux Québécois, dans l'espoir d'ouvrir un jour sa propre boutique.

Même si l'on n'a pas de facture, la dame préposée aux douanes révèle qu'elle laisse passer les quatre colis. Elle ajoute même que le monsieur, derrière elle, qui les a déposés sur un chariot, était un agent de la GRC. M. Léon Latour, et que peu auparavant celui-ci lui avait montré des photographies illustrant comment le haschisch se trouvait disposé dans les doubles parois des boîtes de carton.

La marchandise arrive au 54 de la Fabrique; les caisses sont montées à l'entrepôt de l'établissement, au deuxième étage. La gérante demande à voir les échantillons. Elle révèle que

Boustany prend un soin particulier à ouvrir l'une des quatre boîtes. Peu après, l'employée de la Boutique, Mlle Richard, veut monter voir les vases: Boustany l'empêche de s'y rendre seule.

Au même moment, des gendarmes postés dans des voitures non identifiées, se placent à divers endroits stratégiques de la Place de l'Hôtel de Ville, ainsi que sur la rue Garneau située derrière la Boutique.

Boustany est arrêté à sa sortie de cette dernière, vers une heure de l'après-midi. On le conduit sur la rue Garneau où il est transféré de véhicule. On le transporte alors aux quartiers généraux de la GRC où il est laissé dans une petite salle. Vers quatre heures, on le requiert pour une séance d'identification judiciaire. Vers six heures, il est soumis à un test d'écriture. A neuf heures trente, il signe une déclaration dans laquelle il déclare être le seul coupable en proclamant l'innocence des frères Scarmouche, de son ami Odisho Esha et de Mlle Régimbald et Richard.

LA DEFENSE

La défense, représentée par Me Guy Bertrand, n'a pas manqué d'arguments depuis le début du procès pour tenter de prouver aux jurés que Boustany est la victime d'un coup monté et que d'autres en savent beaucoup plus que son client en rapport avec cette affaire.

Dans des contre-interrogatoires excessivement serrés, il a tenté de faire dire aux témoins de la poursuite que Boustany a été l'objet de pressions et que ses aveux ne sont pas libres, ni volontaires.

La défense affirme que c'est une forme de "pression" que de l'avoir laissé seul, isolé, assis et à jeun dans une petite pièce durant huit heures, sans lui donner la possibilité de communiquer avec un avocat.

Cette théorie a été niée par la Couronne.

Le sergent Pierre Lamarre qui a interrogé Boustany, à la GRC, a donné, hier, un aperçu du déroulement de la journée du 15 mai.

Début de l'après-midi: perquisitions et fouilles chez Mlle Régimbald et M. J.-P. Scarmouche, ainsi qu'à la Boutique Vic Karo, de Québec; de même que chez M. Odisho Esha et M. Vic Karo, à Montréal.

Quatre heures: démarches pour recueillir les résultats de ces recherches.

Cinq heures: interrogatoire de Mlle Régimbald. Fin vers 7h15. Sept heures trente: on commande des pizzas pour le souper. Neuf heures: interrogatoire de Boustany. Devant lui se trouve une boîte contenant une pizza mangée, en partie.

Neuf heures trente: signature d'une déclaration incriminante. Onze heures trente: Boustany est conduit aux cellules municipales.

Minuit: Odisho Esha termine la rédaction d'une déclaration, subséquente à son interrogatoire.

Plusieurs comparutions devant le juge Cyrille Potvin samedi

par Lucien LATULIPPE

La boîte des accusés était pleine à craquer, samedi matin, lors de la séance de comparutions devant le juge Cyrille Potvin, au palais de justice de Québec.

Vol de \$12,000 en chèques de voyage

La valeur du vol à main armée qui a eu lieu, vendredi soir dernier, au bureau de l'agence de voyage Québec-Monde, situé au 225 Est Boulevard Charest, au second étage de la Gare Centrale d'Autobus à Québec, a été établie à \$12,118, soit \$38 en argent et le reste en chèques de voyage.

Voici les séries de chèques de voyage qui ont été dérobées: BB-88 - 322 - 831 à 938, soit 88 chèques à \$100; BB - 88 - 513 - 570 à 619, soit 50 chèques à \$100; FB - 72-584-736 à 839, soit 104 à \$200; HC - 13-034-433 à 459, soit 27 à \$500; RA - 78-577-411 à 429, soit 19 à \$1000.

Ces premières séries sont américaines. Les suivantes sont canadiennes: V - 18-944-214 à 249, soit 36 chèques à \$100; V - 19-759-000 à 049, soit 50 à \$100; V - 20-048-300 à 349, soit 50 à \$100; W - 25-300-875 à 879, soit 5 à \$200; W - 25-576-490 à 539, soit 50 à \$200; Y - 11-628-782 à 799, soit 18 à \$500; X - 6-101-560 à 569, soit 10 à \$1000; X6-119-370 à 379, soit 10 à \$1000.

Le hold-up est l'oeuvre de deux individus masqués qui ont menotté quatre personnes les unes aux autres, soit un employé de l'agence, deux clients et un préposé au ménage de la gare. Le vol s'est déroulé vers 20h30. Hier soir, personne n'avait été arrêté.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque de garantie de dix pour cent (10%) du montant de la soumission.

LOI DE LA PROTECTION DES EAUX NAVIGABLES (S.R.C. 1952 - chapitre 193)

LA COMMISSION HYDRO-ELECTRIQUE DE QUEBEC donne avis par l'article 7 de la Loi de la protection des eaux navigables (S.R.C. 1952 - Chapitre 193), déposé au bureau du ministre des Transports à Ottawa et aux bureaux des divisions d'enregistrement de Montmagny et de l'île d'Orléans, province de Québec, d'une description de l'emplacement et des plans des travaux d'installation d'un câble sous-marin sous le fleuve Saint-Laurent entre le lot numéro 9-2 du cadastre officiel de la paroisse de l'Ange - Gardien, division d'enregistrement de Montmagny, et le lot numéro 45 du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Pierre, division d'enregistrement de l'île d'Orléans, province de Québec.

ET, sachez qu'après un mois de la publication de cet avis, la Commission hydroélectrique de Québec, en vertu de l'article 7 de ladite loi, fera sa demande au ministre des Transports, à son bureau en la cité d'Ottawa, pour l'approbation de l'emplacement et des plans des travaux mentionnés.

FAIT à Montréal, province de Québec, ce trentième jour du mois de mars, mil neuf cent soixante-treize.

COMMISSION HYDROELECTRIQUE DE QUEBEC.

B. LACASSE, F.C.I.S., W. E. JOHNSON, F.C.I.S., Co-secrétaires.

Les cosecrétaires, B. LACASSE - W. E. JOHNSON Montréal le 27 mars, 1973.

Il y avait deux groupes, l'un de neuf et l'autre de quatre, et cinq participants.

1er GROUPE

Neuf jeunes gens de la Rivière-Sud ont été accusés d'avoir causé des dommages estimés à \$2,000 dans l'hôtel Nuit de France, à Saint-Lambert, et d'avoir causé des lésions corporelles à un employé de cette hôtellerie. L'incident s'est déroulé dans la nuit du 30 au 31 mars dernier.

Par l'entremise de leur avocat, Me Pierre Garon, tous ont opté pour un procès devant jury. Un cautionnement personnel de \$500 a été exigé de chacun en compensation de sa liberté provisoire jusqu'au 31 mai, jour où doit se tenir leur enquête préliminaire.

A la requête de Me D'Arcy Asselin, le juge Potvin a recommandé aux accusés de ne communiquer d'aucune façon avec les témoins et à leur a de plus interdit de fréquenter l'hôtel où le délit a eu lieu.

SECOND GROUPE

Dans le lot des suspects, il y avait un second groupe de quatre individus. Ces derniers ont été trouvés en possession d'une arme à feu, vendredi soir. Dans leur véhicule, les agents de la Sûreté du Québec ont également trouvé quatre cagoules et quatre paires de gants.

Le quatuor a été accusé d'avoir eu un revolver en sa possession.

session sans le permis nécessaire. Le groupe a fait option pour un procès devant jury par l'entremise de son avocat, Me Narcisse Proulx.

Me Asselin a demandé à la Cour un délai de trois jours pour étudier la mise à cautionnement des suspects. Le juge Potvin s'est rendu à la requête et le groupe a été incarcéré à la Sûreté du Québec, bien que Me Proulx ait tenté de faire conduire ses clients à la prison d'Orsainville pour la fin de semaine.

Les quatre individus, dont certains ont un dossier antérieur, sont soupçonnés d'être les auteurs de plusieurs vols à main armée qui ont eu lieu dans la région de Québec depuis quelque temps.

Le véhicule des prévenus a été intercepté à Villeneuve, vers 20h30, vendredi. Les policiers ont de bonnes raisons de croire que le quatuor vient tenter un autre coup, ce soir-là.

LES PARTICULIERS

Un professeur sans emploi, âgé de 28 ans, a été accusé

VILLE DE COURVILLE QUEBEC

DEMANDE DE SOUMISSIONS

La Ville de Courville, Québec, demande des soumissions pour des travaux de construction d'aqueduc, égout et voirie. Les soumissionnaires intéressés pourront se procurer les plans, devis et formule de soumission au bureau des Ingénieurs Conséils de la Ville, HAL-LISSEY ET ASSÉLIN 285, Chemin Ste-Foy, Québec, Qué., trouvant un dépôt de \$500.00 sera remis à ceux qui auront soumissionné et qui retourneront les plans dans les quinze (15) jours qui suivent l'ouverture des soumissions.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque de garantie de dix pour cent (10%) du montant de la soumission.

Les soumissions seront reçues par la Ville de Courville, jusqu'à dix heures (17h00) heures, heure locale, le mardi 21 avril 1973.

Le Conseil ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

PAUL-A. RORITAILLE, Secrétaire-trésorier.

APPEL D'OFFRES AMR-73-10134 pour 10h30 a.m. heure de Montréal

Divers endroits dans la province de Québec FOURNITURE DE CAMIONS, CHASSIS ET CABINE, PBV 35000

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats Bureau No 809 HYDRO-QUEBEC 75 ouest, Boul. Dorchester Montréal 128, Qué. Canada

Un dépôt de soumission au montant de TROIS MILLE DOLLARS (\$3,000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro - Québec et remboursable sous conditions doit accompagner la soumission.

Dans le cas d'une soumission partielle, ledit dépôt doit être d'un montant égal au multiple de \$1,000 le plus proche de dix pour cent (10%) de la somme totale de la soumission, toutes taxes incluses, jusqu'à concurrence du montant ci-dessus.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro - Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro - Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les cosecrétaires, B. LACASSE - W. E. JOHNSON Montréal le 27 mars, 1973.

d'avoir dérobé une petite bouteille de boisson valant \$2.35 et appartenant à la Société des alcools. Il a avoué sa culpabilité et il a déposé l'argent et le contenu de la bouteille.

Le juge Potvin, après lui avoir servi un avertissement sévère, lui a imposé une amende de \$20 ou huit jours de prison.

Un Québécois de 23 ans a avoué avoir eu en sa possession une carabine à canon coupé et il a dit à la Cour qu'il n'avait pas eu l'intention de s'en servir. Le juge lui a imposé une amende de \$50 ou, à défaut de paiement, 15 jours de prison. Il a de plus confisqué l'arme à feu qui a été trouvée dans le véhicule du suspect après près d'un hôtel, vendredi soir.

Sans adresse fixe depuis 1971, un jeune homme a été accusé d'une fraude de \$68 et d'une tentative de fraude de \$200. Il a

CHOISI D'ÊTRE JUGÉ PAR UN JURY ET SA CAUSE A ÉTÉ FIXÉE AU 14 JUIN PROCHAIN. Un cautionnement de \$500 a été exigé pour sa liberté provisoire. Le juge Potvin lui a interdit de sortir du district judiciaire et il a de plus exigé qu'il fournisse son adresse à un policier chaque semaine.

Un autre accusé a fait savoir à la Cour qu'il voulait se faire désintoxiquer de la drogue et un travailleur social est venu faire valoir son point de vue. Le juge a remis la cause au 1er juin et il a exigé un cautionnement de \$500.

Le dernier accusé a été un automobiliste de Notre-Dame-des-Laurentides qui est soupçonné d'avoir conduit son auto alors que ses facultés étaient diminuées par l'alcool. L'ivresse semblait à révéler, à la prévenu, à la fois l'accusation et sa cause sera entendue le 29 juin prochain. En attendant, il a été libéré sous cautionnement.

Le dernier accusé a été un automobiliste de Notre-Dame-des-Laurentides qui est soupçonné d'avoir conduit son auto alors que ses facultés étaient diminuées par l'alcool. L'ivresse semblait à révéler, à la prévenu, à la fois l'accusation et sa cause sera entendue le 29 juin prochain. En attendant, il a été libéré sous cautionnement.

Le dernier accusé a été un automobiliste de Notre-Dame-des-Laurentides qui est soupçonné d'avoir conduit son auto alors que ses facultés étaient diminuées par l'alcool. L'ivresse semblait à révéler, à la prévenu, à la fois l'accusation et sa cause sera entendue le 29 juin prochain. En attendant, il a été libéré sous cautionnement.

Le dernier accusé a été un automobiliste de Notre-Dame-des-Laurentides qui est soupçonné d'avoir conduit son auto alors que ses facultés étaient diminuées par l'alcool. L'ivresse semblait à révéler, à la prévenu, à la fois l'accusation et sa cause sera entendue le 29 juin prochain. En attendant, il a été libéré sous cautionnement.

Le dernier accusé a été un automobiliste de Notre-Dame-des-Laurentides qui est soupçonné d'avoir conduit son auto alors que ses facultés étaient diminuées par l'alcool. L'ivresse semblait à révéler, à la prévenu, à la fois l'accusation et sa cause sera entendue le 29 juin prochain. En attendant, il a été libéré sous cautionnement.

Le dernier accusé a été un automobiliste de Notre-Dame-des-Laurentides qui est soupçonné d'avoir conduit son auto alors que ses facultés étaient diminuées par l'alcool. L'ivresse semblait à révéler, à la prévenu, à la fois l'accusation et sa cause sera entendue le 29 juin prochain. En attendant, il a été libéré sous cautionnement.

Le dernier accusé a été un automobiliste de Notre-Dame-des-Laurentides qui est soupçonné d'avoir conduit son auto alors que ses facultés étaient diminuées par l'alcool. L'ivresse semblait à révéler, à la prévenu, à la fois l'accusation et sa cause sera entendue le 29 juin prochain. En attendant, il a été libéré sous cautionnement.

Le dernier accusé a été un automobiliste de Notre-Dame-des-Laurentides qui est soupçonné d'avoir conduit son auto alors que ses facultés étaient diminuées par l'alcool. L'ivresse semblait à révéler, à la prévenu, à la fois l'accusation et sa cause sera entendue le 29 juin prochain. En attendant, il a été libéré sous cautionnement.

Le dernier accusé a été un automobiliste de Notre-Dame-des-Laurentides qui est soupçonné d'avoir conduit son auto alors que ses facultés étaient diminuées par l'alcool. L'ivresse semblait à révéler, à la prévenu, à la fois l'accusation et sa cause sera entendue le 29 juin prochain. En attendant, il a été libéré sous cautionnement.

Le dernier accusé a été un automobiliste de Notre-Dame-des-Laurentides qui est soupçonné d'avoir conduit son auto alors que ses facultés étaient diminuées par l'alcool. L'ivresse semblait à révéler, à la prévenu, à la fois l'accusation et sa cause sera entendue le 29 juin prochain. En attendant, il a été libéré sous cautionnement.

Le dernier accusé a été un automobiliste de Notre-Dame-des-Laurentides qui est soupçonné d'avoir conduit son auto alors que ses facultés étaient diminuées par l'alcool. L'ivresse semblait à révéler, à la prévenu, à la fois l'accusation et sa cause sera entendue le 29 juin prochain. En attendant, il a été libéré sous cautionnement.

Le dernier accusé a été un automobiliste de Notre-Dame-des-Laurentides qui est soupçonné d'avoir conduit son auto alors que ses facultés étaient diminuées par l'alcool. L'ivresse semblait à révéler, à la prévenu, à la fois l'accusation et sa cause sera entendue le 29 juin prochain. En attendant, il a été libéré sous cautionnement.

Le dernier accusé a été un automobiliste de Notre-Dame-des-Laurentides qui est soupçonné d'avoir conduit son auto alors que ses facultés étaient diminuées par l'alcool. L'ivresse semblait à révéler, à la prévenu, à la fois l'accusation et sa cause sera entendue le 29 juin prochain. En attendant, il a été libéré sous cautionnement.

Le dernier accusé a été un automobiliste de Notre-Dame-des-Laurentides qui est soupçonné d'avoir conduit son auto alors que ses facultés étaient diminuées par l'alcool. L'ivresse semblait à révéler, à la prévenu, à la fois l'accusation et sa cause sera entendue le 29 juin prochain. En attendant, il a été libéré sous cautionnement.

Le dernier accusé a été un automobiliste de Notre-Dame-des-Laurentides qui est soupçonné d'avoir conduit son auto alors que ses facultés étaient diminuées par l'alcool. L'ivresse semblait à révéler, à la prévenu, à la fois l'accusation et sa cause sera entendue le 29 juin prochain. En attendant, il a été libéré sous cautionnement.

Le dernier accusé a été un automobiliste de Notre-Dame-des-Laurentides qui est soupçonné d'avoir conduit son auto alors que ses facultés étaient diminuées par l'alcool. L'ivresse semblait à révéler, à la prévenu, à la fois l'accusation et sa cause sera entendue le 29 juin prochain. En attendant, il a été libéré sous cautionnement.

Le dernier accusé a été un automobiliste de Notre-Dame-des-Laurentides qui est soupçonné d'avoir conduit son auto alors que ses facultés étaient diminuées par l'alcool. L'ivresse semblait à révéler, à la prévenu, à la fois l'accusation et sa cause sera entendue le 29 juin prochain. En attendant, il a été libéré sous cautionnement.

Le dernier accusé a été un automobiliste de Notre-Dame-des-Laurentides qui est soupçonné d'avoir conduit son auto alors que ses facultés étaient diminuées par l'alcool. L'ivresse semblait à révéler, à la prévenu, à la fois l'accusation et sa cause sera entendue le 29 juin prochain. En attendant, il a été libéré sous cautionnement.

Le dernier accusé a été un automobiliste de Notre-Dame-des-Laurentides qui est soupçonné d'avoir conduit son auto alors que ses facultés étaient diminuées par l'alcool. L'ivresse semblait à révéler, à la prévenu, à la fois l'accusation et sa cause sera entendue le 29 juin prochain. En attendant, il a été libéré sous cautionnement.

Le dernier accusé a été un automobiliste de Notre-Dame-des-Laurentides qui est soupçonné d'avoir conduit son auto alors que ses facultés étaient diminuées par l'alcool. L'ivresse semblait à révéler, à la prévenu, à la fois l'accusation et sa cause sera entendue le 29 juin prochain. En attendant, il a été libéré sous cautionnement.

Le dernier accusé a été un automobiliste de Notre-Dame-des-Laurentides qui est soupçonné d'avoir conduit son auto alors que ses facultés étaient diminuées par l'alcool. L'ivresse semblait à révéler, à la prévenu, à la fois l'accusation et sa cause sera entendue le 29 juin prochain. En attendant, il a été libéré sous cautionnement.

Le dernier accusé a été un automobiliste de Notre-Dame-des-Laurentides qui est soupçonné d'avoir conduit son auto alors que ses facultés étaient diminuées par l'alcool. L'ivresse semblait à révéler, à la prévenu, à la fois l'accusation et sa cause sera entendue le 29 juin prochain. En attendant, il a été libéré sous cautionnement.

Le dernier accusé a été un automobiliste de Notre-Dame-des-Laurentides qui est soupçonné d'avoir conduit son auto alors que ses facultés étaient diminuées par l'alcool. L'ivresse semblait à révéler, à la prévenu, à la fois l'accusation et sa cause sera entendue le 29 juin prochain. En attendant, il a été libéré sous cautionnement.

Le dernier accusé a été un automobiliste de Notre-Dame-des-Laurentides qui est soupçonné d'avoir conduit son auto alors que ses facultés étaient diminuées par l'alcool. L'ivresse semblait à révéler, à la prévenu, à la fois l'accusation et sa cause sera entendue le 29 juin prochain. En attendant, il a été libéré sous cautionnement.

Le dernier accusé a été un automobiliste de Notre-Dame-des-Laurentides qui est soupçonné d'avoir conduit son auto alors que ses facultés étaient diminuées par l'alcool. L'ivresse semblait à révéler, à la prévenu, à la fois l'accusation et sa cause sera entendue le 29 juin prochain. En attendant, il a été libéré sous cautionnement.

Le dernier accusé a été un automobiliste de Notre-Dame-des-Laurentides qui est soupçonné d'avoir conduit son auto alors que ses facultés étaient diminuées par l'alcool. L'ivresse semblait à révéler, à la prévenu, à la fois l'accusation et sa cause sera entendue le 29 juin prochain. En attendant, il a été libéré sous cautionnement.

Le dernier accusé a été un automobiliste de Notre-Dame-des-Laurentides qui est soupçonné d'avoir conduit son auto alors que ses facultés étaient diminuées par l'alcool. L'ivresse semblait à révéler, à la prévenu, à la fois l'accusation et sa cause sera entendue le 29 juin prochain. En attendant, il a été libéré sous cautionnement.

Le dernier accusé a été un automobiliste de Notre-Dame-des-Laurentides qui est soupçonné d'avoir conduit son auto alors que ses facultés étaient diminuées par l'alcool. L'ivresse semblait à révéler, à la prévenu, à la fois l'accusation et sa cause sera entendue le 29 juin prochain. En attendant, il a été libéré sous cautionnement.

CITE DE CHARLESBOURG

FOURNITURE D'UNE (1) SOUFFLEUSE A NEIGE APPEL D'OFFRES

La Cité de Charlesbourg demande des soumissions pour la fourniture d'une (1) souffleuruse à neige.

Les soumissionnaires peuvent se procurer les formules de soumission et les plans de l'Hôtel de Ville de Charlesbourg, 7575, boulevard Henri-Bourassa, au bureau de l'ingénieur.

Chaque soumission devra être remise au plus tard le mardi 24 avril 1973 à 10 h. et devra être accompagnée de: a) Un chèque certifié à l'ordre de la Cité pour un montant de \$1,000; b) Une proposition ou réclamation autorisant la compagnie à soumissionner en s'adressant à la personne autorisée à signer la formule de soumission; c) Un dépliant illustrant la souffleuruse offerte.

Le soumissionnaire doit être préparé à signer la formule de soumission. Les soumissions seront ouvertes publiquement le même jour, en la salle du conseil de l'édifice Place de Ville, 1000 Route de l'Église, Sainte-Foy, à 15h30 heures de l'après-midi, en présence des intéressés.

On peut se procurer les formules de soumission au bureau de l'ingénieur, à l'adresse ci-haut mentionnée, moyennant la somme non remboursable de \$150. Toute soumission doit être accompagnée du dépôt de garantie mentionné dans la formule.

Le Conseil ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues. Fait et donné à Sainte-Foy, ce 4e jour du mois d'avril 1973.

Le greffier de la Ville, Noël Perron, avocat.

Appel d'offres

MINISTÈRE DE LA VOIRIE

Dossier No 181-72-0020 - Ex-proprétaire - Maurice Simard

Des soumissions cachetées seront reçues par le ministère de la Voirie pour:

La démolition du magasin de la Régie des Alcools, situé sur le boulevard Leclerc dans la municipalité de Baie St-Paul, comté Charlevoix et érigé sur le lot P.915, du cadastre officiel de la paroisse de Baie St-Paul.

La démolition d'un magasin sis au numéro civique 1, rue Ste-Anne, Baie St-Paul, comté Charlevoix et érigé sur le lot P.915, du cadastre officiel de la paroisse de Baie St-Paul.

Tous les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires dans la Province de Québec, sont admis à soumissionner. Les entrepreneurs intéressés pourront obtenir les renseignements et tous les documents nécessaires pour soumissionner en s'adressant à monsieur A.-Albert Guay, Ministère de la Voirie, 2875, boulevard Laurier, Édifice Delta, 8ème étage, Ste-Foy, au numéro de téléphone 643-6722.

GARANTIE

Un cautionnement de soumission ou un chèque visé égal à 10% de la valeur de la soumission sera requis.

A la signature du contrat, des cautionnements de 50% de la valeur de la soumission, garantissant l'exécution des travaux et le paiement des gages, matériaux et services, seront requis. Ces cautionnements devront être faits à l'ordre du Ministère de la Voirie.

Ces cautionnements peuvent être remplacés par un chèque visé ou mandat de poste égal à 50% de la valeur de la soumission et fait à l'ordre du Ministère des Finances.

DELAI D'EXECUTION

Les travaux devront être complétés dans les 15 jours suivant l'autorisation de commencer.

OUVERTURE DES SOUMISSIONS

Les soumissions devront être transmises dans l'enveloppe reçue à cette fin, avant 11h00 heures a.m., mercredi le 18 avril 1973, à l'adresse suivante:

Ministère de la Voirie
Service des Contrats
Édifice "H", 1er étage
Colline Parlementaire
Québec, P.Q.

Le Ministère de la Voirie ne s'engage aucunement à accepter la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

claudio
larochelle



Plusieurs obstacles à abattre avant l'euphorie de la fusion

Ces messieurs de l'Association mondiale de hockey tiennent une réunion de la plus haute importance, aujourd'hui et demain, à New York, et à l'agenda, il va de soi, il y a le projet de fusion amorcé par nul autre que Bill Jennings des Rangers de New York.

S'il faut en croire certaines sources, les représentants de la Ligue nationale de hockey auraient fait des propositions mirobolantes aux clubs du circuit Davidson:

"Ils ont mis des conditions à la fusion, mais ils ont proposé aux équipes de l'AMH la somme de \$4,000,000 pour qu'elles se joignent à la LNH, jure le directeur-gérant des Nordiques de Québec, Marius Fortier. C'est incroyable, mais c'est ça."

C'est incroyable et impossible. Ce ne serait pas un renversement mais un bouleversement de la situation. Les équipes qui ont payé \$5,000,000 pour obtenir leur licence de la LNH taperaient joliment du pied.

Mais puisqu'on aborde un monde d'euphorie, voyons le reste. Jennings qui était accompagné d'un représentant des Canadiens de Montréal parmi d'autres aurait posé une condition sine qua non à la fusion. Les équipes de l'AMH ayant envahi un territoire déjà occupé par la LNH tel que Chicago, Boston, Philadelphie, New York devraient chercher refuge ailleurs. Le tout formerait un circuit majeur de 28 clubs répartis en quatre divisions de 7 équipes.

Et qu'arriverait-il à la ville de Québec dans tout cela ?

"Suivant les rapports que nous avons de la réunion secrète AMH-LNH, la Ligue nationale aurait changé nettement d'avis sur Québec, soutient Fortier. Elle considérerait que Québec est l'une des licences les plus fortes de l'AMH, et c'est un actif qu'elle tient à tout prix à garder dans le circuit fusionné."

Voilà les données de base qu'on affiche dans le clan québécois à la veille de la réunion de New York, mais avant de prendre des vessies pour des lanternes, il faudra bien recueillir les informations de Ben Hatskins de Winnipeg qui a participé aux entretiens.

Il faudra tenir compte également du fait ultra important que Bill Jennings des Rangers s'est fait sermonner par ses collègues de la LNH pour avoir pris le contact avec l'AMH sans avoir obtenu au préalable l'accord du président Clarence Campbell et de tous les propriétaires du vieux circuit. La Ligue nationale veut la fusion, mais elle a encore des personnages à convertir au sein de la puissante ligue, et elle ne veut surtout pas afficher publiquement son penchant pour une entente avec l'AMH qui mettrait un frein à l'étonnante montée des salaires.

Enfin Alan Eagleson qui s'est trouvé une nouvelle héroïque mission: conserver le levier de l'AMH qu'il n'a pourtant jamais aidé.

Avant de vivre l'euphorie de la fusion, il faut voir les obstacles !

Les droits sur Marc Tardif

Marc Tardif vient de déclarer que l'option de Guy Lafleur envers le Tricolore n'influencerait pas sa décision et qu'il prendrait bien son temps pour mesurer les offres de l'AMH. Mais voilà qu'il a entre les mains des propositions des Nordiques mais aussi des Sharks de Los Angeles. Los Angeles détient les droits de l'AMH sur Tardif et le propriétaire Dennis Murphy qui a communiqué avec le conseiller de Tardif n'a pas l'intention de lâcher prise.

"Je m'occupe de ce problème à New York, annonce Marius Fortier. Maintenant que nous avons perdu Lafleur il va falloir que l'AMH nous donne un coup de main. Et je ne vais pas voir Dennis Murphy. Je m'adresse à Gary Davidson qui comprendra notre problème et qui réussira bien mieux que moi à convaincre Murphy de nous laisser Tardif."

Ce qui ne veut pas dire que Murphy va lâcher prise, mais Marius Fortier toujours optimiste en est convaincu, tellement qu'il maintient les contacts avec le conseiller de Marc Tardif, l'avocat Paul Gagné de Granby.

Depuis que Lafleur a accepté une proposition des Canadiens, la semaine dernière, le conseiller Gerry Patterson a été accusé par Paul Racine entre autres de ne pas avoir agi dans les meilleurs intérêts du jeune athlète. La partie n'était pas facile, sinon impossible avec Lafleur, mais néanmoins les Nordiques devraient réviser leur façon de négocier. Leur première offre de \$90,000 était ridicule et elle a révolté l'intéressé.

Combien vaut Marc Tardif dans l'AMH ? Il s'agit de déterminer cette somme avec réalisme et de la lui offrir sans tergiverser. Les hésitations dans les négociations avec les athlètes ne sont pas toujours gages de succès.

Popularité du saut à skis

On a estimé à 8,000 personnes la foule rassemblée autour du tremplin du mont Sainte-Anne, hier après-midi, pour cette compétition internationale de sauts à skis, mais les spectateurs auraient pu être beaucoup plus nombreux si les stationnements avaient pu tenir un plus grand nombre de voitures... Tot, hier après-midi, afin d'éviter un embouteillage aux abords de la montagne, on a fermé l'accès de la route menant au tremplin, et plusieurs automobilistes ont été obligés de faire demi-tour, ce qui est néanmoins l'indication que le saut à skis compte de nombreux fervents dans la région.

Maurice Richard, se fiant sans doute à sa "longue" expérience dans ce domaine, décrite que Jacques Plante n'a pas le talent pour faire un instructeur... En vitesse Plante devrait communiquer avec le Rocket pour lui demander quelques conseils sur ce métier... Au lendemain même de la nouvelle entente Lafleur-Canadiens, l'ex-joueur des Remparts participait, en compagnie d'un manufacturier montréalais, au lancement d'un jeu de hockey sur table portant son nom et celui des Canadiens de Montréal... Des jeux de hockey ne se fabriquent sûrement pas en une nuit. Quand Gerry Patterson a-t-il donné son assentiment à ce contrat de publicité ?



LE SAUT A SKIS A CONQUIS LES QUEBECOIS

Victoire de Hossland

Kasaya retourne au Japon sans ses skis

par Jacques DALLAIRE

Le Japonais Yudio Kasaya était débordant de générosité, hier, au Mont Sainte-Anne, où, pour la seconde saison consécutive, était présenté le "50 mètres international", événement qui a attiré environ 8,000 personnes.

Consacré vainqueur l'an dernier, le souriant fils du Soleil a cédé le titre à un jeune Norvégien de 18 ans, John Hossland, champion junior de son pays, et, une fois la compétition terminée, il a fait cadeau de ses skis !

"Pour alléger mes bagages", lance Kasaya à la blague. Reste que le scientifique sauteur de 29 ans venait de mettre un terme à une autre brillante saison et que, de toute manière, il voulait laisser un souvenir tangible de son passage au Québec. Et surtout, il désire que ses skis, quelque usagés, servent tout au moins à former des compétiteurs chez nous.

A l'âge de 17 ans, explique-t-il, j'étais venu au Canada et Jacques Charland m'avait donné plusieurs conseils. C'est par reconnaissance que je lui ai

donné mes skis. Non pas que Kasaya songe à abandonner la compétition, car il entend poursuivre plus avant dans le but de "faire" l'équipe nationale japonaise, même si plusieurs jeunes de son pays ont des ambitions similaires.

KONNO AUSSI

Ne voulant sans doute pas être en reste, son compatriote Akitugu Konno s'est également "débarrassé" de ses longues planches, à l'issue de sa dernière descente, les remettant au président organisateur du "50 mètres international", qui les refila à l'assistant-chef de piste Guy Paquet.

Ce dernier en a pratiquement eu le souffle coupé, et la voix tremblante, sous le coup de la joie suprême de tenir en mains les "vrais" skis d'un sauteur international, il jurait à tout le monde qu'il se mettait sérieusement à l'oeuvre à son tour !

Par ces simples gestes, les Japonais ont bien failli voler le spectacle au jeune champion norvégien, qui venait tout de même de réaliser une superbe tenue quelques instants plus tôt.

en enlevant le premier rang, grâce à des bonds de 182 et 193 pieds. Son dernier saut lui a d'ailleurs valu de devancer de justesse Kasaya, qui avait fait montre d'un style impeccable, pour marquer ainsi plusieurs points sur son jeune rival à ce chapitre. Le Japonais devait finalement se contenter de la médaille d'argent par suite de sauts de 179 et 187 pieds, totalisant finalement (saut et style) 231.5 points, au regard de 232.4 pour le Norvégien.

Hossland était beaucoup plus volubile sur le podium, quand Donaldson lui passa la médaille d'or au cou, car quelques instants plus tard, devant les journalistes, il répondit calmement aux questions par l'entremise d'un interprète, révélant en fait peu de choses sur lui-même. Sauf peut-être qu'il saute depuis l'âge de six ans !

DE LA NEIGE

Rudi Wanner, d'Autriche, qui avait lui aussi réussi deux excellents sauts de 184 et 193 pieds, a dû en fin de compte accepter la médaille de bronze et la troisième place, en vertu d'une fiche de 229.8 points.

Quarante coureurs s'étaient donné rendez-vous au Mont Sainte-Anne et personne ne s'est plaint du tracé qui avait été conçu "à la petite pelle" du haut du tremplin au bout de la piste d'arrêt. Tout un transbordement de neige !

EN BREF: Presque tous les experts accordaient la victoire aux Japonais, mais Akitugu Konno a quelque peu failli à la tâche en méritant le sixième rang, par suite de sauts de 177 et 176 pieds, pour un total combiné (style et saut) de 218.8.

Par contre Walter Steiner de Suisse, que l'on présente comme le sauteur mondial de l'heure à proprement dit en accaparant de justesse la 13e place (198.6 points) devant les Canadiens Peter Wilson (198.5 points, sauts de 163 et 171 pieds) et Richard Grady (194.4 points, sauts de 153 et 182 pieds)... Des 40 coureurs inscrits, un seul, le Norvégien Sven Gullrandsen n'a pas pris le départ, après avoir fait une très vilaine chute en qualification... Il a perdu l'équilibre au moment où il s'apprêtait à toucher la piste, poursuivant sa descente à plat ventre. De quoi ouïsser un nez !

La France n'a classé qu'un seul de ses représentants parmi les 10 premiers, soit Gilbert Poirat (217.8 points), cependant que son compatriote Philippe Jacobberger, champion junior de son pays, prenait le 27e rang (180.2 points)... L'Américain Jeff Wright a réussi le plus long saut de tout le week-end, soit samedi lors de la ronde de qualification, en effectuant un formidable bond de 194 pieds, mais hier il a dû se contenter de la 21e place... Le 50 mètres international, organisé par la Corporation Sports internationaux de Québec et la Société des sauts populaires de ski réunissant des coureurs de 10 nations...

Jacques Charland saute pour garder la forme

Depuis le temps qu'il saute, Jacques Charland aurait certes mérité le droit de se reposer sur... ses lauriers. Mais non ! Charland vibre toujours lorsqu'il aperçoit le tremplin. A 43 ans, il n'hésite pas à monter le petit escalier latéral conduisant tout au sommet pour ensuite s'élancer dans les airs. Chez lui, c'est presque devenu machinal.

Neuf fois champion du Canada, Charland a bien sûr donné son tour depuis quelques années. Il avoue honnêtement qu'il saute encore aujourd'hui pour garder la forme, sans plus. Hier, par exemple, il était en lice au Mont Sainte-Anne. Il a terminé au 31e rang, mais peu lui importe. Deux sauts ordinaires, il faut bien le reconnaître, de 146 et 151 pieds sur ce frêle tremplin de 50 mètres. La technique est toujours à point, mais évidemment l'âge et le style de compétition sont deux facteurs qui ne l'avantagent pas. Et Charland le sait.

"Pour moi, confie-t-il, c'est une détente nécessaire. Aujourd'hui (hier), j'ai trouvé ça merveilleux de sauter. C'est évident que je ne peux pas rivaliser avec les juniors qui sont ici, mais contre les seniors je tiens encore mon bout."

Ce vétéran Trifluvien, jadis une "gloire nationale" en compétitions internationales en compagnie de Luc Laferté, également de Trois-Rivières, a récemment pris la première place en trois occasions aux États-Unis, obtenant le troisième rang deux fois.

Charland a roulé sa bosse dans pratiquement tous les coins du globe et partout il a été vivement impressionné par les installations dont sont dotés les pays qu'il a visités "en devoir". Sans compter les facilités dont profitent les sauteurs à skis.

Hier, il avait hérité de la deuxième position de départ au Mont Sainte-Anne. Au lieu d'attendre paisiblement son second tour sur le tremplin, Charland venait se placer près de la piste d'envol, histoire d'examiner de près le style des autres participants, spécialement les jeunes à qui il donne moult conseils, quelle que soit leur nationalité.

SERIEUX RETARD

Un fin analyste de Charland. Après 30 ans de métier, c'est vraiment la "perle rare" à dénicher pour tater le pouls du saut à skis chez nous.

Sujet que Charland aborde

avec réticence, croyant qu'on veut proprement "l'embarquer", mais après quelques minutes il suffit de le laisser discourir.

"Au Québec, dit-il, il ne faut pas se contenter d'histoires. On est en arrière de tout le monde ! C'est bien simple, il ne reste plus qu'un tremplin dans la province, il est ici. C'est dur dans ces conditions de développer des sauteurs. Pourtant il y aurait beaucoup à faire si le Haut-Commissariat s'en donnait la peine !"

Charland jette un coup d'oeil à sa gauche, pointant le petit tremplin de 10 mètres aménagé à proximité du "gros" du Mont Sainte-Anne. "Vois-tu, ajoute-t-il, ce serait si simple: les jeunes pourraient s'entraîner sur ce petit-là et voudraient ensuite sauter plus haut et plus loin !"

Charland s'arrête... Un sauteur vient d'amorcer sa descente... Il le suit des yeux jusqu'au bas de la piste. "Non mais c'est-y beau quand même. Ici, notre sport national c'est le hockey, comparativement à l'Europe, mais quand même on pourrait faire plus."

ET POURTANT...

Comme, par exemple, construire quelques tremplins en province (au Saguenay-Lac-Saint-Jean, dans la Beauce, en Mauricie), ce qui permettrait éventuellement de mettre sur pied des compétitions régionales et de former des sauteurs plus aguerris susceptibles de faire excellente figure tant sur la scène provinciale et nationale qu'au niveau international.

La majorité des sauteurs qui ont fait les frais du 50 mètres international, hier, spécialement ceux venant de l'Europe, peuvent s'entraîner dès l'âge de 5 ou 6 ans, parce qu'ils disposent de tremplins à deux pas tout en profitant des judicieux conseils de leurs aînés déjà rompus à la compétition mondiale. C'est dire l'écart qui subsiste...

Pourtant un type comme Jacques Charland serait tout disposé à guider les jeunes talents de chez nous, si on lui en donnait la possibilité. D'autant qu'au Mont Sainte-Anne, tout au moins, on parle de plus en plus de l'utilisation de pistes en matière synthétique, pour permettre l'entraînement pratiquement à l'année longue.

A l'heure présente, Charland travaille pour le compte d'une compagnie de papier (Domtar Newsprint), mais c'est plus par nécessité que par amour du mé-

Bernard Parent fait la grève pour empocher son "magot"

par PA

Tout ne tourne pas rond pour les Blazers de Philadelphie, de l'Association mondiale de hockey.

Ils ont perdu leur gardien de but tout étoilé Bernard Parent qui refuse de jouer à cause d'une dispute salariale et ils tirent de l'arrière 3-0 dans leur série quart de finale contre les Crusaders de Cleveland.

Cleveland a remporté hier soir une victoire de 3-1 contre le gardien de but Yves Archambault qui a été rappelé du Rensselaire de la Ligue Eastern. Les Crusaders avaient écrasé les Blazers 7-1, samedi soir, et c'est le vétéran Marcel Paillé qui avait essuyé un barrage de lancers avant de céder sa place au jeune Archambault.

PARENT

L'avocat de Bernard Parent, Howard Casper, a déclaré à un journaliste de Philadelphie que Parent n'endosserait pas l'uniforme des Blazers tant qu'une dispute au sujet d'une garantie de \$700,000 ne serait pas réglée. Le club a déposé dans une banque un chèque certifié de \$600,000 pour couvrir le montant de \$700,000, mais Casper a ajouté que ce chèque avait été retiré par l'équipe et que le président des Blazers n'avait pas voulu discuter de la matière avec l'avocat de Parent. Les jours de Parent dans l'AMH sont peut-être comptés.

Hier soir, la recrue Yves Archambault ne s'est pas trop mal débrouillée. Yves a accordé un but en première période à Paul Andrea, un autre à Grant Erickson en deuxième et un dernier à Gary Jarrett en troisième. Don Burgess a évité l'humiliation complète aux Blazers.

Cleveland n'a pas forcé le jeu et s'est contenté de s'asseoir sur son avance.

Samedi, c'est Marcel Paillé qui a revêtu les jambières et ce, pour la deuxième fois de la saison. A sa seule autre présence, il avait blanchi les Nordiques. Il a été moins chanceux samedi et il s'est retiré après avoir accordé 5 buts.

Casper a déclaré que "si la dispute ne se réglait pas en fin de semaine, Bernard Parent porterait un autre uniforme la saison prochaine".

Parent est passé à l'Association mondiale au début de la saison. Il avait d'abord signé un contrat de 3 ans avec les Screaming Eagles de Miami et ce contrat avait été ensuite acquis par les Blazers. Parent a gardé le but pour le match de mercredi contre Cleveland. Il a effectué 42 arrêts, mais son équipe a subi un revers de 3-2 contre Cleveland en surtemps pour tirer de l'arrière 1-0 dans la série quart de finale.

Parent a peut-être joué sa dernière partie dans l'uniforme des Blazers de Philadelphie. On le reverra peut-être dans un uniforme de la Ligue nationale, la saison prochaine.

LOUEZ UN TELECOULEUR

pour

Regarder les Séries Stanley
chez



1330, Maguire - Sillery

PRIX SPECIAL POUR
LES SERIES

Livraison - Service inclus

681-4124

\$25.00

SOLEIL DETENTE



Bonne nouvelle! Expo

TENTES-ROULOTTES, TENTES
ET PISCINES FAMILIALES

A compter du 9 avril, notre
CENTRE DU CAMPING

sera ouvert jusqu'à 9h. p.m.
du lundi au vendredi inclus.

Nos 2 autres magasins seront ouverts
aux heures régulières
2570 rue Dalton, Ste-Foy - 651-5442
1050 rue St-Jean, Québec - 522-4472

CHARGE

QS

québec sportif inc.

1360-1380 nord, Dorchester — 525-7790

Un examen de conscience, dit Tessier

SHERBROOKE — Dans un geste qu'il n'a pas interprété comme étant une mesure disciplinaire, mais plutôt une sorte "d'examen de conscience", Orval Tessier a réduit, hier, quatre joueurs réguliers au rôle de spectateurs. Les joueurs qui ont ainsi assisté à la victoire décisive de 5-1 furent André Deschamps, Richard Nantais, Yvon Dupuis et Jean Landry.

Fatigué de déplorer depuis le début des séries de fin de saison que des "vétérans" ne fournissent pas le rendement qu'il escompte d'eux, Orval Tessier a décidé de passer aux actes et avertit d'autres de ses joueurs d'en tirer une leçon.

Excluant le cas de Pierre Pérusse à qui il a donné un repos, Tessier a expliqué: "Certains joueurs m'ont paru fatigués et d'autres se sont montrés trop désintéressés à mon goût. C'est cette dernière raison qui m'a incité non pas à leur imposer la discipline mais plutôt un moment de réflexion".

Outre Nantais qui a été confiné au rôle de spectateur parce qu'il a raté l'autobus du club par quelques minutes, hier midi, Deschamps, Landry et Dupuis ont pour leur part subi les foudres de Tessier pour leur "jeu désintéressé" lors du match de vendredi, à Québec.

UN AVERTISSEMENT

Après une victoire de 5-1 mettant un terme à la série demi-finale, il va sans dire que l'instructeur-entraîneur des Remparts était d'autant plus fier du résultat obtenu et il a su profiter de la circonstance pour servir un avertissement.

"C'est moi qui est l'autorité sur cette équipe et je tiens à ce que les joueurs s'en rendent compte. Certains se sont même présentés parfois au banc en souriant au cours d'une joute parce que je les rappelle, je ne tolérerai pas cette attitude" a-t-il dit. Tout en escomptant sur des résultats de l'"examen de conscience", Tessier a prévenu d'autres de ses joueurs de "voir à prendre le message".

Par ailleurs, l'absence de quatre réguliers des Remparts a soulevé des critiques de la part des Castors. Pour un, Ghyslain Delage a déclaré: "Peu importe les raisons des absences, le public sherbrookois ne devait en subir les conséquences, il a été trompé d'une certaine façon".

Mais peu après cette sortie de Delage, les Castors de Sherbrooke devaient également être mêlés à un remue-ménage. En effet, le président des Castors devait congédier le publicitaire Gilles Péloquin et par ailleurs, le gérant général Réal Veilleux se voyait signifier indirectement son congédiement. "Je n'ai pas démissionné mais on m'a clairement laissé voir que je n'avais plus ma place dans cette équipe, je partirai" a conclu Réal Veilleux.

Et de trois pour Cornwall

(PC) — Les Royals de Cornwall ont pris les devants 3-1 dans leur série semi-finale de 7, hier, en battant les Eperviers 7-4, à Sorel.

Gary McGregor a marqué deux fois pour Cornwall, dont le pointage a été complété par Bob Chase, Yvan Bouillon, Blair McDonald, Kevin Tracy et Bob Geoffrion.

Raynald Gill, avec deux buts, et Pierre Mondou ont été les compteurs des Eperviers.

La série se poursuivra mercredi, à Cornwall.



Double surveillance —

● Une menace constante autour du filet, le capitaine des Remparts, André Savard encaisse une double mise en échec de la part des Castors, en plus de leur gardien. Sa-

vard a néanmoins contribué à quatre des cinq buts des Remparts pour les aider à atteindre la série finale. (Photo André Belle-Isle)

Même sans les "quatre", les Remparts sont trop puissants

par Jacques ARTEAU

SHERBROOKE — Tout en se privant volontairement de quatre joueurs réguliers confinés à "un examen de conscience", Orval Tessier pouvait encore disposer d'une formation trop forte pour les Castors de Sherbrooke. Moins Jean Landry, Yvon Dupuis et leurs policiers Richard Nantais et André Deschamps, les Remparts ont porté le coup de grâce aux Castors, les battant 5-1 pour passer à la série finale de la Ligue junior majeure du Québec.

Inspirés par leur capitaine André Savard, qui s'est encore vidé jusqu'à sa dernière énergie, les Remparts ont ainsi remporté leur deuxième ronde éliminatoire en quatre joutes d'affilée. Savard a contribué pour quatre des cinq buts des Remparts qui retournent dans la série finale pour une deuxième année consécutive. Sortis victorieux de la demi-finale grâce aussi à une déconcertante performance du gardien Michael Corcoran, les Remparts se mesureront aux Royals de Cornwall à compter de dimanche à Québec, si ces derniers éliminent également Sorel dans leur prochain match.

UNE DOUBLE VICTOIRE

En plus de la victoire décisive de la série au Palais des sports devant un record de 4,179 spectateurs, Orval Tessier revendiquait également une victoire psychologique.

"C'est une vacance de diriger un club comme ça, un groupe de gars qui veulent travailler, c'est plaisant", fut un premier commentaire du pilote des Remparts lorsqu'il a été interrogé sur le triomphe obtenu sans la présence d'au moins quatre réguliers. "André Savard et Michael Corcoran nous ont grandement aidés à gagner cette joute, et je donne aussi une étoile à toute l'équipe y compris les plus jeunes" a-t-il ajouté. Sur l'absence des Landry, Dupuis, Nantais et Deschamps, l'instructeur des Remparts reprit: "J'ai utilisé des jeunes et comme résultat nous avons donné 13 mises en échec seulement dans la première période, un total que nous n'avions pas même eu dans la série jusqu'ici".

Le premier but de la joute fut incontestablement produit par un jeune, Gaétan Boucher avec des aides de Savard et Guy Chou-

nard qui a pour sa part compté un but et obtenu deux aides.

CORCORAN S'AFFIRME

Pendant que Savard se chargeait de mener les plus furieuses offensives contre les Castors, le gardien Michael Corcoran continuait de multiplier les arrêts avec un brio déconcertant, au point de faire perdre tout espoir de retour pour les Castors.

Corcoran fut particulièrement brillant lorsque les Remparts ont joué en désavantage numérique. Il a d'abord frustré les Castors d'un but égalisateur en première période, en l'absence de Savard, puis exécuta ses trois plus spectaculaires arrêts du match quand deux Castors se sont présentés seuls devant lui à la cinquième minute du deuxième vingt.

Paraissant dérouter par ces insuccès contre Corcoran, les Castors ont vu les Remparts profiter d'un relâchement pour y aller d'une charge décisive de trois buts en deuxième période. Savard, qui a frappé deux poteaux dans le match, Peter Folco et Chouinard ont compté à tour de rôle.

Les Castors se sont rattrapés momentanément au début de la dernière période quand Pierre Laganière réussit à prendre

Corcoran en défaut mais leurs derniers espoirs se sont estompés par suite de deux punitions à leurs dépens. La deuxième infraction leur fut fatale, Locas enfilant le dernier but de la série sur ce jeu de puissance.

DELAGE SATISFAIT

Bien qu'il aurait souhaité tout au moins une victoire aux dépens des Remparts, Ghyslain Delage se félicitait par ailleurs des succès des Castors dépassant les espoirs vus.

"Je pense que nous aurions pu mériter au moins une victoire dans cette série, mais je dois admettre que nous avons atteint un sommet inespéré" a analysé le pilote des Castors éliminés en quatre matches consécutifs. "Le premier objectif a été dépassé de loin en finissant en cinquième place et nous avons été aussi loin que dans cette demi-finale, après avoir réussi un autre coup en éliminant Shawinigan en quatre parties", d'ajouter Delage qui doit s'attaquer dès vendredi à la réorganisation des Castors perdant une dizaine de joueurs de dernière saison junior.

Selon l'instructeur des Castors, les Remparts peuvent encore mieux figurer. "Que ce soit contre Cornwall ou Sorel, les

Remparts vont avoir du trouble" d'anticiper Ghyslain Delage.

Première période

1-Québec: Boucher, (Chouinard, Savard) 1:26
Punitions: Desjardins 2:32, Constant 10:06, Savard 16:15.

Deuxième période

2-Québec: Savard (seul) 7:42
3-Québec: Folco, (Savard, Chouinard) 14:27
4-Québec: Chouinard, (Savard) 19:58
Punitions: Richard Perron 1:27, Rochon 9:46.

Troisième période

5-Sherbrooke: Laganière, (Rochon, Perron) 6:56
6-Québec: Locas, (Beaulieu) 11:35
Punitions: Laganière 7:17, Jacques 10:06, Lachance 13:50, Québec (banc) 16:14, Dugré, maj., Crevier, maj. 19:40.

Lancers par:

Québec 8 16 12-36
Sherbrooke 11 9 11-31
Assistance: 4,179.

● SES HOMARDS • SA CAVE
● ET SES FONDUES
CHALET SUISSE
BAR AQUARIUM
RACLETTES - STEAKS
26 rue Ste-Anne, tél.: 524-5685
QUÉBEC - Prop. Gaston Perrin

Nous vous offrons plus de choix



que les 27 marchands d'autos de Québec mis ensemble.

Chez Location Jobin Inc., nous aimons respecter la liberté de nos clients. Vous pouvez louer pour deux ans l'auto que vous préférez, avec l'équipement que vous désirez.

Location Jobin Inc. offre des limousines et des petites voitures, des station wagon et des voitures sport, des autos de toutes les marques. Vous pouvez même obtenir certaines marques qui n'ont pas de concessionnaire à Québec.

Ce qu'il vous en coûte par la suite, c'est un seul montant fixe mensuel. Nous pouvons, à votre choix, payer les assurances, les licences, le remplacement des pneus, l'entretien. Et, si votre auto est en panne ou accidentée, il nous est toujours possible de vous accommoder.

Donc, pas d'imprévu, pas de problème de budget. Et vos calculs d'impôt sont simplifiés.

Chez Location Jobin Inc., vous avez le moyen idéal d'avoir l'auto que vous voulez sans devenir son esclave.

LOCATION JOBIN INC.

1240 ouest, Boulevard Charest, Québec, Téléphone: 681-0671

COMMENÇANT MARDI LE 10 AVRIL

10 JOURS d'aubaines RCA

A l'occasion des "10 JOURS D'AUBAINES" nous vous offrons un lot d'ensembles pour meubler 3 pièces à prix d'aubaines! Tous les styles au choix. Offre en vigueur à notre magasin de Charlesbourg seulement.

TELEVISEUR PORTATIF ACCUCOLOR 20"

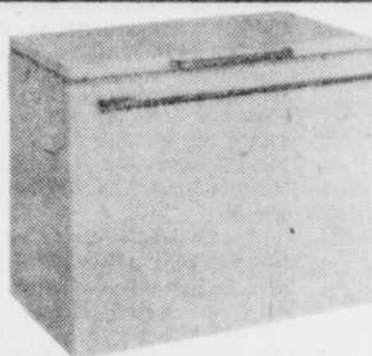


juste à temps pour les finales de hockey!

Châssis de 21,500 volts. Ecran à masque noir. Réglage de couleurs Accumatic. Allumage instantané.



PRIX SPECIAL "JOURS D'AUBAINES"



CONGELATEUR RCA

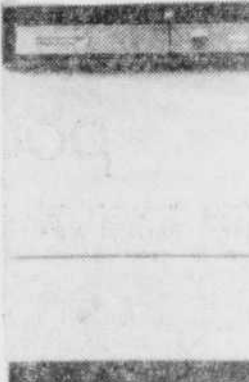
Modèle "Custom" FHA-150: Volume de 14,7 pi.cu. - Cap. de 515 lb. Achetez vos aliments au moment propice et épargnez 12 mois par année!

PRIX SPECIAL "JOURS D'AUBAINES"

\$199

A PAQUES LE CADEAU QUI FERA PLAISIR!

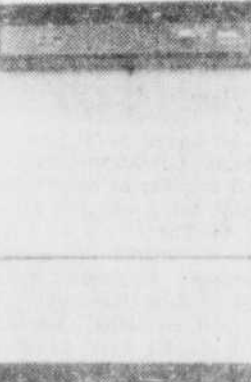
LAVEUSE de vaisselle RCA



Modèle LUD 90 à encastrer. Fonctionnement à 12 vitesses et 6 boutons-poussoirs, avec cycle spécial. 2 lampes-témoin, cycles de lavage et rinçage hygiénique; doseur de conditionneur d'eau de rinçage; réglage pour chauffer les assiettes; cap. 15 couverts.

JOURS D'AUBAINES \$354

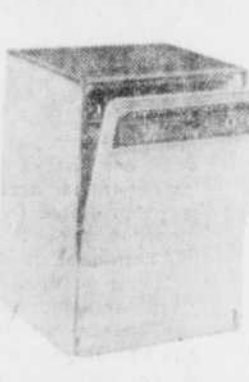
LAVEUSE de vaisselle RCA



Modèle LUD 80 Custom à encastrer. 5 cycles et 3 boutons-poussoirs; cycles de lavage, rinçage et d'anti-vidage; hygiéniques; 2 lampes-témoin; doseur de conditionneur d'eau de rinçage; chauffe-assiettes. Cap. 15 couverts.

JOURS D'AUBAINES \$258

LAVEUSE de vaisselle RCA



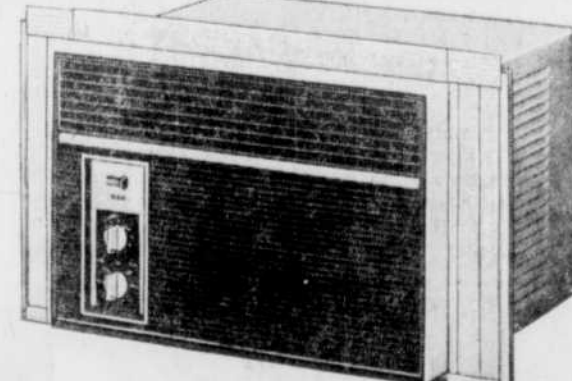
Modèle LB 80 Custom convertible à chargement par l'avant. 5 cycles et 3 boutons-poussoirs; cycles de lavage, rinçage, rinçage-attente; 2 lampes-témoin; chauffe-assiettes. Surface de travail en Micarta. Cap. 15 couverts. Couverts disponibles.

JOURS D'AUBAINES \$268

CLIMATISEUR RCA

Modèle compact. Un appareil indispensable pour assurer le bien-être aux vôtres.

JOURS D'AUBAINES \$163



CONDITIONS FACILES DE PAIEMENT - ENTREPOSAGE GRATUIT

TREMBLAY & BERGERON MEUBLES RADIODISC INC.

245 EST, 71e RUE, CHARLESBOURG - TEL.: 626-1102 (200 pi. du boul. Henri-Bourassa)

301, CANARDIERE, QUEBEC - TEL.: 523-7760 (Stationnement face au magasin)

Les ressorts c'est notre affaire

EQUIPEMENT ULTRA MODERNE

ROCK AUTO RESSORTS

81, RUE KENNEDY LEVIS TEL.: 837-2733

SPRING INC.

81, RUE KENNEDY LEVIS TEL.: 837-2733

COUSSINETS, (BUSHINGS), CAMIONS 10 ROUES, RESSORTS CAMIONS, AUTOBUS, TRAILER VAN, SEMI-REMORQUES, AUTOMOBILES, AMORTISSEURS, BOUDINS, AIR LIFT, KING PINS, BALL JOINT - ROTULES

Heures d'affaires 8h à 6h p.m., lundi au jeudi vendredi soir jusqu'à 10 h. Fermé le samedi

VENTE REPARATIONS INSTALLATION

Dépositaire HENDRIKSON TANDEM

VENTE & SERVICE



Un but de Cournoyer —

Le rapide Yvan Cournoyer des Canadiens de Montréal n'a pas tardé à prendre Roger Crozier des Sabres de Buffalo en défaut à la première période de leur match d'hier. Le vent a cependant tourné de côté et Buffalo a marqué

cinq buts sans réplique pour enregistrer sa première victoire en série quart de finale.

(Téléphoto PA)

Un but de Rod Gilbert donne le ton aux Rangers

NEW YORK (PC) — L'instructeur Emile Francis ne sous-estime pas les Bruins de Boston même s'il ne manque plus qu'une victoire aux Rangers pour passer à la série demi-finale.

"Nous avons joué de façon presque parfaite", a déclaré Francis à l'issue de la victoire de 4-0 des Rangers dimanche soir.

"Soyez certains que les Bruins préconiseront maintenant leur propre style de jeu. Nous pouvons nous attendre à un match rude à Boston."

Les 17.500 personnes qui ont assisté au match d'hier au Madison Square Garden ne semblaient pas du même avis alors que tous en chœur ils ont chanté vers la fin de la rencontre: "Adieu Boston, Adieu Boston; nous sommes heureux de vous voir partir".

"Le but de Rod Gilbert au tout début du match nous a mis le vent dans les voiles", a ajouté Francis. "Mais c'est le filet de Bob Rousseau qui les a assommés."

Rousseau, qui patinait au centre de la patinoire, a capté une magnifique passe de Jim Neilson, qui se trouvait derrière le filet des Rangers, pour se présenter seul devant Ed Johnston qu'il a déjoué sur un lancer de 30 pieds. Ce but devait procurer une avance de 3-0 aux hommes de jirancis.

L'instructeur et directeur général des Rangers a aussi fait l'éloge du défenseur Ron Harris.

De son côté, Rodrigue Gilbert a souligné l'importance pour une équipe de compter le premier but. "Il est stimulant pour les joueurs de compter le premier but. Cela fait toute une

différence lorsqu'une équipe est en avance."

SAMEDI

NEW YORK (PC) — Derek Sanderson, fatigué mais heureux dans le vestiaire des Bruins de Boston après leur victoire de 4-2 sur les Rangers de New York samedi soir, se demandait "comment Esposito pouvait réussir ses exploits".

Sanderson a remplacé Phil Esposito devant le filet rival lors des deux de puissance, a préparé le premier but du match, tué les pénalités et a triomphé de Vic Hadfield aux poings.

Sanderson a révélé que tout le club s'est efforcé d'avantage afin de gagner pour Phil, opéré au genou samedi et au rancart pour la balance de la saison.

Par ailleurs, il a rendu hommage au gardien Ed Johnston, "qui a mérité la première étoile". Le seul moyen, selon Sanderson, de triompher des Rangers est de marquer le premier but.

La recrue Greg Sheppard a marqué ses deux premiers buts dans les séries. "Ce pourquoi j'ai travaillé pendant toute ma vie", a dit le jeune joueur.

Le pilote Bep Guidolin n'avait que des félicitations à faire à son club, notamment Sanderson, Sheppard et Johnston.

"Ils ont fourni ce petit effort de plus pour Esposito", a dit Guidolin en admettant que la chance semblait avoir souri d'avantage aux siens.

Sanderson, déclarant que la perte d'espo "était comme la perte de la moitié du club", a ajouté: "En son absence, il nous faut apprendre à évoluer comme un club, ce que nous avons fait ce soir."

En son absence, il nous faut apprendre à évoluer comme un club, ce que nous avons fait ce soir.

Pour revenir aux bonnes nouvelles, l'élimination des Bruins de Boston devrait permettre de confirmer l'engagement de Jacques Plante au poste de directeur-gérant.

Il faudra attendre un peu plus longtemps, soit la conquête de la coupe Stanley, pour la confirmation de la mise sous contrat de Dale Hoganson et du gardien Michel Deguise.

Le "trio frais" du Buffalo donne la réplique au Tricolore

BUFFALO (PC) — Les Sabres de Buffalo ont évité l'élimination en série quart-de-finale, hier soir, infligeant un revers de 5-1 aux Canadiens de Montréal.

Le Tricolore, dont l'unique but a été l'oeuvre de Yvan Cournoyer, même 3-1 dans cette série quart-de-finale.

Le trio composé de Gilbert Perreault, Richard Martin et René Robert a constamment dominé le jeu. Perreault a enfilé deux buts et Robert, le défenseur Jim Schoenfeld et Don Luce ont complété le pointage.

Cournoyer a ouvert le pointage en première période avec son lancer d'une cinquantaine de pieds. C'était son deuxième but des séries.

Les Sabres se sont ensuite ressaisis. Crozier et Ken Dryden ont été appelés à se signaler à plusieurs reprises mais la défense du Tricolore a finalement flanché.

Schoenfeld a créé l'égalité à mi-chemin en période médiane sur un lancer d'une cinquantaine de pieds. C'était son deuxième but des séries.

Perreault a compté le but victorieux avec l'aide de Robert à 13:27 pendant que Serge Savard purgeait une pénalisation pour avoir retenu.

Robert a compté dans la deuxième minute de jeu du dernier engagement, complétant une stratégie de Perreault, et Luce a déjoué Dryden à 19:19, après avoir intercepté une passe en territoire adverse.

Perreault a scellé l'issue de la rencontre à 19:41 avec l'aide de Robert et Martin.

Les Sabres ont dirigé 50 lancers vers Dryden tandis que Crozier a été mis à l'épreuve seulement 24 fois.

Un trio frais

Le pilote Joe Crozier, des Sabres de Buffalo, prétend que c'est un "trio frais", composé de Gilbert Perreault, Richard Martin et René Robert, qui a procuré un gain de 5-1 aux siens sur les Canadiens de Montréal hier soir.

La victoire des Sabres obligera la présentation d'un 5e match à Montréal mardi soir. Les Canadiens dominent la série, 4 de 7, 3-1.

"Je savais que je disposais d'un trio plus frais qu'eux et je ne l'ai ménagé de la soirée", a dit Crozier au sujet de la Franch Connection.

Perreault a récolté deux buts et une aide et Robert, un but et une aide.

Crozier avait été critiqué samedi soir, lors d'un revers de 5-2, parce que le trio de Perreault n'avait joué que pendant 10 minutes au cours des deux premières périodes.

Crozier et le pilote Scotty Bowman, des Canadiens, ont échangé des mots après le match hier soir et Crozier a laissé entendre qu'ils ne s'aimaient pas d'amour tendre.

SAMEDI

BUFFALO (PC) — Les Canadiens de Montréal ont comblé les vœux de leur pilote Scotty Bowman samedi soir en prenant les Sabres de Buffalo dans leur troisième match de

leur série quart-de-finale, 4 de 7.

Car Bowman était d'avis qu'en prenant les Sabres dans le match "on aiderait notre défense".

Il n'en reste pas moins que les Sabres ont affiché une marge de 44-27 dans les lancers au cours du match.

Selon Bowman, le point tournant du match est survenu lorsque Pete Mahovich a compté pendant une punition rivale dans la 2e reprise.

Par ailleurs, le gardien Dave Dryden semblait calme après le match en dépit des nombreux lancers faits en sa direction.

Selon lui, "les statistiques sur le nombre de lancers peut porter à confusion, car, en dépit du grand nombre de lancers, il faut noter ceux qui viennent de lui et ne sont pas dangereux."

Le capitaine Henri Richard était encore fâché à la suite de l'inconduite dont il avait hérité dans la 2e reprise, après avoir retenu Tracy Pratt.

Pratt venait de retenir Cournoyer sur une échappée et je lui ai rendu la pareille, mais l'arbitre n'a sévi que contre moi."

De son côté, le pilote Joe Crozier refusait de songer à une élimination rapide des siens.

HIER

Buffalo 5 — Montréal 1

Première période

1. Montréal, Cournoyer 5 (Wilson, Lefley) 18:37

Pénalités—Carrière Buf 8:47, Hillman Buf 18:32

Deuxième période

2. Buffalo, Schoenfeld 2 (Lo-

renter, Meehan) 11:13

3. Buffalo, Perreault 2 (Carrière, Robert) 14:29

Pénalité—Savard M 13:27

Troisième période

4. Buffalo, Robert 2 (Perreault) 1:28

5. Buffalo, Luce 1, 19:19

6. Buffalo, Perreault 3 (Robert, Martin) 19:41

Aucune pénalité.

Lancers par: 10 10 4-24

Buffalo 11 10 20-50

Gardiens—Dryden, Montréal; Crozier, Buffalo.

A—15.660.

SAMEDI

Montréal 5 — Buffalo 2

Première période

1. Montréal, Lafleur 1 Lapointe, Tardif 16:56

Pénalités—F. Mahovich M 4:17, 8:42, Martin Buf 4:53, Bouchard M 10:37, Schoenfeld Buf 12:26, 16:43.

Deuxième période

2. Buffalo, Schoenfeld 2 (Lo-

renter, Meehan) 11:13

3. Buffalo, Perreault 2 (Carrière, Robert) 14:29

Pénalité—Savard M 13:27

Troisième période

4. Buffalo, Robert 2 (Perreault) 1:28

5. Buffalo, Luce 1, 19:19

6. Buffalo, Perreault 3 (Robert, Martin) 19:41

Aucune pénalité.

Lancers par: 10 10 4-24

Buffalo 11 10 20-50

Gardiens—Dryden, Montréal; Crozier, Buffalo.

A—15.660.

Montréal 5 — Buffalo 2

Première période

1. Montréal, Lafleur 1 Lapointe, Tardif 16:56

Pénalités—F. Mahovich M 4:17, 8:42, Martin Buf 4:53, Bouchard M 10:37, Schoenfeld Buf 12:26, 16:43.

Deuxième période

2. Buffalo, Schoenfeld 2 (Lo-

renter, Meehan) 11:13

3. Buffalo, Perreault 2 (Carrière, Robert) 14:29

Pénalité—Savard M 13:27

Troisième période

4. Buffalo, Robert 2 (Perreault) 1:28

5. Buffalo, Luce 1, 19:19

6. Buffalo, Perreault 3 (Robert, Martin) 19:41

Aucune pénalité.

Lancers par: 10 10 4-24

Buffalo 11 10 20-50

Gardiens—Dryden, Montréal; Crozier, Buffalo.

A—15.660.

Montréal 5 — Buffalo 2

Première période

1. Montréal, Lafleur 1 Lapointe, Tardif 16:56

Pénalités—F. Mahovich M 4:17, 8:42, Martin Buf 4:53, Bouchard M 10:37, Schoenfeld Buf 12:26, 16:43.

Deuxième période

2. Buffalo, Schoenfeld 2 (Lo-

renter, Meehan) 11:13

3. Buffalo, Perreault 2 (Carrière, Robert) 14:29

Pénalité—Savard M 13:27

Troisième période

4. Buffalo, Robert 2 (Perreault) 1:28

5. Buffalo, Luce 1, 19:19

6. Buffalo, Perreault 3 (Robert, Martin) 19:41

Aucune pénalité.

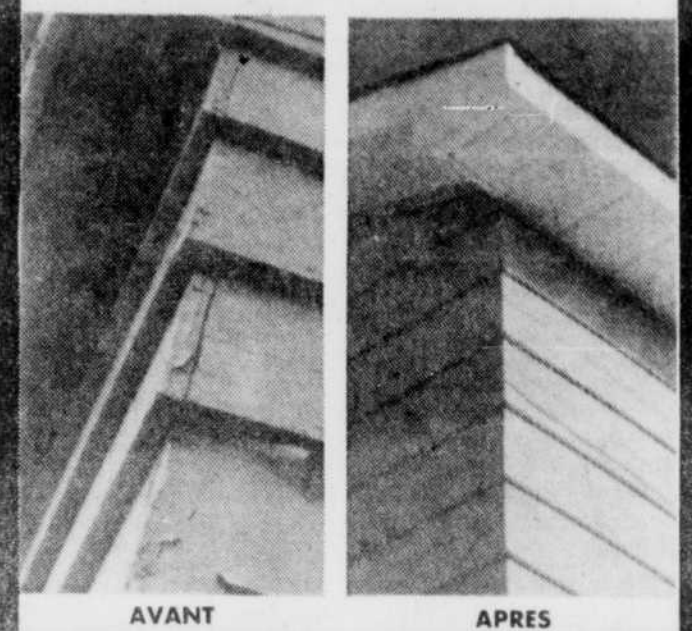
Lancers par: 10 10 4-24

Buffalo 11 10 20-50

Gardiens—Dryden, Montréal; Crozier, Buffalo.

A—15.660.

CONSTATEZ LA DIFFERENCE...



ALCANISEZ VOTRE MAISON

Et débarrassez-vous de la peinture à tout jamais!

REPRESENTANT AUTORISÉ **ALCAN**

Nous installons également le Clapboard de Masonite et d'Acier

Email cuit - Estimation gratuite - Jusqu'à 15 ans pour payer.

CONSULTEZ NOS EXPERTS POUR UNE

ESTIMATION GRATUITE

Renovation
Decor de Québec Inc.

188, av. Lamontagne, Qué. 3 — Tél.: 522-2084

Béliveau a eu une grande influence sur Guy Lafleur

Les Nordiques ont promis de bonnes nouvelles aux amateurs québécois à la fin de la saison de la Ligue nationale de hockey, et pour tenir parole, ils devront accomplir beaucoup de travail dans les prochaines semaines.

Maintenant que les dirigeants de l'équipe québécoise savent qu'ils ne peuvent pas compter sur Guy Lafleur pour remplir tous les sièges du Colisée, il ne leur reste qu'à lancer une grande offensive s'ils veulent présenter une équipe grandement améliorée la saison prochaine.

En se basant sur l'importance de la délégation des Nordiques à la réunion de la ligue, qui a débuté aujourd'hui à New York, les dirigeants de l'équipe semblent vraiment décidés à poser des gestes concrets.

Les Nordiques ont délégué quatre membres de la direction afin de régler le plus de problèmes possible et de pouvoir avancer plus rapidement dans les négociations.

Paul Racine, président; Roland Dubeau, vice-président; John Dacres, fiduciaire; et Marius Fortier, directeur-gérant, sont les quatre représentants de l'équipe québécoise. A leur retour à Québec, on tiendra une

réunion de l'exécutif de l'équipe puis ce sera la poursuite des négociations... à pas accélérés nous dit-on.

Les dirigeants des Nordiques ont encore tous frais à la mémoire la désormais célèbre "affaire Guy Lafleur", dont on ne saura jamais avec précision le rôle qu'a joué chacune des personnes qui a été mêlée de près ou de loin aux négociations entre Lafleur et les Canadiens et entre Lafleur et les Nordiques.

Encore hier soir, Maurice Taschereau, secrétaire de l'équipe, parlait du rôle de Béliveau, qui a eu une grande influence sur Guy Lafleur. "Béliveau aura beau dire qu'il n'a rien à voir dans cette histoire, mais nous savons très bien que Béliveau était le représentant des Canadiens au moment de la signature du contrat," de dire Taschereau.

Pour revenir aux bonnes nouvelles, l'élimination des Bruins de Boston devrait permettre de confirmer l'engagement de Jacques Plante au poste de directeur-gérant.

Il faudra attendre un peu plus longtemps, soit la conquête de la coupe Stanley, pour la confirmation de la mise sous contrat de Dale Hoganson et du gardien Michel Deguise.

SI LA PONTIAC

Astre
vous plaît...

notre porte
vous est
ouverte!



giguère auto

375 boul. Hamel, Québec 3, P.Q. — Tél.: 523-1351

PONTIAC ASTRE LE MANS FIREBIRD VENTURA BUICK CADILLAC

spécial

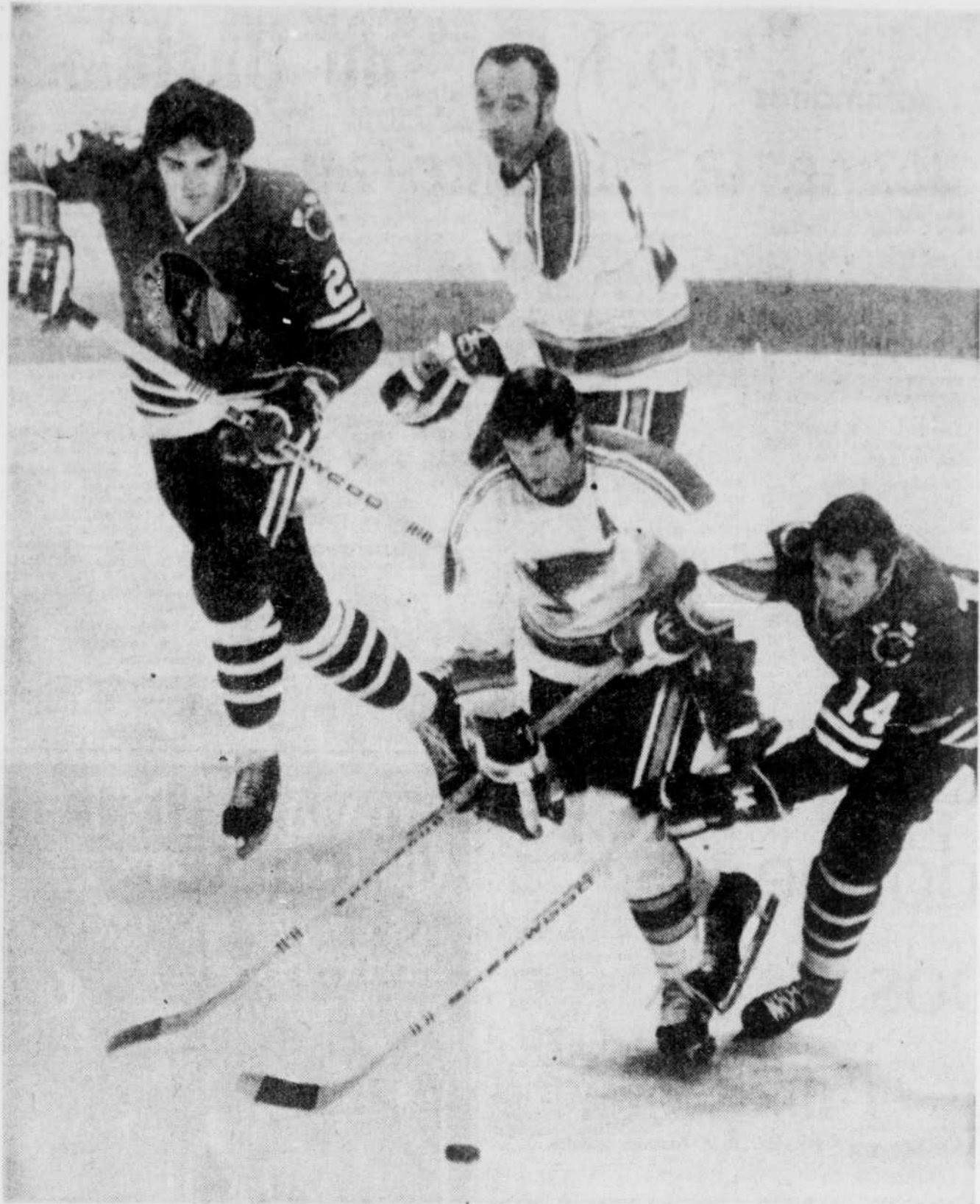
\$2,439

QU'EST-CE
QU'ON ENTEND
PAR MERCIERIE
ICI?

Cravates, chaussettes, chemises, shorts et camisas, gants, foulards, chapeaux, manteaux, chandails. Dans toutes les formes, les couleurs et les grandeurs. Désirez-vous autre chose?

JACQUES

333 DE LA COURONNE
stationnement gratuit
Place Jacques-Cartier



L'éternelle bataille —

● C'est Gary Sabourin, des Blues de Saint-Louis et Ralph Backstrom (14), des Hawks de Chicago, qui se livrent cette fois l'interminable lutte du hockey : la course à la rondelle. (Téléphoto PA)

Saint-Louis évite le pire

SAINT-LOUIS (UPI et PA) — Un ultime effort aura tout au moins permis aux Blues de Saint-Louis de retarder l'élimination contre les Blackhawks de Chicago, en quart de finale.

L'ailier gauche Phil Roberto a déclenché un ralliement avec un but sans aide en deuxième période, hier soir, et les Blues ont battu Chicago 5-3 pour porter la série à 3-1 en faveur des Hawks.

Les Blues, qui accusaient un déficit de 2-0 au premier engagement, ont ainsi évité l'élimination humiliante de 4-0 sur leur patinoire.

Roberto, le héros de la régie quart de finale contre Minnesota en 1972, a créé l'égalité 2-2 après que Pierre Plante eût réduit à un seul but l'avance des Blackhawks en première période.

Le défenseur Bill White a tenté de dégager son territoire mais Roberto a intercepté le disque pour déjouer Gary Smith sur un lancer de poignet dirigé dans la partie supérieure gauche du filet.

Moins de deux minutes plus tard, Fran Huck a donné les devants aux Blues avec l'aide

de Gary Unger. Gary Sabourin a par la suite enfilé ce qui devait devenir le but victorieux.

Chico Maki, Ralph Backstrom et Cliff Koroll ont marqué les buts des Hawks, qui s'en retournent maintenant sur leur glace pour y recevoir Saint-Louis dans le cinquième match de cette série.

SAMEDI

Samedi soir, également à Saint-Louis, Ralph Backstrom et Jim Pappin s'étaient chargés de mettre Chicago en avant 3-0 dans cette série quart de finale. Backstrom et Pappin ont compté deux buts chacun pour conduire les Blackhawks à une victoire de 5-2. Dennis Hull a été l'autre marqueur des gagnants.

Pappin a réussi le but victorieux à 13:51 en première période. Il a pris rapidement le retour d'un lancer de Dennis Hull pour déjouer le gardien Jacques Caron. Pappin marqua son deuxième but lors d'une attaque à cinq au troisième vingt.

Backstrom avait marqué son premier filet pour créer l'égalité 2-2 au premier engagement tandis que son deuxième fut un but d'assurance.

Ab Demarco et Pierre Plante ont marqué pour les Blues.

HIER

Chicago 5 — St-Louis 3
Première période
1. Chicago, Backstrom 3 (Maki, Jarrett) 6:33
2. Chicago, Koroll 1 (Mikita, Redmond) 11:11
3. St-Louis, Plante 2 (Thomson, Unger) 16:48
Pénalités — Durbano SL 12:50; Chicago (banc) 14:29; Russell C 18:23.

Deuxième période
4. St-Louis, Roberto 2, 14:03
5. St-Louis, Huck 1 (Unger, Demarco) 15:31
6. St-Louis, Sabourin 1 (Roberto, Durbano) 18:29
Pénalité—White C 10:28.

Troisième période
7. Chicago, Maki 1 (Backstrom) 14:21
8. St-Louis, Hunger 1 (Evans, Huck) 16:56
Pénalités: Eggers SL 3:43, R. Plante SL 8:08, Koroll C 11:21, Russell C 19:23.

Lancers par:
Chicago 11 20—40
St-Louis 16 12 11—39
Gardiens: Chicago, Smith; St-Louis, Stephenson.
A: 18,868.

Les Flyers et les North Stars s'échangent des blanchissages

(Selon PA et UPI) — Les Flyers de Philadelphie et les North Stars du Minnesota en auront encore pour au moins deux matches à se cogner sur la glace, suite à leurs affrontements de fin de semaine où ils n'ont pu faire un maître.

Leur série de quart de finale s'est en effet retrouvée égale 2-2, dimanche, après-midi, après que les Flyers eurent blanchi les Stars 3-0, à Minneapolis. Samedi, ce sont les North Stars qui avaient blanchi leurs adversaires, cette fois 5-0, pour arracher les devants 2-1.

Le match d'hier a vu l'as Bobby Clarke marquer le premier but de sa carrière en série de la Coupe Stanley tandis que Doug Favell était l'auteur du coup de pinceau.

Clarke, qui n'avait réussi ni but ni assistance en quatre matches éliminatoires la saison dernière et durant les trois premiers de cette année, a finalement brisé cette guigne en déjouant Cesare Maniago avec 2:03 à jouer au deuxième engagement.

Les Flyers ont ajouté un but d'assurance en troisième période quand Bill Barber a compté avec 5:44 à jouer dans le match. Un peu plus d'une minute plus tard, Ross Lonsberry déjouait à son tour Maniago pour le dernier but de la partie.

Clarke, un joueur de centre étoile qui, à 23 ans, a récolté 104 points durant la saison régulière, a compté son premier but en 22 périodes éliminatoires, sur une passe de Bill Flett. C'est Tom Bladen qui avait amorcé le jeu de ce but gagnant en interceptant un dégagement des North Stars à la pointe droite.

Ce but était également le premier des Flyers sur un jeu de puissance depuis le début de ce rude affrontement contre Minnesota. Il mettait ainsi fin à 136 minutes et 57 secondes de jeu durant lesquelles Maniago les avait tenus en échec, période répartie sur trois matches.

Favell, quant à lui, repoussa 31 tirs dont 15 au premier engagement.

Dans l'ensemble, les deux équipes ont favorisé un style de jeu très serré, mettant quelque peu de côté la rudesse qui avait caractérisé leurs trois premiers affrontements.

SAMEDI
Le second blanchissage d'affilée de Cesare Maniago en match.

Philadelphie 3 — Minnesota 0
Première période
1. Minnesota, Hextall 2, 9:45
Pénalités—Harris Min 0:41, Nolet Phe 3:25, Schultz Phe mineure mauvaise conduite, Ashbee Phe 6:21, Reid Min 10:37, Dornhoefer Phe 15:53.
Deuxième période
Aucun but.

Philadelphie 0 — Minnesota 5
Première période
1. Minnesota, Hextall 2, 9:45
Pénalités—Harris Min 0:41, Nolet Phe 3:25, Schultz Phe mineure mauvaise conduite, Ashbee Phe 6:21, Reid Min 10:37, Dornhoefer Phe 15:53.
Deuxième période
Aucun but.

HIER
Philadelphie 3 — Minnesota 0
Première période
1. Philadelphie, Clarke 1 (Flett, Bladen) 18:57
Pénalités—Watson 0:17, Kelly 2:54, Harvey Min 10:36, O'Brien Min 11:47, Barrett Min 18:07, Prentice Min (mineure, inconduite) 19:10.
Deuxième période
Aucun but.
Pénalités—Van Impe P 3:47, 14:57, Schultz P 7:26, O'Brien Min 17:00, Dornhoefer P 18:54.
Troisième période
2. Philadelphie, Barber 2 (Dupont, Flett) 14:16.

ches éliminatoires avait permis aux North Stars, samedi, de vaincre Philadelphie 5-0.

Danny Grant avait compté deux fois et Dennis Hextall, Barry Gibbs et Lou Nanne une fois chacun.

Maniago, qui avait blanchi les Flyers 3-0 dans la première partie de la série quart de finale, a repoussé 33 tirs pour enregistrer le 27e pinceau de sa carrière dans la Ligue nationale.

HIER
Philadelphie 3 — Minnesota 0

Première période
1. Philadelphie, Clarke 1 (Flett, Bladen) 18:57
Pénalités—Watson 0:17, Kelly 2:54, Harvey Min 10:36, O'Brien Min 11:47, Barrett Min 18:07, Prentice Min (mineure, inconduite) 19:10.
Deuxième période
Aucun but.
Pénalités—Van Impe P 3:47, 14:57, Schultz P 7:26, O'Brien Min 17:00, Dornhoefer P 18:54.
Troisième période
2. Philadelphie, Barber 2 (Dupont, Flett) 14:16.

Steak
et poulet sur
charbon de bois
d'érable.
Le Barillet
333 est. Boul. Charest, Qué.

3. Philadelphie, Lonsberry 1 (Dornhoefer, MacLeish) 16:00
Pénalités—Dupont P (mineure double), Hextall Min 4:45, Crisp P 18:08, Oliver Min 18:52.
Lancers par:
Philadelphie 9 16 13-32
Minnesota 15 7 9-31
Gardiens: Favell, Philadelphie; Maniago, Minnesota.
A-15,449.

SAMEDI
Philadelphie 0 — Minnesota 5
Première période
1. Minnesota, Hextall 2, 9:45
Pénalités—Harris Min 0:41, Nolet Phe 3:25, Schultz Phe mineure mauvaise conduite, Ashbee Phe 6:21, Reid Min 10:37, Dornhoefer Phe 15:53.
Deuxième période
Aucun but.

Philadelphie 0 — Minnesota 5
Première période
1. Minnesota, Hextall 2, 9:45
Pénalités—Harris Min 0:41, Nolet Phe 3:25, Schultz Phe mineure mauvaise conduite, Ashbee Phe 6:21, Reid Min 10:37, Dornhoefer Phe 15:53.
Deuxième période
Aucun but.

Philadelphie 0 — Minnesota 5
Première période
1. Minnesota, Hextall 2, 9:45
Pénalités—Harris Min 0:41, Nolet Phe 3:25, Schultz Phe mineure mauvaise conduite, Ashbee Phe 6:21, Reid Min 10:37, Dornhoefer Phe 15:53.
Deuxième période
Aucun but.

Philadelphie 0 — Minnesota 5
Première période
1. Minnesota, Hextall 2, 9:45
Pénalités—Harris Min 0:41, Nolet Phe 3:25, Schultz Phe mineure mauvaise conduite, Ashbee Phe 6:21, Reid Min 10:37, Dornhoefer Phe 15:53.
Deuxième période
Aucun but.

HIER
Philadelphie 3 — Minnesota 0
Première période
1. Philadelphie, Clarke 1 (Flett, Bladen) 18:57
Pénalités—Watson 0:17, Kelly 2:54, Harvey Min 10:36, O'Brien Min 11:47, Barrett Min 18:07, Prentice Min (mineure, inconduite) 19:10.
Deuxième période
Aucun but.
Pénalités—Van Impe P 3:47, 14:57, Schultz P 7:26, O'Brien Min 17:00, Dornhoefer P 18:54.
Troisième période
2. Philadelphie, Barber 2 (Dupont, Flett) 14:16.

ches éliminatoires avait permis aux North Stars, samedi, de vaincre Philadelphie 5-0.

Danny Grant avait compté deux fois et Dennis Hextall, Barry Gibbs et Lou Nanne une fois chacun.

Maniago, qui avait blanchi les Flyers 3-0 dans la première partie de la série quart de finale, a repoussé 33 tirs pour enregistrer le 27e pinceau de sa carrière dans la Ligue nationale.

HIER
Philadelphie 3 — Minnesota 0

Première période
1. Philadelphie, Clarke 1 (Flett, Bladen) 18:57
Pénalités—Watson 0:17, Kelly 2:54, Harvey Min 10:36, O'Brien Min 11:47, Barrett Min 18:07, Prentice Min (mineure, inconduite) 19:10.
Deuxième période
Aucun but.
Pénalités—Van Impe P 3:47, 14:57, Schultz P 7:26, O'Brien Min 17:00, Dornhoefer P 18:54.
Troisième période
2. Philadelphie, Barber 2 (Dupont, Flett) 14:16.

Steak
et poulet sur
charbon de bois
d'érable.
Le Barillet
333 est. Boul. Charest, Qué.

Ensemble pour la randonnée
comprenant :
● Un sac à dos Laurerentien
● Un sac de couchage
● Une tente nylon
● Une gamelle
● Une gourde
● Un poêle
Back Packer
Prix sugg. \$83.25
VENTE
\$66⁸⁸
Poids total : 11 lb 15 oz

massicotte sports
QUEBEC: 915 EST, ST-VALIER — TEL. 529-8851 — STE-FOY: 1077 ROUTE DE L'ÉGLISE — TEL. 681-8731
PLACE FLEUR DE LYS — TEL. 529-6156

Ya de l'action
FORD MAVERICK
2 portes

INCLUANT:
Moteur 6 cylindres 200 po.c., butoirs de pare-chocs avant et arrière, pneus centrés 6.45 x 14, sièges de pleine largeur à rembourrage épais, un tapis de couleur harmonisée.

\$2697
LIVRAISON À QUEBEC

Maurice Lahoud Ford Inc.
2145 OUEST, BOUL. CHAREST, STE-FOY QUEBEC Tél.: 681-6311
Ouvert le soir jusqu'à 9h.30 du lundi au vendredi inclusivement.

Facilités de paiements disponibles avec Ford Credit Canada
La compacte sur laquelle on peut compter. La Maverick est votre meilleur choix si vous voulez une voiture économique, élégante et de fonctionnement sûr. Sa carrosserie monocoque, résistante et durable est exempte de grincements et de ferraillement.

TOUT ÉQUIPÉ À PARTIR DE \$1,705

COMPAREZ NOS PRIX AVANT D'ACHETER VOTRE PISCINE

Toutes nos piscines sont financées à taux bancaire.

PISCINES TOUT EN ALUMINIUM

EXPOSITION DE PISCINES AUX 4 CHEMINS DE CHARNY

Nous vendons tous les produits chimiques nécessaires à votre piscine.

EQUIPEMENT JACUZZI

COMMUNIQUEZ AVEC M. FRANÇOIS PERITY, EXPERT DEPUIS 16 ANS

PISCINE SANSOUCI INC.
160, RUE DU PONT, ST-ROMUALD, QUEBEC
OU 3, RUE DU CRANE
TEL.: 839-6221 et 839-6688
(anciennement Piscines St-Romuald)

Notre nouveau carton-douzaine

12 Bouteilles douze onces

MOLSON BRADOR
Liqueur de malt • Malt Liquor

Brassin exclusif • Degré supérieur

...se prend très bien.
Une autre primeur de Brador...
la première québécoise de catégorie supérieure.

Le nouveau carton-douzaine Brador de Molson est muni d'une poignée commode. Prenez-en un ou prenez-en deux et savourez chez vous la plus-que-bière légère et rafraîchissante. Brador, à degré supérieur d'alcool.

Gratton et Binkley "avaient" du caoutchouc à pleine bouche

sommaires



BOSTON (UPI) — C'était une séance de défilé hier après-midi au Boston Garden et pour la deuxième journée consécutive, les victimes de cette "indigestion de rondelles" ont été les Nationals d'Ottawa qui ont essuyé un tir constant des Whalers de la Nouvelle-Angleterre.

Le gardien de but Gilles Gratton a reçu 37 rondelles pour encaisser une défaite de 4-3 en surprenant tandis que samedi c'était au tour du gardien Les Binkley d'être la cible de 58 rondelles pour s'incliner 6-2 contre les Whalers. Ces derniers prennent une avance de 2-0 dans leur série quart de finale 4 de 7.

Dans les vestiaires des perdants à la suite de la joute d'hier, Gratton, âgé de 20 ans, s'est tourné vers le vétérinaire gardien de but (Binkley) et lui a demandé: "Qu'en penses-tu, Bink?" 115 rondelles en deux joutes.

La 115e rondelle est venue au bâton de Brit Selby à 3:47 de

la période supplémentaire. Selby s'est emparé d'une rondelle libre à 15 pieds devant le filet de Gratton et l'a déjoué le gardien sur un lancer qui n'a pas quitté la glace.

"La rondelle semblait être là depuis toujours", de dire Selby, une ancienne recrue de la Ligue nationale avec les Maple Leafs de Toronto.

"Il y avait une mêlée devant le filet. Deux ou trois gars ont manqué le disque et j'ai réussi à l'attraper. Ce n'était pas un lancer prémédité car si c'en avait été un, je l'aurais raté", de dire Selby.

L'ailier Ron Clime, qui a été rarement utilisé par les Nationals a donné la chance à Selby de devenir un héros. Les Whalers avaient une avance de 3-2 avec 54 secondes à jouer dans le match quand il a trompé la vigilance du gardien de but Al Smith.

"J'espère que vous ne voulez pas savoir ce qui s'est produit

sur ce but de dire Smith. La rondelle venait lentement le long de la bande et j'ai été derrière le filet pour la pousser. Mais je l'ai manquée et quel qu'un m'a fait trébucher tandis que la rondelle revenait à Clime devant le filet.

Les Whalers ont joué une première période désorganisée, tirant de l'arrière 2-0 par suite des buts de Brian Conacher et Gavin Kirk. Ils se sont repris en deuxième période sur deux buts de Tom Webster. Brad Selwood leur a donné l'avance en troisième sur un lancer de 40 pieds.

"Nous avons été chanceux de gagner", a dit l'entraîneur Jack Kelley des Whalers, ajoutant avoir été "extrêmement préoccupé par notre jeu de puissance". Les Whalers n'ont pu profiter d'aucun des sept avantages numériques dont ils bénéficiaient. "Si nous cessons d'improviser sur le jeu de puissance et devenons plus productifs, nous serons alors vraiment à craindre", a déclaré Kelley. Ce der-

nier estime qu'il peut faire alterner ses différents tris sur le jeu de puissance mais se refuse de défaire ses lignes pour constituer une formation spéciale pour les attaques à cinq.

"Mais la plupart du temps, j'emploie le trio de (Terry) Caffery pour ces occasions".

La ligne de Caffery, même si elle n'a pu produire lors des jeux de puissance, a produit trois buts des Whalers et un total de sept points. Webster réussit deux buts et récolta une aide sur le but vainqueur de Selby qui récolta lui-même une aide sur l'un des buts de Webster; quant à Caffery, il récolta deux assistances.

Kelley a également déclaré qu'il songe à renvoyer le gardien Al Smith dans le milieu, demain soir, lequel a bloqué 25 des 26 lancers dirigés sur lui lors de la première victoire des siens.

"Je sais que Smith est fatigué mais nous aurons un repos de 48 heures", a dit Kelley.

Nouv.-Angleterre 4 — Ottawa 3

Première période
1. Ottawa, Conacher 1 (Martin) 5:37
2. Ottawa, Kirk 1 15:59
Pénalités-Gibbons 0 1:15, Charlebois 0 3:15, Ley NA 6:53, Cunniff 0 10:42, Pleau NA 19:01.

Deuxième période
3. N.-Ang., Webster 1 Caffery, A. Smith 5:41
Pénalités-Gibbons 0 6:26, Charlebois 0 10:12.

Troisième période
5. N.-Ang., Selwood 1 Selby, Caffery 13:47
6. Ottawa, Clime 1 Martin, Gibbons 19:06
Pénalités-Ley NE 0:15, Gibbons 0 2:25, Pleau NE 9:53, Lorey NE 17:30.

Surpentes
7. N.-Ang., Selby 1 Ley, Webster 3:57
Pénalités- aucune.

Lancers par:
Ottawa 15 6 2-29
N.-Ang. 22 13 4-57
Gardiens Gratton, Ottawa; A. Smith, New England. A-6.156.

Cleveland 3 — Philadelphie 1

Première période
1. Cleveland, Andrea 1 7:03.
Pénalités-McKenzie, P. 3:35, Spencer, P. 2:38; Hodgson, Cle. 2:38; Clearwater, Cle. 3:11; Plumb, P. 5:41; Muloin, Cle. 11:24; Lacroix, Phil. 11:46; McKenzie, P. 13:35; Pinder, Cle. 13:35; Campbell, P. 14:33; Jarrett, Cle. 16:02; Shmyr, Cle. 16:56; Clearwater, Cle. 17:21.

Deuxième période
2. Cleveland, Erickson 2 (McMasters, Krake) 2:15
3. Philadelphie, Burgess 1 (Plumb, O'Donoghue) 8:01
Pénalité Shmyr C 5:02; Horton C 12:43; Campbell P 13:25; Krake C (majeure), Lacroix P 15:03; Spencer P, Pinder C, 16:24.

Troisième période
4. Cleveland, Jarrett 4 13:07
Pénalités-McMasters C 10:33, McKenzie, P. 11:01, Plumb P 15:25, Shmyr C majeure, Plumb P majeure, Krake C, Campeau P mauvaise conduite, 17:45.

Lancers par:
Cleveland 9 5 7-21
Philadelphie 10 8 6-24
Gardiens-Cleveland, Cheevers, Philadelphie, Archambault.
A-4.023.

Winnipeg 5 — Minnesota 3

Première période
1. Winnipeg, Bordeleau 2 (Beaudin, Hull) 5:25
2. Minnesota, Morrison 1 (Johnson, MacMillan) 6:16
Pénalités-Ball M 3:36, Arbour M 8:31, Bordeleau W 17:58.

Deuxième période
3. Winnipeg, Johnson 1 (McDonald, Gratton) 3:28
4. Minnesota, Hampson 1 (McMahon, Klatt) 12:45
5. Winnipeg, Boyer 1 (McDonald, Hornung) 18:04
Pénalité-Young M 16:20.

Troisième période
6. Winnipeg, Beaudin 1 (Hull, Zantoss) 0:57
7. Winnipeg, Hull 3 (Bordeleau, Beaudin) 19:15
Aucune pénalité.

Lancers par:
Minnesota 7 11 9-27
Winnipeg 17 17 13-47
Gardiens: Minnesota, McCartan, Winnipeg, Daley.
A: 8.425.

SAMEDI

CHICAGO (3)

ab p cs pp
Kessinger ac 3 1 1 0
Cardenal cc 3 1 2 0
B. Williams cc 5 1 2 1
Hickman lb 4 0 0 0
Santo 3b 5 0 2 1
Beckert 2b 3 0 2 1
Hundley r 3 0 0 0
Monday cc 3 0 0 0
Pappas l 3 0 0 0
Aker l 1 0 0 0
Total 35 39 3

MONTREAL (2)

Hunt 2b 3 1 0 0
Foli ac 4 0 1 0
Mangual cc 4 0 1 0
Fairly lb 3 0 1 0
Singleton cd 3 0 0 0
Bailey 3b 4 0 1 0
Roque cc 4 0 1 0
Humphrey r 2 0 0 0
Boccabella r 1 0 0 0
Moore l 2 0 0 0
oods l 1 0 1 1
Marshall l 1 0 0 0
Total 33 26 1

Deux hommes retirés quand le point victorieux a été compté.
Montréal 000 000 110 0-2
Chicago 000 002 000 1-3
DJ-Montréal 2, Chicago 2.
LSB-Montréal 5, Chicago 9.
2B-Cardenal, Mangual, BV-B. Williams, Hunt.

Montréal 4 0 1 0
Chicago 4 0 0 0
Cardenal cc 3 1 1 0
B. Williams cc 4 1 1 1
Fairly lb 3 0 1 0
Singleton cd 3 0 0 0
Bailey 3b 2 0 0 0
Roque cc 4 0 1 0
Humphrey r 2 0 0 0
Boccabella r 1 0 0 0
Moore l 2 0 0 0
oods l 1 0 1 1
Marshall l 1 0 0 0
Total 33 26 1

Montréal 230 000 000-5
Chicago 000 200 000-2
E-Hooton, DJ-Montréal 2.
LSB-Montréal 7, Chicago 5.
2B-B. Williams, C-Mangual 1.
BV-Roque, Foli, S-Bailey.
ML CS P PM BB RB
McAnally (g, 1-0)

TAS-matic
SYSTÈMES DE RÉPONSE
Pour renseignements sans obligation appelez
522-2024
TAS communications services

3, RUE DUCHESNAY, BEAUPORT - TEL.: 663-9506

NOTRE SPECIALITE

COMPLETS SUR MESURE

ROGER

therrien

maître-tailleur

REPARATIONS GÉNÉRALES CHARGEZ

3, RUE DUCHESNAY, BEAUPORT - TEL.: 663-9506

ACHETEURS DE VOITURES ET CAMIONS NEUFS ET USAGES

VENEZ FETER AVEC NOUS.

CETTE SEMAINE VEGA 73

coupe

4 cylindres - Moteur 140

p.c. 2 BB1 - 110 C.V.

Transmission 3 vitesses - Chauffage - Radio - Transport inclus. Stock No. 397

PRIX SPECIAL 20e ANNIVERSAIRE

\$2,560

ROGER BARRE

AUTOS

VOTRE CENTRE CHEVROLET OLDSMOBILE

1095, De la Canardière, Tél.: 529-3331

6 TELECOULEURS RCA 19"

Chaque \$100 d'achat vous donne une chance de gagner

ATTRIBUTION DE LA PROCHAINE TV COULEUR LE 13 AVRIL PROCHAIN

De plus, vous serez éligible au tirage de la

VEGA 1973 attribuée le 22 juin prochain.

ACHETEURS DE VOITURES ET CAMIONS NEUFS ET USAGES

VENEZ FETER AVEC NOUS.

CETTE SEMAINE VEGA 73

coupe

4 cylindres - Moteur 140

p.c. 2 BB1 - 110 C.V.

Transmission 3 vitesses - Chauffage - Radio - Transport inclus. Stock No. 397

PRIX SPECIAL 20e ANNIVERSAIRE

\$2,560

ROGER BARRE

AUTOS

VOTRE CENTRE CHEVROLET OLDSMOBILE

1095, De la Canardière, Tél.: 529-3331

La puissance de Pepe Mangual donne une première victoire aux Expos

CHICAGO (Collaboration spéciale) — Même si les Expos jouent au baseball, il est juste de dire qu'ils ont brisé la glace, hier après-midi.

Quand le mercure atteignait à peine les 40 degrés, on peut dire qu'il s'agit d'un temps glacial pour jouer au baseball. Mais les Expos ont su réchauffer le cœur de leurs partisans en décrochant leur première victoire de la saison au compte de 5-2, face aux Cubs de Chicago. Malgré les malheurs prédits par les météorologues 13,135 spectateurs se sont rendus au Wrigley Field.

En effet, la météo prévoyait de la pluie et de la neige à Chicago, hier, en plus du temps froid, mais tel ne fut pas le cas. Après avoir vu son club subir sa deuxième défaite de suite par les pointages identiques de 3-2 samedi, Gene Mauch aurait préféré que le match d'hier soit contremandé à cause des intempéries. "S'il peut faire mauvais, dimanche serait profitable", de commenter Mauch, samedi soir.

Mais hier, le gérant des Expos était satisfait de la tournure des événements. Mauch était heureux d'avoir vu son club enregistra son premier gain de la saison et ce après avoir perdu deux fois à la dernière manche vendredi et samedi. Il était aussi heureux de la performance de Ernie McAnally au monticule et de Pepe Mangual au bâton.

MANGUAL EN VEDETTE

Mangual a fait compter trois points dont deux avec son premier coup de circuit de la saison à la première manche. A la deuxième, Pepe est revenu à la charge avec un simple pour faire compter un troisième point.

Pepe a été le meilleur coéquipier des Expos depuis le début de la courte saison. Il a d'ailleurs été le seul joueur du club local à obtenir des coups de plus d'un but jusqu'ici.

Samedi, il a obtenu un double et hier un circuit. Pepe a réussi son exploit contre le jeune Burt Hooton à la première manche, avec Ron Hunt sur les sentiers. Mangual a exécuté une balle de Hooton dans les estrades popu-

lares du champ gauche à plus de 370 pieds du marbre. Les Expos ont groupé six coups sûrs dans les deux premières manches pour marquer tous leurs points et n'ont jamais été sérieusement menacés ensuite.

Hooton n'a pas été aussi chanceux qu'à ses débuts la saison dernière. Cet artilleur droitier avait connu des débuts électrisants en 1972, quant à son premier match dans les majeures, il avait réussi une partie sans point ni coup sûr ici même au Wrigley Field contre les Phillies de Philadelphie.

Hier, Hooton a donné un coup sûr à Ron Hunt, le premier frappeur à lui faire face et il a été une proie facile pour les Expos. Les Expos ont marqué deux points dès la première manche sur un simple par Hunt et un circuit par Mangual et trois autres à la deuxième sur quatre coups sûrs par Ron Fairly, John Boccabella, McAnally et Mangual. Hooton a donc été touché pour cinq coups sûrs et autant de points en une manche et deux tiers et a été remplacé par Ray Burris à la deuxième.

Les Expos n'ont obtenu qu'un seul coup sûr après la deuxième manche et c'est Tim Foli qui l'a obtenu à la quatrième alors que Burris, Bill Bonham et Larry Gura ont brillé en relève, en tenant l'opposition en échec. Au fait, les lanceurs de relève des Cubs ont excellé dans cette première série de la saison. Samedi c'est Jack Aker qui a mérité la victoire en relève pour les Cubs et vendredi Bob Locker. Et hier, Burris, Bonham et Gura ont blanchi l'adversaire.

McANALLY LANCE BIEN

Ernie McAnally, qui avait blanchi Philadelphie et Steve Carlton à son dernier match hors concours à Clearwater en Floride une semaine plus tôt, a travaillé dans des conditions beaucoup plus difficiles hier. "Au fait, je ne me souviens pas d'avoir lancé par un temps aussi froid. Heureusement que le vent soufflait vers le marbre et que je l'avais dans le dos, sans quoi, cela aurait été pire", de dire McAnally qui a ainsi démarré sur le bon pied.

McAnally a lancé le match au complet, donnant seulement quatre coups sûrs, tous à la quatrième, lorsque les Cubs ont marqué leurs deux points. Billy Williams, Joe Pepitone et Ron Santo ont frappé tour à tour en lieu sûr dans cette manche puis Beckert a frappé dans un double - jeu. Mais Randy Hundley a suivi avec un simple, ce qui devait permettre aux Cubs de compléter le pointage.

Après deux retraits à la neuvième, McAnally a donné la frousse à Gene Mauch et à ses coéquipiers, en donnant des buts sur balles à Ron Santo et

Glen Beckert. Mauch ne voulait certainement pas assister au même dénouement que samedi et vendredi, alors que les Expos ont perdu chaque fois à la dernière manche.

Le gérant des Expos a fait réchauffer Mike Marshall, celui-là même qui avait échoué dans les deux premières parties des Expos en relève, ainsi que le jeune gaucher Joe Gilbert. Mais McAnally a finalement mis

Hunt à obtenu un simple hier à sa première présence au bâton et a compté le premier point des Expos. Bailey a été tenu en échec hier et "a qu'un coup sûr en onze présences au bâton.

Les Expos sont retournés à Montréal pour leur défilé annuel, mais disputeront deux parties à Philadelphie demain et jeudi, avant d'inaugurer leur saison locale au Parc Jarry vendredi prochain contre les Pirates de Pittsburgh.

Plusieurs observateurs ont choisi les Cubs et les White Sox pour gagner le championnat de leurs ligues respectives et de faire les frais de la Série Mondiale à Chicago en octobre prochain. Mais rares sont ceux qui ont déjà fait leurs réservations à Chicago pour octobre prochain.

Foli a obtenu un simple tout comme Fairly qui a fait compter un point. Foli et Fairly ont frappé en lieu sûr dans chacune des parties des Expos jusqu'ici.

Mangual a été le seul à obtenir deux coups sûrs dans le match d'hier, alors que Hundley était le seul des Cubs à en faire autant.

McAnally était très encouragé par son travail hier. "Je me souviens d'avoir remporté ma première victoire le 31 mai seulement l'an dernier et ma deuxième en août. C'est des balles rapides hier. Ma balle rapide fonctionnait bien et avec une avance de 5-0, vous travaillez beaucoup plus à l'aise. J'ai commis quelques erreurs à la quatrième manche tout spécialement avec Billy Williams au bâton, mais je me suis ressaisi. Ce Williams au bâton est un vrai poison. Il peut très mal paraître sur un certain lancer et revenir aussitôt et réussir un gros coup."

Mauch, visiblement déçu des deux défaites à la suite de Mangual: "Pepe a joué depuis le début comme on s'attendait. Il est un meilleur coéquipier qu'on pense. Il a obtenu un double samedi et Rick Monday lui en a volé un autre. Aujourd'hui il revient à la charge avec un circuit et un simple bons pour trois points produits. J'aime aussi la façon dont il se comporte au champ gauche et sur les sentiers. C'est une excellente acquisition", de dire Mauch.

Gene était désappointé samedi parce que Hunt avait été retiré



expos

fin à cette partie d'une durée de deux heures et 24, en forçant le receveur Randy Hunley à frapper une chandelle aux mains de l'arrêt - court Tim Foli ce qui devait mettre un point final à la partie.

Foli a obtenu un simple tout comme Fairly qui a fait compter un point. Foli et Fairly ont frappé en lieu sûr dans chacune des parties des Expos jusqu'ici.

Mangual a été le seul à obtenir deux coups sûrs dans le match d'hier, alors que Hundley était le seul des Cubs à en faire autant.

McANALLY LANCE BIEN

Ernie McAnally, qui avait blanchi Philadelphie et Steve Carlton à son dernier match hors concours à Clearwater en Floride une semaine plus tôt, a travaillé dans des conditions beaucoup plus difficiles hier. "Au fait, je ne me souviens pas d'avoir lancé par un temps aussi froid. Heureusement que le vent soufflait vers le marbre et que je l'avais dans le dos, sans quoi, cela aurait été pire", de dire McAnally qui a ainsi démarré sur le bon pied.

McAnally a lancé le match au complet, donnant seulement quatre coups sûrs, tous à la quatrième, lorsque les Cubs ont marqué leurs deux points. Billy Williams, Joe Pepitone et Ron Santo ont frappé tour à tour en lieu sûr dans cette manche puis Beckert a frappé dans un double - jeu. Mais Randy Hundley a suivi avec un simple, ce qui devait permettre aux Cubs de compléter le pointage.

Après deux retraits à la neuvième, McAnally a donné la frousse à Gene Mauch et à ses coéquipiers, en donnant des buts sur balles à Ron Santo et

hockey

SAMEDI

Association mondiale

Quarts de finale 4 de 7

Nouvelle-Angleterre 6, Ottawa 3

(Nouvel-Angleterre en avant 1-0)

Cleveland 7, Philadelphie 1

(Cleveland en avant 2-0)

Los Angeles 4, Houston 2

(Série égale 1-1)

Ligue nationale

Quarts de finale 4 de 7

Montréal 5, Buffalo 2

(Montréal en avant 3-1)

Boston 6, Rangers 2

(Rangers en avant 2-1)

Chicago 3, Saint-Louis 3

(Chicago en avant 3-1)

Philadelphie 3, Minnesota 2

(Minnesota en avant 2-1)

Ligue junior majeure de Québec

Demi-finales 4 de 7

Québec 5, Sherbrooke 4

(Québec mène 4-0)

Corwall 3, Sherbrooke 2

(Corwall en avant 2-1)

DEMAIN

Association mondiale

Quarts de finale 4 de 7

Nouvelle-Angleterre 6, Ottawa 3

(Nouvel-Angleterre en avant 2-0)

Cleveland 7, Philadelphie 1

(Winnipeg en avant 2-0)

Ligue nationale

Quarts de finale 4 de 7

Buffalo 2, Montréal 5

(Montréal en avant 3-1)

Rangers 2, Boston 6

(Rangers en avant 3-1)

BIEN ENTOURÉ... BIEN TRAITÉ

NE CHERCHEZ PLUS... VOYEZ

beaupré autos

6964, BOULEVARD STE-ANNE, ANGE-GARDIEN, TEL.: 822-0480

Dépositaire Impérial - Chrysler - Dodge - Dard - Colt

RESSORTS de l'ordinaire!

Faites vérifier gratuitement

VOTRE SUSPENSION D'AUTOS - CAMIONS

dépositaire OLE GRANNING

suspension à l'air

chez edgar blondeau

PARC COLBERT, STE-FOY - VIA BOUL. CHAREST OUEST

TEL.: 651-6880

Les Carnavals donnent confiance aux Whips

DAYTONA BEACH, Floride — Depuis leur fondation, les Expos de Montréal n'ont jamais été très bien représentés dans le calibre "AAA" du baseball mineur. C'est tout naturel, si l'on tient compte que l'organisation n'en est qu'à sa cinquième année et qu'il faut beaucoup de temps pour développer ses propres joueurs.

En tout cas, l'édition 1973 des Whips de Peninsula, dans la Li-

gion, a été très impressionnante jusqu'au moment de se joindre à la famille des Expos. Il n'a pas apprécié le fait de terminer au huitième rang, en 1972.

Adair est très heureux de l'idée qu'il aura sous ses ordres plusieurs joueurs qui étaient à Québec avec Karl Kuehl, l'an dernier. Parce que plusieurs de ses anciens protégés vont très bien avec Peninsula, Kuehl

Hopkins y est allé de quatre coups sûrs, y compris un circuit à l'intérieur du terrain qui a donné l'avance 2-1 à Québec à la cinquième manche.

Le deuxième but, Wally Wright, qui a été repris du West Palm Beach, a eu un double bon pour deux points dans la reprise suivante. Québec eut trois autres points à la huitième en groupant cinq coups sûrs contre le vétéran Jack Whillock, qui vient juste d'arriver du camp des grands Expos.

Keith Lefevre, qui fait un retour au jeu, a très bien lancé durant sept manches et sera définitivement un des lanceurs débutants de notre édition 1973. Son rival du début a été Tom Sheppard.

Hier après-midi, les Whips ont eu trois points dès la première manche contre Chip Lang et n'ont jamais été devancés même si les Carnavals ont gaspillé de très belles chances contre Bob Babcock.

Rick Down eut un circuit à l'intérieur du terrain pour les gagnants, à sixième manche, portant l'avance des siens à 4-2. Bill Wynne, qui agira comme instructeur avec West Palm Beach, a été victime des deux autres points dans la septième strophe.

AUTOUR DU MARBRE: Le premier-but George Kalapatis, des Whips, a été chanceux de ne pas se ramasser à l'hôpital après avoir été averti à la tête par un lancer de Dan Warthen à la neuvième manche, samedi. Parce qu'ils étaient enroulés par des blessures aux jambes, Bomb Rivera, Juan Naverette et Andre Mora n'ont pas été utilisés, samedi, mais Rivera était de retour pour la joue d'hier... Pat Scanlon, que le pilote Kuehl utilise comme premier-but et troisième - but en plus de receveur, a eu deux coups sûrs dans chacune des joutes de fin de semaine... Hopkins n'a pas eu un seul coup sûr, hier, mais n'a pas tardé à inscrire deux buts volés après avoir eu un but sur balles à la deuxième reprise... Larry Lintz a été utilisé uniquement comme "trappeur désigné" dans les deux dernières rencontres... Aujourd'hui, Québec se rend à Cocoa pour y rencontrer le Columbus de l'organisation des Astros de Houston, puis recevra le même club dans la journée de demain.

roland sabourin avec les Carnavals



gue internationale, ne partira pas d'ici avec un complexe d'infériorité.

Les Whips doivent un gros merci aux Carnavals de Québec, leurs confrères de la Ligue Eastern, qui les aident grandement à bâtir une attitude de joueurs gagnants depuis le début des joutes hors-concours. Dans le passé, le club "AAA" était généralement celui qui avait la piteuse fiche de tout le camp d'entraînement.

Les Carnavals ont bien défait les Whips samedi après-midi, pour leur deuxième victoire en 12 joutes hors-concours, mais les joueurs de Bill Adair ont repris le chemin de la victoire hier après-midi.

KUEHL RESTE FIER

"C'est tout normal que nous battions votre club comme nous le faisons depuis deux semaines. Après tout, nous sommes supposés être les plus forts ici", de commenter Adair, un vétéran qui est gérant depuis 1949 et

n'est pas trop amer devant les nombreuses défaites des siens contre le club de la Ligue internationale.

"Naturellement, je ne suis pas fier de la manière que nos joueurs de Québec jouent pour eux", nous confiait Kuehl, la semaine dernière. "Et vous n'êtes pas sans remarquer que les joueurs que nous avions, l'an dernier, montrent à nos nouveaux joueurs comment le baseball doit se jouer".

Kuehl est décidé à en montrer autant à ses nouveaux protégés, qu'à se faire battre de nouveau au camp d'entraînement de 1973, bien entendu s'il occupe le même poste.

HOPKINS ECCLATE

Un joueur qui a fait beaucoup plaisir à Kuehl, dans la joute de samedi, a été le marchand de vitesse Don Hopkins. En voilà un sur qui le pilote des Carnavals mise beaucoup dans la Ligue Eastern.

Cepeda cogne un circuit opportun

par UPI

Orlando Cepeda, le frappeur désigné qui n'avait aucun coup sûr en 11 présences, a frappé un circuit, à la neuvième manche, au champ gauche pour donner une victoire de 4-3 aux Red Sox de Boston sur les Yankees de New York, dans une joute de la Ligue américaine disputée hier. Les Sox ont balayé leur série de trois joutes.

Dans la Ligue nationale, Mike Lum, qui avait cogné un circuit de deux points pour créer l'égalité à la neuvième manche, a fait compter le point gagnant dans la 10e manche pour permettre aux Braves d'Atlanta de vaincre les Astros de Houston 4-3 dans la deuxième joute d'un programme double. Les Astros avaient gagné la première joute 10-3 grâce à la puissance de frappe de Cesar Cedeno.

Le circuit vainqueur de Cepeda est survenu sur un lancer de Sparky Lyle, l'as de la relève des Yankees en 1972. C'est Bob Veale qui a récolté le gain en relève. Il avait pris la succession de John Curtis à la 9e manche.

Le lanceur recrue George Medich, des Yankees, voguait vers une joute d'un coup sûr et il détenait une avance de 2-0 à la suite de cinq manches sous une température de 45 degrés. Il a cependant cédé sa Place à Lyle après que Griffin, Tommy Harper et Mario Guerrero eurent frappé des simples pour remplir les buts. Reggie Smith a cogné un double pour faire compter Harper et Guerrero avant que Lyle ne force Carl Yastrzemski à cogner un roulant au deuxième but.

Le circuit de Lum à la neuvième manche est survenu avec Dusty Baker sur les sentiers pour égaliser le compte à 3-3. Darrell Evans a cogné un double à la dixième manche et Baker a reçu un but sur balles intentionnel. Lum a alors cogné un double de 400 pieds dans le champ centre gauche.

Plus tôt, Houston avait pris une avance de 3-0 quand le lanceur Don Wilson a cogné un double pour marquer sur le simple de Jim Wynn. Wynn s'est rendu au deuxième sur le lancer, au troisième sur un sacrifice de Tommy Helms pour compter sur le simple de Cedeno. Cedeno a réussi cinq coups sûrs, dont quatre dans la première joute. Il a compté trois points et en a fait marquer autant.

Les Astros ont explosé pour huit points, dans la sixième manche de la première joute, pour écraser l'Atlanta. Le lanceur Ken Forsch n'a alloué que 4 coups sûrs en lançant toute la joute.

Dans les autres joutes de la Ligue américaine, Detroit a blanchi Cleveland 4-0, Minnesota a pris la mesure d'Oakland 4-2 et Kansas City a triomphé de justesse de la Californie 6-3.

Norm Cash a cogné un circuit de deux points et le lanceur de relève Lerrin Lagrow a mis fin à un ralliement du Cleveland, en neuvième manche, pour permettre aux Tigers de remporter la victoire.

Le débütant du Detroit Joe Coleman avait une joute de

ENEZ VOIR NOS MINI MERCS DE PÊCHE 73.

Du 4 au 20 CV, ces fameux Mercurys portatifs possèdent toutes les qualités voulues pour vous aider à faire une pêche plus abondante. Comme la commande d'allure de pêche, vous la réglez à votre gré et vous n'avez plus ensuite qu'à vous occuper de votre ligne et non à diriger le bateau. Bien plus, les Mini Mercs '73 ont été améliorés et nos ingénieurs les ont rendus encore plus puissants. Ils sont aussi plus résistants encore à la corrosion.

Allez voir dès aujourd'hui nos fameux moteurs de pêche: les Mini Mercs '73, de 4 à 20 CV.



DEPOSITAIRES:

ROBITAILLE MARINE
3652, BL. STE-ANNE
GIFARD
TEL.: 661-8491

FEDERATION CHANTIERS COOP
1695, BOUL. TALBOT
CHICOUTIMI
TEL.: 549-4770

BOUDREAU MARINE INC.
492, NORD DUPONT
ALMA
TEL.: 662-2059

GAGNON EQUIPEMENT
574, BL. DES CAPUCINS
QUEBEC
TEL.: 523-0694

GARAGE G. DESMEULES SPORTS
ROUTE 169
DOLBEAU
TEL.: 276-1655

RENOVATION CONSTRUCTION BRICOLAGE



LATEX INTERIEUR
(première qualité) blanc.
Rég. \$7.95

SPECIAL \$5.95

peintures Benjamin Moore



PANNEAUX Aspenite

(Ripe pressée)
INTERIEUR ET EXTERIEUR
1/4" 4' x 8'

SPECIAL \$3.79

PIN NOUEUX
(imprimé)
4mm 4' x 8' V.G. pré-fini.

SPECIAL \$4.50

RIPE PRESSEE
3/8" 4' x 8'

SPECIAL \$4.95

MASONITE
1/8" 4' x 8'

SPECIAL \$1.95

NOMBREUX SPECIAUX SUR LES PANNEAUX PREFINIS EN MAGASIN

SEMI-LUSTRE
(première qualité) blanc.
Rég. \$8.95
SPECIAL \$6.95

PEINTURE A GALERIE (GRIS)
(première qualité)
Rég. \$7.95
SPECIAL \$5.95



PANNEAUX A PLAFONDS
3/16" x 4' x 4'

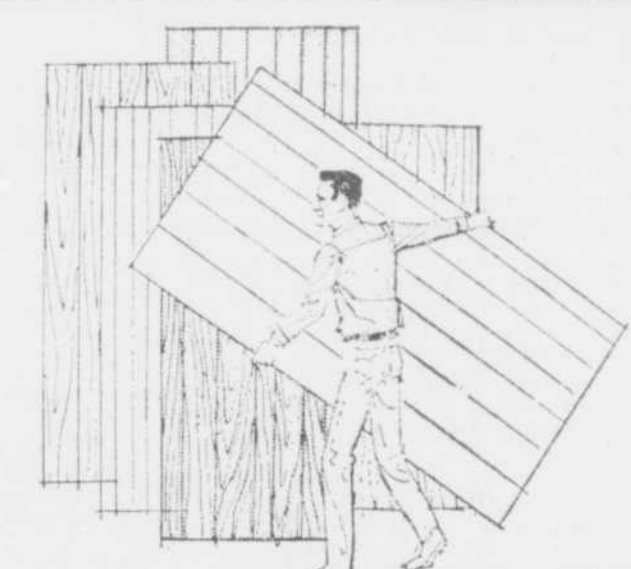
Marbre doré - Marbre argenté - Blanc uni.

SPECIAL \$2.95

TUILES ENCOLLEES

Vinyle-amianté
c'est rapide, propre, facile à poser.
12" x 12"

.25



Panneaux Préfinis

WELDWOOD

VERITABLE BOIS NATUREL

MERISIER
Rég. \$9.95
SPECIAL \$7.95

ORME
Rég. \$12.95
SPECIAL \$9.95

NOYER
Rég. \$14.95
SPECIAL \$12.95

CHENE
Rég. \$14.95
SPECIAL \$11.95

TEAK
Rég. \$11.95
SPECIAL \$8.95

ARBORITE
1/4" x 4' x 8'
SPECIAL 14.50 LA FEUILLE

VOTRE QUARTIER GENERAL DES PRODUITS



HEURES D'AFFAIRES

Lundi, mardi, mercredi et vendredi: 8h.30 à 5h. p.m. — Jeudi: 8h.30 à 9h. p.m. — Samedi: fermé toute la journée.

CEDRE

CEDRE DE L'EST
Embovété en V
3/4" x 3" - 4" - 5" - 6" x 6"
\$250.00 m.p.

CEDRE DE L'EST
6" x 6"
\$195.00 m.p.

DECLIN DE CEDRE
(Ondulé)
1" x 10" et 12"
\$450.00 m.p.

CEDRE NOUEUX
(vertical)
(une face brute)
3/4" x 8"
\$450.00 m.p.

EPINETTE
Epinière à galerie (posée à la chaudière) 1 1/4" x 4" - 5" - 6".
Embovété ou en V.
\$260.00 m.p.

PIN
(DECLIN EN PIN)
3/4" x 5" et 6"
\$225.00 m.p.

3/4" x 8"
\$250.00 m.p.

BOIS DE TOUTES SORTES POUR VOS REPARATIONS.

SERVICE RAPIDE DE LIVRAISON.

enjolivez votre cuisine...

SCULPTURES ORNEMENTALES, MOULURES DE STYLES ET MOULURES A CADRES

Pour un prix modique, vous pouvez donner un cachet de style à vos:

ARMOIRES - PORTES - TIROIRS - MURS - PLAFONDS - MEUBLES

COMPTOIRS PREFABRIQUES EN FORMICA OU ARBORITE

tel que modèle illustré en entropôt **\$4.95** le pied linéaire

LOUIS CANAC-MARQUIS

LIMITÉE

BOIS ET MATERIAUX DE CONSTRUCTION

25, RUE MARIE-DE-L'INCARNATION - QUEBEC

683-3627

Deux autres pour Sylvie Deschamps

MONTREAL (PC) — Sylvie Deschamps, de Sainte-Foy, a établi des records provinciaux dans le 100 mètres style libre et dans le 100 mètres brasse, en fin de semaine, lors des compétitions de natation de Pointe-Claire.

Trois marques canadiennes et 15 québécoises ont été améliorées lors de ces compétitions, facilement remportées par l'équipe de Pointe-Claire avec 775 contre 196 pour le club de natation de Sainte-Foy, qui a fini deuxième.

La Montréalaise Wendy Quirk, 14 ans, a établi un record national dans son groupe d'âge en bécotant le 200 mètres style libre en 13.6 secondes.

L'équipe féminine de Pointe-Claire a franchisé le record canadien du 200 mètres relais style libre avec un temps de 2:19.00.

Enfin, la troisième marque canadienne a été réussie par l'équipe féminine du Montréal Olympique, dans les 11-12 ans, en couvrant le 200 mètres relais style libre en 2:06.9.

Environ 600 nageurs ont participé aux quelque 90 épreuves de la rencontre.

baseball



SAMEDI
Ligue nationale
Montreal 2, Chicago 3
Philadelphia 2, New York 3
San Francisco 7, Cincinnati 5 (11m)
Los Angeles 2, San Diego 4

Ligue américaine
Minnesota 5, Oakland 3
Kansas City 12, California 3
Chicago 2, Texas 1
Detroit 1, Cleveland 2
Milwaukee 7, Baltimore 8 (10m)
New York 5, Boston 10

DIJEU
Ligue nationale
Montreal 3, Chicago 2
Philadelphia 1, New York (piu)
St-Louis 2, Pittsburgh 3
Houston 10, Atlanta 3
San Francisco 1, Cincinnati 3
Los Angeles 4, San Diego 9

Ligue américaine
Milwaukee 4, Baltimore (piu)
New York 3, Boston 4
Kansas City 6, California 5
Detroit 4, Cleveland 6
Minnesota 4, Oakland 2
Chicago 2, Texas (piu)

AUJOURD'HUI
Ligue nationale
Cincinnati 4, Atlanta
San Diego 4, San Francisco
Ligue américaine
Cleveland 4, New York

LIGUE NATIONALE
Division Est
G P Moy. Diff.
Pittsburgh 0 0 1.000
New York 0 0 1.000
Chicago 0 0 1.000
Montreal 0 0 1.000
Philadelphia 0 0 1.000
St-Louis 0 0 1.000

Division Ouest
G P Moy. Diff.
San Francisco 0 0 1.000
Los Angeles 0 0 1.000
San Diego 0 0 1.000
Cincinnati 0 0 1.000
Houston 0 0 1.000
Atlanta 0 0 1.000

LIGUE AMERICAINE
Division Est
G P Moy. Diff.
Boston 0 0 1.000
Baltimore 0 0 1.000
Cleveland 0 0 1.000
Detroit 0 0 1.000
Milwaukee 0 0 1.000
New York 0 0 1.000

Division Ouest
G P Moy. Diff.
Minnesota 0 0 1.000
Chicago 0 0 1.000
Kansas City 0 0 1.000
California 0 0 1.000
Texas 0 0 1.000
Oakland 0 0 1.000

LIGUE NATIONALE
Division Est
G P Moy. Diff.
Pittsburgh 0 0 1.000
New York 0 0 1.000
Chicago 0 0 1.000
Montreal 0 0 1.000
Philadelphia 0 0 1.000
St-Louis 0 0 1.000

Division Ouest
G P Moy. Diff.
San Francisco 0 0 1.000
Los Angeles 0 0 1.000
San Diego 0 0 1.000
Cincinnati 0 0 1.000
Houston 0 0 1.000
Atlanta 0 0 1.000

LIGUE AMERICAINE
Division Est
G P Moy. Diff.
Boston 0 0 1.000
Baltimore 0 0 1.000
Cleveland 0 0 1.000
Detroit 0 0 1.000
Milwaukee 0 0 1.000
New York 0 0 1.000

Division Ouest
G P Moy. Diff.
Minnesota 0 0 1.000
Chicago 0 0 1.000
Kansas City 0 0 1.000
California 0 0 1.000
Texas 0 0 1.000
Oakland 0 0 1.000

LIGUE NATIONALE
Division Est
G P Moy. Diff.
Pittsburgh 0 0 1.000
New York 0 0 1.000
Chicago 0 0 1.000
Montreal 0 0 1.000
Philadelphia 0 0 1.000
St-Louis 0 0 1.000

Division Ouest
G P Moy. Diff.
San Francisco 0 0 1.000
Los Angeles 0 0 1.000
San Diego 0 0 1.000
Cincinnati 0 0 1.000
Houston 0 0 1.000
Atlanta 0 0 1.000

LIGUE AMERICAINE
Division Est
G P Moy. Diff.
Boston 0 0 1.000
Baltimore 0 0 1.000
Cleveland 0 0 1.000
Detroit 0 0 1.000
Milwaukee 0 0 1.000
New York 0 0 1.000

Division Ouest
G P Moy. Diff.
Minnesota 0 0 1.000
Chicago 0 0 1.000
Kansas City 0 0 1.000
California 0 0 1.000
Texas 0 0 1.000
Oakland 0 0 1.000

LIGUE NATIONALE
Division Est
G P Moy. Diff.
Pittsburgh 0 0 1.000
New York 0 0 1.000
Chicago 0 0 1.000
Montreal 0 0 1.000
Philadelphia 0 0 1.000
St-Louis 0 0 1.000

Division Ouest
G P Moy. Diff.
San Francisco 0 0 1.000
Los Angeles 0 0 1.000
San Diego 0 0 1.000
Cincinnati 0 0 1.000
Houston 0 0 1.000
Atlanta 0 0 1.000

LIGUE AMERICAINE
Division Est
G P Moy. Diff.
Boston 0 0 1.000
Baltimore 0 0 1.000
Cleveland 0 0 1.000
Detroit 0 0 1.000
Milwaukee 0 0 1.000
New York 0 0 1.000

Division Ouest
G P Moy. Diff.
Minnesota 0 0 1.000
Chicago 0 0 1.000
Kansas City 0 0 1.000
California 0 0 1.000
Texas 0 0 1.000
Oakland 0 0 1.000

LIGUE NATIONALE
Division Est
G P Moy. Diff.
Pittsburgh 0 0 1.000
New York 0 0 1.000
Chicago 0 0 1.000
Montreal 0 0 1.000
Philadelphia 0 0 1.000
St-Louis 0 0 1.000

Division Ouest
G P Moy. Diff.
San Francisco 0 0 1.000
Los Angeles 0 0 1.000
San Diego 0 0 1.000
Cincinnati 0 0 1.000
Houston 0 0 1.000
Atlanta 0 0 1.000

LIGUE AMERICAINE
Division Est
G P Moy. Diff.
Boston 0 0 1.000
Baltimore 0 0 1.000
Cleveland 0 0 1.000
Detroit 0 0 1.000
Milwaukee 0 0 1.000
New York 0 0 1.000

Division Ouest
G P Moy. Diff.
Minnesota 0 0 1.000
Chicago 0 0 1.000
Kansas City 0 0 1.000
California 0 0 1.000
Texas 0 0 1.000
Oakland 0 0 1.000

LIGUE NATIONALE
Division Est
G P Moy. Diff.
Pittsburgh 0 0 1.000
New York 0 0 1.000
Chicago 0 0 1.000
Montreal 0 0 1.000
Philadelphia 0 0 1.000
St-Louis 0 0 1.000

Division Ouest
G P Moy. Diff.
San Francisco 0 0 1.000
Los Angeles 0 0 1.000
San Diego 0 0 1.000
Cincinnati 0 0 1.000
Houston 0 0 1.000
Atlanta 0 0 1.000

LIGUE AMERICAINE
Division Est
G P Moy. Diff.
Boston 0 0 1.000
Baltimore 0 0 1.000
Cleveland 0 0 1.000
Detroit 0 0 1.000
Milwaukee 0 0 1.000
New York 0 0 1.000

Division Ouest
G P Moy. Diff.
Minnesota 0 0 1.000
Chicago 0 0 1.000
Kansas City 0 0 1.000
California 0 0 1.000
Texas 0 0 1.000
Oakland 0 0 1.000

LIGUE NATIONALE
Division Est
G P Moy. Diff.
Pittsburgh 0 0 1.000
New York 0 0 1.000
Chicago 0 0 1.000
Montreal 0 0 1.000
Philadelphia 0 0 1.000
St-Louis 0 0 1.000

Division Ouest
G P Moy. Diff.
San Francisco 0 0 1.000
Los Angeles 0 0 1.000
San Diego 0 0 1.000
Cincinnati 0 0 1.000
Houston 0 0 1.000
Atlanta 0 0 1.000

LIGUE AMERICAINE
Division Est
G P Moy. Diff.
Boston 0 0 1.000
Baltimore 0 0 1.000
Cleveland 0 0 1.000
Detroit 0 0 1.000
Milwaukee 0 0 1.000
New York 0 0 1.000

Division Ouest
G P Moy. Diff.
Minnesota 0 0 1.000
Chicago 0 0 1.000
Kansas City 0 0 1.000
California 0 0 1.000
Texas 0 0 1.000
Oakland 0 0 1.000

LIGUE NATIONALE
Division Est
G P Moy. Diff.
Pittsburgh 0 0 1.000
New York 0 0 1.000
Chicago 0 0 1.000
Montreal 0 0 1.000
Philadelphia 0 0 1.000
St-Louis 0 0 1.000

Division Ouest
G P Moy. Diff.
San Francisco 0 0 1.000
Los Angeles 0 0 1.000
San Diego 0 0 1.000
Cincinnati 0 0 1.000
Houston 0 0 1.000
Atlanta 0 0 1.000

LIGUE AMERICAINE
Division Est
G P Moy. Diff.
Boston 0 0 1.000
Baltimore 0 0 1.000
Cleveland 0 0 1.000
Detroit 0 0 1.000
Milwaukee 0 0 1.000
New York 0 0 1.000

Division Ouest
G P Moy. Diff.
Minnesota 0 0 1.000
Chicago 0 0 1.000
Kansas City 0 0 1.000
California 0 0 1.000
Texas 0 0 1.000
Oakland 0 0 1.000



Sacrée trappel! — J. C. Snead a visité la trappe au quatrième trou, lors de la troisième ronde du Tournoi des Maîtres, hier, à Augusta. Mais

à travers cet écran de sable, Snead est parvenu à sortir habilement sa balle. (Téléphoto PA)

Un golfeur de 24 ans prend les commandes du Tournoi des Maîtres

AUGUSTA, Georgie — (AFP)—Peter Oosterhuis, un Britannique d'ascendance néerlandaise de 24 ans, s'est hissé en tête du Tournoi des Maîtres, à l'issue du troisième tour, hier, disputé sur le parcours fleurissant, mais rendu lourd par les averse de samedi, d'Atlanta, en Georgie.

Le jovial géant britannique a ramené une brillante carte de 67, soit quatre sous le par, et a porté son total sur les 54 trous à 211, cinq sous le par.

Oosterhuis comptait deux coups de retard sur les quatre leaders au moment d'accomplir ce troisième tour. Il a accompli l'exploit de réaliser un eagle sur le deuxième trou.

Trois joueurs se partageaient la seconde place avec un total de 214. Ce sont: Jim Jamieson (70) Bob Goalby (71) et J.C. Snead (73). Quatre autres concurrents sont cinquième ex-aequo avec 215: le Porto-Ricain Chi Chi Rodriguez (73), Johnny Miller (71), Gay Brewer (74) et Tommy Aaron (74).

Le Japonais Mashi Ozaki (73) et Gardner Dickinson (72) occupent la neuvième place avec un total de 216. Jack Nicklaus, grand favori de l'épreuve et champion sortant, qui a joué un triple bogey sur le 15ème trou du parcours, n'a pu fai-

re mieux qu'un 73 et son total est de 219, soit à huit coups du leader.

Les autres favoris n'ont guère été plus heureux. Ainsi, Arnold Palmer, qui a ramené un 76, et l'Australien Bruce Crampton, un 77, ont tous les deux un total de 225, tandis que Lee Trevino (75) compte 224.

Parmi les étrangers, l'Australien Bruce Devlin, qui a égalé le par (72) et a un total de 217 et le Néo-Zélandais Bob Charles (74) avec un total de 218, ont encore une chance de remonter vers les premières places au cours de la dernière journée qui a lieu aujourd'hui.

RESSORTS d'AUTOS ET CAMIONS

UN SEUL ENDROIT A QUEBEC POUR UNE SUSPENSION SURE!



Alphonse Blondeau & Fils

145 BOUL. DES CEDRES, QUEBEC En arrière du Colisée - 626-6941

- COUSSINETS DE SUSPENSION
- TANDÈM
- RESSORTS A BOUDIN
- "KING PIN"
- AIR LIFT
- COLONNE DE DIRECTION
- ROTULES
- AMORTISSEURS

"CRICKET"

Maintenant de fabrication japonaise, nous pouvons vous garantir que vous ne pouvez trouver mieux dans les 4 cylindres offertes par la compétition.



pourquoi pas! Financement par CHRYSLER CREDIT CORP.

2015 ouest, BOUL. CHAREST - QUEBEC 12 - Tél.: 681-6076
IMPERIAL - CHRYSLER - PLYMOUTH FURY - SATELLITE - SCAMP - DUSTER - VALIANT - CRICKET

Le baseball majeur en fin de semaine

SAMEDI

LIGUE AMERICAINE
Detroit 000 000 010-1 4 0
Cleveland 200 000 000-2 4 0
Lolich 0-1 et Sims; Perry 1-0
Duncan. C: Det-Stanley 1;
Cle-Chambliss 1.

New York 001 001 003-5 10 1
Boston 111 004 031-10 13 1
Kliney 0-1 Magnuson 9 et
Munson; Patten 1-0 Veale 9 et
Fisk. C: NY-Michael 1, Nettles
2; Bos-Yastrzemski 2, Petrocelli 1.

Milwaukee 040 000 200 1-7 10 2
Baltimore 100 000 401 2-8 11 0
Lockwood, Linzy 7, Bell 0-1 7
et Rodriguez; Cuellar, Alexander 1-0 8 et Williams, Etchebarren 8, Hendricks 10, Cir; Mil-Garcia 1, May 2 (2); Bal-Rettenmund 1.

Minnesota 001 040 000-5 6 0
Oakland 010 010 001-3 7 3
Hands 1-0, Sanders 9 et Mitterwald; Odom 0-1 et Fosse. Cir: Min-Hislie 2; Oak-Tenace 1, Jackson 1.

Kansas City 101 312 040-12 13 2
California 000 200 120-5 8 2
Simpson 1-0 et May; Wright 0-1, Allen 4, Barber 7, Wilshusen 8, Perranoski 8 et Stephenson.

Chicago 000 011 100-3 7 1
Texas 000 010 000-4 1 1
Wood 1-0, Merritt 9 et Herrmann; Bosman 0-1, Merritt 9 et Billings. Cir: Chi-Allen.

LIGUE NATIONALE
Philadelphia 100 001 000-2 4 0

New York 011 000 001-3 9 0
Wilson, Gladding 9 Crawford (0-1) 9 et Edwards, Howard 10; Reed, Kelley 9 Hoerner (1-0) 10 et Oates. C0 Att-Lum 1.

Los Angeles 010 030 000-4 11 1
San Diego 000 000 000-0 8 1
John (1-0) Culver 8 et Ferguson; Arlin (0-1) Grey 5 Ross 8 et Davis, Corrales 5.

Première partie
St-Louis 000 201 000 0-3 4 1
Pittsburgh 011 000 001 1-4 10 1
Wise, Granger (0-1) 9 et Simmons; Briles, Glusti (1-0) 10 et May.

C: StL-Torre 3; Pgh-Robertson 1.

Deuxième partie
St-Louis 101 000 001-3 8 2
Pittsburgh 010 080 100-5 9 1
Spinks (0-1) Santorini 5 Andrews 5 Foster 7 et Simmons; Elias (1-0) R. Hernandez 9 et May. C: Pgh-Stargell 1 May 1 Alley 1.

Philadelphia à New York, remise, pluie.

LIGUE AMERICAINE
Milwaukee à Baltimore, remise, pluie.

New York 100 000 001-3 7 1
Boston 000 003 001-4 7 3
Medich, Lyle (0-1) 6 et Munson; Curtis, Veale (1-0) 9 et Fisk. C: NY-Munson 1; Bos-Cepeda 1.

Detroit 010 102 000-4 8 0
Cleveland 000 000 000-0 3 2
Coleman (1-0) LaGrow 9 et Freehan; Tidrow (0-1) Hilgen-

Première partie
Houston 200 008 000-10 13 2
Atlanta 010 200 000-3 4 1
Forsch (1-0) et Edwards; Dobson (0-1), Schuler 6 House 9 et Oates. C: Hou-Cedeno 1. Att-Evans 1 Baker 1.

Deuxième partie
Houston 002 100 000 0-3 7 1
Atlanta 000 000 012 1-4 11 0

St-Jérôme est vaincu

MONCTON, N.B. (PC) — Les Beavers de Moncton ont vaincu les Alouettes de St-Jérôme 3-1 hier dans le premier match de la finale de l'Est en vue de la coupe Centenaire, une série 4 de 7, qui se poursuit ce soir.

Jim Matheson a brisé une égalité de 1-1 vers la fin de la 3e période, puis J.-P. Leblanc a réussi le but d'assurance dans un filet désert.

Sid Veysey a donné une avance de 1-0 aux locaux dès la 38e seconde de jeu, mais Gaetan Lebeau a égalé les chances dans la 2e période.



Pour le faire savoir aux vraies personnes intéressées, dites-le dans les annonces classées du Soleil. Les résultats ne se feront pas attendre!

POUR LOUER UN LOGEMENT...

529-9231

Les annonces classées du
SOLEIL

ENCORE LA PALESTRE!

JONQUIERE — La Palestre nationale n'a pas fait mentir sa forte réputation au ballon-volant, à Jonquière, en fin de semaine, au tournoi sénior provincial. Son équipe masculine a battu le Montréal Latviens 15-8, mes, la formation Palestre-15-6 tandis que chez les fem-Marquette a vaincu en finale l'Université de Sherbrooke. Quelque 1,000 personnes ont vu 15 équipes de disputer les titres masculin et féminin.

COUPE PONTIAC

JASPER, Alberta (PC) — La To, ontoise Andrea Esson et Grant Ruthrien, de Rossland, Colombie-Britannique, ont respectivement gagné, samedi, les finales féminine et masculine des épreuves de ski comptant pour la Coupe Pontiac.

Nouveau développement à Loretteville

CASTONGUAY & LETOURNEAU INC.

Coin de la Sapinière et boul. Valcartier, Loretteville (10 minutes de Québec)

MAGNIFIQUE BUNGALOW DE 5 PIECES

- 3 CHAMBRES A COUCHER
- FACADE DE PIERRES
- 3 COTES EN BRIQUE
- FOYER
- ABRI AUTO



VISIBLE TOUS LES JOURS DE 2H. P.M. A 5H. P.M. ET LE SOIR, DE 7H. A 9H. P.M.

POUR RENSEIGNEMENTS: M. GASTON LANGLOIS
Tél.: 842-3568 - (Rés.) 842-9420

Killy, le meilleur professionnel



J.-Claude Killy



Phil Esposito

ASPEN, Colorado (AFP) — Le Français Jean-Claude Killy est devenu, hier, champion du monde professionnel du ski alpin, à Aspen, où il a remporté le slalom spécial des épreuves de la Coupe Lange, devant le Norvégien Lasse Hambro, qui est couronné champion avec 318 points, à touché des bourses totales de \$88,625 comparativement à \$45,575 pour l'Autrichien Harald Stuefer, qui a fini deuxième avec 287 points; le champion de l'an dernier, l'Américain Spider Sabich a fini troisième avec 268 points et \$36,530.

\$56 MILLIONS A CBC
MONTREAL (PC) — Selon le quotidien anglophone The Gazette, le gouvernement fédéral aurait approuvé un projet en vertu duquel le réseau canadien CBC obtiendrait les droits de télédiffusion des Jeux olympiques de 1976 d'un océan à l'autre. Selon le journal, un accord final serait conclu et annoncé d'ici quelques semaines.

ESPOSITO
BOSTON (PA) — Phil Esposito, des Bruins de Boston, peut espérer pouvoir patiner en septembre. C'est ce pronostic d'optimisme inattendu que certaines agences de presse ont émis, à la suite d'un examen médical qui a révélé que le joueur avait subi une lésion au genou, mais que la convalescence sera très longue. Le champion compteur de la Ligue nationale devra notamment porter, durant huit à 10 semaines, un plâtre recouvrant son côté droit du dessous de l'épaule jusqu'au bas du genou. Esposito avait été blessé

jeudi dernier par une solide mise en échec du défenseur Ron Harris, des Rangers.

HUIT BUTS !
MOSCOU (PA) — Alexander Martynuk a compté pas moins de huit buts, hier soir, lors des championnats mondiaux de hockey, pour conduire l'URSS à une écrasante victoire de 18-2 sur l'Allemagne de l'Ouest. Dans l'autre match joué hier, la Tchécoslovaquie a battu la Pologne 4-1. Après cinq parties, l'URSS mène le classement avec 5-0 suivie de la Suède avec 4-1 et de la Tchécoslovaquie avec 3-2.

RECORDS ATHLETIQUES
(UPI et AFP) — Une autre fin de semaine à vu quelques

le sport en bref

records mondiaux améliorés dans le monde de l'athlétisme. A Albuquerque, l'Américain Brian Oldfield a amélioré sa propre marque mondiale du lancer du poids en salle avec un tir de 70,75 pieds lors d'une réunion d'athlétisme professionnelle; son ancien record était de 69,92 pieds. A Moscou, le nageur soviétique Shorash Karapetyan, 19 ans, a établi un record dans le 800 mètres avec un temps de 7:12,2. A Hambourg, Allemagne, l'Allemand de l'Ouest Gerd Weindner a établi deux records dans la marche: le 30 kilomètres en 47:27 et le 30 milles en 31:46; des deux marques

furent établies au cours d'un même effort évident, le 50 kilomètres représentant, en fait, 31,23 milles. Enfin, à Los Angeles, l'Américain Steve Smith a franchi 117,7 pieds à la perche pour réussir la meilleure performance mondiale de l'année.

COURT-EVERT-SMITH
(AFP et Reuter) — Au tennis, la fin de semaine a vu triompher plusieurs habitués des victoires. A Philadelphie, l'Australienne Margaret Court a facilement battu sa compatriote Kerry Harris, 6-1, 6-0 pour gagner le tournoi de cette ville doté de \$5,000 de prix. A Sarasota, l'Américain Chris Evert a gagné le tournoi américain en battant Evonne Goolagong 6-3, 6-2. A Munich, l'Américain Stan Smith a vaincu son compatriote Cliff Richey, 6-1, 7-5 pour remporter une autre tranche de la WCT. De son côté, le Roumain Ilies Nastase a gagné le tournoi de Barcelone en battant l'Italien Adriano Panatta 6-1, 3-6, 6-4, 6-2. Enfin, le Yougoslave Nikola Pilic et l'Australien Allan Stone ont gagné le championnat du double, à Munich, en remportant sur le duo Cliff Richey-Cliff Drysdale, ce dernier d'Afrique du Sud.

AL UNSER GAGNE
COLLEGE STATION, Texas (AFP) — Al Unser a remporté, samedi, le 200 milles du Texas, première épreuve de l'United States Auto Club (USAC) pour monopoles de formule Indianapolis, pour empocher \$15,962. Il a couvert les 100 tours, soit 250 milles, une vitesse moyenne de 133,85 mph à bord de sa Parnelli-Offenhauser à turbo-compression. Il a devancé dans l'ordre Gary Betten-Hausen et Mike Mosley. Son frère Bobby Unser, qui avait été le plus rapide aux essais, n'a pu terminer la course.

résultats à québec

HIER

COURSE No 1
TROT — \$800
1-Bob Fitch, R. Lachance, \$750, 2:30, 2:40; 2-Harry Brook, \$750, 2:30, 2:40; 3-Gerard Mir, Y. Rivest, \$750, 2:30, 2:40.
Ont aussi couru: Rockwell Prince, \$750, 2:30, 2:40; 4-Grandy Worthy, \$750, 2:30, 2:40; 5-Buddy Royal, \$750, 2:30, 2:40.
Temps: 2:17.

COURSE No 2
AMBLE — \$800
1-Eurice Goss, Y. Pelletier, \$750, 2:30, 2:40; 2-Arthur Lohel, G-G, Lachance, \$750, 2:30, 2:40; 3-Edouard, \$750, 2:30, 2:40.
Ont aussi couru: Swinging Lash, \$750, 2:30, 2:40; 4-Billy Ryan, \$750, 2:30, 2:40; 5-Parade, \$750, 2:30, 2:40.
Temps: 2:11.

COURSE No 3
AMBLE — \$800
1-Candace, J. Pelletier, \$750, 2:30, 2:40; 2-Success Know, F. Lachance, \$750, 2:30, 2:40; 3-Hearty Dares, M. Rivest, \$750, 2:30, 2:40.
Ont aussi couru: Avonlea, \$750, 2:30, 2:40; 4-Deanna, \$750, 2:30, 2:40; 5-Louise, \$750, 2:30, 2:40.
Temps: 2:14.

COURSE No 4
AMBLE — \$800
1-Guy Roy, J. Pelletier, \$750, 2:30, 2:40; 2-Mary, P. Lachance, \$750, 2:30, 2:40; 3-Success Mark, R. Duchon, \$750, 2:30, 2:40.
Ont aussi couru: Superior, \$750, 2:30, 2:40; 4-Tyee Tie, \$750, 2:30, 2:40; 5-Dreaming John, \$750, 2:30, 2:40.
Temps: 2:17.

COURSE No 5
AMBLE — \$800
1-Mike Duguay, N. Tremblay, \$750, 2:30, 2:40; 2-Mr. Frontenac, J. Quessy, \$750, 2:30, 2:40; 3-Burn, \$750, 2:30, 2:40.
Ont aussi couru: Shadydale Native, \$750, 2:30, 2:40; 4-Lucien, \$750, 2:30, 2:40.
Temps: 2:07.

COURSE No 6
AMBLE — \$800
1-Dog, \$750, 2:30, 2:40; 2-Success, F. Lachance, \$750, 2:30, 2:40; 3-Inoka, \$750, 2:30, 2:40.
Ont aussi couru: Anelli, \$750, 2:30, 2:40; 4-Blaize, \$750, 2:30, 2:40; 5-Mr. Lachance, \$750, 2:30, 2:40.
Temps: 2:10.

COURSE No 7
TROT — \$800
1-Emerson, \$750, 2:30, 2:40; 2-Mr. Coal Dust, R. Marchand, \$750, 2:30, 2:40; 3-Meadow Can, Y. Rivest, \$750, 2:30, 2:40.
Ont aussi couru: Peter Jo Morala, \$750, 2:30, 2:40; 4-Fred, \$750, 2:30, 2:40; 5-Mr. Lachance, \$750, 2:30, 2:40.
Temps: 2:09.

COURSE No 8
AMBLE — \$800
1-Adios, \$750, 2:30, 2:40; 2-Mr. Lachance, \$750, 2:30, 2:40; 3-Mr. Lachance, \$750, 2:30, 2:40.
Ont aussi couru: Magique, \$750, 2:30, 2:40; 4-Purple, \$750, 2:30, 2:40; 5-Mr. Lachance, \$750, 2:30, 2:40.
Temps: 2:09.

COURSE No 9
AMBLE — \$800
1-Panor, \$750, 2:30, 2:40; 2-Fly Test, C. St-Jacques, \$750, 2:30, 2:40; 3-Mr. Lachance, \$750, 2:30, 2:40.
Ont aussi couru: Magique, \$750, 2:30, 2:40; 4-Purple, \$750, 2:30, 2:40; 5-Mr. Lachance, \$750, 2:30, 2:40.
Temps: 2:09.

COURSE No 10
AMBLE — \$800
1-Mark, \$750, 2:30, 2:40; 2-Twin City, \$750, 2:30, 2:40; 3-Inoka, \$750, 2:30, 2:40.
Ont aussi couru: Trumpet, \$750, 2:30, 2:40; 4-Blaize, \$750, 2:30, 2:40; 5-Mr. Lachance, \$750, 2:30, 2:40.
Temps: 2:09.

SAMEDI
COURSE No 1
TROT — \$800
1-Mr. Lachance, \$750, 2:30, 2:40; 2-James, \$750, 2:30, 2:40; 3-Pick, \$750, 2:30, 2:40.
Ont aussi couru: Jutah, \$750, 2:30, 2:40; 4-Blaize, \$750, 2:30, 2:40; 5-Mr. Lachance, \$750, 2:30, 2:40.
Temps: 2:11.

COURSE No 2
AMBLE — \$800
1-Ash Grove, \$750, 2:30, 2:40; 2-Abe, \$750, 2:30, 2:40; 3-Christie, \$750, 2:30, 2:40.
Ont aussi couru: Jay, \$750, 2:30, 2:40; 4-Lawrence, \$750, 2:30, 2:40; 5-Mr. Lachance, \$750, 2:30, 2:40.
Temps: 2:11.

COURSE No 3
AMBLE — \$800
1-Ash Grove, \$750, 2:30, 2:40; 2-Abe, \$750, 2:30, 2:40; 3-Christie, \$750, 2:30, 2:40.
Ont aussi couru: Jay, \$750, 2:30, 2:40; 4-Lawrence, \$750, 2:30, 2:40; 5-Mr. Lachance, \$750, 2:30, 2:40.
Temps: 2:11.

COURSE No 4
AMBLE — \$800
1-Ash Grove, \$750, 2:30, 2:40; 2-Abe, \$750, 2:30, 2:40; 3-Christie, \$750, 2:30, 2:40.
Ont aussi couru: Jay, \$750, 2:30, 2:40; 4-Lawrence, \$750, 2:30, 2:40; 5-Mr. Lachance, \$750, 2:30, 2:40.
Temps: 2:11.

COURSE No 5
AMBLE — \$800
1-Ash Grove, \$750, 2:30, 2:40; 2-Abe, \$750, 2:30, 2:40; 3-Christie, \$750, 2:30, 2:40.
Ont aussi couru: Jay, \$750, 2:30, 2:40; 4-Lawrence, \$750, 2:30, 2:40; 5-Mr. Lachance, \$750, 2:30, 2:40.
Temps: 2:11.

COURSE No 6
AMBLE — \$800
1-Ash Grove, \$750, 2:30, 2:40; 2-Abe, \$750, 2:30, 2:40; 3-Christie, \$750, 2:30, 2:40.
Ont aussi couru: Jay, \$750, 2:30, 2:40; 4-Lawrence, \$750, 2:30, 2:40; 5-Mr. Lachance, \$750, 2:30, 2:40.
Temps: 2:11.

COURSE No 7
AMBLE — \$800
1-Ash Grove, \$750, 2:30, 2:40; 2-Abe, \$750, 2:30, 2:40; 3-Christie, \$750, 2:30, 2:40.
Ont aussi couru: Jay, \$750, 2:30, 2:40; 4-Lawrence, \$750, 2:30, 2:40; 5-Mr. Lachance, \$750, 2:30, 2:40.
Temps: 2:11.

COURSE No 8
AMBLE — \$800
1-Ash Grove, \$750, 2:30, 2:40; 2-Abe, \$750, 2:30, 2:40; 3-Christie, \$750, 2:30, 2:40.
Ont aussi couru: Jay, \$750, 2:30, 2:40; 4-Lawrence, \$750, 2:30, 2:40; 5-Mr. Lachance, \$750, 2:30, 2:40.
Temps: 2:11.

COURSE No 9
AMBLE — \$800
1-Ash Grove, \$750, 2:30, 2:40; 2-Abe, \$750, 2:30, 2:40; 3-Christie, \$750, 2:30, 2:40.
Ont aussi couru: Jay, \$750, 2:30, 2:40; 4-Lawrence, \$750, 2:30, 2:40; 5-Mr. Lachance, \$750, 2:30, 2:40.
Temps: 2:11.

COURSE No 10
AMBLE — \$800
1-Ash Grove, \$750, 2:30, 2:40; 2-Abe, \$750, 2:30, 2:40; 3-Christie, \$750, 2:30, 2:40.
Ont aussi couru: Jay, \$750, 2:30, 2:40; 4-Lawrence, \$750, 2:30, 2:40; 5-Mr. Lachance, \$750, 2:30, 2:40.
Temps: 2:11.

Les Sherbrookoïds dominant l'ASIEQ

Les équipes de Sherbrooke ont dominé les championnats de l'Association sportive intercollégiale de l'Est du Québec, qui se sont tenus, en fin de semaine, au PEPS de l'université Laval.

Au volleyball, l'équipe masculine de Sherbrooke a battu en finale 3 de 5 les représentants de Chicoutimi en trois sets consécutifs.

Chez les dames, l'équipe de Sherbrooke a aussi eu besoin de seulement trois sets pour éliminer celle de Jonquière en grande finale 3 de 5.

Au basketball, l'équipe masculine sherbrookoïse a conservé une fiche parfaite en battant les champions de l'ASIEQ, ceux de la Rivière du Loup, de 56-40. Cette équipe a remporté 18 victoires en saison régulière et a mérité les honneurs des

deux matches qu'elle a disputés en fin de semaine.

Au basketball féminin, Trois-Rivières a vaincu la formation de Chicoutimi par le pointage de 49-27.

Au handball, les Voltigeurs de Drummondville ont triomphé des Diablos de Trois-Rivières au compte de 13-11, alors que chez les femmes, le club de Trois-Rivières a vaincu les représentants de Victoriaville au compte de 19-17.

Toutes ces équipes championnes seront de retour au PEPS en fin de semaine prochaine alors que seront disputés les championnats provinciaux entre les champions de l'ASIEQ, ceux de la Conférence de l'Est du Québec et ceux de l'Association sportive intercollégiale de la région de Montréal.

MENUISERIE SPECIALISEE

TOURNAGE (colonnes, barreaux, etc...)
ESCALIERS (de toutes formes)
PORTES de tous genres

Tous les travaux de menuiserie générale (intérieurs - extérieurs)

Consultez un expert:
ROMEO VACHON INC.
30, Marie-de-l'Incarnation
Tél.: 683-3409

résultats à Blue Bonnets

HIER

TROT — \$1,600
1-Lulu, \$1,600, 2:30, 2:40; 2-Prix, \$1,600, 2:30, 2:40; 3-J.T.W., \$1,600, 2:30, 2:40.
Ont aussi couru: A.J. Harlan, \$1,600, 2:30, 2:40; 4-Dan, \$1,600, 2:30, 2:40; 5-Melrose, \$1,600, 2:30, 2:40.
Temps: 2:08.

AMBLE — \$1,600
1-Earlwood, \$1,600, 2:30, 2:40; 2-Symbol, \$1,600, 2:30, 2:40; 3-Ice, \$1,600, 2:30, 2:40.
Ont aussi couru: Just, \$1,600, 2:30, 2:40; 4-Mr. Lachance, \$1,600, 2:30, 2:40; 5-Panor, \$1,600, 2:30, 2:40.
Temps: 2:10.

AMBLE — \$1,600
1-Muddy, \$1,600, 2:30, 2:40; 2-The Hammer, \$1,600, 2:30, 2:40; 3-Fastlane, \$1,600, 2:30, 2:40.
Ont aussi couru: Ambro, \$1,600, 2:30, 2:40; 4-Huck, \$1,600, 2:30, 2:40; 5-Frost, \$1,600, 2:30, 2:40.
Temps: 2:04.

AMBLE — \$1,600
1-Eagle, \$1,600, 2:30, 2:40; 2-Diamond, \$1,600, 2:30, 2:40; 3-Lulu, \$1,600, 2:30, 2:40.
Ont aussi couru: Ambro, \$1,600, 2:30, 2:40; 4-Huck, \$1,600, 2:30, 2:40; 5-Frost, \$1,600, 2:30, 2:40.
Temps: 2:04.

AMBLE — \$1,600
1-Eagle, \$1,600, 2:30, 2:40; 2-Diamond, \$1,600, 2:30, 2:40; 3-Lulu, \$1,600, 2:30, 2:40.
Ont aussi couru: Ambro, \$1,600, 2:30, 2:40; 4-Huck, \$1,600, 2:30, 2:40; 5-Frost, \$1,600, 2:30, 2:40.
Temps: 2:04.

AMBLE — \$1,600
1-Eagle, \$1,600, 2:30, 2:40; 2-Diamond, \$1,600, 2:30, 2:40; 3-Lulu, \$1,600, 2:30, 2:40.
Ont aussi couru: Ambro, \$1,600, 2:30, 2:40; 4-Huck, \$1,600, 2:30, 2:40; 5-Frost, \$1,600, 2:30, 2:40.
Temps: 2:04.

AMBLE — \$1,600
1-Eagle, \$1,600, 2:30, 2:40; 2-Diamond, \$1,600, 2:30, 2:40; 3-Lulu, \$1,600, 2:30, 2:40.
Ont aussi couru: Ambro, \$1,600, 2:30, 2:40; 4-Huck, \$1,600, 2:30, 2:40; 5-Frost, \$1,600, 2:30, 2:40.
Temps: 2:04.

AMBLE — \$1,600
1-Eagle, \$1,600, 2:30, 2:40; 2-Diamond, \$1,600, 2:30, 2:40; 3-Lulu, \$1,600, 2:30, 2:40.
Ont aussi couru: Ambro, \$1,600, 2:30, 2:40; 4-Huck, \$1,600, 2:30, 2:40; 5-Frost, \$1,600, 2:30, 2:40.
Temps: 2:04.

AMBLE — \$1,600
1-Eagle, \$1,600, 2:30, 2:40; 2-Diamond, \$1,600, 2:30, 2:40; 3-Lulu, \$1,600, 2:30, 2:40.
Ont aussi couru: Ambro, \$1,600, 2:30, 2:40; 4-Huck, \$1,600, 2:30, 2:40; 5-Frost, \$1,600, 2:30, 2:40.
Temps: 2:04.

AMBLE — \$1,600
1-Eagle, \$1,600, 2:30, 2:40; 2-Diamond, \$1,600, 2:30, 2:40; 3-Lulu, \$1,600, 2:30, 2:40.
Ont aussi couru: Ambro, \$1,600, 2:30, 2:40; 4-Huck, \$1,600, 2:30, 2:40; 5-Frost, \$1,600, 2:30, 2:40.
Temps: 2:04.

AMBLE — \$1,600
1-Eagle, \$1,600, 2:30, 2:40; 2-Diamond, \$1,600, 2:30, 2:40; 3-Lulu, \$1,600, 2:30, 2:40.
Ont aussi couru: Ambro, \$1,600, 2:30, 2:40; 4-Huck, \$1,600, 2:30, 2:40; 5-Frost, \$1,600, 2:30, 2:40.
Temps: 2:04.

AMBLE — \$1,600
1-Eagle, \$1,600, 2:30, 2:40; 2-Diamond, \$1,600, 2:30, 2:40; 3-Lulu, \$1,600, 2:30, 2:40.
Ont aussi couru: Ambro, \$1,600, 2:30, 2:40; 4-Huck, \$1,600, 2:30, 2:40; 5-Frost, \$1,600, 2:30, 2:40.
Temps: 2:04.

AMBLE — \$1,600
1-Eagle, \$1,600, 2:30, 2:40; 2-Diamond, \$1,600, 2:30, 2:40; 3-Lulu, \$1,600, 2:30, 2:40.
Ont aussi couru: Ambro, \$1,600, 2:30, 2:40; 4-Huck, \$1,600, 2:30, 2:40; 5-Frost, \$1,600, 2:30, 2:40.
Temps: 2:04.

AMBLE — \$1,600
1-Eagle, \$1,600, 2:30, 2:40; 2-Diamond, \$1,600, 2:30, 2:40; 3-Lulu, \$1,600, 2:30, 2:40.
Ont aussi couru: Ambro, \$1,600, 2:30, 2:40; 4-Huck, \$1,600, 2:30, 2:40; 5-Frost, \$1,600, 2:30, 2:40.
Temps: 2:04.

AMBLE — \$1,600
1-Eagle, \$1,600, 2:30, 2:40; 2-Diamond, \$1,600, 2:30, 2:40; 3-Lulu, \$1,600, 2:30, 2:40.
Ont aussi couru: Ambro, \$1,600, 2:30, 2:40; 4-Huck, \$1,600, 2:30, 2:40; 5-Frost, \$1,600, 2:30, 2:40.
Temps: 2:04.

AMBLE — \$1,600
1-Eagle, \$1,600, 2:30, 2:40; 2-Diamond, \$1,600, 2:30, 2:40; 3-Lulu, \$1,600, 2:30, 2:40.
Ont aussi couru: Ambro, \$1,600, 2:30, 2:40; 4-Huck, \$1,600, 2:30, 2:40; 5-Frost, \$1,600, 2:30, 2:40.
Temps: 2:04.

les inscrits à Blue Bonnets

Première course

1-Taylor, \$1,600, 2:30, 2:40; 2-Twin City, \$1,600, 2:30, 2:40; 3-Lulu, \$1,600, 2:30, 2:40.
Ont aussi couru: Ambro, \$1,600, 2:30, 2:40; 4-Huck, \$1,600, 2:30, 2:40; 5-Frost, \$1,600, 2:30, 2:40.
Temps: 2:08.

AMBLE — \$1,600
1-Eagle, \$1,600, 2:30, 2:40; 2-Diamond, \$1,600, 2:30, 2:40; 3-Lulu, \$1,600, 2:30, 2:40.
Ont aussi couru: Ambro, \$1,600, 2:30, 2:40; 4-Huck, \$1,600, 2:30, 2:40; 5-Frost, \$1,600, 2:30, 2:40.
Temps: 2:04.

AMBLE — \$1,600
1-Eagle, \$1,600, 2:30, 2:40; 2-Diamond, \$1,600, 2:30, 2:40; 3-Lulu, \$1,600, 2:30, 2:40.
Ont aussi couru: Ambro, \$1,600, 2:30, 2:40; 4-Huck, \$1,600, 2:30, 2:40; 5-Frost, \$1,600, 2:30, 2:40.
Temps: 2:04.

AMBLE — \$1,600
1-Eagle, \$1,600, 2:30, 2:40; 2-Diamond, \$1,600, 2:30, 2:40; 3-Lulu, \$1,600, 2:30, 2:40.
Ont aussi couru: Ambro, \$1,600, 2:30, 2:40; 4-Huck, \$1,600, 2:30, 2:40; 5-Frost, \$1,600, 2:30, 2:40.
Temps: 2:04.

AMBLE — \$1,600
1-Eagle, \$1,600, 2:30, 2:40; 2-Diamond, \$1,600, 2:30, 2:40; 3-Lulu, \$1,600, 2:30, 2:40.
Ont aussi couru: Ambro, \$1,600, 2:30, 2:40; 4-Huck, \$1,600, 2:30, 2:40; 5-Frost, \$1,600, 2:30, 2:40.
Temps: 2:04.

AMBLE — \$1,600
1-Eagle, \$1,600, 2:30, 2:40; 2-Diamond, \$1,600, 2:30, 2:40; 3-Lulu, \$1,600, 2:30, 2:40.
Ont aussi couru: Ambro, \$1,600, 2:30, 2:40; 4-Huck, \$1,600, 2:30, 2:40; 5-Frost, \$1,600, 2:30, 2:40.
Temps: 2:04.

AMBLE — \$1,600
1-Eagle, \$1,600, 2:30, 2:40; 2-Diamond, \$1,600, 2:30, 2:40; 3-Lulu, \$1,600, 2:30, 2:40.
Ont aussi couru: Ambro, \$1,600, 2:30, 2:40; 4-Huck, \$1,600, 2:30, 2:40; 5-Frost, \$1,600, 2:30, 2:40.
Temps: 2:04.

AMBLE — \$1,600
1-Eagle, \$1,600, 2:30, 2:40; 2-Diamond, \$1,6

Drummond consacre peu d'argent au développement des forêts privées

par Michel SAMSON
envoyé du Soleil à
EAST ANGUS

Dans le cadre de la mise en oeuvre de sa "nouvelle politique forestière" au Québec, le ministre des Terres et Forêts entend aider prioritairement au développement de la forêt privée, mais avec des moyens financiers passablement limités.

C'est ce qu'on peut conclure des propos tenus par le titulaire de ce ministère, Kevin Drummond, et quelques-uns de ses adjoints, vendredi à East Angus, à l'occasion de la première d'une série d'assemblées d'information régionales visant à "vendre" la politique gouvernementale sur les forêts privées.

En effet alors que le ministre Drummond affirmait dans son exposé d'introduction, avoir fait de la forêt privée une priorité à son ministère, on devait apprendre plus tard que les crédits prévus en 1973-1974 pour le programme d'aide à la forêt privée ne se chiffraient qu'à \$3.025.000 dont \$2.000.000 sont issus de l'entente Canada-Québec et exclusivement affectés aux régions du Bas-Saint-Laurent, de l'Abitibi et du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Il faut ajouter à cela cependant des crédits de \$1.000.000 permettant de fournir gratuitement des plants aux propriétaires de forêts privées et environ \$1.000.000 consacré à la protection contre les incendies. On est quand même loin du montant de \$40 millions qui, selon une étude faite par un ingénieur forestier conseil pour le compte de l'UPA, serait nécessaire annuellement pour aménager de façon intensive la forêt située dans la zone habitée du Québec; comme on le sait, 50% de la forêt de cette zone appartient à des intérêts privés.

ETUDE SUR LA FORÊT PRIVÉE

Au cours de l'assemblée d'information, les représentants du ministère ont par ailleurs dévoilé certains résultats préliminaires de l'enquête menée dans tout le Québec auprès de 15.000 propriétaires de terre à bois dans 875 municipalités, afin d'établir le profil du propriétaire forestier québécois.

Il apparaît tout d'abord que plus de 60% des personnes interrogées parmi les propriétaires forestiers n'ont pas entendu parler de la politique forestière.

"Je ne sais pas, a commenté le ministre, si ce pourcentage indique vraiment que l'on ne connaît pas le Livre blanc que nous avons publié ou plutôt si les gens n'en connaissent que certains aspects sans les rattacher à ce que l'on a appelé la politique forestière. De toute façon, il est évident que l'on manque d'information sur le sujet et c'est pour cette raison que nous sommes ici aujourd'hui."

Les représentants du ministère ont également dévoilé les résultats concernant la région des Cantons de l'Est.

Faite auprès de 1.099 propriétaires de cette région, l'enquête révèle que seulement 7% des propriétaires retirent plus de la moitié de leurs revenus de leur boisé, même si dans cette région les terrains privés sont boisés dans une proportion de 66,6%, ce qui est très élevé par rapport à la moyenne provinciale. Alors que la superficie moyenne des terres est de 246 acres, celle des terres boisées est de 154 acres.

La moitié des propriétaires ont une propriété dont le taux de boisement est supérieur à 50%. Ce taux dépasse même 75% pour 30% des propriétaires alors que 20% seulement des propriétaires ont des terres boisées à moins de 25% de leur superficie.

Il apparaît donc paradoxal que les propriétaires forestiers interviewés ne retirent de la forêt qu'une faible partie de l'en-

semble de leurs revenus, moins du quart pour 50% d'entre eux.

Les revenus découlant de l'utilisation des forêts privées proviennent de la vente des bois à pâte (50%), de l'exploitation d'éclaircies (22%), des bois de sciage (7%), des arbres de Noël (6%) et du bois de chauffage (6%).

Si une majorité de propriétaires forestiers (54%) justifient l'existence de leurs boisés par les profits immédiats qu'ils peuvent en retirer, un bon nombre d'entre eux (29%) y voient plutôt un placement à long terme en cas de coup dur ou de besoin, ou encore un investissement à des fins spéculatives (12%). Le plaisir de posséder et l'utilité récréative recueillent, par ailleurs, 13% des voix.

Les propriétaires forestiers se composent en majorité d'agriculteurs (44%), mais aussi de journaliers (17%), de fermiers-journaliers (9%) et d'autres catégories de travailleurs (21%).

A l'image de beaucoup d'autres milieux, celui des propriétaires forestiers a un faible niveau de scolarité et de spécialisation. Seulement 14% ont 10 ans et plus de scolarité et 11% des connaissances spécialisées en foresterie. Quelque 63% n'ont aucune spécialisation.

Interrogés sur la question de l'avenir qu'ils entrevoient pour leurs forêts, une majorité de propriétaires (52%) ont dit souhaiter l'aménagement de leurs boisés et au nombre des tra-

vauts qu'ils envisagent réaliser figurent le reboisement de leurs terres (49%), la pratique d'éclaircies sylvicoles (55%) et la construction de chemins (17%).

SYNDICAT DE PROPRIÉTAIRES FORESTIERS

Le ministre Drummond a par ailleurs révélé, au cours de cette assemblée, que son ministère a définitivement retenu les offices ou syndicats de producteurs de bois comme base d'une nouvelle organisation professionnelle pour travailler au niveau de chaque région à la promotion de la gestion des forêts privées.

"C'était la recommandation du Livre blanc et l'opération est en marche. Un comité ad hoc a été formé, il y a environ un mois, regroupant le ministère des Terres et Forêts et la Fédération des producteurs de bois du Québec, pour étudier les mo-

dalités d'application de cette structure et, d'ici quelques semaines, nous serons en mesure d'annoncer la création du premier Syndicat des producteurs forestiers (SPF), ce que nous avions désigné, dans notre Livre blanc, comme les Associations régionales de sylviculteurs."

Ce premier syndicat sera créé dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

D'autre part, le ministre a affirmé que certains projets de loi concernant les forêts publiques devraient être déposés à l'Assemblée nationale au cours de la session actuelle. Quant aux mesures législatives touchant la forêt privée (crédit forestier, mise en valeur des forêts privées), a-t-il dit, elles devraient être prêtes à être présentées à l'Assemblée nationale à la session d'automne.



"QUEBÉCOIS BIENVENUE"
270 UNITES DE LUXE

A partir de \$450 par personne chambre double seulement.
- TV - Téléphone
- Steak House - Bar salon
- Moustache à Papa (Club)
- Stationnement gratuit
TAUX SPÉCIAUX À LA SEMAINE AVEC CUISINETTE

MONTREAL

5225 boul. Métropolitain
Sortie 49, (Lacordaire) Route 40
514-322-8640

LE **Syndicat**
DE QUÉBEC

• CENTRE-VILLE • PLACE LAURIER • PLACE FLEUR DE LYS

Max Factor

Ultralucent
les nouveaux
beiges



'Whisper Tint'

Le premier maquillage semi-diaphane en bâton. 8 oz.

3.75

'Fluid Make-up'

Fond de teint ultra-diaphane, très léger. 1 1/4 oz.

3.00

'Crème Make-up'

Le maquillage doucement 'fouetté' qui vous donne la sensation d'avoir fait peau neuve! 1 oz.

3.95

'Blusher Stick'

Une touche de couleur diaphane pour faire rayonner votre visage. .45 oz.

3.75

PRIME-BEAUTE *

Pour tout achat minimal de 5.00 de produits Max Factor, vous recevrez en prime un format de 2 onces 'Eau de Corday' d'une valeur de 4.75.



Du 10 au 14 avril inclusivement

Venez rencontrer mademoiselle Lucienne Lantin, conseillère qualifiée de la maison Max Factor, à nos comptoirs des cosmétiques de Place Laurier.

Syndicat. Cosmétiques. Centre-Ville, rez-de-chaussée. Place Laurier et Place Fleur de Lys. Commandes postales et téléphoniques acceptées. COMPOSEZ 524-8411.

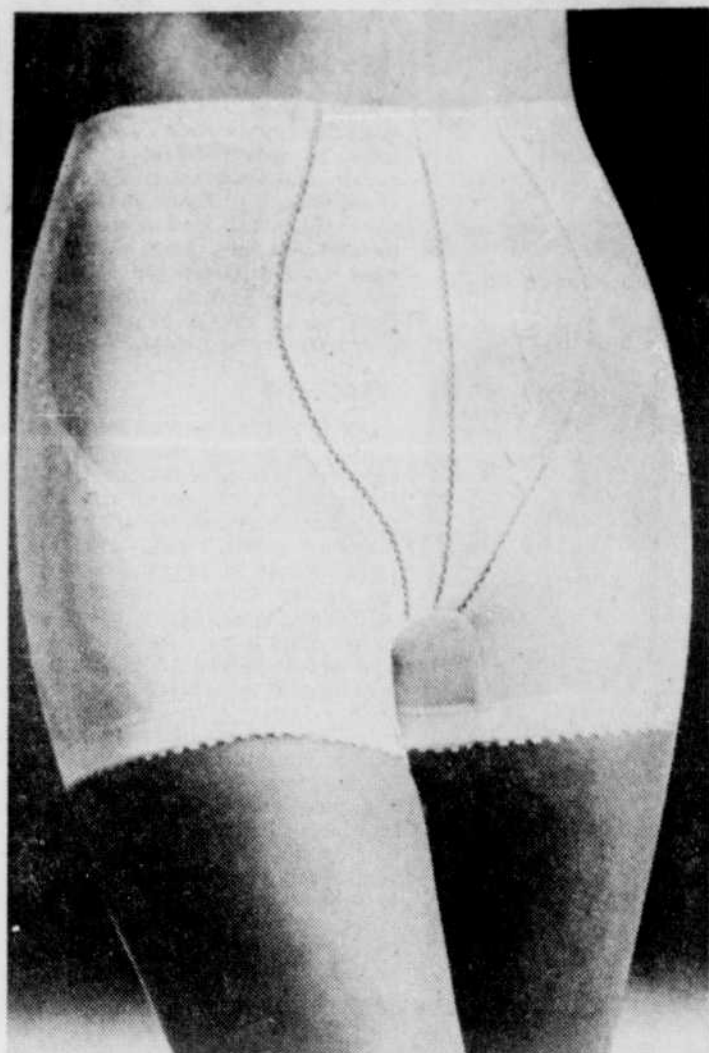
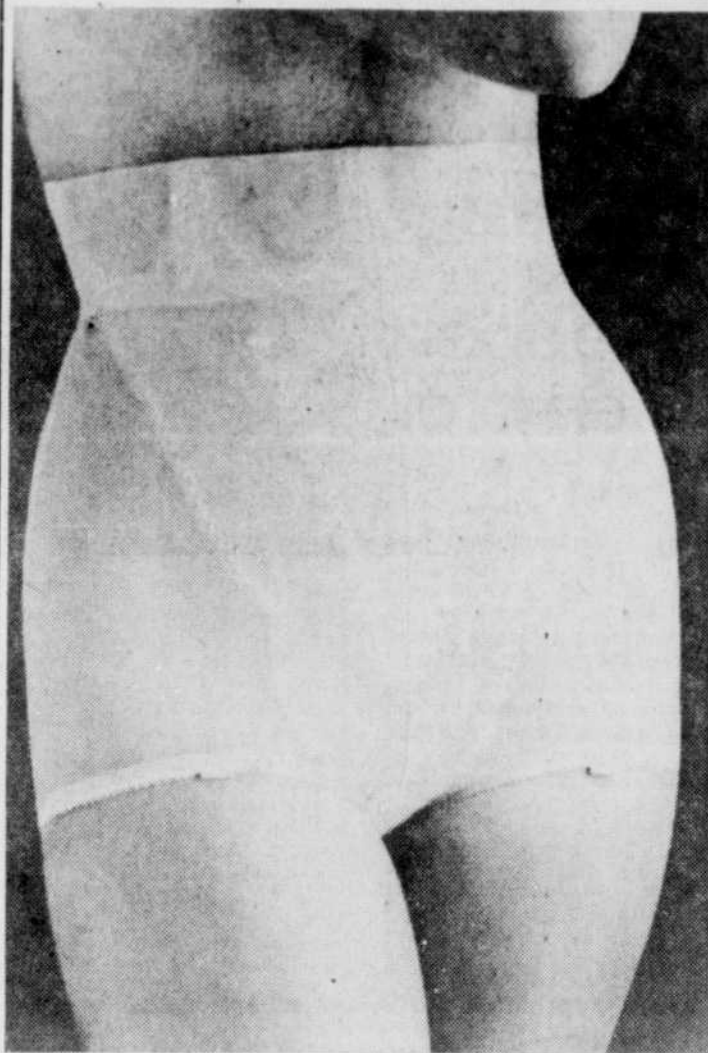
LE **Syndicat**
DE QUÉBEC

• CENTRE-VILLE • PLACE LAURIER • PLACE FLEUR DE LYS

Formfit galbe naturellement!

Formfit 875

Formfit 840



'Really Something' - Gaine-culotte à taille montante. Panneau de conception unique devant et derrière pour un maintien maximum. Baleinage spécial dissimulé, à la taille pour empêcher l'enroulement. 4 jarretelles amovibles. Blanc ou nu.

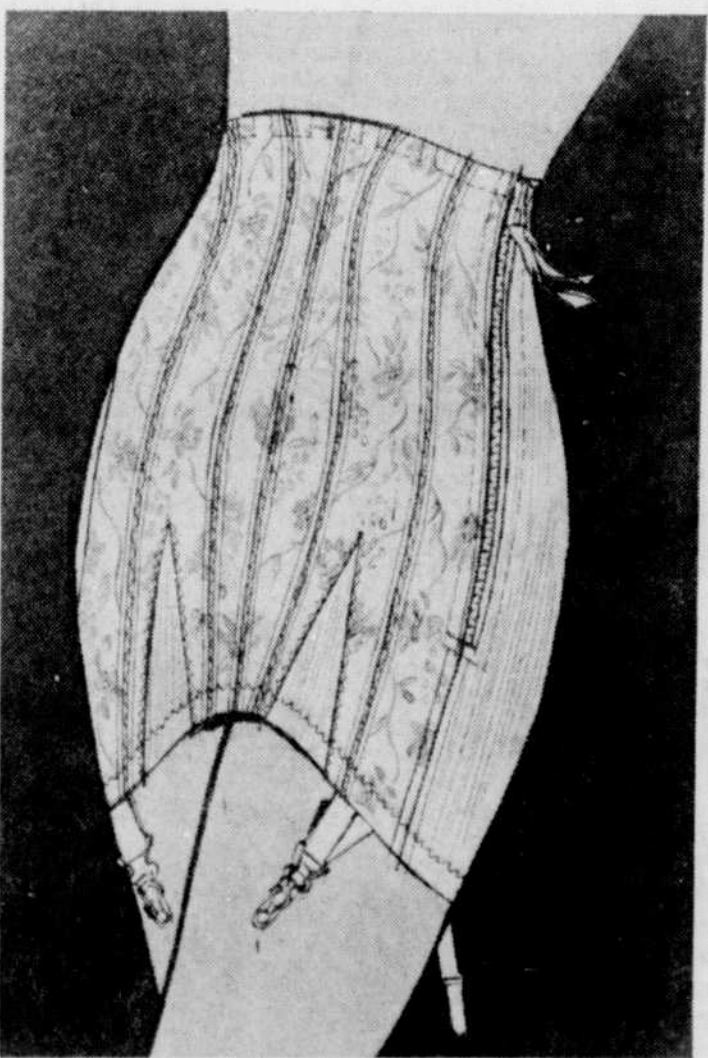
Tailles : P.M.G. 12.00
13.00
XG. XXG. 13.00

'The Love One' - Lycra* extensible renforcé aux hanches et aux cuisses. Jambes 'gargonne' à bande adhérente pour les maintenir en place. Panneau avant amincissant orné de dentelle avec coutures flexibles. Blanc ou nu.

Tailles : M.G. 10.00
11.00
XG. XXG. 11.00

Formfit 4580-4680-4780

Formfit 230



Gaine-corset pour taille forte. Longueurs de 15, 16 et 17". Tulle de nylon élastique avec panneaux en bricot brodé devant et derrière, doublés pour plus de solidité. Baleinage flexible, glissière latérale de 11". 6 jarretelles. Blanc.

Tailles : 27-40 23.50
28-40 24.50
28-40 25.50

'Bare Necessity' - Un soutien-gorge très féminin, avec décolleté plongeant et armature sous les bonnets ouatinés. Dos en Lycra* extensible et bretelles bordées de dentelle. Blanc, nu ou noir.

Tailles : 32-36 A 7.50
32-38 B
32-36 C

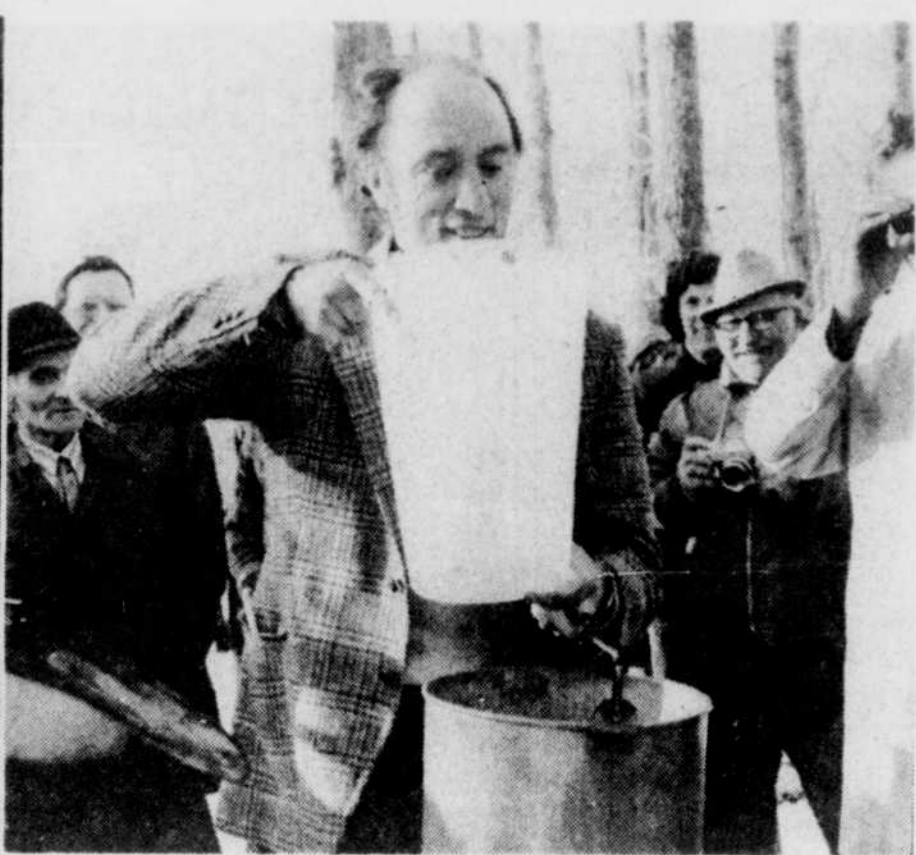
Syndicat. Vêtements de base. Centre-Ville, 4e étage. Place Laurier et Place Fleur de Lys. Commandes postales et téléphoniques acceptées. COMPOSEZ 524-8411.

Le NPD ne se mêlera pas des élections scolaires du secteur catholique à Montréal

MONTREAL (PC) — Le NPD n'interviendra pas dans les élections scolaires de Montréal, du moins pas dans le secteur catholique, a déclaré hier, à l'émission télévisée "Politique Atout", M. Henri-François Gauthier, leader du NPD-Québec.

Le NPD-Québec — qui s'est engagé, à l'occasion de son récent congrès, à une action municipale, locale et scolaire — se propose plutôt d'appuyer le Mouvement pour la démocratisation scolaire, récemment créé, lors d'un meeting syndical, dans le but de soutenir et de susciter des candidatures aux élections du 18 juin. En revanche, il se peut que le parti intervienne dans le secteur protestant.

D'autre part, M. Gauthier a annoncé que son Parti, loin de renoncer à la position qu'il a adoptée l'an dernier sur l'autodétermination du Québec, pourrait soumettre une nouvelle motion en ce sens au cours du congrès national du NPD, en juin prochain, du moins si les circonstances le justifient. C'est une affaire de stratégie, a conclu le leader du NPD-Québec.



Les Trudeau au "pays de l'érable"

par Paul-Henri DROUIN
de notre bureau de
SAINT-JOSEPH

En dépit du froid, le premier ministre canadien Pierre Elliott Trudeau et sa famille ont soulé l'enthousiasme des gens du "pays de l'érable" en participant à une partie de sucre à la cabane de M. Henri Bonneville, à Sainte-Marie de Beauce, les invités des conseils municipaux de Sainte-Marie et du député Yves Caron.

C'était jour de fête pour les Beaucerons, en fin de semaine,

si l'on considère qu'au-delà de 1,200 personnes ont accueilli la famille Trudeau au chant "En caravane allons à la cabane" à sa sortie de l'hélicoptère et peu s'en fallut que "Justin" ne vole la vedette.

Pour savourer avec délice les mille et une transformations de la sève abondante qui coule des érables blessés par la main de l'homme, sorte de pélicans sans défense, la famille Trudeau était accompagnée du ministre Jean Marchand, des députés Yves Caron, Raynald Guay et Léopold Corriveau, respective-

ment des comtés de Beauce, Lévis et Frontenac, ainsi que des centaines de militants libéraux de ces régions et de Belchasse.

A son arrivée à la "cabane à sucre", la famille du premier ministre canadien a été accueillie par le propriétaire, M. Henri Bonneville, et son épouse, M. Trudeau s'est efforcé de cueillir de la bonne eau d'érable et à faire bouillir la sève. De cette cuisson est sorti un sirop recherché que l'on a fait raidir sur la neige froide comme une bonne tire.

Par la suite, M. Pierre Elliott Trudeau s'est mêlé au public et prenant la parole, il a signalé que cette visite à une "cabane à sucre", dans la Beauce, était une promesse faite à son épouse "Margaret" et son fils "Justin", l'automne dernier.

Pour la famille Trudeau, à l'exception de "Justin", c'était sa seconde visite à une cabane à sucre, si l'on considère que la printemps dernier, elle avait participé à une "partie de sucre" dans le nord de Montréal. Le premier ministre a rappelé que "l'équipe qu'il dirige à Otta-

wa désire apporter de nouvelles lois, car l'enjeu est important pour l'avenir des provinces et de nos enfants".

Finalement, il a rendu hommage aux Beaucerons pour leur hospitalité qu'on ne trouve ailleurs et a cité en exemple le travail accompli l'an dernier par les gens de cette région dans la reconstruction de l'usine Glendale à Saint-Joseph, par la "corvée". Un vaste incendie avait complètement détruit cette entreprise et par la "corvée", il n'a fallu que 21 jours pour la reconstruire.

La réalisation d'un réseau d'aqueduc est maintenant possible

Nouvelle subvention à Fossambault

par Pierre BOULET

Le ministère des Affaires municipales accordera, dès cette année une subvention supplémentaire de \$790,000 pour la réalisation du réseau d'aqueduc et d'égouts de Fossambault - sur - le - Lac, au Lac Saint-Joseph. Le total des octrois s'élève donc maintenant à \$1,483,000 et les édiles mettront un terme, dès ce soir, au débat qui entoure cette affaire depuis trois ans.

Au cours de la réunion du conseil municipal, ce soir, on procédera à l'adoption d'un règlement d'emprunt de \$500,000 et à l'octroi des contrats pour la réalisation du réseau.

La nouvelle subvention de plus de trois-quarts de million de dollars a été confirmée par le cabinet du ministre Victor Goldbloom, en fin de semaine, et sera versée dans son entier au cours du présent exercice financier.

Jusqu'à maintenant, la petite municipalité de Fossambault s'était vu assurer des subventions de l'ordre de \$83,000 réparties sur dix ans. Le projet du réseau d'aqueduc et d'égouts s'était attiré l'opposition d'une partie de la population, qui prétendait ne pouvoir absorber le coût du projet.

Les citoyens demandaient des garanties selon lesquelles ils n'auraient pas à déboursier plus de \$125 annuellement par propriété pour défrayer le coût de réalisation du réseau.

Selon le maire de Fossambault, M. Fernand Lucchesi, le nouvel octroi du ministère des Affaires municipales permettra vraisemblablement de satisfaire aux revendications des résidents à ce chapitre.

Selon M. Lucchesi, il en coûtera entre \$115 et \$125 par année pour chacune des propriétés. Il a ajouté que des impondérables pourraient amener une taxe spéciale maximale de \$135 dans certains cas.

Rappelons que la réalisation d'un réseau d'aqueduc et d'égouts à Fossambault - sur - le - Lac a été imposée par une ordonnance de la Régie des eaux, en 1970. Ce réseau s'inscrit dans le cadre d'un programme d'assainissement des eaux du Lac Saint-Joseph.

Parmi les objections que sou-

levaient quelques résidents, il y avait le fait que l'édification d'un réseau à Fossambault ne constituerait qu'une solution partielle pour la pollution du Lac Saint-Joseph.

Selon les contestataires, il faut aussi régler le problème de pollution causé par la plage Germain de même que par Ville du Lac. Actuellement l'administration de la Plage Germain est aussi sous le coup d'une ordonnance de la Régie des eaux.

Ce soir, l'assemblée du conseil aura lieu dans le sous-sol de l'église des Franciscains, sur la rue des Franciscains, à Québec. Il s'agira, en fait, de la prolongation de la séance qui a été ajournée, lundi dernier.

A cette occasion, une quarantaine de contribuables étaient venus s'opposer au projet, répétant un scénario qui dure depuis près de quatre ans. La semaine dernière, cependant, la nouvelle subvention gouvernementale n'en était qu'au stade de la rumeur et l'on parlait alors de \$500,000.

Le maire Lucchesi entend profiter de l'assemblée de ce soir pour faire le ménage dans une série de rumeurs qui circulent à l'effet que certains administrateurs municipaux de Fossambault, présents ou anciens, auraient eu des intérêts person-

nels dans la réalisation du réseau.

Signalons enfin que le plus bas soumissionnaire, soit la firme Savard et Dion, proposait un contrat de l'ordre de \$1,330,000 pour la réalisation du réseau. Cette soumission ne tient cependant pas compte de l'installation d'étagers d'oxydation.

Pour les étagers d'oxydation des eaux usées, les édiles de Fossambault n'ont pas encore décidé s'il fallait prévoir une installation qui desservirait aussi la plage Germain. Dans cette éventualité, la décision sera soumise à négociations avec les administrateurs de la plage quant à la répartition des coûts.

Commission des écoles catholiques de Québec

Les parents veulent un délégué au conseil de l'école

Par Damien Gagnon

Les parents veulent un délégué au conseil de l'école pour avoir ainsi leur mot à dire sur le plan de l'enseignement et cesser de n'être que de simples figurants.

Ce vœu a été émis par l'atelier sur les droits prioritaires des parents, au congrès du comité de parents de la Commission des écoles catholiques de Québec qui s'est déroulée en fin de semaine à l'école Wilbrod-Bhére.

Le conseil d'école se compose d'enseignants et de membres de la direction. Il traite principalement de questions d'ordre pédagogique mais également administratif. C'est là que se prennent par exemple, les décisions concernant l'horaire des étudiants, les nouvelles méthodes d'enseignement et autres.

Les parents estiment qu'un délégué nommé par le comité d'école au sein du conseil de l'école, serait pour eux le meilleur moyen d'être informés de ce qui se passe à l'école et d'avoir par la même occasion, leur mot à dire dans les décisions qui sont prises.

Dans le même esprit, les parents souhaitent que le comité d'école puisse déléguer un parent à des cours réguliers qui se donnent à l'école pour s'informer et se renseigner sur l'enseignement dispensé.

Au sujet du délégué au sein du conseil d'école, les parents soutiennent que la direction de l'école et les enseignants seraient mal venus de s'y opposer puisqu'ils sont représentés au comité d'école, structure de participation des parents.

Le conseil de l'école était prévu dans les conventions collectives antérieures, où l'on spécifiait qu'il devait se composer d'enseignants et de personnel de direction. Cependant, le décret laisse une porte ouverte aux parents quant à leur possibilité d'en faire partie, puisqu'il souligne que la formation de ce com-

ité est laissée à la discrétion des autorités locales.

Au cours de ce congrès, les parents ont non seulement fait le procès de la consultation et de la participation, mais ils ont également procédé à un examen de conscience quant à leur propre participation au comité d'école.

A cet atelier qui était présidé par M. Jos Villeneuve, président du comité de parents, les participants ont reconnu que les ont démissionné en cours de route, soit par manque d'intérêt mais surtout parce qu'ils ont l'impression que la consultation et la participation sont impossibles alors que dans bien des cas, la direction de l'école ne les consulte même pas. Tout est décidé à l'avance, les parents n'ont qu'à dire oui.

Par ailleurs, il a également été dit que dans certains cas, le président du comité d'école est beaucoup plus près de la direction (le principal) que des membres de son comité. Toutes les décisions se prennent entre lui et la direction.

D'autres parents ont apporté des expériences de consultation et de participation qu'ils jugent valables au niveau de leur école respective.

On a insisté beaucoup sur le manque d'information et une résolution veut que les membres

des comités d'école aient à chaque année, la possibilité de recevoir des informations par la mise en place d'un comité d'animation au niveau du comité de parents.

A ce congrès dont la présidente était Mme Colette Bernier, il y eut six autres ateliers de travail portant sur les activités étudiantes, l'enfant en difficulté, l'éducation sexuelle, l'apprentissage des métiers, l'enseignement du français et l'enseignement de l'anglais.

Concernant l'enseignement de l'anglais, les parents de cette école au nombre de 15 sont d'accord avec le programme d'amélioration des langues annoncé par le ministre de l'Éducation, à l'effet que l'enseignement de l'anglais débute en troisième année. L'on veut que l'accent soit mis sur l'anglais parlé et entendu.

Pour ce qui est de l'enseignement du français, les parents se disent fatigués de voir que leurs enfants ne savent pas parler et écrire correctement. Ils demandent au ministre de revoir ses priorités quant au programme d'enseignement du français, de rendre admissible l'engagement de bibliothécaire et d'aider les professeurs à se recycler.

L'éducation sexuelle a également été un sujet très débattu et les parents sont d'accord pour qu'un cours de sexologie débute dès la maternelle et cela

de concept avec la commission scolaire et les parents. Actuellement, des cours sur la sexualité sont dispensés dans certaines écoles au niveau de la sixième année.

Environ 300 parents ont participé à l'une ou l'autre des activités de ce congrès. L'activité la plus appréciée a été le concept donné par la chorale de l'école Marguerite-Bourgeois dirigée par Mlle Diane Lapierre. Ces jeunes projettent un voyage d'échange à Vancouver avec une chorale de cette ville qui viendrait à Québec. Ils ont demandé l'aide financière de parents ou d'autres personnes ou groupes pour le financement de ce voyage qui doit se faire au cours de l'été.

l'agenda du citoyen

CE SOIR

19.30 hres

Giffard — Conseil municipal.

Charny — Assemblée du conseil. Adoption du procès-verbal d'une assemblée publique au cours de laquelle il fut décidé de hausser le salaire du maire de \$0.30 à \$0.40 par citoyen et celui des conseillers de \$0.10 à \$0.15 par citoyen. La population de Charny était de 5,517 au 1er juin 1972.

Loretteville — Conseil municipal. Affaires courantes.

20 hres

Bernières — Présentation d'estimés de coûts de travaux d'aqueduc et d'égout.

Lauzon — Conseil de ville.

Lévis — Assemblée du conseil municipal Ouverture des appels d'offres pour différents équipements et travaux pour le parc-école, ainsi que pour l'achat d'un véhicule d'urgence pour le service de la police.

Bélair — Assemblée du conseil municipal pour nommer un successeur au conseiller Léopold Bélanger qui vient d'accéder à la mairie.

COMMISSIONS SCOLAIRES CE SOIR

19 hres 30 :

Ancienne-Lorette — Réunion du comité exécutif de la commission scolaire au centre administratif, 1360, rue Saint-Charles; organisation du rallye Tiers-Monde.

Giffard — Réunion du comité exécutif de la commission scolaire Beauport au centre administratif, 3301, boulevard Mgr-Gauthier; projet de collection de taxes.

Loretteville — Réunion du comité exécutif de la commission scolaire Jeune-Lorette à l'école L'Escale, 184, rue Racine; dépôt des prévisions de la clientèle scolaire pour 1973-1974.

20 hres :

Charlesbourg — Réunion du conseil de la commission scolaire à l'école Maria-Goretti, 7260, boulevard Cloutier.

Les Saules — Réunion du comité exécutif de la commission scolaire Montcalm au centre administratif, 3055, rue de Musset; projet de classes de récupération.

Sainte-Foy — Réunion du comité exécutif de la commission scolaire régionale de Tilly au pavillon technique, rue de Lavigerie.

ORIENTATION

Pour prendre une bonne décision.
Inventaire de vos capacités
vos préférences
votre personnalité
ROBERGE & GIBRARD ASS.
522-5649

BUREAUX et LOCAUX à louer

525 à 4,000 pieds carrés
Stationnement facile

LE CENTRE CHAMPLAIN

265, de la Couronne - Tél. : 523-1818

A l'occasion de la GRADUATION des FIANÇAILLES ou du MARIAGE de l'un des vôtres



Offrez en cadeau un APPAREIL PHOTOGRAPHIQUE PROVENANT DE

au Royaume de la **CAMERA**
339 av. boul. Charest — Tél. : (418) 529-2557
LE QUARTIER GÉNÉRAL DE LA PHOTOGRAPHIE À QUÉBEC

HAUTE COUTURE
POUR HOMMES

• Tailleur importateur
• Réparations
• Cravates de styles

De 9.30 à 5.00 tous les jours, samedi jusqu'à midi.

Pouliot & DARVEAU
585, RUE ST-JEAN/QUEBEC (coin des Zouaves)

VERRES DE CONTACT
Centre d'Application
de Lentille Corréenne
350 EST, Boul. Charest, Qué.
suite 202 - 529-3694

DANS LE QUÉBEC MÉTROPOLITAIN

Le plus grand choix de CARTOUCHES CASSETES-STEREO

également le plus grand centre de **RADIOS et STÉRÉOS d'AUTO et de MAISON**

québec radio d'auto
Votre spécialiste du stéréo d'auto et de maison

2,000 RUE SANFAÇON GIFFARD
(2e rue passé l'hôpital St-Michel-Archange)
Ouvert jeudi et vendredi jusqu'à 9h p.m., samedi jusqu'à 5h.

UNE GRANDE PERFORMANCE

En plus de vanter les performances des voitures qu'il vous offre, M. René Drolet en fait lui-même la démonstration. En effet, il s'est classé premier vendeur de voitures neuves pour le mois de mars; c'est une performance!

Rencontrez-le, à titre d'expert, il sera en mesure de vous en dire long sur les Capri, Comet, Cortina, Montego, Cougar, Meteor, Marquis, Continental et Mark IV.

M. René Drolet
représentant

Montcalm Automobiles
"Votre garage de confiance"

OUVERT TOUS LES SOIRS

LOCATION DE CAMIONS ET D'AUTOMOBILES

901, 1re Av., Qué. — 529-2131

au delà de l'événement

Baie James La tour de Babel

par Lise Lachance

Un match extrêmement serré se joue depuis le 5 décembre 1972 dans une petite salle grise et morne du Palais de justice de Montréal: la demande d'injonction interlocutoire des Indiens et Esquimaux du Québec visant à arrêter les travaux de la Baie James, dont le coût doit s'élever à \$8 milliards.

Depuis un mois, les avocats de la Société de développement de la Baie James et de la Société d'énergie du même nom (maîtres Jacques Lebel, Jean Boulanger et Georges Emery) s'acharnent à démolir comme un château de cartes les affirmations des requérants.

Aux experts appelés à la barre, du 5 décembre au 8 mars, par les procureurs des Indiens et Esquimaux (maîtres James O'Reilly, Jacques Beaudoin et Max Bernard), les sociétés d'Etat opposent leurs propres spécialistes dont les conclusions contredisent celles (vraiment acablantes) de l'autre partie.

C'est cet échec complexe, où biologistes, hydrologues, géographes, océanographes, géologues et ingénieurs de toutes disciplines ne s'accordent pas, que devra démêler le juge Albert Malouf, de la Cour supérieure.

Les témoins des Indiens ont soutenu que les travaux hydro-électriques chambarderaient complètement le mode de vie des indigènes, entraîneraient un désastre écologique et des changements météorologiques qui affecteraient même le sud de la province.

"Absolument pas!" rétorque la partie gouvernementale.

En ce qui concerne tout d'abord le mode de vie des Indiens, le chef de police de la toute nouvelle municipalité de la Baie James, M. Marcel Vigneault (autrefois représentant de la Sûreté du Québec dans cette région), a affirmé qu'au Poste-de-la-Baleine où il demeure, seulement quatre familles (3 indiennes et 1 esquimaude) s'adonnent encore à la chasse pour vivre. Dans les multiples villages qu'il a visités à plusieurs reprises, il reste à peine deux atteignables de chiens. La motoneige a pris la relève. La loi oblige à abattre les chiens errants car ils constituent un danger. Des enfants (trois à sa connaissance) ont été mordus et sont morts.

M. Vigneault a déclaré, en outre, qu'il n'a jamais vu un igloo dans un village.

La question alimentaire revêt une importance spéciale puisque les requérants soutiennent que le projet de la Baie James privera d'une bonne partie des poissons dont ils se nourrissent. Or, selon plusieurs témoins convoqués par les sociétés d'Etat impliquées dans les travaux, 75 pour cent de l'alimentation des autochtones vient du sud du Québec. Ces derniers seraient très friands de pizzas, poulet, "barbecue", spaghetti, fromages, qu'ils se procurent aux magasins de la Baie d'Hudson. Le directeur du transport chez Fecteau Air Service, M. Clément Pilote, a précisé qu'une seule cargaison de victuailles comprenait souvent 1,500 livres de viande fraîche (boeuf, veau, volaille), de fruits, légumes, gâteaux, chocolats et crème glacée.

Il ressort aussi des témoignages que même du poisson provient du sud. Comme les

Esquimaux doivent aller à une bonne cinquantaine de milles de chez eux pour pêcher, ils préfèrent acheter du poisson "importé" au Poste-de-la-Baleine.

Pour clore ce chapitre alimentaire, M. Normand Levasseur, directeur de l'hôpital de Chibougamau qui accueille régulièrement des Indiens, a déclaré: "Blancs ou Indiens, nous mangeons tous les mêmes mets et jamais les patients indiens ne nous ont reproché quoi que ce soit au menu du jour".

LES CASTORS: "PAS IMPRESSIONNÉS"

Le cas des castors inquiète beaucoup les autochtones. Ils croient que l'inondation de certains territoires afin de créer des réservoirs entraînera la disparition de ces animaux au pelage très prisé. Le chef de la division des fourrures au ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, M. Marcel Beaudet, a répliqué à cette attaque: "Non seulement le castor n'est pas du tout perturbé par les travaux, mais encore utilise-t-il les boueuses abattues pour construire sa cabane. Les barrages ne l'impressionnent pas."

Aux prophètes de malheur qui prédisent qu'avec la construction de barrages sur les principales rivières du versant est de la Baie James les hivers seront plus longs et plus rigoureux dans l'est du Canada, les spécialistes gouvernementaux répondent par la négative.

Selon ces derniers, il n'est pas possible que les glaces de la Baie James demeurent beaucoup plus longtemps au printemps ou encore que certaines rivières restent gelées à l'année. Le professeur Michel Bernard de l'Université Laval, président du Comité de l'Association internationale de recherches hydrauliques et président du Comité de neige et de glace du Conseil national de recherches, assure que la fonte annuelle des glaces dans les rivières reliées à la

Baie James ne sera retardée que de quelques jours. Ces rivières verront leur débit diminué d'à peine 2 à 3 pour cent. Ce changement mineur n'aura aucun effet sur la condition des glaces de la Baie James au moment de la débâcle.

Un autre Québécois, M. Michel Perrier, de Sainte-Foy, a soutenu pour sa part que les changements de température seront limités à une zone d'environ 15 milles autour des réservoirs. Et encore seront-ils infimes: les nappes d'eau qui constitueront les réservoirs absorberont assez de chaleur pour réduire d'un degré Fahrenheit seulement la température moyenne annuelle de la région. Le directeur du service de météorologie au ministère des Richesses naturelles prévoit que sur ces étendues d'où les arbres auront disparu, la vitesse du vent augmentera de 25 à 40 p.c., ce qui pourra accroître le facteur de refroidissement pour les humains qui se trouveront à proximité des réservoirs. Dans quelle mesure cet élément jouera-t-il sur la faune? M. Perrier n'a pu le préciser. Chose certaine, toutefois, il n'est absolument pas possible que la température subisse une modification dans le Québec méridional, opine-t-il. Et, même dans le nord, il n'y aura pas de changement global.

HARMONIE

Mêmes propos rassurants chez l'hydrologue Paul A. Wjebie, qui a déjà été appelé comme expert au Pakistan.

La mise en valeur hydraulique de la rivière La Grande ne peut entraîner aucune catastrophe, dit-il avec conviction. Seulement 5 p.c. du territoire sera modifié et ces changements du sol, des berges, des petits cours d'eau, s'étaleront sur des dizaines d'années. La nature retrouvera son harmonie.

95 p.c. du terrain, donc, demeurera intact. Les déversoirs rétabliront l'équilibre si le niveau des eaux est vraiment perturbé. Les barrages ne régulariseront pas seulement le flot mais feront échec à des débordements.

Les géologues David K. Murphy et Gerry Levey ont soutenu que les digues, bien accrochées aux affleurements rocheux, sauront contenir les eaux; que les réservoirs

d'eau stable empêcheront les ravages de l'érosion; que les animaux du territoire s'adapteront au changement de leur habitat.

Pour les témoins des sociétés étatiques, donc, le mot "harmonie" se marie très bien aux travaux d'aménagement de la Baie James.

Les procureurs gouvernementaux sont très soucieux de mettre en évidence les efforts du Québec pour préserver la faune et l'environnement dans le nord. Ils provoquent, par leurs questions, des réponses illustrant cette préoccupation. C'est ainsi que, jeudi, le directeur du service de la faune au ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, M. Gaston Moisan, a noté que l'organisme défend depuis deux ans la chasse sportive au caribou à l'ouest du 71e parallèle, soit (notamment) à la Baie James. Des gardes-chasse ont patrouillé le secteur tout l'hiver.

L'ancien professeur à l'Université Laval, qui a aussi formé, au Cameroun, des techniciens de la faune sauvage à l'intention de toute l'Afrique francophone, a souligné que la Société de développement de la Baie James et le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, ont conclu une entente, l'automne dernier, pour la préservation de la faune. Un ingénieur de la Société, M. André Langlois, avait révélé pour sa part, il y a un mois, l'existence d'un accord semblable entre l'organisme qui l'emploie et le gouvernement fédéral, accord portant cette fois sur la protection de l'environnement.

Le directeur du génie à la Société de développement de la Baie James, M. Paul Amyot, a démontré de façon plus concrète et immédiate le souci du Québec de préserver l'environnement sur le territoire de la baie. Il a souligné que le ministère de la Santé a établi des critères très sévères pour le traitement des eaux usées qui iront s'installer les travailleurs du projet, la construction des égouts et leur système d'écoulement. Des inspecteurs demeureront sur les chantiers pendant toute la durée des travaux (10 ans). La moindre infraction de nature polluante fera l'objet d'une sanction.

Et l'ingénieur de conclure — ce qui en fit

grimacer certains: "Le développement de la Baie James, c'est une chance pour l'Indien. Ce progrès colossal va lancer dans le 20e siècle!"

RELATIONS PUBLIQUES VS INFORMATION

Le gouvernement du Québec n'a pas pris la chance que les témoignages de ses experts demeurent circonscrits au petit local gris et froid du Palais de justice de Montréal.

Seuls les journaux anglophones de la métropole assignent à temps plein des reporters à la "couverture" de cette requête en injonction. Donc, pour porter la "bonne nouvelle" à tous les Québécois, la Société de développement de la Baie James a retenu depuis le 8 mars (soit depuis le début de l'appel de ses propres témoins) les services d'un journaliste à la retraite. Les articles sont transmis aux journaux et postes de radio par l'agence Telbec.

"Nous ne sommes pas très contents de cette initiative", nous avoue M. O'Reilly, procureur des Indiens. Si des médias d'information préfèrent pas faire "couvrir" la cause, c'est de leur affaire. La partie adverse n'a pas à décider pour eux de ce qu'ils doivent publier. Ce n'est plus de l'information mais des relations publiques. Le journalisme doit être synonyme d'objectivité."

La défense a appelé jusqu'à maintenant une cinquantaine de témoins. Elle prévoit terminer sa propre partie dans quinze jours.

Les requérants, pour leur part, avaient convoqué 71 témoins dans ce qu'ils qualifient de "procès du siècle". Pourquoi "procès du siècle"? Parce que, répondent-ils, la décision du tribunal dans cette affaire affectera, si elle leur est favorable, 85 p.c. du territoire québécois, c'est-à-dire cette vaste étendue allant du milieu du lac Saint-Jean au point le plus nord de la province.

Les Indiens et Esquimaux proclament que ces terres aux abondantes richesses naturelles leur appartiennent de façon inaliénable depuis des siècles. Et c'est au nom de leurs droits de propriétaires qu'ils veulent contre le projet des Blancs qui, prétendent-ils, bouleversera leur vie.

Qui sera le maire de New York après John Lindsay ?

par Jim Killpatrick

NEW YORK (Reuter) — La ville de New York a la réputation d'être ingouvernable et les critiques qu'a soulevées l'administration de M. John Lindsay devraient décourager les bonnes volontés. Il n'en est rien cependant et nombreux déjà sont les candidats qui aspirent à la succession de M. Lindsay à la fin de l'année.

Il est fort question actuellement de M. Robert F. Wagner qui fut maire de New York pendant douze ans jusqu'à 1965, et qui pourrait se représenter comme candidat républicain et libéral. Jusqu'à présent M. Wagner qui appartient depuis toujours au parti démocrate et qui a soutenu l'automne dernier la candidature du sénateur McGovern à la présidence des États-Unis, n'a pas annoncé officiellement sa candidature.

Des pressions s'exercent cependant sur lui pour qu'il se présente. Elles proviennent des républicains de l'Etat, de New York, avec le gouverneur Nelson Rockefeller en tête et du parti libéral, petit parti situé à gauche, qui n'a d'existence que dans l'Etat de New York.

M. Wagner a aussi des amis dans le parti démocrate. Ils lui conseillent de se porter candidat aux élections primaires qui désigneront le candidat officiel du parti. Voulant sans doute se démarquer des républicains, M. Wagner a déclaré qu'il demeurerait un démocrate libéral et que s'il devenait maire, il serait souvent en opposition avec le gouverneur Rockefeller, tant sur les questions locales que nationales.

Pour beaucoup d'observateurs M. Robert Wagner a déjà pris la décision de se présenter. S'il ne l'a pas encore annoncée officiellement, c'est pour ne pas paraître être le candidat des républicains et des libéraux. S'il en était autrement, raisonneraient ces observateurs, on comprendrait mal pour-

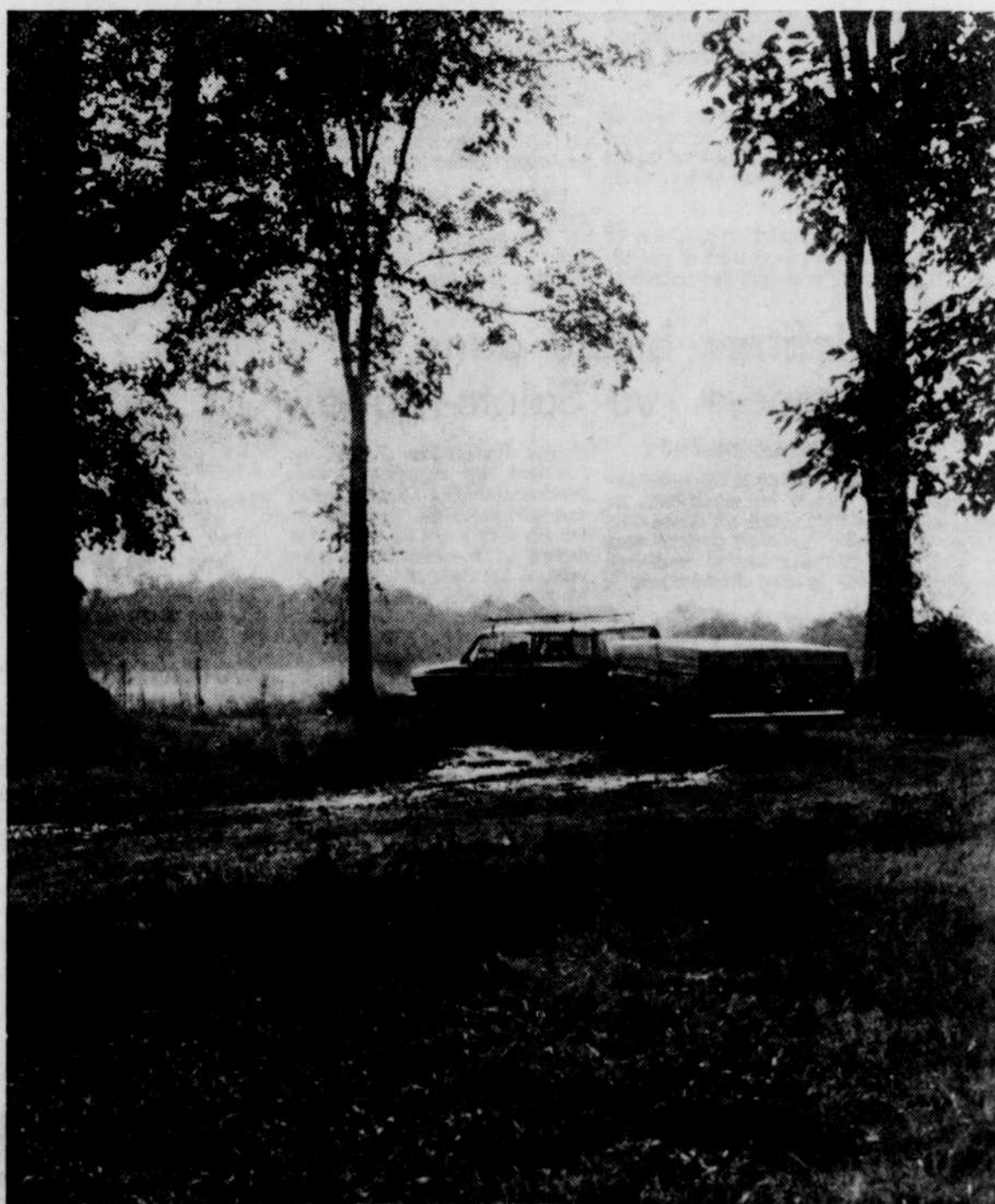
quoi le gouverneur se donne tant de mal pour décourager les éventuelles candidatures républicaines, tout en poussant de toutes ses forces les comités républicains de New York à se prononcer pour l'ancien maire.

Le gouverneur Rockefeller estime sans doute qu'un candidat républicain aurait peu de chances de succès à New York et qu'il est préférable de faire élire un candidat de coalition, qui devra une partie de ses voix aux républicains.

Le raisonnement des libéraux est analogue à celui du gouverneur Rockefeller. Leur appui à M. Wagner s'explique par leur antipathie pour la candidature de M. Mario Biaggi, ancien policier, maintenant représentant du Congrès, qui est le champion des démocrates conservateurs. Ses chances, s'il était désigné par la convention démocrate, ne seraient pas négligeables étant donné la poussée de la criminalité à New York, qui a entraîné un glissement de l'électorat vers la droite.

M. Biaggi n'est pas le seul à briguer les suffrages des démocrates et ses adversaires sont déjà au nombre de trois ou quatre. Voilà qui promet de belles batailles à la convention primaire démocrate le 4 juin. Si aucun des aspirants démocrates à la mairie ne reçoit 50 pour cent des voix des délégués à la convention, un second tour se déroulera le 28 juin entre les deux candidats les plus favorisés.

Même si M. Wagner n'est pas choisi par les démocrates pour les représenter dans la bataille pour la mairie en novembre, il pourra encore se présenter avec des chances de succès comme candidat indépendant soutenu par les républicains et par les libéraux.



Un monde à découvrir

Le temps est venu de changer votre voiture... de vous équiper pour le camping?

Nous serions heureux de vous aider, par un prêt, à découvrir cette facette du mieux-vivre. C'est comme ça qu'on est IN.

banque provinciale
l'innovatrice



les bruits de la ville

PAR PIERRE CHAMPAGNE

J'ENGUEULE...

Depuis le temps que j'engueule tout le monde, voilà que les réactions commencent à se faire entendre... enfin. Ce sont les lecteurs qui m'engueulent maintenant. Je leur laisse ma chronique:

ON M'ENGUEULE

M. Champagne: J'ai lu votre article "Le maire est fâché" et je tiens à vous dire que l'humour avec lequel il est écrit est plus que choquant.

Vous êtes tout simplement un petit conservateur qui a le sens de l'humour assez désuet.

Vous parlez du stationnement qui cache une partie des murs de l'hôtel de ville. Je trouve que c'est exagéré car il dépasse à peine le sol de dix pieds. Pour ma part, je suis tellement satisfait de ce nouveau stationnement qu'il m'est facile d'endurer de voir ces dix pieds de ciment.

Aussi n'allez pas vous imaginer que tout se réalise en l'espace de dix ans. Il est vrai que les conservateurs ont de la difficulté à s'imaginer combien de temps il est nécessaire pour réaliser certains projets, car ceux-ci n'ont pas le pouvoir de réaliser quelque chose de neuf et pratique, ils veulent conserver les vieilleseries.

Aussi vous avez oublié de noter que la construction de Place Québec cachera le "cachet" des taudis qui l'entourent.

Vous devez sans doute trouver malheureux la construction du Holiday Inn en face de l'hôtel Saint-Roch qui domine fièrement ce quartier en tant que "meilleur hôtel".

Jacques Côté, Charlesbourg.

PAUVRE BEBE

M. Champagne.

Je remarque que depuis quelques jours vous écrivez vous-même vos articles. Y aurait-il baisse d'intérêt chez les lecteurs? Si oui, votre article du 3 avril sur les hippies était approprié; si non, il était ridicule.

N'étant ni hippie ni de votre classe, j'essaierai d'être objectif. Vous y parlez d'un "bébé à moitié congelé, presque sans connaissance, accroché au dos d'un hippie échevelé".

Votre réaction est tout à fait typique d'une certaine classe de gens que Charles A. Reich appelle "Conscience-2". Les gens de cette classe sont tellement effrayés et insécures qu'ils ne peuvent tolérer un individu qui sort de leurs standards étroits et rigides. Habituellement ils le font emprison-

ner. Malheureusement aucune loi ne leur permet d'emprisonner un hippie. Ils en sont réduits à le ridiculiser... en attendant la loi. C'est là où vous en êtes. Consolez-vous, vous faites encore partie du groupe majoritaire, du groupe des grands malades qu'on considère normaux.

Ce bébé, s'il survit, a bien des chances d'être moins borné que la plupart des "Conscience-2". De plus, une autre chose saute aux yeux. Votre attitude est de loin plus cruelle que celle de ce hippie (j'aurais du lui casser la gueule, vous voulez le faire souffrir volontairement alors que lui faisait souffrir son enfant involontairement).

Cependant, je tiens à vous féliciter pour vos deux dernières phrases qui sont d'une extraordinaire lucidité et qui montrent que vous êtes récupérable: "Mais comme tous, j'ai été trop lâche. Je me déteste."

Claude Boucher, étudiant en médecine.

TOUS LES NOMS

Décidément, je me serai fait traiter de tous les noms; un professeur de Laval m'a traité de schizophrène à tendance mégalomane, il y a quelques mois et me voici maintenant un "petit conservateur au sens de l'humour assez désuet" quand je ne fais pas partie de la classe "Conscience-2".

Au moins, on rouspète.

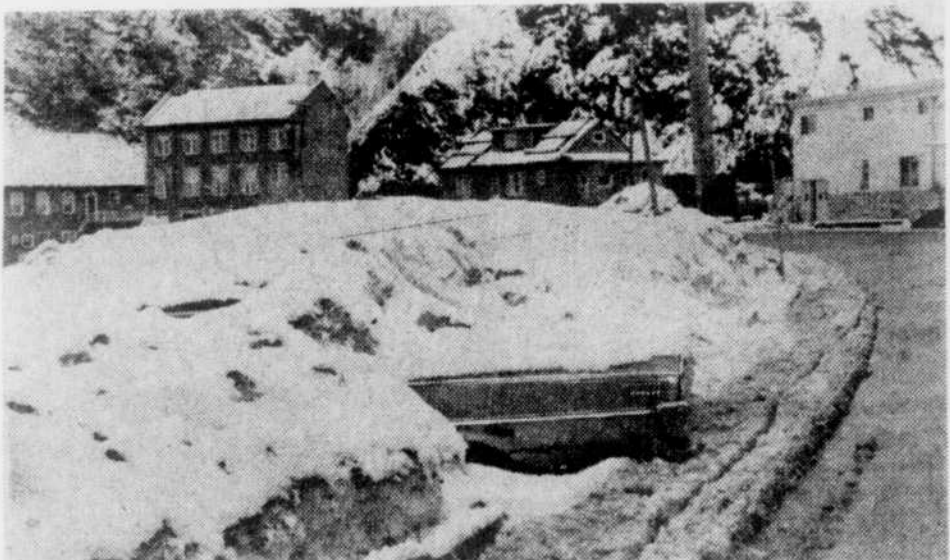
RIVE SUD RIVE SALE

Je lisais le commentaire de Jacques Samson, dans la dernière édition du "Peuple de la Rive Sud", commentaire traitant de la "basse ville" de Lévis, quand j'ai décidé d'aller y voir de plus près.

Et c'est vrai que c'est malpropre. Très malpropre. C'est à se demander si le maire Chagnon, depuis qu'il a fait construire un hôtel de ville à la haute ville, veut laisser le bas de la ville périr dans la pollution.

Pollution de toute sorte d'ailleurs; il n'y a pas que de vieilles autos qui traînent ça et là, il y a aussi de vieilles voies ferrées, de vieux quais délabrés, de vieux bateaux désaffectés etc. La route du cap, sinieuse et étroite, n'améliore en rien la situation. J'ai même vu, le long de cette route, une corde de bois appuyée sur un poteau de téléphone. On retrouve habituellement ce genre de chose dans le 10e rang de Saint-Machin.

Il faudrait suggérer aux autorités municipales de Lévis de prendre les grands moyens pour nettoyer le paysage. Des lois existent mais sont-elles respectées? On pourrait peut-être aussi y investir quelques dollars, pour redresser la rue par exemple, etc. Bref, il ne faut pas laisser ça comme ça.



Les corps de deux inconnus sur les dalles de la morgue

Les corps de deux inconnus, un homme et une femme, reposent sur les dalles de la morgue provinciale. L'homme a été tué par une auto sur la rue de la Couronne, à Québec, samedi. La femme a été trouvée noyée dans le fleuve, samedi aussi.

L'homme est âgé d'environ 30 ans. Il mesure cinq pieds et 10 pouces et il pèse environ 200 livres. Aucun papier n'a été trouvé dans ses vêtements.

La tragédie est survenue vers 1h, samedi matin. L'homme portait un trench beige, un gilet sans manche, une chemise à motifs mauves, un pantalon brun à carreaux, des bottillons bruns et des bas bruns. Il a les cheveux noirs et frisés, avec quelques cheveux blancs.

Comme caractéristique, l'homme a une moustache à la Mexicaine et ses dents sont naturelles.

Quant à la femme, il semble s'agir du corps d'une jeune fille de 16 à 17 ans qui a séjourné un certain temps à l'eau. La putréfaction est avancée.

Le cadavre a été découvert à St-Nicolas, vers 16h, samedi, à environ quatre milles en amont du pont Pierre-Laporte, du côté-sud du fleuve. M. Paul-E. Magnan, coronar suppléant, dit

qu'une autopsie doit être pratiquée sur la noyée, aujourd'hui, pour tenter de découvrir des indices qui pourraient aider à établir son identité.

Une autre personne a été trouvée morte, près du pont de Québec. Elle a été identifiée, hier, comme étant M. Raymond Vaillancourt, 46 ans, demeurant au 1638 rue Mon-Repos, à Ste-Foy.

M. Vaillancourt avait été rap-

porté disparu à la police de Ste-Foy, le 4 avril. Il était professeur à Laval et il était amateur de photos.

La police émet l'hypothèse que M. Vaillancourt s'est rendu aux abords du pont de Québec pour faire des photos et qu'il a culbuté dans le vide. Son corps a été aperçu au pied d'un pilier, non loin du boulevard Champlain, par un gardien de l'Aquarium, vers 14h30, samedi.

Endormi dans la neige

Rapporté disparu, un enfant de Mont-Joli a été trouvé en piteux état après sept heures d'intenses recherches. Toutefois Jean-Luc Lizotte, 5 ans, domicilié au 10 rue Levesque, a pu regagner son domicile après avoir passé quelques heures à l'hôpital.

La disparition de l'enfant a été signalée à la police de Mont-Joli par ses parents, M. et Mme Gilbert Lizotte, vers 17h30, samedi. Après avoir patrouillé les rues et demandé la collaboration de la Sûreté du Québec, la police de Mont-Joli a fait appel aux concitoyens de M. Lizotte.

Le chien de l'enfant était revenu seul à la maison et l'on se

demandait ce qu'était devenu le bambin. Ne l'ayant pas vu nulle part sur la rue, la police a dirigé les chercheurs dans les cours, dans les bâtiments et dans les moindres recoins.

C'est ainsi que, vers minuit et demi, le bambin était découvert sous un amas de neige, entre une clôture de métal démarquant la propriété de M. Belisle et un entrepôt de Sheltronik Inc., au 70 rue Jacques-Cartier Nord.

Le bambin s'était glissé dans l'espace étroit, et, la neige ayant cédé sous ses pas, il était coincé et ne pouvait se dégager. L'enfant a surtout souffert du froid. Il avait perdu l'une de ses mitaines.

Saint-Rédempteur-Bernière et Vanier

Souscriptions publiques pour la réalisation de deux projets d'aréna

par Benoit ROUTHIER

Les travaux de construction de l'aréna intermunicipal Saint-Rédempteur-Bernières commenceront vraisemblablement au milieu de mai et il s'agit d'un projet de \$423,200, selon l'offre la plus basse.

C'est ce que nous a déclaré vendredi le président de la campagne de souscription dont l'objectif est de \$75,000. La campagne a débuté il y a une semaine, mais présentement, on s'en tient aux commerces pour rejoindre la population problématique au début du mois de juin.

Le projet en lui-même consiste en un édifice de 240 pieds par 120 qui sera construit sur un terrain de quelque 135,000 pi. c. situé aux limites de Saint-Rédempteur et de Bernières, don d'un contribuable. L'aréna contiendra 375 sièges et l'on y aménagera salle polyvalente. On veut que l'aréna serve douze mois par année, et non uniquement durant l'hiver pour le patinage et le hockey. L'aréna pourra desservir un bassin de population de 15,000 âmes.

"C'est très belle entente intervenue entre deux municipalités", selon les paroles mêmes du président de la campagne de souscription, pourrait être réalisée complètement à l'autisme si rien ne vient entraver les négociations en cours avec le gouvernement.

Pour revenir au financement, ajoutons que les responsables du projet s'attendent à recevoir \$100,000 du Haut Commissariat aux Sports et Loisirs. La réponse de cet organisme doit être rendue d'ici la fin du mois. Enfin, les municipalités concernées jouissent des programmes de travaux d'hiver, ce qui pourrait représenter un autre montant de \$100,000 environ.

Le reste viendra de la campagne de souscription et il va sans dire que Saint-Rédempteur et Bernières garantissent le financement, à part égale, d'un déficit si jamais il y en avait un.

A VANIER

Une autre campagne de souscription pour financer un aréna se tiendra à Ville Vanier où les responsables espèrent recueillir quelque \$75,000, soit le même montant qu'à Saint-Rédempteur et Bernières.

Ville Vanier a déjà reçu \$36,748.53 par le biais du programme des initiatives locales et l'échange entre la cité et la CECQ. A Ville Vanier, il s'agit d'un projet d'au-delà de \$700,000. Il s'agit en fait d'un complexe sportif qui sera ouvert à l'année longue.

Comme à Bernières et Saint-Rédempteur, le terrain n'a rien coûté, puisqu'il provient d'un échange entre la cité et la CECQ. A Ville Vanier, il s'agit d'un projet d'au-delà de \$700,000. Il s'agit en fait d'un complexe sportif qui sera ouvert à l'année longue.



LES ANNONCES CLASSEES ... UN GAGE DE SUCCES

Généralement, lorsqu'un individu égare un bien qui lui est cher, il a recours aux Annonces Classées. Ce service vital pour nos lecteurs permet de soumettre le cas à plus de gens et habituellement de trouver la solution... par un moyen facile, rapide et économique...

LES ANNONCES CLASSEES DU SOLEIL

A l'occasion de la Semaine Internationale des Annonces Classées, nous sommes fiers de nous joindre à tous les journaux du monde pour vous inviter à faire appel aux Annonces Classées du Soleil et obtenir ainsi un succès assuré!

La semaine d'information sur l'assurance-vie

La semaine d'information populaire, organisée par la coopérative d'assurance-vie, Les Artisans Coopvie, porte principalement cette année sur la protection du consommateur.

Cette semaine a débuté dimanche et se déroulera simultanément dans les régions de Québec, Montmorency, Charlevoix et Portneuf.

Parmi les activités prévues il y a des conférences touchant la Loi de la protection du consommateur, les droits et obligations des propriétaires et locataires, les lois successorales etc.

A Québec, les conférences seront données au Cégep F.-X. Garneau, sur le boul. de l'Entente, tandis que dans Portneuf elles auront lieu à Saint-Basile et Cap-Santé, et dans Charlevoix, à Baie-Saint-Paul et Saint-Siméon.

ACTION SOCIALE

Cette semaine d'information populaire est organisée par le département de l'action sociale de Coopvie de la région de Québec.

Selon le président régional, M. Maurice Gravel, cette activité s'insère dans le cadre de l'information et de l'éducation des membres de la coopérative et du public en général.

Les Artisans Coopvie consacrent une somme importante de leur budget à ces activités, soit plus d'un quart de million de dollars par année.

ECONOMISEZ!

Que ce soit pour sous-sol, chalet ou toute autre construction ou réparation, faites de vraies économies sur l'achat de matériaux de construction.

FOAM ISOLANT 1" d'épaisseur Première qualité	\$48⁰⁰ m.p.	PANNEAUX PREFINIS Sur bois acojou Première qualité	\$2⁹⁰
VENEER 3/4", embouté, ruff	\$8⁵⁰	FEUILLES 4' x 8' Emallées, pour salle de bains, 4" x 4"	\$5⁹⁵
STYROFOAM Bleu 1" S.M.	\$150⁰⁰ m.p.	MEGANTIC BOARD 1/4"	\$60⁰⁰ m.p.
TUILES A PLAFOND Première qualité	A partir de .11	ARBORITE et autres feuilles 2' x 4', 3' x 8' et 4' x 8'. A partir de	\$3²⁵
BOIS DE TOUTES SORTES 2' x 3' x 8', Aussi: 1" x 2" - 1" x 3" - 2" x 2" - 2" x 3", planches, etc.	.70	VENEER 1/4 sablé 4' x 8' Feuille	\$4⁹⁵
PANNEAUX PLAFOND Légères imperfections 4' x 4'	\$1⁸⁰ ch.	PEINTURE LATEX super-blanc	\$3⁹⁵
PIERSTONE	\$12⁰⁰	EMAIL super-blanc	\$5¹⁵
BRIQUE	\$9⁹⁶	RUSTICO	\$7²⁰
		PIERTEX	\$8³⁵ pi.

LIVRAISON GRATUITE AVEC TOUTE COMMANDE RAISONNABLE

Aussi matériaux neufs et usagés de toutes sortes à prix d'abonnés

MODERN PLYWOOD LTD.

1205, Courcellette - Ville de Bélar - Tél.: 842-1911

• Taxe fédérale incluse • Ouvert jeudi et vendredi soir

NOUVELLES MERVEILLES DE BEAUTÉ!



100% HYPO-ALLERGENES PROTEGE LES PEAUX SENSIBLES ET ALLERGIQUES

Une gamme de cosmétiques tellement différents que toutes les femmes peuvent en bénéficier.

Des produits de soins étudiés afin de soigner et protéger les peaux les plus fragiles.

Des maquillages légers, couvrants, aux coloris raffinés, afin d'accentuer votre charme individuel.

Absolument tous les irritants connus ont été éliminés.

Ce qu'il en reste... un produit sûr pour votre beauté toute nouvelle. Votre peau se retrouve fraîche, délicate et radieuse. Vous aimerez qu'on vous regarde de près!

LES COSMETIQUES MARCELLE HYPO-ALLERGENES

PIONNIERS DANS LE DOMAINE DES PRODUITS HYPO-ALLERGENES

Recommandés depuis plusieurs années par la profession médicale.

A la PHARMACIE PLACE LAURIER

du 2 au 14 avril 1973

Avec tout achat de \$5 et plus de cosmétiques Marcelle, vous obtiendrez gratuitement une crème hydratante Marcelle, d'une valeur de \$4.

Pharmacie Place Laurier

CENTRE D'ACHATS PLACE LAURIER - 653-4081

NOUS LIVRONS AUSSI EN DIFFERENTES QUANTITES

- ALUMINIUM SULFATE
- AMMONIUM CARBONATE
- AMMONIA SULFATE



LABORATOIRE



ORLÉANS INC.

PRODUITS CHIMIQUES INDUSTRIELS

473, AVENUE STE-THERESE

BEAUPORT

TEL.: 667-1306



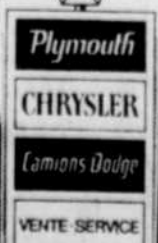
HE L'AMI! 5 POINTS DE MOINS: CONDUITE POUR UN PARI, UN ENJEU OU UNE COURSE SUR UNE VOIE PUBLIQUE!

MAIS UNE AUTO FOURNIER... C'EST UN BON POINT

Fournier
AUTOMOBILES

Rond-Point, Lévis,
837-2411

IMPERIAL - CHRYSLER - PLYMOUTH
SATELLITE - BARRACUDA - VALIANT
DUSTER - CRICKET - CAMIONS DODGE.



Le Syndicat des journalistes de Québec se retire de la Fédération professionnelle des journalistes

A une semaine de son cinquième congrès annuel, la Fédération professionnelle des journalistes du Québec (FPJQ) vient d'être amputée d'un cinquième de ses effectifs actuel par suite de la désaffiliation du Syndicat des journalistes de Québec.

Quoique importante, cette désaffiliation des journalistes des quotidiens Le Soleil et L'Action Québec ne remet pas en question l'existence de l'organisme professionnel, du moins à court terme, puisqu'un autre groupe de journalistes - et de loin le plus important - a décidé de maintenir son affiliation à la FPJQ.

Le Syndicat général des communications (SGC), regroupant la grande majorité des journalistes syndiqués de la région montréalaise, a en effet rejeté hier, par une forte majorité, une proposition de son conseil syndical recommandant le retrait de la FPJQ. Avec ses 260 journalistes - membres, le SGC constitue 40% des effectifs de la FPJQ.

La remise en question de l'existence même de la fédération professionnelle a été soulevée par la création l'an dernier de la Fédération nationale des communications (FNC) constituée autour de syndicats (CSN) oeuvrant dans le domaine des communications au Québec, dans lesquels les journalistes sont en majorité.

Plusieurs de ses membres estimaient en effet qu'il était inutile de maintenir la structure professionnelle (FPJQ), la nouvelle fédération de syndicats pouvant avantageusement se charger de l'aspect professionnel de ses membres d'autant plus facilement que ces questions trouvent souvent leur prolongement dans des articles de conventions collectives.

Ce fut là d'ailleurs l'un des arguments invoqués samedi, à Québec, au cours de l'assemblée générale du Syndicat des journalistes de Québec pour appuyer la résolution de désaffiliation, adoptée sans opposition, par les quelque 30 membres présents.

Le président sortant M. Georges Angers avait auparavant lu à l'assemblée générale la longue argumentation du président de FPJQ en faveur du maintien de cette structure professionnelle. Dans ce document de travail en vue du 5e congrès annuel que tiendra samedi et dimanche à Montréal cet organisme, M. Claude Beauchamp soutient que la FPJQ est nécessaire, ne se-

rait-ce que pour réunir des journalistes syndiqués affiliés à un autre centrale que la CSN ou encore, représenter des journalistes non syndiqués, cadres et non-cadres.

Tout en reconnaissant que la FPJQ est actuellement constituée d'une majorité de journalistes syndiqués de la CSN affiliés à la FNC (c'est-à-dire 500 membres sur 650), M. Beauchamp écrit que l'organisme "s'est gagné depuis quatre ans une audience et une crédibilité qui ne peuvent que servir les intérêts de l'ensemble des journalistes québécois".

"Quand un syndicat discute de questions professionnelles, peut-on lire dans ce document représentant les vues du bureau de direction de la FPJQ, il le fait sous l'angle des relations de travail parce qu'il doit le faire sous cet angle-là." Mais ce n'est pas le seul angle sous lequel se présentent les problèmes professionnels chez les journalistes.

Emission sur la stérilisation des Indiennes

Marc Lalonde adressera une plainte au Conseil de presse de l'Ontario

EDMONTON (PC) — Le ministre de la Santé nationale, M. Marc Lalonde, a déclaré en fin de semaine à Edmonton qu'il songe à adresser une plainte en bonne et due forme au Conseil de presse de l'Ontario au sujet d'une émission que la télévision anglaise de Radio-Canada a télévisée le 1er avril sur la stérilisation des Indiennes dans le Grand Nord canadien.

Il a dit aussi qu'il avait envoyé une lettre de protestation au sujet de cette émission à M.

Laurent Picard, président de Radio-Canada.

Dans l'émission en question, appelée Weekend, il est dit que les Indiennes sont stérilisées tantôt contre leur volonté, tantôt sans une bonne connaissance des conséquences de la stérilisation.

M. Lalonde soutient que par cette émission on a cherché à jeter du discrédit sur des personnes qui se soucient vraiment de la santé de la population indienne.

Le travail des journalistes s'améliore, selon le Conseil de presse de l'Ontario

KITCHENER, Ont. (PC) — "Il y a depuis cinq ans une amélioration notoire dans la qualité du travail des journalistes, mais il reste encore beaucoup à faire dans ce domaine", déclare le président du Conseil de presse de l'Ontario, Davidson Duntun.

M. Duntun parlait samedi à

Kitchener au dîner annuel des Prix de journalisme de l'Ouest ontarien.

Il a dit que le Conseil de presse, établi l'an dernier par huit journaux ontariens, avait reçu jusqu'ici 54 plaintes et que, dans nombre de cas, elles avaient été utiles.

Les radiodiffuseurs expliquent leur projet avec la police

WINNIPEG (PC) — M. T.-J. Allard, de l'Association canadienne des radiodiffuseurs, a défendu samedi l'attitude de son association au sujet des tentatives qu'elle a faites pour créer de meilleures relations avec les forces de police du Canada.

ON BLAME M. ALLARD

Toutefois, l'attitude de M. Allard a été en général rejetée par les délégués qui ont pris la parole à la rencontre.

M. Allard, vice-président de l'association, a déclaré que dans certains cas un "vide malsain" s'était établi dans les relations entre les journalistes de la radiodiffusion et la police, et que cette situation était préjudiciable aux deux parties.

M. Allard, qui parlait devant 150 journalistes de la presse anglophone à la Conférence Média-73 qui se tient à Winnipeg, faisait allusion au document de discussion rendu public il y a quelques semaines qui exposait les principes et les lignes directrices d'un arrangement valable entre les journalistes de la presse parlée et la police.

Le document a été sévèrement critiqué par les journalistes et des personnalités publiques, car il émettait l'idée que la police devrait exercer un contrôle sur certaines sortes de nouvelles, et que les journalistes sont des partenaires de la police dans la lutte contre le crime.

M. Allard a bien précisé que le document n'était pas un accord, mais simplement un document de discussion. Il a également fait observer qu'il ne s'a-

gissait pas d'un document définitif et qu'il pouvait contenir des erreurs dans la formulation.

M. Colin Hoath, de Radio-Canada, a déclaré que le document n'était pas nécessaire. A l'heure actuelle, les journalistes transmettent à la radio à leur propre discrétion les nouvelles qu'ils ont, alors que la police prive de l'information les journalistes à sa discrétion. Il a déclaré que le document était contradictoire.

M. Peter Deebars, du Toronto Star, a contesté le droit des propriétaires de stations de radio, représentés par l'ACR, d'entamer des conversations avec la direction de la police sans l'assentiment des journalistes de la radio-télédiffusion en général.

D'autre part, les délégués à cette conférence ont décidé de former un comité qui rédigera des projets de loi au sujet de la protection de l'anonymat des sources d'information qui seront soumis aux gouvernements provinciaux et fédéral. Les 150 journalistes présents ont unanimement voté en faveur de la formation de ce comité qui devra présenter les fruits de son travail à la prochaine conférence, l'an prochain.

Les délégués ont de plus appuyé une déclaration selon laquelle la liberté de presse n'existe pas véritablement lorsque ceux qui pratiquent cette liberté sont sujets à l'emprisonnement s'ils refusent de divulguer leurs sources d'information.

Le premier ministre du Manitoba, M. Ed Schreyer, a pris également la parole, lors de la conférence, pour déclarer que les journalistes ne présentent pas dans leurs reportages une étude assez approfondie des principales questions nationales.

Il a affirmé aussi que les médias accordaient une importance trop considérable à la couverture des élections fédérales et provinciales, comparativement à celle qui est donnée au travail quotidien des gouvernements.

THE J. PASCAL HARDWARE CO. LTD.
DIVISION INDUSTRIELLE
2700 BOULEVARD SIR-WILFRED-LAURIER
STE FOY, QUEBEC
TEL: 653-9306

LIMES SIMONDS • HELLER • BEDFORD

Stock complet de

- LIMES À MÉTAUX
- VIXEN À DENTS INCURVÉES
- EBARDOIRS (ROULETTES) de carbide
- LIMES DE MACHINISTES
- LIMES DE BIOUTIERS
- MANCHES DE LIME - BRUSSES À LIME
- LIMES À FORMES SUISSES



ECOUTEZ TELE-4...
LES LUNDI, MARDI, MERCREDI, et JEUDI

Renseignez-vous sur le fameux plan
5-10-15
des **HUILES MONTCAUM INC.**
TÉL. 683-2244

Vous saurez comment ÉPARGNER \$100
sur une saison d'huile à chauffage.

CANADIAN TIRE
Les Huiles Montcaum Inc. affiliées à P. Simard Inc.

déménagez-vous?

veuillez nous en informer AVANT de changer d'adresse

Nombre d'abonnés au journal **LE SOLEIL**

déménagent au mois de mai; aussi, pouvez-vous imaginer la tâche gigantesque que cela représente pour nous d'effectuer tous ces transferts? Si vous désirez que votre 'Soleil' vous suive lorsque vous déménagerez, nous vous prions de bien vouloir nous aider en nous donnant A LA FOIS l'ancienne et la nouvelle adresse — indiquées toutes deux en lettres moulées d'imprimerie sur le coupon joint à cette annonce.

Merci!

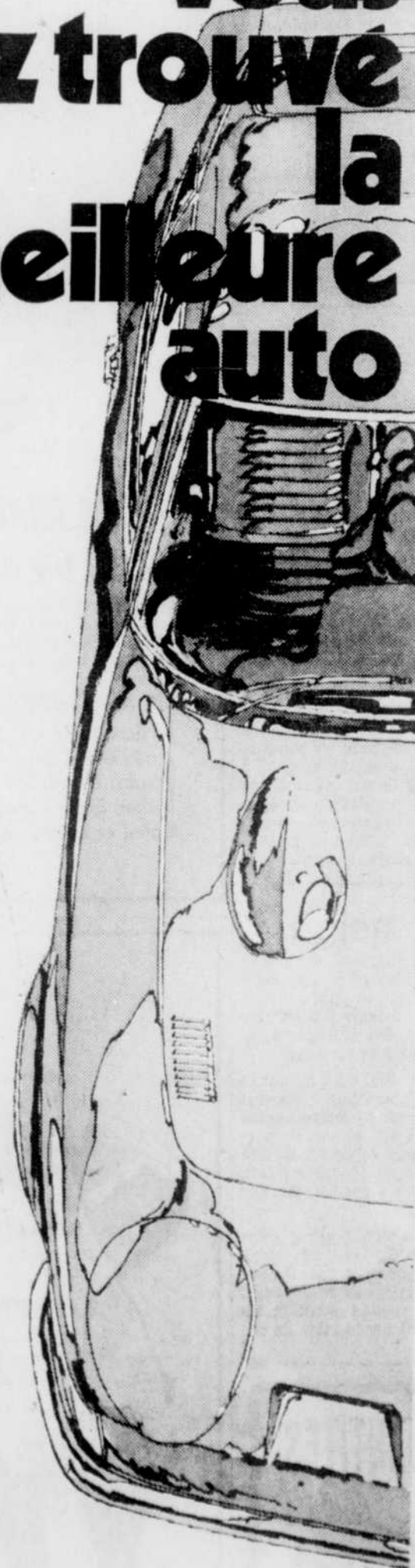


coupon de changement d'adresse
A REMPLIR ET A NOUS EXPÉDIER

LE SOLEIL LTEE, Service du Tirage - C.P. 1547 - 390 est, St-Vallier, Québec G1K 7J6

ancienne adresse	nouvelle adresse
NOM	NOM
ADRESSE	ADRESSE
TEL:	TEL:
Date du déménagement	

vous avez trouvé la meilleure auto



Comme vous avez fait le tour avant de trouver, faites le tour avant d'emprunter. Emprunter, c'est comme acheter; les conditions, le taux, les mensualités varient d'un endroit à l'autre.

A la Banque de Montréal, pas de cachettes, pas de cadeaux; un bon taux et des conditions avantageuses, c'est tout. C'est ce dont vous avez besoin. On peut même vous prêter le montant total de la voiture. Un prêt-auto avantageux, c'est notre façon de vous faire apprécier votre nouvelle voiture.

Venez, on peut se parler entre quatre roues. Il n'est même pas nécessaire d'être client. Mais ce serait une bonne façon de le devenir n'est-ce pas?

La Première Banque Canadienne
Banque de Montréal

Qu'est-ce qu'on peut faire pour vous?

UN CANADA PROPRE! DÉBUTEZ VOTRE CAMPAGNE avec une voiture propre!



Aspirateur d'auto 12 volts

Insérez dans l'allume-cigarettes pour un travail rapide et efficace. Le printemps, c'est le temps du nettoyage. Large suceur pour tapis et suceur plat pour endroit difficile. Interrupteur. Fil 16 pieds.

CANADIAN TIRE

11.19

TAPIS
Moto-Master
par
Rubbermaid



TAPIS AVANT 1 PIÈCE **5.99** CHACUN

ARRIÈRE, TAPIS 1 PIÈCE **5.29** CHACUN

Avec moulures de bout spéciales qu'on peut recouper sans en changer l'apparence. Dessous antiglissant. Les bords et les coins ne retroussent pas. Bleu, vert, or, rouge, noir.

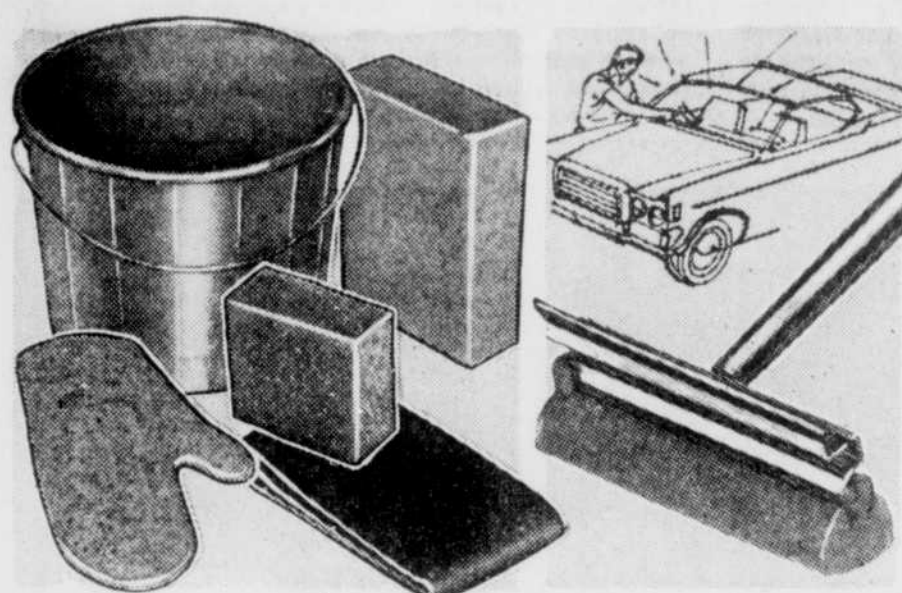
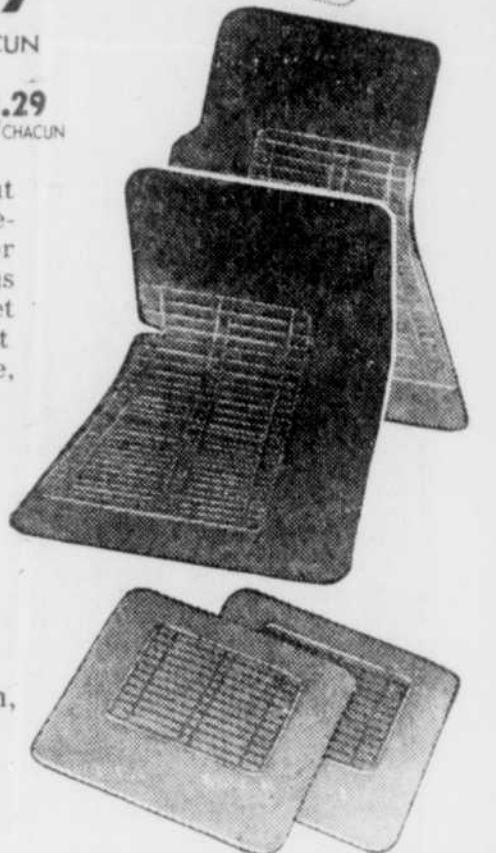
JUMELÉS

MINI-TAPIS

TAPIS AVANT **4.45** LA PRE

Pour Toyota, Datsun, Gremlin, Pinto, etc.

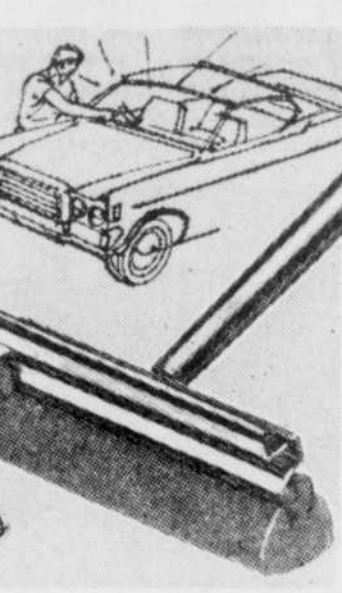
Jumelés arrière comme ci-dessus. LA PRE 3.45



5 PIÈCES

Nécessaire à nettoyer

Vous obtenez: seau en poly, éponge en mousse plastique, éponge à récurer, mitaine de lavage et chiffon à polir. Le tout **1.69**



Raclette-éponge

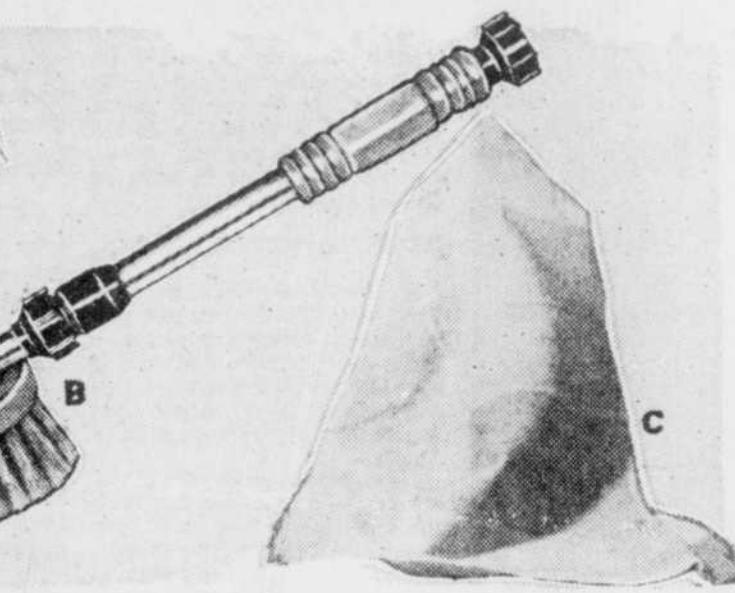
Eponge en cellulose pour le lavage, raclette en caoutchouc 6". Manche court. **.65**



"DYNEL" MOLLETON

Mitaine de lavage

A. Confortable, molleton synthétique Dynel, poignet tricoté. Quel achat! **.94**



Brosse de lavage

TELESCOPIQUE

B. Longueur extensible 28"; manche aluminium; poils synthétiques. **2.89**

A BAS PRIX

Chamois

C. Approx. 18 x 12". Pièce de chamois. Une bonne grandeur et un bas prix. **.99**

GENRE "SELLE" Panier à rebuts

1.69 CHACUN

Base épousant bien la bosse de transmission. Ne glisse pas. Beige, bleu, rouge, noir.



Pâques, c'est l'un en chocolat!

ENSEMBLE DE 4 ANIMAUX: POULE, CHIEN, CANARD, OURS.

Les 4 pour **.99**

No 75 **Maître COQ**
se dresse fièrement.

1.89

No 9 **Bébé lapin**
1.59

Pratiques... protecteurs!

A. BAVOLETS A MOTIF PRISMATIQUE
Pour garde-boue AV et quelques modèles arrière. Blancs. En composition. S'ajustent facilement. Petite dimension, la pre **2.29**
Modèle plus grand - la paire **2.98**

B. BAVOLETS UNIVERSELS
Pour Mustang, Cougar, Camaro, etc.... Acier inoxydable. **3.29** la paire

C. BAVOLETS EN ACIER INOXYDABLE
Faciles à installer! Ne rouillent pas. S'harmonisent aux garnitures de la plupart des autos régulières. **4.29** la paire

F. PARE-ROUE
Pleine largeur. Protège l'abattant des station-wagon, autos contre les pierres, etc... Vinye cotelé, renforcé de nylon. Ferrures antirouilles. **6.99** chacun

16. CIRE LIQUIDE FINI BRILLANT
S'applique facilement, donne un poli brillant; enlève la poussière. 18 oz. **1.69**

17. SUPER-CIRE D'AUTO
A l'épreuve des détergents. Donne un fini durable. 8 oz. **1.55**

18. CIRE LIQUIDE, TOIT DE VINYLE
Facile à utiliser, donne un fini brillant. Pour toutes couleurs de toit. 14 oz. **1.59**

19. NETTOYEUR PRE-CIRAGE
Nettoie et prépare l'auto pour recevoir la cire. 16 oz. **.98**

20. NETTOYEUR DE TOIT DE VINYLE
Rénove les toits de voitures. 14 oz. **1.29**

Enduits protecteurs "Turtle"

16. CIRE LIQUIDE FINI BRILLANT
S'applique facilement, donne un poli brillant; enlève la poussière. 18 oz. **1.69**

17. SUPER-CIRE D'AUTO
A l'épreuve des détergents. Donne un fini durable. 8 oz. **1.55**

18. CIRE LIQUIDE, TOIT DE VINYLE
Facile à utiliser, donne un fini brillant. Pour toutes couleurs de toit. 14 oz. **1.59**

19. NETTOYEUR PRE-CIRAGE
Nettoie et prépare l'auto pour recevoir la cire. 16 oz. **.98**

20. NETTOYEUR DE TOIT DE VINYLE
Rénove les toits de voitures. 14 oz. **1.29**

CANADIAN TIRE
MAGASIN ASSOCIÉ

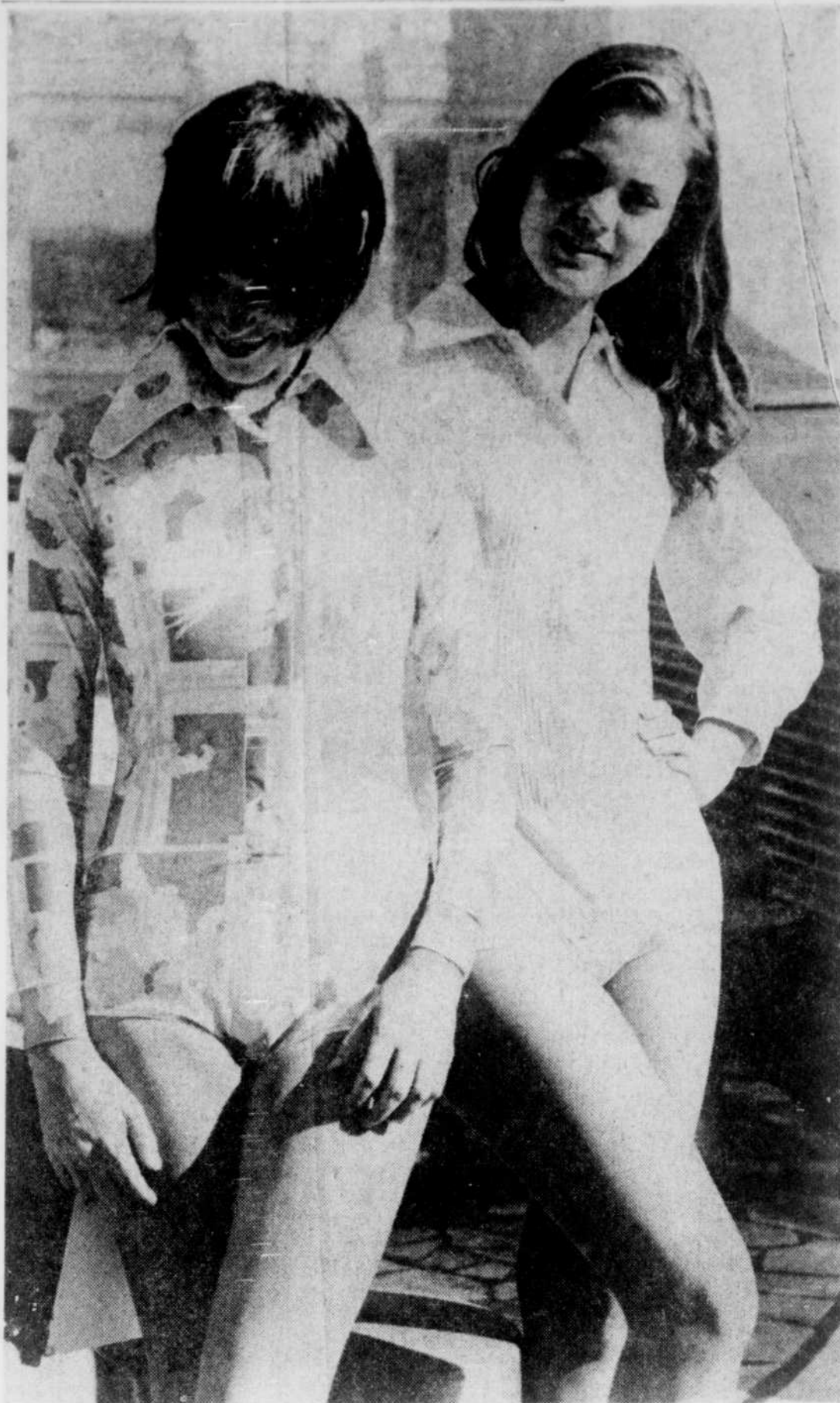
QUEBEC 4 BOUL. HAMEL	QUEBEC 2575 BOUL. STE-ANNE	LEVIS ROND-POINT	STE-FOY 1170 RTE DE L'EGLISE	CHICOUTIMI 1257 BOUL. TALBOT	KENOGAMI 20 RUE PRICE
-------------------------	-------------------------------	---------------------	---------------------------------	---------------------------------	--------------------------

HEURES D'AFFAIRES: Lundi, mardi, mercredi, 9h. à 5h.30
Jeudi et vendredi, 9h. a.m. à 9h. p.m.
Samedi, 8h.37 à 5h. (excepté les garages, ouverts à 8h.30 tous les jours).



UTILISEZ VOTRE CARTE DE CREDIT CANADIAN TIRE pour vos achats du printemps

3% D'ESCOMPTE EN ARGENT CANADIAN TIRE SUR TOUT ACHAT COMPTANT, REGION DE QUEBEC



Pour une croisière aux Caraïbes, les Body Mates Kayser s'avèrent des parfaits compagnons et très mode; que ce soit avec pantalons, jupes ou par-dessus le maillot de bain. Gauche: Imprimé tropical dans

un soyeux mélange nylon Antron et Lycra® s'ajustant très bien. Droite: Shirtini façonnée chic tricot nylon enjolivé de nervures et dentelle.

Semaine du prêt-à-porter féminin

La "présentation de groupe", façon nouvelle de présenter la mode

PARIS (AFP) — La grande semaine du prêt-à-porter féminin s'est terminée en apothéose par une présentation de groupe tout à fait inhabituelle et dont les journalistes françaises et étrangères, présentes à Paris, ont souhaité que le principe en soit, à l'avenir, appliqué aux grandes présentations de haute couture.

Dix grands couturiers avaient en effet accepté de présenter sur la même scène, un podium érigé dans les salons d'un grand hôtel des Champs-Élysées, et avec le concours des mêmes chorégraphes, Norbert Schmitt et Bernard Trux, une sélection restreinte mais particulièrement représentative de leurs créations pour l'hiver prochain.

Ces Dix, qui ne sont pas les plus riches du monde, sinon d'idées, avaient sélectionné chacun une dizaine de modèles pour et soir, représentant à leurs yeux les tendances les plus affirmées de leur collection. Un texte enregistré par chacun des créateurs et diffusé en même temps que la projection de son portrait géant sur un écran, donnait le sens et le style de chaque collection.

REUSSITE TOTALE

Si Pierre Balmain et Nina Ricci ont été, de loin, les plus applaudis, l'opinion générale, à la fin du spectacle, était que le prêt-à-porter des couturiers est enfin digne, cette année, des griffes dont il s'enorgueillit.

Ce prêt-à-porter "couture" est, de l'avis unanime, une réussite totale aussi bien dans l'inspiration, différente pour chacun, que dans le choix des tissus, la netteté de la coupe et le fini de l'exécution. Il s'apparente à la couture la plus exigeante. Il ne la supplante pas puisque le propre de la couture est de ne s'écarter que sur mesure alors que le prêt-à-porter, si luxueux soit-il, est exécuté dans les tailles standard et, de ce fait, facilement

diffusé aux quatre coins du monde.

De cette présentation de groupe il ressort que la femme de l'hiver prochain sera: chez Pierre Balmain, élégante avant toute chose avec une silhouette étirée, les épaules bien... épaillées, des poches très appliquées et des manches généreuses, le tout dans les couleurs vives et contrastées.

Chez Lanvin: en veston, de jour comme de nuit, avec des pantalons largissimes ou des jupes plissées, des impressions très originales et parfois cocasses, dans des jeux de couleurs sourdes: beige, marron, vert sapin, gris.

Chez Guy Laroche: en robe chemisier, ou en pantalon et pull, bérêt tricotée dans des harmonies estompées, gris, beige, bordeaux, et en tailleur sophistiqué, avec renard et volaille, pour les heures habillées.

Chez Jean Patou: prête pour le départ du prochain contingent en battle-dress, en kaki, en capote militaire jusqu'aux pieds, avec des ioches officier et des épaulettes. Le soir, elle cesse de jouer au petit soldat pour devenir poupée de salon en corolles et taffetas bouffant.

JUPES ET PANTALONS

Chez Nina Ricci: unicolore, avec des jupes sous le genou, des effets de paletots trois-quarts ou de tuniques et le soir très décontractée en lainage imprimé multicolore.

Chez Scherrer: elle abandonne les tenues de tennis, trop estivales, pour celles de golf en souples pull-over, en chaudes vestes tricotées, en camaïeux de brun, beige, kaki, vieux-rose

et en or et argent, pour le soir en longues robes cardigans super-amincissantes.

Chez Venet: en cardigan du matin au soir sur des jupes à plis d'une grande fluidité, en blouson et en pull jacquart, en robes chemisier à impressions géométriques.

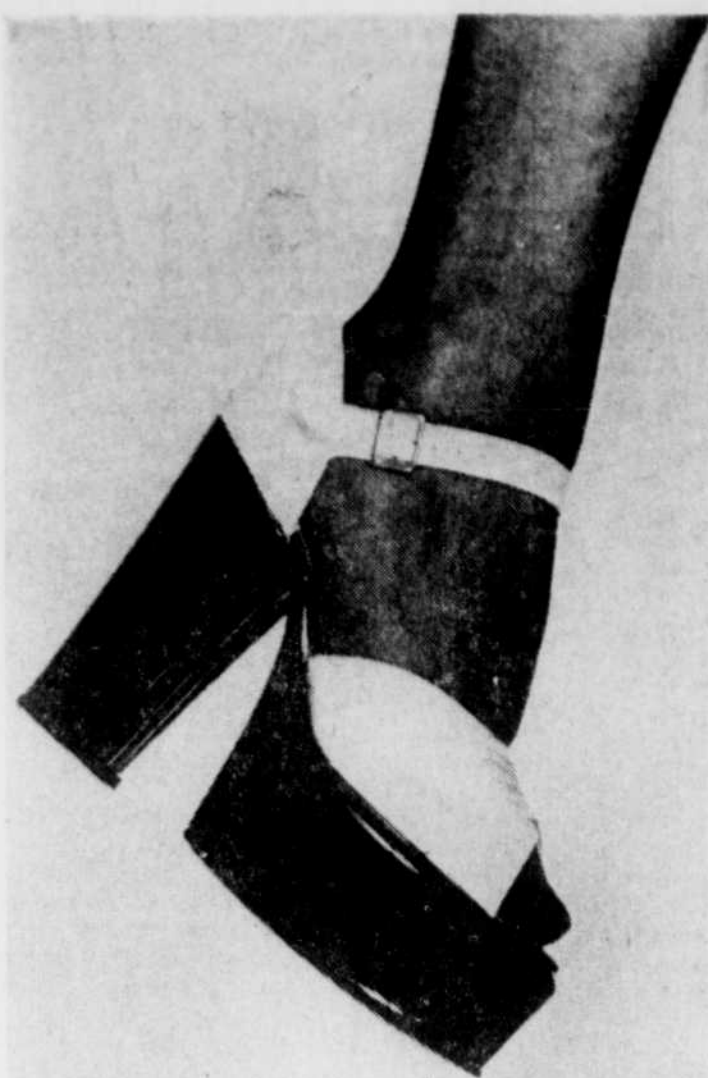
Chez Saint-Laurent: en immenses capes de spahi, prune avec un boa d'autruche bois-de-rose pour le soir.

Chez Givenchy: en facile à porter, cardigan de laine jacquart le jour, jersey de soie lamé le soir, jupes gaufrées ou pantalons à revers.

Chez Dior: en jupe et pull de couleurs franches, le jour, en superfluide sophistiqué, mouvant et de couleurs sourdes le soir.

Chez Ungaro: en pantalon du matin au soir, en beige allié au rouille et au blanc et en manteaux longs.

On note partout un retour en force du pantalon, la permanence du plissé, une tendresse pour le veston, le cardigan, le blazer et le trois-quart qui remplace souvent le manteau.



Les chaussures sont à la hauteur pour cet été — celle-ci, de chevreau blanc, à bout ouvert et courroie au cou-de-pied, se veut sur une semelle plate-forme et talon s'aminçant pour fournir un effet plus féminin, de couleur marine. Création Harry Markus.

travail à l'aiguille

ELEGANTS COUSSINS! — Ajoutez une touche d'élégance à vos divans et lits, grâce à ces coussins piqués à motif de rose. Ils sont faciles à réaliser. Utilisez du taffetas, du coton ou du satin antique de couleurs éclatantes, pour les coussins à motif de rose.

Patron no 588: décalques de 14" pour les coussins ronds et carrés.

Ecrire soigneusement vos nom et adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que le grandeur s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées. Adressez vos commandes comme suit: SERVICE DES PATRONS, LE SOLEIL, C.P. 1547, QUÉBEC 2.

Prix: 75¢ (AJOUTEZ 15 CENTS POUR ENVOI DE PREMIÈRE CLASSE)

Seuls les mandats-poste et les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ni de timbres-poste. Les patrons offerts par notre journal ne sont pas remboursables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un délai de 15 à 20 jours. Ces patrons, d'usage facile et rapide, sont en anglais et accompagnés d'un lexique français.



Laura Wheeler

studio 10
PLACE LAURIER

**faites-vous
une place au soleil**

**COURS
spéciaux
d'été**

anglais, allemand, espagnol, italien, etc.
appelez vite **529-6161**

Berlitz
langues vivantes

service de traduction

QUÉBEC - 500 GRANDE-ALLÉE - 529-6161

**Des PRIX MODIQUES qui parlent
par eux-mêmes.**

Nos spécialistes n'ont pas hésité à choisir

— une bonne qualité de tapis
— un groupe imposant de modèles
Venez voir. Profitez de nos **PRIX MODIQUES**.
En voici un avant-goût:
tapis à effet de tweed, fibres
orange/vert, dos de caoutchouc.

prix spécial \$5.95 v.c.

tapis hautes mèches (shag) poly-
propylène, endos caoutchouté.

autre spécial \$4.95 v.c.

tapis Ozite intérieur/extérieur.

grand spécial \$2.34 v.c.

ÉMILIE ROCHETTE
555 DE LA COURONNE, COIN ST-VALLIER, 529-4164

C'est une véritable aubaine!

25% de rabais

sur les ustensiles en argent sterling
de Birks

C'est malheureux, mais il semble évident que les prix de l'argenterie ne cesseront d'augmenter. En conséquence, c'est probablement la dernière occasion que vous aurez d'acheter de l'argenterie à ces prix d'aubaine.

Nous avons illustré ci-dessus 5 des 19 motifs exclusifs de Birks qui vous sont offerts durant cette période d'aubaine à 25% de rabais sur le prix courant.

Fabriquée dans nos propres ateliers d'orfèvrerie, l'argenterie de Birks est faite tant pour servir que pour être admirée. Utilisez-la tous les jours, vous souvenant que plus on s'en sert, plus elle s'embellit.

Du 9 au 28 avril seulement

16 de la Fabrique
522-3822

Place Ste-Foy
653-4035

BIRKS
JOAILLIERS

Le veau, viande de choix qu'on trouve en abondance au printemps

Le printemps ramène avec son cortège de bourgeons et de fleurs une abondance de veau, cette viande tendre et délicate qui flatte les palais les plus exigeants.

A cause de sa tendreté, le veau se cuit selon diverses méthodes, dépendant de la découpe. Les côtelettes, tranches et escalopes peuvent être sautées à la poêle ou rôties au four. Les rôties se cuisent à 325 degrés F. Si la viande est trop maigre, la couvrir de porc salé ou de bacon pour la rendre plus juteuse et savoureuse. Enlever ce gras pour la dernière heure de cuisson afin de brunir uniformément. Il est souvent même nécessaire d'ajouter du gras durant la cuisson pour prévenir l'assèchement de la viande.

Les découpes de veau varient beaucoup en couleur et en grosseur selon l'âge et le poids des animaux dont elles proviennent. Ordinairement, la couleur de la chair indique l'âge: rose grisâtre chez le jeune animal, brun rosâtre chez les plus vieux. Sa texture est plus fine et plutôt veloutée. La chair du veau âgé est plus ferme que celle du jeune veau. Le veau est beaucoup moins gras que les autres viandes et quelques morceaux sont même maigres au point qu'il faut ordinairement y ajouter du gras pour la cuisson.

- 1-2 c. à thé de sel
- 1-4 c. à thé de poivre
- 1 boîte (12 onces de sauce aux tomates)
- 1-2 tasse de jambon haché fin
- 1-4 tasse de carottes râpées

Couper les escalopes en six portions. Ecraser le mélange à soupe avec un rouleau à pâte et ajouter à la chapelure. Mélanger les oeufs battus et les 2 cuillerées à table d'eau. Tremper la viande dans la chapelure, puis dans les oeufs et de nouveau dans la chapelure. Faire brunir dans le beurre fondu jusqu'à ce que doré, 3 à 4 minutes de chaque côté. Placer dans un plat à four graissé, ajouter 1-4 tasse d'eau, couvrir et cuire à 325 degrés F., jusqu'à ce que presque tendre, environ 30 minutes. Déposer les escalopes sur un plat de service et verser la sauce. Garnir de 2 ou 3 tranches d'olives farcies, si désiré. 6 portions.



Sandwiches grillés au saumon

- 1 boîte (7 3/4 oz-220 g) de saumon de C.B.
- 1 boîte (14 oz) de choucroute
- 1 sachet de mélange "sloppy joe"
- 4 petits pains à hamburger
- 4 tranches de fromage fondu Canadien

Effeuiller le saumon dans son jus. Déposer dans une casserole avec la choucroute (non égouttée) et le mélange "sloppy joe". Amener au point d'ébullition

puis laisser mijoter environ 5 minutes, pour bien réchauffer. Pendant ce temps trancher les petits pains en deux, poser sur du papier d'aluminium sur la

pouces de la source de chaleur, jusqu'à ce que le fromage soit fondu et bouillonnant. Donner à sandwiches consistants.

grille sous le grill. Garnir ces huit demi-pains avec chacun une bonne cuillerée de la préparation au saumon. Surmonter d'une demi-tranche de fromage et faire griller à environ 3



Saumon, fruits et champignons...mm!

En prévision d'un "temps de chien", ou d'un jour de presse, procurez-vous cette semaine, en faisant votre marché, tous les ingrédients qui vous permettront de préparer un repas. . . une autre fois. Placez les achats dans la "dépendance" et le jour viendra vite où vous serez heureuse, sans avoir à courir au magasin, de pouvoir faire à manger, vite, et bien! Car l'accord suggéré ici entre fruits, champignons et saumon, résulte en un plat exquis, nourrissant et appétissant, et très facilement cuisiné.

DINER PREVISION AU SAUMON

- (pour 2 personnes)
- 1 boîte de saumon de la C.B. (de 7 3/4 oz-220 g)
- 1 c. à thé de jus de citron
- 1-2 c. à table d'oignon émincé
- Sel et poivre au goût
- 2 c. à table de crème sure

Allumer le grill. Egoutter le saumon et séparer en feuilles épaisses. Disposer le saumon sur deux petits plats individuels de forme coquille ou poisson (ou sur de vraies coquilles St-Jacques). Arroser avec le jus de citron, parsemer les oignons, saler et poivrer. Garnir de crème sure. Poser les coquilles sur un plat et entourer de champignons et fruits préparés tel qu'indiqué plus loin. Faire griller le tout de 7 à 10 minutes, pour chauffer à fond et dorer.

CHAMPIGNONS GRILLES

Faire revenir au beurre des champignons entiers, puis saler et poivrer légèrement. Déposer sur le plat à four, tiges en l'air. Badigeonner de beurre fondu et d'un peu de jus de citron. Le diner-prévision prévoit une petite boîte de champignons entiers

en conserve, mais on peut avec avantage utiliser 1-4 de livre de champignons frais, et on les fait revenir au beurre jusqu'à ce qu'ils soient cuits.

FRUITS GRILLES

Disposer la moitié du contenu d'une boîte de pêches de 15 onces sur le plat à four. Badigeonner de beurre fondu et saupoudrer d'un peu de sucre (facultatif) et de cannelle, et arroser de quelques gouttes de jus de citron.

Le plat complet: Placer la coquille ou plat avec la préparation au saumon sur une gran-

de assiette. Entourer de champignons, de pêches, et de riz cuit à la vapeur et additionné de beurre et de persil, frais si possible. Une salade de laitue, concombre et bouquets de chou-fleur cru accompagne parfaitement ce plat, s'il est possible d'en réunir les composants.

Et voilà, un dîner rempli de saveur et de couleur pour égayer ce jour d'avril où la pluie battante ne vous aura pas permis de faire vos commissions pour le souper. Pour 4 ou 6 personnes il est facile de doubler, tripler, etc. la recette.

FOURRURES BIEN ENTREPOSEES A PETITE DEPENSE CHEZ

RENFREW

Il ne vous en coûtera pas plus pour que vos fourrures soient choyées par les soins insurpassables de Renfrew à une température hivernale contrôlée scientifiquement.

Appelez notre livreur autorisé aujourd'hui 522-5221

Où, si vous préférez nous les apporter, nous serons heureux de les recevoir à notre magasin principal ou à notre succursale Place Ste-Foy. Nous vous recommandons le Nettoyage-Fourrure Renfrew qui rajoint la pelletterie et nettoie la doublure. Les réparations nécessaires sont exécutées par nos experts. Estimation sans frais.

HOLT RENFREW

Place de l'Hôtel de Ville - 522-5221

Centre d'Achats Place Ste-Foy

2 hrs station, gratuit Parc-Autos, Place de l'Hôtel de Ville

Renfrew ouvert vendredi jusqu'à 9 P.M.



MISEZ SUR LE BLANC, POUR LE JOUR OU LE SOIR.

C'est la couleur éclatante à porter, au printemps. Pendant toute la journée. Ou lors de vos sorties, en soirée. Confectionnées dans le nouveau tissu mille-raies plissé. Coton et polyester. Garniture rouge et blanche. Lavable. A gauche: \$28. A droite: \$40. Grandeurs 7-15, pour les deux modèles. Miss Renfrew. Prêt-à-porter. Au deuxième. Achat sur place seulement!

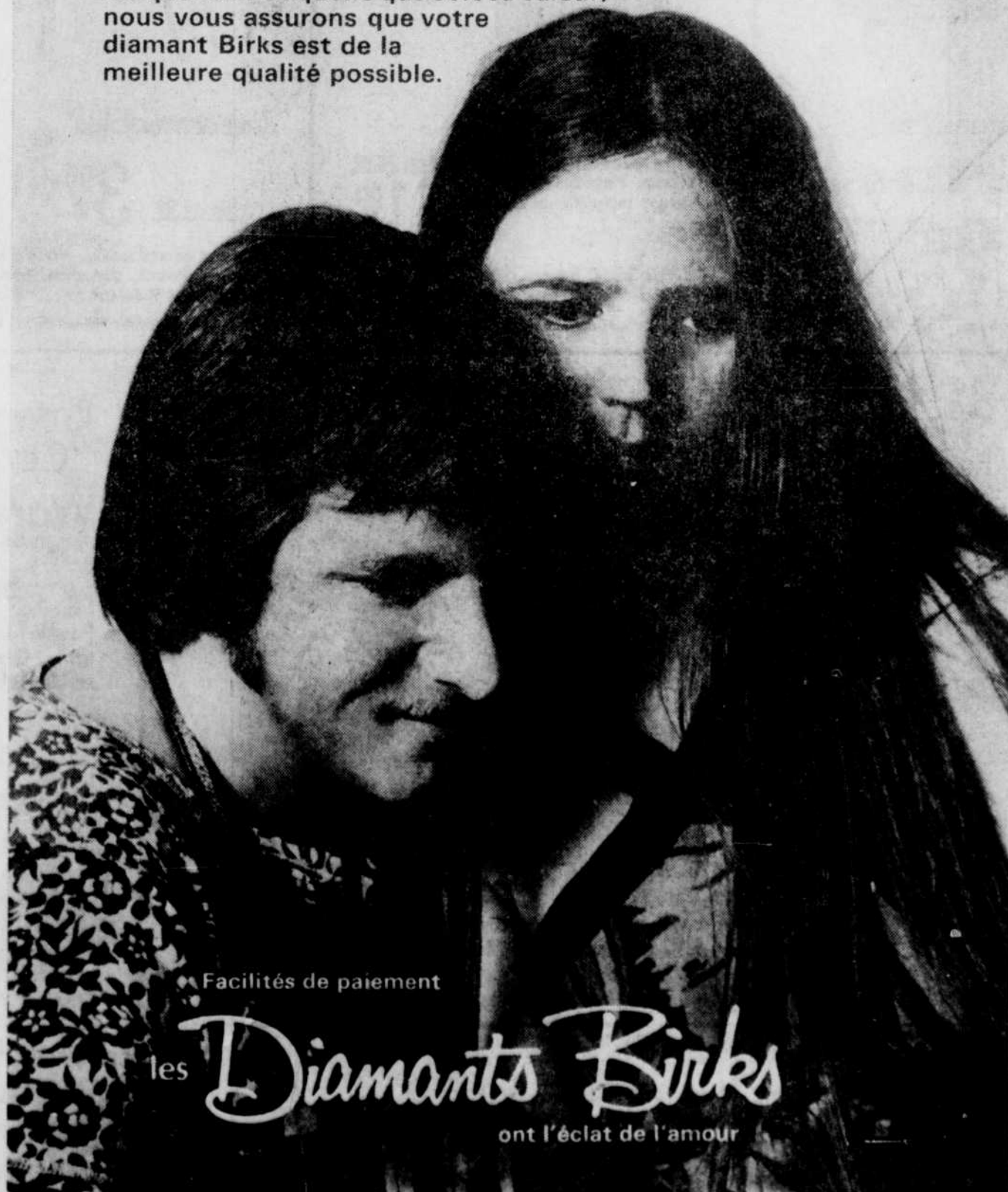
HOLT RENFREW

Place de l'Hôtel de Ville, Place Ste-Foy. 2 hrs station, gratuit, Parc-Autos, Place de l'Hôtel de Ville.

Quand tout devient clair

Vous réalisez tout à coup que vous êtes ensemble, tous deux réunis... aujourd'hui, demain et pour toujours.

Si vous envisagez d'acheter une bague à diamant, Birks peut vous aider à faire un choix pratique. Notre volume des ventes nous permet de vendre des diamants à des prix plus bas. Quel que soit votre budget, Birks vous offre des diamants de toutes les qualités. Et quelle que soit sa valeur, nous vous assurons que votre diamant Birks est de la meilleure qualité possible.



Facilités de paiement

les **Diamants Birks**

ont l'éclat de l'amour

16, de la Fabrique, 522-3822

Place Ste-Foy, 653-4035

VEAU A LA SAUCE AUX CHAMPIGNONS

- 1-2 livre d'escalopes de veau (1-2" d'épaisseur)
- 1 enveloppe de soupe à l'oignon déshydratée
- 1 tasse de chapelure
- 2 oeufs battus
- 2 c. à table d'eau
- 1-4 tasse de beurre
- 1-4 tasse d'eau

SAUCE

- 1-4 tasse d'oignon haché
- 1-4 tasse de céleri en dés
- 1 tasse (4 onces) de champignons tranchés
- 2 c. à table de beurre

SPECIALISTE DE LA MODE MASCULINE



M. CAMILLE DE BEAUMONT
La mercerie J.-M. Clément, de Ste-Foy, est heureuse de mettre à votre disposition les services de M. Camille De Beaumont, gérant et conseiller en tenue vestimentaire masculine. M. De Beaumont possède une grande expérience dans ce domaine, et se fera un plaisir de vous guider dans le choix de vos costumes et accessoires.



2795-97-99 BOUL. LAURIER, STE-FOY
TEL.: 652-9363

L'ASSOCIATION DES INFIRMIERES ET INFIRMIERS DE LA PROVINCE DE QUEBEC 4200 OUEST, DORCHESTER, MONTREAL, QUE.

Les sessions d'examen pour l'obtention de l'enregistrement et la licence d'infirmière et d'infirmier se tiendront les 27, 28 et 29 juin 1973 aux endroits suivants:

- Montréal
- Québec
- Chicoutimi
- Rimouski
- Rouyn-Noranda

Les candidats et candidates devront faire parvenir leur demande à l'A.I.I.P.Q. d'ici le 1er juin 1973.

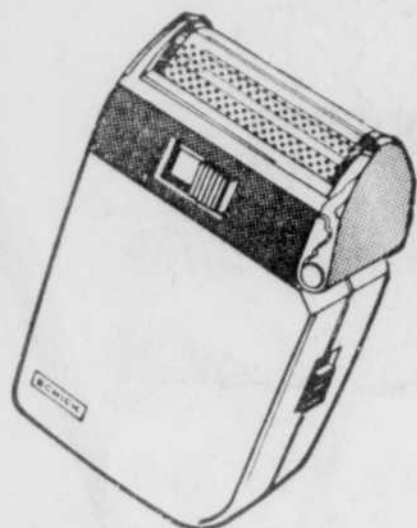
SIMPSONS
Sears

• Place Fleur de Lys • Place Laurier

Jour De La FAMILLE



QUANTITES LIMITEES. AUCUNE COMMANDE POSTALE OU TELEPHONIQUE.

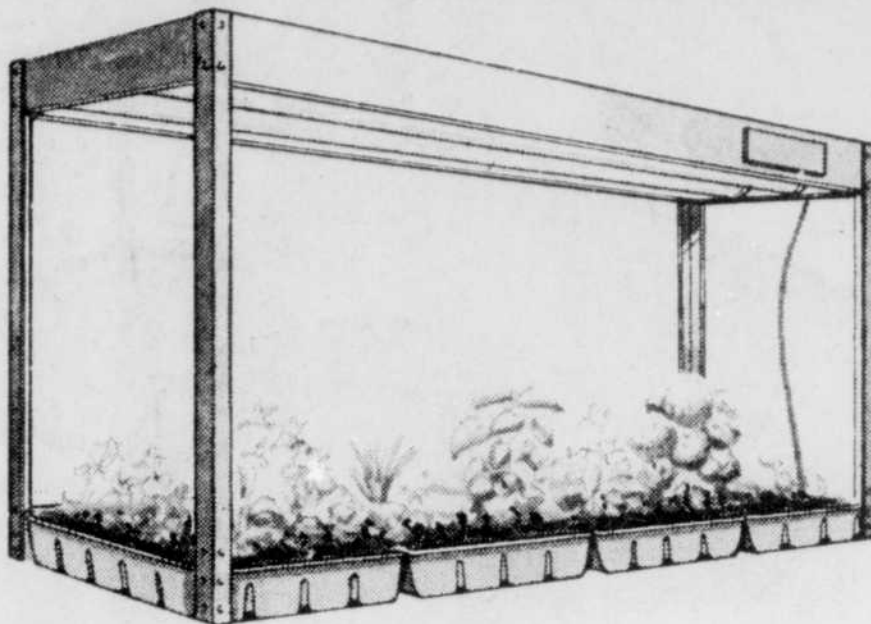


8 seulement
Rasoir "Schick"
Rég. 29.95

23⁹⁹
ch.

Modèle à 2 têtes de rasage, taille-favoris. Dessus basculant pour nettoyage. Type universel bi-voltage.

Cosmétiques (Rayon 8).



Serre d'intérieur

Avec éclairage Rég. 45.98 **37⁹⁹**
ch.

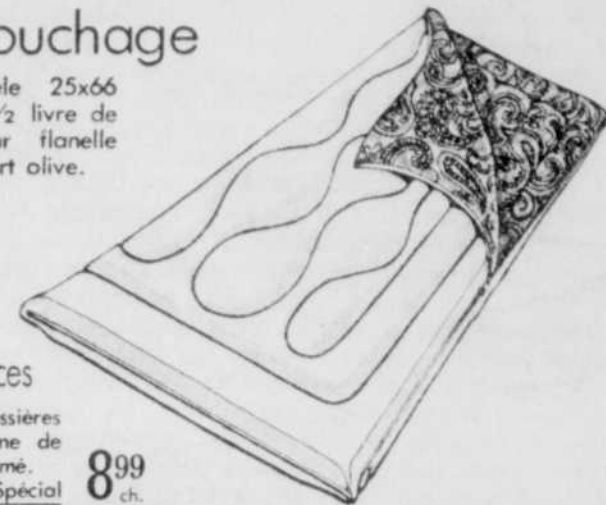
TERRE NOIRE 109
25 livres.

Bestiaire et Jardin (Rayon 71).

Sac de couchage

Pour enfants. Modèle 25x66 pouces, rembourré 1 1/2 livre de "Dura-Puff". Intérieur flanelle imprimée. Extérieur vert olive.

Spécial **9⁹⁹**
ch.



Modèle 25x64 pouces

Isolant polyester. Glissières solides. Extérieur popeline de coton. Intérieur coton imprimé.

Spécial **8⁹⁹**
ch.

Articles de Sport (Rayon 6).

Collection

"Folio"

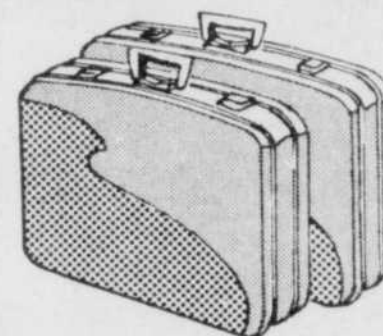
Titres variés. Rég. 1.65

Collection "J'ai

lu"

Titres variés. Rég. 1.60

Papeterie (Rayon 3).



Valises de qualité

Rég. 29.98 à 49.98

19⁹⁹ à **39⁹⁹**
ch.

Formats et couleurs désassortis.

Valises (Rayon 14).



Chemises de nuit

En coton Perma-Prest. Manches courtes. Bikini assorti. Couleurs imprimées. P.M.G.

4⁹⁹
ch.

Robe de nuit Perma-Prest

65% polyester et 35% coton. Modèles variés. Rose, bleu, lilas. P.M.G.

2⁹⁹
ch.

Lingerie (Rayon 38).

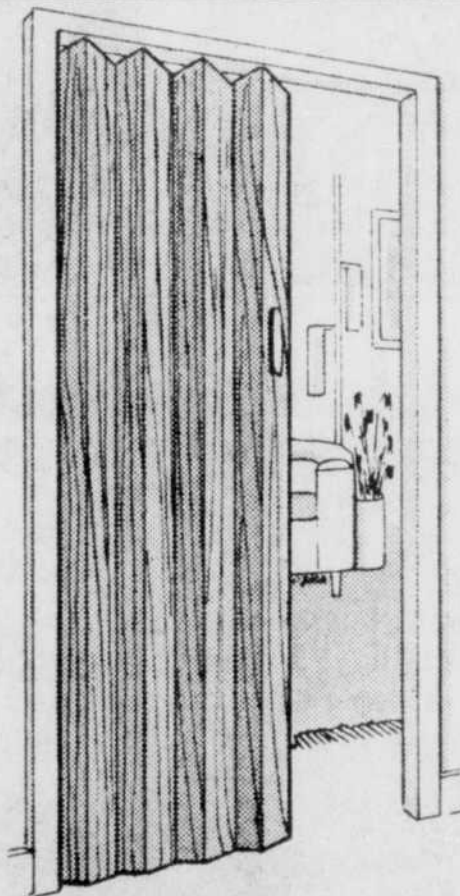


Robes printanières

Manches courtes ou longues. Unies ou imprimées. Couleurs désassorties. Tailles 8-16.

Rég. \$20 à \$40 **9⁹⁹**
ch.

Robes pour Dames (Rayon 31).



Porte pliante

Revêtement de vinyle. Similibois. Poignée laitonée, fermeture magnétique. 32x80 pouces.

Rég. 14.99 **11⁹⁹**
ch.

MODELE 36x80 pouces.

Rég. 16.99 **13⁹⁹**
ch.

Matériaux de Construction (Rayon 64).



Imperméables

Rég. 4.99 **3⁹⁹**
ch.

Rayonne caoutchoutée. Modèle réversible. Glissière devant, capuchon, poches. Bleu. Pour fillettes 7-14 ans.

Vêtements pour Fillettes (Rayon 77).



Coton 44/45 pouces

Lavable, grand-teint. Ne blanchit pas. Aspect taile.

Rég. 1.98 **1⁴⁹**
ver.

100% coton broissé

Aspect suède, motifs "plaid" ou de fantaisie. 44-45 pouces.

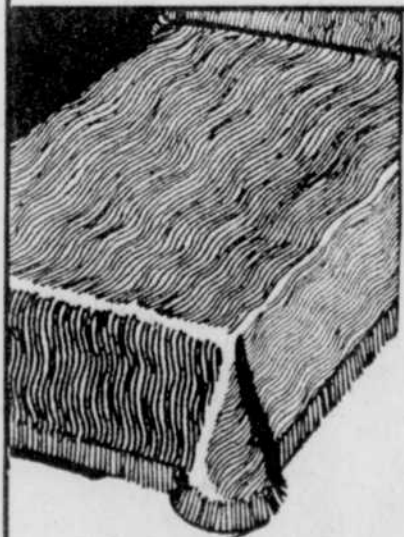
Rég. 1.49 **1²⁹**
ver.

Tissu imprimé 44-45 pouces

65% polyester et 35% coton. Pour le printemps et l'été. Lavable.

Spécial **1⁷⁹**
ver.

Tissus et Patrons (Rayon 36).



Couvre-lit de chenille

Modèle jeté, en polyester doublé de coton. Ne s'effiloche pas. Franges au bas. Lavable machine. Rose, turquoise, or ou mandarine.

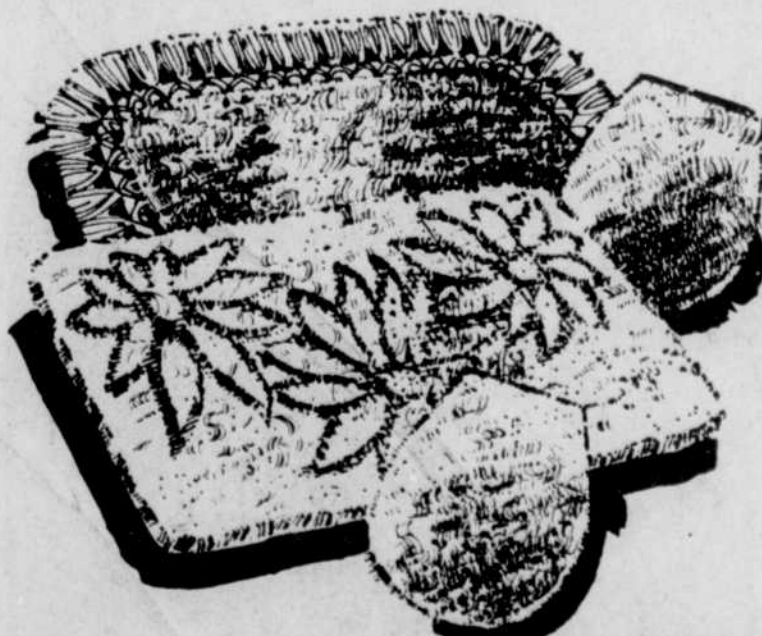
Pour lits superposés

6⁹⁹
ch.

POUR LITS SIMPLE OU DOUBLE

8⁹⁹
ch.

Tentures et Rideaux (Rayon 24).



Pour la salle de bains

Confection polyester/viscose, dans un choix de 4 couleurs. Comprend: tapis 21x34 pouces et couvre-siège.

Rég. 7.98 **5⁹⁹**
ens.

Literie (Rayon 96).

Ensemble "Corning Ware"

Spécial **7⁹⁹**
ens.

Pour le four, le congélateur et la table. Grande résistance. Casseroles 48 et 64 onces.



Articles Ménagers (Rayon 11).

Pyjama 100% coton

Rég. 2.29 **1⁹⁹**
ch.

Pour garçons 8-16 ans. En flanelle imprimée. Manches et jambes longues, taille élastiquée.

Vêtements pour Garçons (Rayon 40).



Parapluie télescopique

4⁹⁹
ch.

Pour dames. Uni ou imprimé. Etui de vinyle.

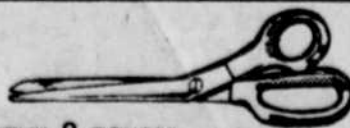
Accessoires pour Dames (Rayon 88).

Soutien-gorge

Rég. 3.49 **2⁴⁹**
ch.

Marque "Simpsons-Sears", modèle court. Bretelles réglables. Blanc ou beige. A et C 32-36, B 32-38.

Boutique Intime (Rayon 18).



Ciseaux 8 pouces

Poignée orange. Modèles exclusifs et garantis à vie. En acier inoxydable léger.

Rég. 7.98 **6⁹⁹**
pai.

Fil "Chantelaine"

100% coton, pour l'été. Choix de couleurs.

Rég. 1.30 **99c**
ch.

Fil d'Ecosse

Pur coton, dans un choix de tons.

Rég. \$1 **79c**
ch.

Menus Articles (Rayon 25).

Oeufs en chocolat

Rég. 1.19 **99c**
ch.

Enveloppés.

Lapin et oeufs

Rég. 1.89 **1⁵⁹**
ch.

Lapin de plastique rempli d'oeufs de Pâques.

Confiserie (Rayon 87c).

Vaisselle 39 pièces

Rég. 18.98 **14⁹⁹**
ch.

Incassable, idéale pour le camping. Pour 6 personnes. Motifs modernes. Lampes-Tableaux-Cadeaux (Rayon 21).

Combinaison moulante

("Body Suit") Rég. 7.98 à \$12

Col rond, manches longues. P.M.G.

Bois pour Dames (Rayon 75).

\$6
ch.

Les Américains posent la question

Pourquoi ne pas simplement se retirer de l'Organisation des Etats américains?

WASHINGTON (AFP) — Face aux croissantes récriminations des pays latino-américains, une idée court à Washington: pourquoi les Etats-Unis ne se retireraient-ils pas d'eux-mêmes de l'Organisation qui les lie à leurs voisins du Sud?

Au cours de l'actuelle assemblée générale de l'Organisation des Etats américains (OEA), l'autorité et la prédominance des Etats-Unis a été de plus en plus contestée. Le Chili a proposé cette semaine de créer une "OEA sans les Etats-Unis" ou les Latino-Américains pourraient mieux exprimer leurs revendications communes. Même les pays les plus modérés estiment que l'organisme international n'a pas suivi la marche du temps et se trouve trop souvent paralysé par le déséquilibre créé en son sein par la présence de la première puissance du monde.

La montée des nationalismes latino-américains pousse l'influent "Washington Post" à publier un éditorial intitulé sans ambages: "Pourquoi ne pas se retirer de l'OEA?"

"La vieille idée que les pays des Amériques forment un ensemble naturel et partagent des intérêts communs est de plus en plus contestée" écrit le journal.

Le journal publie par ailleurs un article d'un ancien fonctionnaire spécialisé dans les questions d'Amérique latine, William D. Rogers (aucune parenté avec l'actuel secrétaire d'Etat) intitulé tout aussi crument: "Adios OEA, le retrait des Etats-Unis favoriserait les choses".

L'article de Rogers, ancien coordinateur du programme de l'Alliance pour le progrès, a déjà été publié au Mexique par la revue "Vision" sous le titre "TOEA, un hippopotame malade et confus", un qualificatif que le "Washington Post" n'a néanmoins pas repris ce matin.

L'essentiel de l'argumentation de Rogers est que de "nouvelles réalités" se font jour en Amérique latine et que les pays de cette région ont de moins en moins de points communs avec les Etats-Unis.

Il remarque que les réunions

de l'Organisation des Etats américains sont de moins en moins capables de résoudre les problèmes de relations entre le Nord et le Sud du continent.

Rogers estime que dans ce processus de dégradation la responsabilité des Etats-Unis est lourde. Ils ont souvent utilisé l'Organisation commune pour poursuivre les fins de leur politique "sans la moindre honie", écrit-il.

Dans ces conditions ne vaudrait-il pas mieux que les Etats-Unis amorcent un mouvement de retrait "préparé avec soin et avec tact"?

"Une OEA modernisée ou la présence des Etats-Unis serait réduite pour jouer un rôle bien plus important pour la région", estime Rogers, qui croit cependant que l'aide américaine devrait être maintenue.

Il fait d'autre part remarquer que jusqu'à présent le président Nixon et son conseiller Henry Kissinger ont eu d'autres soucis que l'Amérique latine mais qu'ils seront peut-être amenés à esquisser enfin une politique lati-

no-américaine "en accord avec les réalités de l'époque comme ils l'ont fait récemment vis-à-vis de l'URSS, de la Chine, du Vietnam et de l'Europe".

Les idées de Rogers ne sont pas endossées par le "Washington Post" mais le journal les juge dignes d'être étudiées.

Elles sont néanmoins très commentées dans les couloirs de l'actuelle assemblée de l'OEA où effectivement une majorité de pays latino-américains cherchent à faire reculer l'influence des Etats-Unis.

Le Chili, gouverné par la gauche, a demandé que les Latino-Américains créent leur propre organisation continentale sans Washington.

L'intérêt des idées de Rogers provient aussi du fait qu'il est membre du Conseil des Relations interaméricaines, un organisme lié à l'influent Conseil des Affaires étrangères, un organisme privé, éditeur de la revue "Foreign Affairs", d'où sont sorties bon nombre d'idées directrices de la politique étrangère des Etats-Unis.

Aggravation de la crise entre les Etats-Unis et les pays latino-américains

WASHINGTON (AFP) — Après une semaine de débats au sein de l'Organisation des Etats américains (OEA), les difficultés des Etats-Unis en Amérique latine semblent s'accroître.

L'OEA, héritière de 83 ans de panaméricanisme, groupe 22 Républiques latino-américaines et les Etats-Unis. Mais il est devenu évident qu'un nombre croissant de pays latino-américains indépendamment de leurs régimes contestent de plus en plus énergiquement le rôle de la grande puissance du Nord et la domination qu'elle exerce sur l'Organisation commune.

L'assemblée générale de l'OEA a ouvert ses sessions mercredi dernier à Washington et les poursuivra jusqu'au 14 avril. Quel que soit l'avenir et les décisions prises, il est évident aux yeux des observateurs qu'elle vit une "crise d'identité" et que même chez les modérés s'est généralisé le sentiment qu'il faut "changer quelque chose".

Le Chili, représenté par son ministre des Affaires étrangères

le socialiste Clodomiro Meyda, a fait la proposition la plus radicale: celle de créer une organisation "d'Etats latino-américains, sans les Etats-Unis". La présente structure pourrait alors être rendue squelettique et être conservée comme lieu de "dialogue" entre un bloc latino-américain étroitement uni d'une part et l'interlocuteur américain de l'autre.

La proposition chilienne sera, prévoit-on, soutenue par le Panama qui, en mars dernier a souffleté l'OEA et préféré présenter au conseil de Sécurité sa réclamation sur la zone du canal occupée par les Etats-Unis. Certains observateurs estiment qu'il est impossible de mieux mettre en évidence l'incapacité de l'OEA à résoudre un conflit qui oppose deux de ses membres.

Juan Antonio Tack, ministre des Affaires étrangères panaméen prendra la parole aujourd'hui.

Plus modéré mais non moins énergique, le Pérou dirige aujourd'hui par des militaires progressistes a proposé de profon-

des réformes et demande la création d'un comité de notables ou de sages qui serait chargé de structurer un nouveau système.

Fait significatif, la plupart des délégations, alors même qu'il reste à définir la composition et les attributions du comité, estime qu'il devra en tout cas siéger hors de Washington.

Face à cette montée de revendications, les Etats-Unis n'ont pas formulé de propositions. Le secrétaire d'Etat William Rogers s'est borné à promouvoir le maintien de l'aide à son niveau actuel mais il a fait preuve d'un total immobilisme quant à la levée des sanctions décrétées voici neuf ans contre Cuba.

Pour lui, on note bien quelques "changements" du côté de La Havane mais ils ne sont pas assez importants pour être convaincant.

On ne s'attend guère à Washington à d'autres gestes du gouvernement américain qui reste fidèle, quant à l'Amérique latine, à sa politique de "profil bas" (low profile).

Face aux manifestations, Thieu commence sa tournée en Europe

ROME (d'après UPI, Reuter et AFP) — Au milieu d'un grand déploiement militaire, le président du Sud-Vietnam, M. Nguyen Van Thieu, est arrivé hier soir à Rome pour une visite qualifiée de non officielle en Italie.

Il terminait un séjour d'une semaine aux Etats-Unis où il a rencontré outre le président Richard Nixon, les principaux dirigeants et politiciens américains tant au Sénat qu'à la Chambre des représentants.

Paul VI a évoqué le problème des prisonniers politiques, aussi bien au Sud qu'au Nord-Vietnam, lors de son entretien avec le président Nguyen Van Thieu, annonce Radio-Vatican en italien.

Le Vatican a observé une réserve exceptionnelle sur l'entrée du président Nguyen Van Thieu, avec Paul VI, dans la bibliothèque privée du Pape.

RECONCILIATION

Un éditorial très remarqué de L'Osservatore Romano rappelait cependant, il y a deux jours, que la porte de Paul VI était ouverte à tous et qu'il avait reçu le 14 février dernier un leader communiste, M. Xuan Thuy, chef de la délégation du Nord-Vietnam aux négociations de Paris.

Selon de nombreux journaux italiens, cette phrase signifiait la volonté du Souverain Pontife de demander à son hôte la libération au moins partielle des prisonniers politiques. Leur nombre, pour la presse de gauche, se chiffrait entre 300,000 et 400,000.

De son côté, le président Thieu, qui est lui-même catholique, aurait prié le Saint-Père d'autoriser la création d'un grand parti catholique vietnamien pro-gouvernemental. Or, l'archevêque de Saigon, Mgr Paul Nguyen Van Binh, s'y était formellement opposé le 4 mars, en affirmant que "l'Eglise doit se placer au-dessus des partis politiques" et qu'un tel parti ne servirait qu'à diviser "la communauté nationale et isoler le groupe des catholiques". Les catholiques sont 1,962,000 au Sud-Vietnam, sur 19 millions d'habitants.

PROTESTATIONS

L'annonce de cette tournée européenne du président Thieu a soulevé de vives protestations tant à Rome qu'à Bonn, en Allemagne fédérale, où il doit séjourner dans quelques jours.

A Rome, plus de 7,000 manifestants ont fait part de leur mécontentement.

A Bonn, c'est quatre mille personnes qui se sont soulevées contre la visite de Thieu.

Aux protestations enregistrées dans les milieux catholiques progressistes et d'extrême gauche, se sont ajoutés en effet

des attentats à l'explosif à la résidence de l'ambassadeur sud-vietnamien (qui est le frère aîné du président Thieu), à la villa des Marines détachés à l'ambassade des Etats-Unis, puis des incendies au domicile d'un diplomate sud-vietnamien nommé il y a quelques jours à Washington et au siège du service d'information américain à Rome.

EN RFA

Divers groupes politiques et organisation étudiantes ont annoncé pour demain des manifestations dans la capitale fédérale.

Les jeunes démocrates du parti libéral (FDP) de M. Walter Scheel, ministre des Affaires étrangères, ont invité le prési-

dent de la RFA, M. Gustav Heinemann, et le chancelier Willy Brandt à faire savoir publiquement à M. Thieu, le "dictateur militaire" qu'il était "persona non grata" en Allemagne fédérale.

Le parti communiste (DKP) a qualifié le président sud-vietnamien "de personnage semblable à Hitler", responsable du "régime le plus sanguinaire de l'époque actuelle". Il a protesté contre sa visite qui constitue selon lui "une provocation révoltante pour tous les citoyens démocrates et progressistes du pays".

DEMENTI

Le président Thieu a démenti hier le récit des deux coopérants français détenus pendant deux ans au Sud-Vietnam, et qui

ont affirmé que des prisonniers politiques y mouraient tous les jours de mauvais traitements qui leur étaient infligés.

Parlant à la télévision américaine au cours d'une interview enregistrée lors de sa récente visite aux Etats-Unis, le président sud-vietnamien a déclaré que les prisons ne paraissaient être des cages à tigre qu'en raison de l'angle sous lequel elles étaient photographiées, et

qu'elles n'étaient en fait que les cellules laissées en Indochine par les Français. Thieu a offert de laisser la Croix-Rouge ou les journalistes aller les inspecter.

Les deux Français Jean-Pierre Debris et André Menras, avaient affirmé avoir vu des prisonniers ramper parce que leurs geôliers leur avaient brisé les genoux.

"Je me suis montré généreux

en les libérant et ils en profitent pour aller dire du mal du Sud-Vietnam autour du monde", a déclaré le président Thieu.

VENTE - ACHAT MONNAIES TIMBRES

Achetons DOLLARS EN ARGENT

Année	Prix
1935-36-37-46	5.00
1948	10.00
1945	20.00
1947	15.00
1949	125.00
1949-50-54-55-56	3.00
1959-51-52-57-58	2.00
1959 à 1966	1.20
1967	1.50

Achetons pièces d'or de tous les pays.

Monnaie	Prix
\$5.00 en or	150.00
canadien 1914	150.00
Ensemble 1967 avec plus	220.00 en or

NOUS ACHETONS TOUTE MONNAIE D'ARGENT ANTERIEURE A 1968 Catalogue Valeurs prime .35

COMPTOIR DE MONNAIES ET TIMBRES

PLACE LAURIER, STE-FOY 653-8213

LE GOMIN Bureaux à louer



Libre immédiatement
A STE-FOY — Grandeur 970 pi. ca. actuellement divisé. Prix raisonnable. Stationnement. Ascenseur. 889-2508

OFFRE SPECIALE POUR UN TEMPS LIMITE SEULEMENT...

FEUILLES A PHOTOCOPIER GRATUITES

avec l'achat de votre PHOTOCOPIEUR A SEC POUR LIVRES
Vous obtiendrez 200 feuilles doubles Dual Pack (8 1/2 x 11)



seulement \$189

- Et constatez les nombreux avantages:
- OPERATION TOTALE A SEC - AUCUN PRODUIT A AJOUTER.
 - QUALITE DE REPRODUCTION DANS LES DEMI-TEINTES, LES TEINTES COMPLETES ET DANS TOUTES LES COULEURS
 - COPIE SUR PAPIER BLANC EPAIS POUR RELIURE
 - REPRODUIT DES NEGATIFS POUR PROJECTION
 - REPRODUIT LES ETIQUETTES ET LES LAMINAGES DE PLASTIQUE
 - GRANDEUR LEGALE: 8 1/2 x 14

NE LAISSEZ PAS PASSER CETTE OCCASION... POUR UNE DEMONSTRATION GRATUITE.

Gerard Poulin DIVISION O.E.

770 COTE D'ABRAHAM - 522-6876 QUEBEC

ENTREPOSAGE

CONFIEZ VOS FOURRURES A DES EXPERTS!

En plus d'entreposer vos fourrures avec grand soin, nous effectuons, sur demande:

- toutes réparations • nettoyage • modifications

J.B. Pelletier Ltée 242, rue ST-JEAN, Québec 4. Tél.: 523-3050

11- TERRAINS POUR BLOC CHARLESBOURG

- Situés sur la 42e Rue Ouest
- Près du Centre d'Achats
- Services rendus
- Excellentes conditions d'achat

RICHARD GUAY 651-6506 PHILIPPE METHOT 623-4392

TRUST ROYAL, courtier 656-9660

LE CENTRE DU COMPRESSEUR INC.

vente service réparation
vendeur autorisé des compresseurs
BRUNNER DE-VILBISS WEBSTER

NOUVEAU LOCAL SITUÉ A:
449 EST, BOUL. CHAREST, QUEBEC (Près de la Couronne)

JOUR: 522-3658 NUIT: 522-3544

NOUVEAUX LOCATAIRES ET PROPRIETAIRES DU 1er MAI PROCHAIN

Achetez en toute confiance d'une maison spécialisée. PRIX - QUALITE - SERVICE

DECORATION INTERIEURE - CHARGEX - ESTIME GRATUIT



DUPARQUET INC. COUVRE-PLANCHERS

895, AV. ROYALE, BEAUPORT, QUEBEC 5, QUE. - TEL.: 661-2305 — 661-1558

OUVERT JEUDI - VENDREDI SOIR 9h. P.M. — SAMEDI A 5h P.M.

DOCTEURS DORION & DIONNE

ANDRE GHISLAIN

OPTOMETRISTES

- EXAMEN DE LA VUE • LUNETTES • VERRES
- LENTILLES CORNEENNES

Nouvelle adresse

870 EST, RUE ST-JOSEPH — TEL.: 529-9642

(Face à l'ancienne)

École d'été LPS

80 leçons pour le prix de 44 (groupes de 6 max.)

Cours de conversation en anglais ou en espagnol

Reservez dès maintenant pour mai, juin, juillet ou août

COMPTOIR DE MONNAIES ET TIMBRES PLACE LAURIER, STE-FOY 653-8213

PROFITEZ DE NOS RECENTES IMPORTATIONS

D'EAUX MINÉRALES DE QUALITÉ, EMBOUTEILLÉES

A LA SOURCE MÊME, EN FRANCE.



De Vichy — France L'unique & authentique "Eau de Vichy"

VICHY CÉLESTINS

Bouteille de 32 oz La Caisse — 12 bouteilles

2/98 5.79

Du Bassin de Vichy — France

Eau Minérale source

Saint-Yorre ROYALE FRANCE

Bouteille de 32 oz La Caisse — 12 bouteilles

2/79 4.69

De Vergèze — France

perrier

Eau Minérale

Bouteille de 25 oz La Caisse — 12 bouteilles

2/89 5.29

LES PHARMACIES brunet

QUEBEC STE-FOY NEUFCHATEL LAUZON

SICO inc.



M. Jac Bruno

La direction de la Compagnie SICO Inc., la plus importante entreprise à capitaux exclusivement canadiens dans le domaine de la peinture, annonce la nomination de M. JAC BRUNO au poste de directeur de la publicité. Monsieur Bruno, qui possède une expérience de quelque 13 ans dans l'industrie de la peinture, sera en poste à Montréal.

Montée en flèche des aurifères

La montée en flèche des aurifères a marqué la semaine dernière les activités sur les Bourses canadiennes qui, par ailleurs, ont plutôt manqué d'animation. Les échanges ont été faibles.

L'indice des aurifères a battu son record des trois dernières années, et les pétroles de l'ouest ont connu leur niveau le plus bas des neuf derniers mois. Cependant, les deux secteurs ont clôturé vendredi, le premier en deçà de son plafond, le second en légère reprise.

L'indice des aurifères avait grimpé de 13,61 points jusqu'à jeudi, par suite de la hausse du prix de l'or sur les marchés mondiaux. Vendredi, cependant, le prix de l'or sur le marché londonien fléchissait de 15 cents à \$90,75. A Toronto, l'indice clôturait à 246,46 ce qui a ramené la hausse à 11,69 points.

Les pétroles de l'ouest ont perdu la plus grande partie des gains réalisés la semaine précédente et, jeudi, ils tombaient à leur niveau le plus bas des neuf derniers mois, fléchissant de 10,72 points à 240,17. Les observateurs attribuent cette baisse à la tendance qui prévaut à New York, bien plus qu'à tout autre nouvelle qui aurait pu affecter ce secteur.

Vendredi, les pétroliers récupéraient une partie des pertes et clôturaient en hausse uniquement de 9,55 points à 241,04.

LES INDUSTRIELLES

L'indice des industrielles, qui a étroitement fluctué tout au long de la semaine, a clôturé en baisse de 4,7 à 223,30.

Selon les observateurs, les investisseurs étaient surtout préoccupés par la montée de l'inflation et des taux de l'intérêt, qui ont d'ailleurs influencé à la baisse le marché newyorkais au cours des quatre premières séances de la semaine.

De l'avis des experts, la faiblesse du marché boursier à New York s'est traduite par une baisse de volume sous l'effet d'une demande hésitante.

"Cette attitude d'expectative était dans une certaine mesure, également perceptible ici, bien que les marchés canadiens manifestent une nette élasticité devant l'inconstance de New York", écrit la revue Canadian Business Service.

Les métaux de base aussi ont fait preuve cette semaine d'une certaine fermeté, par suite de la hausse du prix du cuivre sur le marché londonien et de celui de l'aluminium. L'indice des métaux de base a clôturé la semaine en hausse de 1,05 point à 102,00.

REPRISE A NEW YORK

La Bourse de New York a enregistré vendredi une reprise, au terme d'une semaine plutôt alourdie par les nouvelles concernant la hausse des prix de gros et les activités communales au Sud-Vietnam, ainsi que les craintes renouvelées d'une inflation et d'un relèvement du taux de l'intérêt.

L'indice des 30 industrielles de Dow Jones a perdu au total, pendant la semaine, 20,01 points, malgré la reprise, vendredi, de 7,61 points à 931,07.

Les observateurs font remarquer que la demande avait été accentuée vendredi par les investisseurs qui cherchaient à profiter des bas prix enregistrés pendant toute la semaine, et encouragés par les nouvelles d'une possible décision de l'administration Nixon ou du Congrès d'imposer un contrôle des prix. Les échanges ont été faibles.

A Toronto aussi les échanges ont été faibles, avec un volume global de 10,89 millions d'actions, contre 11,46 millions une semaine plus tôt.

Sur les bourses canadiennes et de Montréal, l'indice composé a fléchi de 3,57 cette semaine à 230,27. Le volume combiné sur les deux bourses s'est inscrit à cinq millions d'actions, contre 5,92 millions la semaine dernière.

Alcan réclame la révision des mesures fiscales relatives au revenu étranger accumulé

par Benoît HARVEY
de notre bureau de MONTREAL

Le président de l'une des plus importantes entreprises industrielles canadiennes a pressé le gouvernement canadien d'adopter des dispositions fiscales afin de permettre la révision des mesures relatives au revenu étranger accumulé en matière d'impôt sur le revenu. M. Nathaniel V. Davis, président du conseil d'Alcan Aluminium Limited, a déclaré que cette révision s'impose afin de placer l'activité de cette compagnie sur un pied moins défavorable par rapport à ses concurrents d'autres pays.

S'adressant aux actionnaires réunis jeudi à Montréal, M. Davis a expliqué que les dispositions qu'il souhaite voir rappeler comportent de graves difficultés administratives. Leur application "ne manquerait pas d'entraîner nos opérations outre-mer", de telles mesures ne se trouvent dans aucune autre législation fiscale au monde.

En raison de la situation politique canadienne, le gouvernement fédéral n'a pu modifier la loi à cet égard, laquelle est entrée en vigueur le 1er janvier

1973 en même temps que les autres dispositions de la réforme fiscale. Alcan estime qu'il lui est de la plus haute importance que ces règlements soient remplacés par d'autres plus pratiques, et que les nouvelles dispositions soient applicables pour l'ensemble de 1973.

Répondant à un actionnaire qui demandait plus d'explications à ce sujet, M. Davis a commenté que l'Alcan pourrait être partenaire avec une entreprise étrangère avec une participation de 10%, seulement, ce qui l'obligerait à déclarer les revenus étrangers de façon fort complexe; "il pourrait arriver qu'on nous qualifie de mauvais coucheurs", a-t-il noté. "Je devrais peut-être ajouter, enchaîna M. Davis, que l'Alcan appuie le principe des dispositions fiscales proposées l'an dernier dans le but de stimuler l'emploi et d'encourager l'investissement des capitaux. Ces dispositions n'ont pas été promulguées et sont maintenant à l'étude.

Comme Alcan a depuis toujours payé des impôts à taux effectif supérieur à celui de ses principaux concurrents, la promulgation de ces dispositions

serait de nature à corriger cet état de choses".

EN DEVOIRS AMERICAINES. L'assemblée des actionnaires s'est déroulée dans l'ordre le plus parfait, et si l'on fait exception de deux propositions visant à modifier l'élection des administrateurs et à nommer un comité de surveillance permanent agissant pour les actionnaires, propositions qui ont d'ailleurs été rejetées, l'ordre du jour a été rapidement épuisé.

A un actionnaire qui se demandait pourquoi les comptes de l'Alcan sont exprimés en dollars américains, M. N. V. Davis a expliqué qu'il avait fallu adopter cette méthode pour deux raisons principales: le dollar américain est une devise commerciale internationale plus reconnue que le dollar canadien; cette dernière devise a maintenant un cours flottant, de telle sorte que les comptes exprimés en dollars canadiens varieraient constamment.

Trois nouveaux administrateurs furent élus au cours de l'assemblée, dont M. John J.J. Deutsch, ancien président du Conseil économique du Canada, qui est maintenant directeur et vice-recteur de l'université Queen's, à Kingston, Ontario.

Productivité accrue d'ici à 1974

Si ses marchés continuent à se raffermir, l'Alcan pourrait bien augmenter de 90% à 95% l'utilisation de la capacité de production de ses usines au Québec d'ici à la fin de l'année en cours, et si cela devait se produire, la hausse d'une conjoncture économique favorable, la compagnie pourrait devoir embaucher de 500 à 600 employés supplémentaires.

Alcan a d'ailleurs entrepris la préparation de salles de cuves à ses usines d'Arvida, de Shawinigan et de Beauharnois, en vue de cette éventualité. Quant à l'usine Isle-Maligne, à Alma, elle fonctionne déjà à plein rendement.

Telle est la perspective qu'a esquissée le président d'Alcan Aluminium Limited, M. Paul-H. Lemay, à l'issue de l'assemblée annuelle des actionnaires. Le président du conseil de la compagnie, M. Nathaniel V. Davis, avait précédemment esquissé les grandes lignes de la situation dans l'industrie de l'aluminium à l'échelle internationale.

"Les prix se raffermissent et les stocks excédentaires se résorbent sur la plupart des marchés, même si la capacité totale installée du monde non communiste continue de dépasser le niveau prévu de la demande au cours de l'année", a-t-il expliqué. "Cette amélioration est attribuable principalement au fait que les principaux producteurs ont délibérément ralenti leur production au cours des deux dernières années afin de réduire les stocks et de rétablir l'équilibre entre l'offre et la demande". M. Davis prévoit que la pro-

duction d'aluminium du monde libre augmentera d'un million de tonnes en 1973, soit une hausse de 10 à 11 pour cent, ce qui devrait correspondre à l'augmentation de la consommation.

Au chapitre des bénéfices, l'Alcan fait montre d'un optimisme modéré en prévoyant que le premier trimestre de 1973 sera meilleur que celui de l'an dernier, alors qu'on avait enregistré un gain de 42 cents par action.

REDUIRE LES TARIFS

Le président du conseil de l'Alcan a fortement recommandé que l'on réduise les tarifs douaniers et autres mesures touchant l'aluminium brut, au cours des prochaines négociations internationales.

"L'aluminium, a-t-il signalé, est un excellent exemple du genre d'industrie qui peut profiter d'une réduction dans les barrières commerciales. Des tonnages importants de bauxite et d'alumine traversent les frontières internationales. De même, l'aluminium de première fusion est un produit important du commerce international. Or, dans l'industrie de l'aluminium, une forte proportion de son commerce, soit au niveau des matières premières, soit au niveau du métal brut, se fait entre compagnies affiliées. Il s'ensuit que les frais imprudentiels, tels que les frais de douane, ne servent à rien d'autre qu'à créer des revenus aux gouvernements, aux dépens de l'industrie elle-même et en définitive du consommateur".

M. Davis s'est dit d'avis que la suppression des barrières

commerciales apporterait au secteur de l'aluminium la solution à la discrimination déraisonnable qu'a créée l'élargissement du Marché commun et les accords préférentiels conclus entre ce Marché et d'autres pays.

COURS DES DEVISES

Abordant le problème suscité par les fluctuations du cours des changes, M. N. V. Davis a dit qu'il est difficile d'en prévoir les répercussions, mais il "est possible d'affirmer que les cours des monnaies ne manqueront pas d'exercer une influence grandissante sur les décisions en matière d'investissements et sur l'orientation du commerce".

"Faute de taux de changes plus stables, toute industrie à fort coefficient de capital qui dépend des marchés d'exportation souffrira de variations importantes de sa rentabilité, dont les causes seront, pour la plupart, hors de son contrôle. En conséquence, les investissements dans des projets à longue échéance pour l'exportation comportent un taux de risque de plus en plus élevé".

Le président du conseil de l'Alcan a signalé d'autre part que la compagnie peut opposer de solides arguments à l'accusation de "dumping" qui a été portée contre elle par les Etats-Unis. Alcan a fait des représentations auprès du Trésor américain pour que l'on mette fin à l'enquête entreprise, mais il demeure toujours un risque que les livraisons effectuées aux Etats-Unis après le 20 février fassent l'objet de droits de douane plus élevés.

NOMINATION ALCAN



J. JACQUES GAGNON

Alcan Aluminium Limited annonce la nomination de M. J. Jacques Gagnon au poste de président du conseil et administrateur délégué d'Alcan Jamai Limited. A ce titre, il est chargé de l'exploitation des installations de bauxite et d'alumine de cette compagnie. Avant cette nomination, M. Gagnon était vice-président, Personnel et Relations publiques d'Aluminium du Canada, Ltée.

Le MIC pèse 0,8 pour cent

de notre bureau de Montréal

L'aide aux pays en voie de développement devrait s'établir à 1% du budget des nations possédantes selon l'Organisation des Nations unies (ONU) pour permettre à ces pays d'atteindre un statut économique acceptable.

Au Québec, la part consacrée directement aux fins du développement économique, par le truchement du ministère de l'Industrie et du Commerce, n'est que de 0,8%.

C'est ce parallèle que le directeur-adjoint de la Chambre de Commerce de Montréal, M. Jacques Tremblay, établit dans la dernière livraison du bulletin de l'organisme, Commerce Montréal, dans une courte analyse du budget déposé la semaine dernière par le ministre des Finances, M. Raymond Garneau.

"Les ministères des Affaires sociales et de l'Éducation absorberont plus de 65% des dépenses prévues", écrit-il. "Mais le gouvernement déclare qu'il attache une grande importance à sa mission économique; en chiffres, dans le budget, la 'grande importance' pèse 14,6%. Le ministère de l'Industrie et du Commerce, à lui tout seul, pèse 0,8%".

L'ancien éditorialiste de La Presse enchaîne alors:

Popularité croissante des voitures compactes au Canada

L'attrait des Canadiens pour les voitures compactes croît en popularité alors qu'un nombre record d'automobilistes ont acheté une automobile neuve cette année.

En effet, les statistiques du premier trimestre indiquent qu'un nombre croissant de propriétaires de voitures neuves se procurent soit une voiture compacte, soit une petite auto ou sous-compacte. Or, il s'agit d'un secteur où les voitures importées occupent depuis des années le haut du pavé sur leurs concurrents nord-américains.

M. Henry Sahrman, directeur des relations publiques pour la compagnie Volkswagen Canada Ltée prévoit que d'ici la fin de l'année, plus de la moitié des voitures qui auront été vendues en 1973 seront des compactes et des sous-compactes.

"Sur la côte du Pacifique, près de 50 pour cent des véhicules vendus cette année appar-

tiennent à la catégorie des petites voitures."

Les trois principaux manufacturiers canadiens, General Motors, Ford et Chrysler, ont tous trois annoncé des ventes mois de l'année. Il en va de même pour les voitures japonaises.

POURCENTAGE EN BAISSE

records pour les trois premiers trimestres. Cependant, les statistiques démontrent que les fabricants canadiens d'automobiles commencent à gagner du terrain dans le domaine des petites voitures, un secteur qui, il n'y a pas si longtemps, était dominé par les voitures importées. Aussi, le pourcentage des ventes gèrément en régression.

Pour le mois de février—le dernier mois pour lequel les chiffres ont été compilés par Statistique Canada—les voitures importées constituaient 21,8 pour cent du marché canadien

des voitures neuves, comparativement à 25,2 pour cent du marché en février 1972. La moyenne pour les 12 mois de 1972 était de 23,9 pour cent du marché canadien en ce qui a trait aux compactes importées.

PRINCIPALES RAISONS

Les concessionnaires attribuent cette vogue pour les compactes à deux raisons particulières: les manufacturiers nord-américains ont, depuis quelques années, moussé la vente des petites voitures et, en second lieu, les petites importées deviennent de plus en plus dispendieuses en raison surtout de deux dévaluations consécutives du dollar américain.

Volkswagen a augmenté ses prix de 7 pour cent à la mi-février et les concessionnaires des marques Toyota et Datsun affirment qu'ils augmentent leurs prix plus tard au cours de l'année.

LOCATION ET LIVRAISON LE JOUR MÊME

CADILLAC '73

Coupe de Ville

avec climatisation thermostatique • servodirection • servofrein • glaces teintées • dégivreur ar. • radio AM-FM • stéréo • verrouillage électrique des portières • volant ajustable • pneus à flanc blanc • rétroviseur télécommandé (gauche et droite) • toit de vinyle • INTERIEUR CUIR VÉRITABLE.

\$176 par mois

CHEVROLET IMPALA CUSTOM \$107 par mois

CHEVROLET CAPRICE CLASSIC \$119 par mois

BUICK REGAL \$113 par mois

BUICK ELECTRA 225 \$145 par mois

* incluant vitres électriques en option



• 40,000 premiers milles gratuits • 5¢ du mille supplémentaire • Entretien et assurance non compris • \$300 en dépôt et paiement du premier mois dû lors de la livraison • LOCATION NETTE de 36 mois • SANS OBLIGATION D'ACHAT.

LIVRAISON IMMÉDIATE DE LINCOLN CONTINENTAL MARK IV ET CADILLAC ELDORADO Un special de MAIN LINE: tout conducteur qui roulera moins de 40,000 milles en 36 mois recevra un rabais de 2¢ du mille.

MAIN LINE AUTO LEASING DU CANADA LTÉE

580, boul. Hamel (près de Place Fleur de Lys)
Bureaux à Toronto, London, Ottawa et Montréal

683-2745

Obligations d'Épargne du Québec

Elles rapportent

7%

pendant dix ans et offrent, à l'échéance,

un rendement moyen de

7.42%

Pour placer une commande ou obtenir des renseignements additionnels sur ce placement avantageux, communiquez avec:

Greenshields Incorporée

4, Place Ville Marie
Montréal
861-3831

500, Grande Allée est
Québec
522-1591

Votre centre
d'achats personnel

LE SOLEIL

chronique économique

L'inflation, une maladie chronique

par Marcel ROBERGE, professeur d'économie à la faculté des Sciences de l'Administration de l'université Laval

Dans une économie de marché, l'offre et la demande déterminent le prix des biens et des services. Selon les variations de l'une ou de l'autre, certains prix montent, d'autres baissent. Quand, dans l'ensemble, il y a plus de produits que le prix monte qu'il n'y en a dont le prix baisse, et que cela se répète mois après mois, année après année, on dit qu'il y a inflation. Un dollar continue bien à s'appeler un dollar, mais la quantité de biens qu'on peut en obtenir diminue. Bien qu'il ne soit pas toujours facile, dans chaque cas, de discerner si l'inflation est due à une hausse de la demande ou à une baisse de l'offre (i.e. augmentation des coûts de production), la distinction entre l'inflation tirée par la demande et l'inflation poussée par les coûts est utile à la compréhension du phénomène. D'ailleurs, toute politique de stabilisation des prix suppose un diagnostic des causes réelles et potentielles de la maladie dont on veut guérir l'économie.

L'inflation due à la demande

On voit facilement comment, sous l'influence d'une demande monétaire qui excède la capacité de production réelle d'une économie, le niveau des prix tend à monter. C'est ainsi qu'on peut expliquer, par exemple, l'inflation qui a sévi en Europe à la suite des découvertes d'or du XVII^e siècle et au Canada, celle qui a suivi la Deuxième Guerre mondiale. Une forte demande accroît le rythme de l'activité économique et exerce des pressions sur les ressources toujours limitées d'une économie. Les ressources inemployées devenant de plus en plus rares, leur prix monte et les coûts de production s'accroissent. Cette augmentation des coûts est le résultat et non la cause de l'augmentation des prix.

L'inflation due à l'offre

Depuis deux décennies, la plupart des pays industrialisés ont connu des périodes d'inflation accompagnée de sous-utilisation des ressources productives. Dans ce cas, on ne peut évidemment pas parler de demande excessive et c'est du côté de l'offre qu'il faut chercher l'explication. Les recettes d'une entreprise sont partagées entre les salariés et les propriétaires. Si la productivité s'est accrue, chacun des deux groupes peut recevoir une augmentation de revenu égale à la hausse de productivité sans que le prix monte. Cependant, si l'un des deux groupes est en mesure d'obtenir une augmentation de ses revenus supérieure à l'augmentation de la productivité, pour que le prix demeure inchangé, il faut que l'autre groupe accepte, ou soit forcé d'en faire les frais; autrement, le prix doit monter. Or, des organisations ouvrières puissantes peuvent obtenir des augmentations de salaires supérieures à l'augmentation de la productivité et, grâce au contrôle du marché qu'elles exercent, bon nombre d'entreprises sont en mesure de maintenir ou même d'améliorer leur marge de profit.

L'augmentation croissante du pouvoir des syndicats ouvriers et des grandes sociétés peut s'expliquer, en partie tout au moins, la montée des prix alors qu'il n'y a pas surchauffe de l'économie. Toutes autres choses égales, la montée des prix dans ces conditions devrait avoir pour résultat une diminution de la production réelle et de l'emploi. Mais les gouvernements, s'étant engagés à stimuler la croissance économique, adoptent des politiques fiscales ou monétaires expansionnistes qui, éventuellement, permettront d'autres poussées sur les coûts. Et ce sera au tour de ceux dont le revenu réel aura diminué d'essayer de récupérer au moins ce qu'ils auront perdu et, si possible, d'en obtenir davantage.

La diminution de la concurrence sur le marché des biens et sur le marché du travail, l'intervention active du gouvernement pour promouvoir le plein emploi sont toutes les deux à la source de l'inflation par l'offre. La poussée sur les coûts ne pourrait entraîner une hausse soutenue des prix, si la demande globale n'était pas augmentée ou maintenue par la politique fiscale ou monétaire. Contrairement donc à ce qui se produit dans le cas de l'inflation par la demande, causée par des facteurs passagers et souvent extérieurs, l'inflation par l'offre est due surtout à des changements institutionnels bien enracinés dans les sociétés modernes. Réduire le chômage et accepter un taux d'inflation plus élevé, ou bien ralentir l'inflation et subir une recrudescence du chômage, voilà le dilemme pour nos gouvernements. Il semble bien, par exemple, que la lutte efficace du gouvernement canadien contre l'inflation en 1970-1971 n'ait pas été étrangère à la montée du taux de chômage des dernières années.

L'inflation chronique

Au fond, l'inflation par la poussée sur les coûts est la conséquence d'un changement profond des attitudes sociales. Joan Robinson a signalé comment pouvait devenir difficile le contrôle d'une économie lorsque les revenus relatifs des individus sont déterminés surtout par le pouvoir de marchandage du groupe auquel ils appartiennent. L'éthique d'un revenu honnête pour une contribution honnête à la production fait place à une joute où les perdants d'une manche veulent à tout prix devenir vainqueurs de la suivante. Sans doute, de tout temps, chacun a cherché à améliorer son sort, mais aussi la possibilité de combattre avec succès pour les réaliser. Or, une économie, dans une période donnée, ne produit qu'une quantité limitée de biens et de services. Que certains groupes parviennent à en obtenir une part plus grande, d'autres voient la leur diminuer; ceux qui sont les plus faibles et les moins organisés. Et combien, même parmi ceux qui réclament l'intervention de l'État en faveur des économiquement faibles, acceptent-ils, pour ce faire, de payer davantage d'impôts sans exiger, en contrepartie, une augmentation de leur revenu? On voit bien que les petits aient une meilleure part, pourvu qu'elle soit prise ailleurs que sur la sienne. La bataille en cours sur le marché des produits alimentaires, celui de la viande en particulier, peut être perçue comme une résistance de certains groupes à une baisse de leur revenu réel au profit de ceux qui sont impliqués dans l'industrie de l'alimentation: agriculteurs, éleveurs, grossistes, détaillants.

Comme il ne semble pas possible qu'on parvienne bientôt à un consensus général sur la répartition des revenus, on peut croire que l'inflation est avec nous pour longtemps encore. Et même si une société parvenait à se donner une politique de prix et de revenus efficace, on pourrait encore entrevoir que l'apparition de coûts restés cachés jusqu'à maintenant (détérioration du milieu, épuisement des ressources naturelles) n'est pas de nature à faire baisser les prix, si l'on veut continuer à maintenir un haut niveau de consommation matérielle.

Commission intermunicipale de promotion industrielle à Senneterre

Une commission intermunicipale de promotion industrielle a été mise sur pied pour la région de Senneterre et M. Marcel Jolin, un caissier à la Société des alcools de Senneterre, a été choisi commissaire.

La commission de promotion industrielle groupe la ville de Senneterre, la municipalité du nom et Belcourt. Le président de la Commission, le maire Louis-Paul Dionne, a déclaré:

"Cette commission a pour but de développer d'autres industries et services à l'intérieur même nom et Belcourt. Le pré-un effet d'entraînement pour d'autres gouvernements municipaux parce que, selon nous, sans la promotion industrielle, il sera impossible d'attraction et de maintenir actif et vivant le territoire québécois occupé".

Cette commission a reçu l'appui du ministère de l'Industrie et du Commerce qui contribuera à la stimulation à la création de commissariats industriels.

Le vice-président de la commission est M. Victor Leroux, et les autres membres MM. Gascon Labbé, Maurice Valleur, Louis-Marie Dubreuil, Robert Matte, Jean-Charles Pepin, Louis-Marie Martin et M. Claude Janneteau, commissaire industriel de Royyn.

CARRIERES et PROFESSIONS

COMMIS VENDEURS

Vous pouvez améliorer votre situation.
Notre département des ventes recherche 2 commis vendeurs âgés de 25 à 35 ans.
L'expérience de la vente en général est nécessaire. Inutile de vous présenter sans ces qualifications. Bon salaire et commission en plus, possibilités d'avancement.
Entrevue: **mardi 10 avril de 6h. p.m. à 8h. p.m.**
BOITEAU LUMINAIRE
1295 ouest, boul. Charest
Québec 8

LABORATOIRE D'ESSAIS DE MATERIAUX recherche INGENIEUR

de préférence avec maîtrise en sols.

TECHNICIENS SENIORS ET INTERMEDIAIRES

avec expérience en sols ou béton bitumineux.

SALAIRE: Selon compétence et expérience.
LIEU DE TRAVAIL: Région de l'Estrie et Trois-Rivières.

N.B.: Firms à l'extérieur de Québec et Montréal.
Envoyer curriculum vitae à:

DEPT 5601, LE SOLEIL

DIRECTEUR EN INFORMATIQUE

Nous sommes à la recherche d'un directeur en informatique d'expérience pour un centre d'informatique récemment installé.

FONCTIONS:

- Planifier, organiser, diriger et contrôler le département d'informatique;
- effectuer l'analyse des besoins de l'entreprise tant au niveau commercial que scientifique;
- préparer une documentation adéquate;
- superviser l'implantation des systèmes.

QUALIFICATIONS:

- Expérience dans la direction et la coordination d'un département d'informatique;
- facilité d'analyser et de définir des systèmes en collaboration avec la direction et les ingénieurs de l'entreprise;
- connaissances approfondies dans le domaine du traitement électronique des données (fichiers magnétiques);
- diplôme universitaire ou formation équivalente avec spécialisation dans une discipline connexe aux fonctions.

Salaire et conditions de travail intéressants pour le candidat qualifié.

Faire parvenir votre curriculum vitae le plus tôt possible à:

VICTORIAVILLE FURNITURE LIMITED
C.P. 250, Victoriaville, Qué.
a/s Directeur financier.

L'HOPITAL ST-JULIEN RECHERCHE

ASSISTANT-DIRECTEUR DU PERSONNEL

FONCTIONS: Assister le directeur du personnel dans ses fonctions:
a) Voir à l'application des conventions collectives de travail.
b) Voir à l'application des bénéfices marginaux, assurance-salaire, régime de retraite, assurance-groupe.
c) Voir à l'application des politiques internes de l'Hôpital.
d) Assumer toutes autres fonctions à la demande du directeur du personnel.

QUALIFICATIONS: Le candidat qui nous intéresse possèdera un diplôme universitaire en Administration ou Relations Industrielles. Une certaine expérience serait préférable.

SALAIRE ET BÉNÉFICES MARGINAUX: Le salaire sera à déterminer selon les qualifications et l'expérience du candidat.
Bénéfices marginaux usuels: fonds de pension, assurance-groupe, etc.

Faire parvenir curriculum vitae à:

M. Gilles Faucher, b.r.i.
Directeur du personnel
Hôpital St-Julien
St-Ferdinand
Comté Mégantic, Qué.

GEN-TEC INC.

SECRETAIRE EXECUTIVE

Parfaitement bilingue, ayant initiative et capable d'assumer des responsabilités. Minimum 5 ans d'expérience. Salaire selon compétence.

S'adresser à:

JACQUES LANGLOIS
GEN-TEC INC.
2625, Dalton, Parc Colbert, Ste-Foy, P.Q. 651-8000



ASSELIN, BENOIT, DUCHARME, LAPOINTE INC.
EXPERTS-CONSEILS

RECHERCHE ECONOMISTE

Poste offert: Le candidat choisi devra d'abord établir et ensuite diriger le Département des Etudes Economiques de la société ABBDL Inc.

Le candidat: Le candidat devra posséder un diplôme en Economie d'une université reconnue et de 5 à 10 années d'expérience générale dans la discipline. La préférence sera accordée aux candidats qui possèdent le français et l'anglais.

Lieu de travail: Montréal.

Le salaire: A la mesure de l'expérience du candidat.

Prière de faire parvenir votre curriculum vitae au:
Département des Ressources Humaines
Asselin, Benoit, Ducharme, Lapointe Inc.
4200 ouest, boul. Dorchester
Montréal 215, Qué.

Toutes les demandes seront gardées confidentielles.

PERSONNEL DANS UN DEPARTEMENT DE PIECES

A- Homme avec expérience dans un département de pièces (cardex, achats, ventes), bilingue, 12e année ou équivalent, deviendra éventuellement assistant-gérant de pièces.

B- Commis de pièces
12e année, bilingue de préférence, bonne santé, possibilités d'avancement.
Salaire et bénéfices marginaux avantageux.

Communiquer avec:
M. Marc Toussaint
FRUEHAUF TRAILER COMPAGNIE
DU CANADA LTEE
653-8351

UN BEL AVENIR S'OFFRE A VOUS DANS LA VENTE DE REMORQUES

Sommes à la recherche d'un homme sérieux désirant devenir agent distributeur dans le domaine des dépanneuses de marque réputée.

Territoire: Est du Québec et les Maritimes si intéressé.

Entrevue confidentielle: les 11 et 12 avril, 1973
au Holiday Inn - Québec
H.R. RUNCIMAN & CIE LTEE
ou téléphoner Montréal: 1-514-332-5072

LA FEDERATION DU SPORT SCOLAIRE DU QUEBEC

Offre d'emploi

DIRECTEURS DE SERVICES UN DIRECTEUR DE SERVICES A L'ELEMENTAIRE

Fonctions: Planifier, organiser, animer et contrôler les programmes de développement du sport pour le secteur élémentaire.

UN DIRECTEUR DE SERVICES AU SECONDAIRE

Fonctions: Planifier, organiser, animer et contrôler les programmes de développement du sport scolaire pour le secteur secondaire.

Qualifications:

- Détener un diplôme universitaire en éducation physique;
- Quelques années d'expérience pertinente dans l'enseignement de l'éducation physique et de l'animation sportive scolaire;
- Bonne connaissance des organismes de sports québécois.

Rémunérations: Salaire selon l'expérience et les qualifications du candidat.

Veillez faire parvenir votre curriculum vitae avant le 20 avril 1973 à l'adresse suivante:

FEDERATION DU SPORT SCOLAIRE DU QUEBEC
881 est, boul. de Maisonneuve
Montréal 132, Qué.
att.: M. Marcel Bourassa, d.g.

Jeune suisse,
Electronicien-mécan.
cherche emploi
en rapport des 1er juillet 1973, avec
possibilités de logement. Ref. à
disposition. Ecrire à Jean-Luc VIL-
LARS, "Au Village" CH-1073
Savigny/Suisse.

ATTIRE
L'ATTENTION

COMMIS D'ENTREPOT

Agés de 21 à 30 ans

Les candidats travailleront à la préparation des commandes, de plus des chances d'avancement leur seront accessibles à d'autres postes ou promotions.

Bon salaire, bénéfices sociaux usuels.

Entrevue: **Mardi 10 avril de 6h. p.m. à 8h. p.m.**

BOITEAU LUMINAIRE
1295 ouest, boul. Charest
Québec 8



EXPROPRIATEUR Service des Travaux publics

FONCTIONS: Sous direction, évaluer ou apprécier les évaluations de propriétés pour fins d'expropriation ou autres; négocier des ententes avec les propriétaires concernés; effectuer des études de titres et des recherches cadastrales; préparer les rapports requis dans l'exercice des fonctions; accomplir toute autre tâche connexe.

QUALIFICATIONS: De préférence, posséder un diplôme universitaire, être membre en règle de la Corporation des Évaluateurs Agréés du Québec et avoir quelques années d'expérience dans le domaine de l'emploi; qualités personnelles appropriées, dont un état physique satisfaisant.

TRAITEMENT: Le traitement sera établi selon les qualifications.

Les personnes intéressées à participer à ce concours peuvent nous faire parvenir leur curriculum vitae en s'adressant, avant le 20 avril 1973, au:

SERVICE DU PERSONNEL
Hôtel de Ville
Québec, G1R 4S9

Mentionner le concours no 843-73.



SHELL CANADA LIMITED raffinerie de Montréal Est

INGENIEURS EN MECANIQUE

LES FONCTIONS: Les candidats choisis se verront confier la réalisation de projets de génie mécanique. Les responsabilités initiales comprendront la conception, l'estimation et la programmation des projets de même que la supervision des travaux d'exécution. L'évolution de la carrière des candidats choisis pourra être soit de nature administrative ou de nature technique selon leurs intérêts et aptitudes.

LES QUALIFICATIONS: La compagnie recherche des diplômés en génie mécanique possédant de 3 à 10 ans d'expérience industrielle. Les candidats devront être parfaitement bilingues. Toute expérience reliée à l'industrie du raffinage du pétrole ou de la pétrochimie sera un atout.

LE TRAITEMENT: La compagnie offre un salaire de départ établi à partir de la formation et de l'expérience et qui évoluera par la suite selon le rendement.

Les candidats intéressés devront faire parvenir leur curriculum vitae détaillé à:

ADJOINT AU PERSONNEL
SHELL CANADA LIMITED
C.P. 600
POINTE AU TREMBLES
QUEBEC

CHEF DU CENTRE DE TRANSCRIPTION (NUIT)

LE SOLEIL, l'entreprise de presse la plus importante et la plus progressive de tout l'est du Québec, ouvre un nouveau centre de transcription. Le recrutement récent nous a permis d'attirer du personnel qualifié à plusieurs postes. Nous continuons encore ce projet pendant quelques jours en vue de combler le poste de **CHEF DU CENTRE DE TRANSCRIPTION** pour diriger l'équipe de nuit.

FONCTIONS: Contrôler l'entrée de la copie au centre et s'assurer que les textes soient préparés de façon adéquate pour l'étape de la transcription; établir les contacts appropriés pour que l'entrée de la copie soit la plus soutenue possible; distribuer le travail aux dactylographes et vérifier la propreté, l'orthographe et la grammaire des textes dactylographiés; au besoin, retravailler des textes à partir de données écrites ou dictées; assurer une sortie soutenue de la copie du centre; diriger, entraîner le personnel et en apprécier le rendement; maintenir l'inventaire du matériel et voir au bon fonctionnement de l'équipement.

QUALIFICATIONS: Détener au moins un certificat de 11e année et posséder 6 années d'expérience pertinente dont une dans la direction du personnel; maîtriser très bien le français écrit au plan orthographique et grammatical; pouvoir dactylographier 50 mots nets à la minute; avoir une bonne connaissance du dictaphone; présenter des aptitudes pour l'organisation du travail et la direction du personnel.

CONDITIONS DE TRAVAIL: Semaine de 35 heures de travail réparties selon la convention collective; salaire hebdomadaire de \$150.00 sujet à des augmentations statutaires négociées; prime de 10% accordée au travail de nuit. Les autres conditions de travail sont régies par la convention collective des typographes.

OFFRES DE SERVICE:

Les offres de service doivent inclure un curriculum vitae détaillé et complet ainsi que des photocopies d'attestations d'études et du certificat de naissance. Elles seront étudiées avec soin et discrétion et devront parvenir avant le 11 avril 1973 à:



DACTYLOGRAPHES (NUIT)

LE SOLEIL, l'entreprise de presse la plus importante et la plus progressive de tout l'est du Québec, ouvre un nouveau centre de transcription. Le recrutement récent nous a permis d'attirer du personnel qualifié à plusieurs postes. Pour les personnes intéressées, il y a encore des postes de **dactylographes** à combler pour le travail de nuit.

FONCTIONS: Retranscrire à partir de données écrites ou dactylographiées les textes de toute nature qui sont demandés et présenter une copie sans faute de frappe, d'orthographe, de grammaire.

QUALIFICATIONS: Détener au moins un certificat de 11e année et posséder 4 années d'expérience pertinente; maîtriser très bien le français écrit au plan orthographique et grammatical; pouvoir dactylographier 50 mots nets à la minute.

CONDITIONS DE TRAVAIL: Semaine de 35 heures de travail réparties selon la convention collective; salaire hebdomadaire de \$122.00 sujet à des augmentations statutaires négociées; prime de 10% accordée pour le travail de nuit. Les autres conditions de travail sont régies par la convention collective des typographes.

OFFRES DE SERVICE:

Les offres de service doivent inclure un curriculum vitae détaillé et complet ainsi que des photocopies d'attestations d'études et du certificat de naissance. Les offres de service seront étudiées avec soin et discrétion et devront parvenir avant le 11 avril 1973 à:

LE SOLEIL Limitée

Division des ressources humaines
Projet de recrutement 1-3-73
a/s Boris Grandin
390 est, rue St-Vallier
Québec, Québec
G1K 7J6



LE SOLEIL Limitée

Division des ressources humaines,
Projet de recrutement 11-1-73,
a/s Boris Grandin,
390 est, St-Vallier,
Québec, Québec,
G1K 7J6.

La création artistique était son pain quotidien, disait de lui Picasso

PARIS (Reuter) — Pablo Picasso, possesseur d'un génie artistique incomparable, a été le peintre du 20ème siècle qui a exercé l'influence la plus profonde et déchaîné les polémiques les plus retentissantes. De bon vivant, même au soir de sa vie, la création artistique fut pour Picasso "son pain quotidien".

Son oeuvre est immense, mais en dépit du travail gigantesque qu'il réalisa, la puissance créatrice resta toujours la plus forte chez Picasso. Il affirmait: "Le moment n'arrive jamais où l'on peut se dire: j'ai bien travaillé aujourd'hui et demain sera dimanche".

Il lui est arrivé de peindre jusqu'à sept toiles par jour, ce qui témoigne d'un appétit artistique pratiquement toujours resté insatiable. "La peinture m'apporte une sorte de libération, c'est la chose essentielle", déclarait-il encore.

Picasso naquit le 25 octobre 1881, à Malaga, dans le sud de l'Espagne. Il était le fils de Jose Ruiz Blasco de Maria Picasso.

A 20 ans, il abandonna le nom de son père pour ne porter que celui de sa mère. Il avait été reçu à l'âge de 14 ans à

l'Ecole des beaux arts de Barcelone, terminant en une journée l'examen d'admission pour lequel un mois était prévu.

Au physique, c'était un homme musclé et trapu. Il avait un front large, le regard extrêmement vif, la bouche sardonique. Tout trahissait en lui l'impact de la vie au grand air et de la mer.

Période bleue

Il se rendit à Paris pour la première fois en 1900 et s'y installa quatre ans plus tard. Le studio qu'il possédait à Montmartre devint bientôt un lieu de rencontre pour les peintres et les poètes.

Les premières années de Picasso à Paris furent celles de sa "période bleue", cette couleur dominante dans des toiles reflétant la mélancolie. Il vendit ses premières œuvres à la romancière américaine Gertrude Stein et ce fut par elle qu'il fit la connaissance du célèbre peintre français Henri Matisse.

En 1905, sa situation matérielle s'étant améliorée, il changea de style et commença sa brève "période rose", peignant un monde d'arabesques, d'acrobates et de funambules.

Un autre tournant décisif de

sa carrière eut lieu en 1907 lorsqu'il peignit "Les Femmes d'Alger", qui fut sa première étape vers le cubisme. Avec Georges Braque, il devint peu après le chef de ce nouveau mouvement qui connut diverses phases: notamment l'invention des "collages" — morceaux d'étoffe, de bois, de papiers qui étaient collés directement sur la toile.

Retour au naturalisme

En 1916, il retourna au naturalisme en peignant des portraits de style classique. Un an plus tard, il se rendit à Rome pour y réaliser les costumes et les rideaux pour le ballet de Jean Cocteau "Parade", monté par Serge Diaghilev, avec les Ballets russes. Le ballet fut sifflé à Paris, mais Picasso devint un ami intime de Diaghilev et travailla à ses côtés pendant plusieurs années.

Après la Première Guerre mondiale, Picasso connut sa phase gréco-romaine. Il peignit une race de géants féminins et par la suite des portraits de femmes dont les traits étaient recomposés d'une manière qui défiait toute anatomie.

En 1936, il fut nommé directeur de Prado par le gouvernement républicain espagnol et organisa l'évacuation de ses œuvres artistiques pendant la guerre civile espagnole. Sa célèbre fresque en noir et blanc "Guernica", inspirée par le bombardement de ce petit port basque, fut réalisée pour l'exposition de 1937 à Paris. Elle exprimait dans des visions d'apocalypse les horreurs de la guerre civile.

L'oeuvre fut envoyée au Musée d'Art moderne, à New York, où elle resta, devait déclarer Picasso en 1970, jusqu'à ce que toutes les libertés publiques aient été rétablies en Espagne.

En février 1971, il fit don de l'une de ses sculptures les plus recherchées, "Guaitare", au musée. Réalisée pendant sa période cubiste, en 1912, "Guaitare" est une composition de plaques et de fils métalliques.

Allégeance communiste

Après la Deuxième Guerre

mondiale, Picasso avait fait le geste politique le plus important de sa vie en proclamant son allégeance au Parti communiste. Il peignit alors des toiles dénonçant la guerre "Les Massacres coréens", ainsi que deux grands panneaux intitulés "Guerre et Paix".

En 1958, il fit don aux nouveaux bâtiments de l'UNESCO, à Paris, d'une immense fresque murale allégorique dans laquelle il dépeignait la victoire des forces claires sur les forces ténébreuses.

Ayant acquis au fil des années une fortune considérable, il établit un atelier de poterie à Vallauris, sur la Côte d'Azur, et acheta un château en Provence, une villa à Cannes et une autre résidence à Grasse, toujours dans le midi de la France. Malgré tout, Picasso avait conservé des goûts simples, menant une vie frugale. Il buvait peu, mangeait à peine et était habituellement vêtu d'un short et de sandales.

En mars 1970, Picasso fit don de 900 de ses premières toiles, dessins et esquisses au Musée de Barcelone qui, pour l'honneur, prit son nom. Des rumeurs avaient circulé à l'époque selon lesquelles il espérait pouvoir regagner un jour son pays.

Mais, en décembre 1970, Picasso avait décidé de boycotter la cérémonie d'inauguration de son exposition au Musée de Barcelone, exigeant des autorités espagnoles qu'elles fassent annuler la cérémonie. Il entendait ainsi protester contre le procès de 16 nationalistes basques, à Burgos, opposés au régime franquiste.

Après la Deuxième Guerre mondiale, Picasso écrivit également plusieurs pièces, dont deux se heurtèrent à des difficultés de censure, car elles exigeaient la présence d'acteurs nus sur la scène. Il avait également présenté 34 gravures érotiques à une exposition londonienne, en mars 1970.

Pour son 85ème anniversaire,



Cet auto-portrait de Pablo Picasso a été vendu \$360,000 à un musée londonien, en 1970.

Deux spectacles qui appartiennent au théâtre

Le public québécois a eu, au cours des derniers jours, l'occasion de "rencontrer" différents genres de théâtre. En plus des représentations régulières de "La mesure approuvée" au Trident, il y avait jeudi, vendredi et samedi, sur le campus universitaire, un Festival du "nouveau" théâtre américain auquel participaient les troupes du Performance Group et du Bread and Puppet Theater. Et, dimanche soir, à la salle Louis-Frédéric du Grand Théâtre, le Théâtre populaire du Québec, notre troupe officielle de tournée subventionnée (par le ministère des Affaires culturelles du Québec et le Conseil des Arts du Canada) jouait une création 1973 de l'auteur québécois Jean Barbeau, "Le chant du sink".

La visite de Performance Group n'est certes pas passée inaperçue des amateurs de théâtre, même si l'on a pu regretter la barrière linguistique qui faisait perdre à certains des spectateurs moins familiers avec la langue anglaise parlée aux États-Unis, les subtilités des dialogues. On pouvait toujours se consoler en suivant — surtout en y participant — les mouvements qui animaient constamment la salle tout au long du spectacle de la troupe.

C'est également l'aspect technique de la représentation offerte par le Bread and Puppet, samedi soir, qui aura le plus retenu l'attention des spectateurs qui s'étaient entassés au Théâtre de la cité universitaire, pour découvrir, dans le cas d'un bon nombre, la célèbre troupe, ou pour voir cette récente production qu'est "The 14 stations of the Cross". L'émotion restait bien superficielle et ce sont surtout des rires que déclenchaient les caricatures jouées par les personnages — marionnettes qui vivaient dans la salle et non uniquement sur la scène. Tape-à-l'oeil? Pas du tout. Théâtre...? Sans aucun doute. Ces personnages grossis ou diminués, ces jeux, cette narration, ces chœurs chantant ou bruisant selon les cas, ces visages géants, ces gestes lents, calculés, rythmés et bien amalgamés comme en un grand ballet, tout ce qui bougeait ou faisait du bruit relevait des disciplines du théâtre. Et c'était une curiosité à suivre. Un bon moment d'admiration pour les techniciens du jeu, de la représentation, qui ont permis au Bread and Puppet de se faire une réputation... avec d'autres rôles, des idées par exemple.

Par contre, dimanche soir, le Théâtre populaire du Québec, devant un public très jeune mais un peu disséminé dans cette immense salle qu'est la Louis-Frédéric — pourquoi le TPQ doit-il absolument jouer à cet endroit?... les places vides s'y remuaient beaucoup plus que dans une salle plus petite où 800 ou 1,000 personnes constitueraient une bonne salle — réunissait un assez heureux mélange d'idées exprimées et de moyens techniques utilisés. "Le chant du sink" se situe, dans l'oeuvre de Jean Barbeau à un tournant, dit-on, et quand il fait dire à son porte-parole, l'auteur Pierre

dans la pièce, quelque chose comme "cessez de me demander des pièces que je ne peux ou ne veux pas écrire encore", on comprend bien que l'auteur exprime clairement ce qu'il a voulu illustrer pendant les quelque 90 minutes qu'aura duré la pièce. Ces personnages, les muses inspiratrices, l'auteur ne réussira à s'en défaire qu'après s'être trouvé une identité. Mais alors, l'homme, un moment aveuglé par la gloire, constatera qu'il n'a pas été le seul à changer pendant sa "maladie" et devra apprendre à se libérer complètement de son complexe du "tuyau".

Cette oeuvre de Barbeau qui vient d'être publiée, chez Léméac — le lancement de l'ouvrage a eu lieu à Laval, lors de la présentation de la pièce il y a quelques semaines — mérite une étude beaucoup plus approfondie que ce que l'espace m'autorise aujourd'hui. Il ne s'agit plus là de revues ou de courtes pièces mettant en présence deux personnages qui se racontent leur condition. Non, il s'agit là d'un spectacle complet qui emprunte au théâtre un certain nombre de ses moyens pour illustrer une réalité. Et l'auteur ne semble pas avoir été trahi, ni par ses comédiens, ni par son metteur en scène. L'occasion d'en reparler se présentera sans doute. Il faut l'espérer.

Martine CORRIVAULT

à québec aujourd'hui

les arts

BIBLIOTHEQUE GENERALE: Université Laval; "Jésus de Nazareth, mythe et histoire" exposition de volumes, textes, oeuvres d'art et illustrations. De 8h30 à 23h00.

PALAI MONTCLAIR: exposition des Artistes du Moulin des Arts. De 19h00 à 22h00.

MUSEE DU QUEBEC: exposition des oeuvres de Marcelle Ferron.

CENTRE COMMUNAUTAIRE BRULART: 2040 Rue Persico, Silery. Exposition de dessins et peintures de Maurice Lebon. De 13h30 à 16h30 et 20h00 à 22h30.

STUDIO DES ARTISTES CANADIENS: Fleurimond Constantineau, huiles sur les Esquimaux et paysagers du Grand Nord. Au 2255 Boul. Laurier, de 10h00 à 22h00.

GALERIE ARTEMISE: hall d'entrée de la mairie de Lévis, exposition des toiles de Margo Gagnon, de 9h00 à 12h00, 14h00 à 16h00.

cinéma

CINE-CAMPUS: "Déjà vu" présenté au Théâtre de la Cité Universitaire, à 14h00, 16h30, 19h00 et 21h30.

CINE-MUSEE: De marbre et d'amarre — Vézelay, colline éternelle — Art et Légende — André Masson — Alfred Manessier — au Musée du Québec à 14h30.

concert

LES LUNDIS DU CONSERVATOIRE

LE CINEMA A QUEBEC

La classification des films est établie par l'Office des Communications sociales. Voici le barème d'appréciation des films qui sont présentement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la Rive-Sud.

— Quand il y a lieu, la convenance pour les jeunes est indiquée de cette façon: (E) enfants; (A) adolescents.

— Les chiffres réfèrent à la valeur artistique de l'oeuvre; (1) chef-d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable.

— Les appréciations des films sont établies sur les copies présentées dans la province de Québec.

CANADIEN: "Il était une fois un fil" (4) coul. à 7h00 et 9h00.

CANARDIERE: "La mort sonne toujours deux fois" (6) coul. à 12h50, 14h15, 17h45. "Sacco et Vanzetti" (3) coul. à 22h0, 5h50, 9h15.

CAPITOL: "J'ai mon voyage" (5E) coul. à 1h00, 3h00, 5h00, 7h00, 9h00.

CARTIER: "Vixen la renarde" (5) coul. à 1h15, 4h00, 6h50, 9h40. "Dany la ravageuse" (6) coul. à 2h30, 5h15, 8h05.

CINEMA DE PARIS: "Kamouraska" (—) coul. à 1h30, 4h00, 6h30, 9h00.

CINE-42: Fin de semaine seulement.

EMPIRE: "Le Parrain" (3) coul. à 2h00, 5h00, 8h00.

LAURET: "Vixen la renarde" (5) coul. à 7h15, 9h45. "Dany la ravageuse" (6) coul. à 8h15.

LE BIJOU: "Il était une fois dans l'Ouest" (4) coul. à 6h00 et 9h00.

LIDO: "Il était une fois la révolution" (3) coul. à 8h00.

MIDI-MINUIT: "Jeunes filles au couvent" (6) coul. à 1h45, 4h30, 7h20, 10h00. "Si j'étais restée pucelle" (6) coul. à 12h30, 3h10, 5h50, 8h30.

ODEON: "Le Dauphin" — "César et Rosalie" (3) coul. à 12h30, 2h40, 4h50, 7h05, 9h15.

ODEON: "Frontenac" — "Le clan des irréductibles" (3) coul. à 3h25, 7h35. "Frénésie" (3) coul. à 1h30, 5h35, 9h40.

PIGALLE: "Oeil pour oeil, dent pour dent" (6) coul. à 1h00, 4h30, 8h00. "Les félins" (6) coul. à 3h05, 6h15, 9h45.

STE-FOY: "Alorette" — "Jeunes filles au couvent" (6) coul. à 7h00 et 9h00. "Si j'étais restée pucelle" (6) coul. à 8h15.

musique

TOIRE: L'Harmonie instrumentale du Conservatoire, l'Ensemble vocal du Conservatoire, l'Ensemble de Jazz du Conservatoire, en la Salle Louis-Frédéric, Grand Théâtre de Québec, à 20h30.

Auditions des concours de Musique du Québec, section Québec, à la Maison Générale, 2550 Chemin Gomin, Ste-Foy.

L'Institut Canadien de Québec: Recit de voyage avec dispositions et montage sonore, à 20h30, 37 Ste-Anne, par Me Charles - Edouard Leclerc, c.r. Sujet: "La Province historique et pittoresque".

Colloque international CEQ-FITQ - CSN: Au Grand Séminaire de Québec à 20h00.

cabarets

Auberge de la Colline — Troupe des îles du Pacifique Hawaiian Fabulous. Danse tous les soirs.

De l'Auberge Laurier — Groupe Mexicain "Los-Aztecas" au El Chica Bar. La Corrida au restaurant du boul. Laurier, Issaï Virella et ses Tempo Latino 73.

Bal Tabarin — Ce soir 10h30 — 12h30 — 3 danseuses. De 1h30 à 7h. danseuses.

Club Vieux Barbeau — Ce soir Renée Martel et ses musiciens. Danse avec orchestre. Les Mercedes et orchestre.

Décès de M. Herbert Graf

GENEVE (AFP) — M. Herbert Graf, directeur général du Grand théâtre de Genève, est mort jeudi soir, à l'âge de 70 ans.

Personnalité marquante du théâtre lyrique, metteur en scène de réputation mondiale, M. Graf est né à Vienne. Il a commencé sa carrière en Allemagne, à Breslau et à Francfort notamment, avant d'être obligé par le nazisme à s'exiler aux États-Unis. Il a été pendant 24

Le Luxembourg décroche une fois de plus le grand prix Eurovision de la chanson

LUXEMBOURG (Reuter) — Le Luxembourg a remporté samedi soir, pour la seconde année consécutive, le concours de la chanson européenne "Eurovision" avec la chanson "Tu te reconnaîtras", interprétée par Anne-Marie David.

Le groupe espagnol Mocedades a terminé second et Cliff Richard a pris la troisième place pour la Grande-Bretagne avec "Power to All our friends".

Le spectacle s'est déroulé sans incidents: les forces de sécurité du Grand Duché avaient pris des mesures de sécurité exceptionnelles du fait de la présence pour la première fois d'un représentant d'Israël. On craignait la possibilité d'une action de commando du genre de celle des Jeux olympiques de Munich.

On estime que 400 millions de téléspectateurs de 27 pays ont suivi le concours.

Le représentant israélien, Ilanit, est apparu le dernier sur scène pour chanter "Ey Sham" (Quelle part) qui lui a valu une quatrième place.

Les vedettes de la chanson ont été escortées jusqu'à leur hôtel dans des autobus spéciaux entourés des motocyclistes qui faisaient hurler leur sirène.

La police a vérifié l'identité de toutes les personnes pénétrant dans le théâtre. Les photographes ont dû tirer quelques photos du plafond pour prouver que leurs appareils ne contenaient pas de bombes.

M. Graf, qui avait pris la nationalité américaine, a dirigé le théâtre municipal de Zurich de 1960 à 1962.

Les journalistes équipés de leur machine à écrire ont dû les démonter et taper quelques mots pour montrer qu'ils n'étaient pas piégés.

Le représentant israélien, Ilanit, est apparu le dernier sur scène pour chanter "Ey Sham" (Quelle part) qui lui a valu une quatrième place.

Les vedettes de la chanson ont été escortées jusqu'à leur hôtel dans des autobus spéciaux entourés des motocyclistes qui faisaient hurler leur sirène.

La police a vérifié l'identité de toutes les personnes pénétrant dans le théâtre. Les photographes ont dû tirer quelques photos du plafond pour prouver que leurs appareils ne contenaient pas de bombes.

M. Graf, qui avait pris la nationalité américaine, a dirigé le théâtre municipal de Zurich de 1960 à 1962.

Les journalistes équipés de leur machine à écrire ont dû les démonter et taper quelques mots pour montrer qu'ils n'étaient pas piégés.

Le représentant israélien, Ilanit, est apparu le dernier sur scène pour chanter "Ey Sham" (Quelle part) qui lui a valu une quatrième place.

Les vedettes de la chanson ont été escortées jusqu'à leur hôtel dans des autobus spéciaux entourés des motocyclistes qui faisaient hurler leur sirène.

La police a vérifié l'identité de toutes les personnes pénétrant dans le théâtre. Les photographes ont dû tirer quelques photos du plafond pour prouver que leurs appareils ne contenaient pas de bombes.

M. Graf, qui avait pris la nationalité américaine, a dirigé le théâtre municipal de Zurich de 1960 à 1962.

celle des Jeux olympiques de Munich.

On estime que 400 millions de téléspectateurs de 27 pays ont suivi le concours.

Le représentant israélien, Ilanit, est apparu le dernier sur scène pour chanter "Ey Sham" (Quelle part) qui lui a valu une quatrième place.

Les vedettes de la chanson ont été escortées jusqu'à leur hôtel dans des autobus spéciaux entourés des motocyclistes qui faisaient hurler leur sirène.

La police a vérifié l'identité de toutes les personnes pénétrant dans le théâtre. Les photographes ont dû tirer quelques photos du plafond pour prouver que leurs appareils ne contenaient pas de bombes.

M. Graf, qui avait pris la nationalité américaine, a dirigé le théâtre municipal de Zurich de 1960 à 1962.

Les journalistes équipés de leur machine à écrire ont dû les démonter et taper quelques mots pour montrer qu'ils n'étaient pas piégés.

Le représentant israélien, Ilanit, est apparu le dernier sur scène pour chanter "Ey Sham" (Quelle part) qui lui a valu une quatrième place.

Les vedettes de la chanson ont été escortées jusqu'à leur hôtel dans des autobus spéciaux entourés des motocyclistes qui faisaient hurler leur sirène.

La police a vérifié l'identité de toutes les personnes pénétrant dans le théâtre. Les photographes ont dû tirer quelques photos du plafond pour prouver que leurs appareils ne contenaient pas de bombes.

M. Graf, qui avait pris la nationalité américaine, a dirigé le théâtre municipal de Zurich de 1960 à 1962.

Les journalistes équipés de leur machine à écrire ont dû les démonter et taper quelques mots pour montrer qu'ils n'étaient pas piégés.

Le représentant israélien, Ilanit, est apparu le dernier sur scène pour chanter "Ey Sham" (Quelle part) qui lui a valu une quatrième place.

Les vedettes de la chanson ont été escortées jusqu'à leur hôtel dans des autobus spéciaux entourés des motocyclistes qui faisaient hurler leur sirène.

La police a vérifié l'identité de toutes les personnes pénétrant dans le théâtre. Les photographes ont dû tirer quelques photos du plafond pour prouver que leurs appareils ne contenaient pas de bombes.

M. Graf, qui avait pris la nationalité américaine, a dirigé le théâtre municipal de Zurich de 1960 à 1962.

Les journalistes équipés de leur machine à écrire ont dû les démonter et taper quelques mots pour montrer qu'ils n'étaient pas piégés.

Le représentant israélien, Ilanit, est apparu le dernier sur scène pour chanter "Ey Sham" (Quelle part) qui lui a valu une quatrième place.

Les vedettes de la chanson ont été escortées jusqu'à leur hôtel dans des autobus spéciaux entourés des motocyclistes qui faisaient hurler leur sirène.

La police a vérifié l'identité de toutes les personnes pénétrant dans le théâtre. Les photographes ont dû tirer quelques photos du plafond pour prouver que leurs appareils ne contenaient pas de bombes.

M. Graf, qui avait pris la nationalité américaine, a dirigé le théâtre municipal de Zurich de 1960 à 1962.

Les journalistes équipés de leur machine à écrire ont dû les démonter et taper quelques mots pour montrer qu'ils n'étaient pas piégés.

Le représentant israélien, Ilanit, est apparu le dernier sur scène pour chanter "Ey Sham" (Quelle part) qui lui a valu une quatrième place.

Les vedettes de la chanson ont été escortées jusqu'à leur hôtel dans des autobus spéciaux entourés des motocyclistes qui faisaient hurler leur sirène.

Picasso et les femmes

Les femmes jouèrent un rôle important dans sa vie émotionnelle. Leur beauté fut également sa grande source d'inspiration.

Il avait épousé, en 1917, une danseuse russe, Olga Kolkova, qui fut la mère de son fils Paulo.

D'autres femmes vécurent à ses côtés: Fernande Olivier, Dora Maas et Françoise Gilot dont il eut deux enfants. Mais ce ne fut qu'en 1961 qu'il se maria pour la deuxième fois. Il était alors âgé de 79 ans.

En 1965, il avait tenté, mais sans succès, d'obtenir des tribunaux français qu'ils fassent interdire un livre écrit par Françoise Gilot, intitulé: "Ma vie avec Picasso", déclarant qu'il s'agissait d'une violation de sa vie privée et d'une attaque contre son honneur.

Le public québécois a eu, au cours des derniers jours, l'occasion de "rencontrer" différents genres de théâtre. En plus des représentations régulières de "La mesure approuvée" au Trident, il y avait jeudi, vendredi et samedi, sur le campus universitaire, un Festival du "nouveau" théâtre américain auquel participaient les troupes du Performance Group et du Bread and Puppet Theater. Et, dimanche soir, à la salle Louis-Frédéric du Grand Théâtre, le Théâtre populaire du Québec, notre troupe officielle de tournée subventionnée (par le ministère des Affaires culturelles du Québec et le Conseil des Arts du Canada) jouait une création 1973 de l'auteur québécois Jean Barbeau, "Le chant du sink".

La visite de Performance Group n'est certes pas passée inaperçue des amateurs de théâtre, même si l'on a pu regretter la barrière linguistique qui faisait perdre à certains des spectateurs moins familiers avec la langue anglaise parlée aux États-Unis, les subtilités des dialogues. On pouvait toujours se consoler en suivant — surtout en y participant — les mouvements qui animaient constamment la salle tout au long du spectacle de la troupe.

C'est également l'aspect technique de la représentation offerte par le Bread and Puppet, samedi soir, qui aura le plus retenu l'attention des spectateurs qui s'étaient entassés au Théâtre de la cité universitaire, pour découvrir, dans le cas d'un bon nombre, la célèbre troupe, ou pour voir cette récente production qu'est "The 14 stations of the Cross". L'émotion restait bien superficielle et ce sont surtout des rires que déclenchaient les caricatures jouées par les personnages — marionnettes qui vivaient dans la salle et non uniquement sur la scène. Tape-à-l'oeil? Pas du tout. Théâtre...? Sans aucun doute. Ces personnages grossis ou diminués, ces jeux, cette narration, ces chœurs chantant ou bruisant selon les cas, ces visages géants, ces gestes lents, calculés, rythmés et bien amalgamés comme en un grand ballet, tout ce qui bougeait ou faisait du bruit relevait des disciplines du théâtre. Et c'était une curiosité à suivre. Un bon moment d'admiration pour les techniciens du jeu, de la représentation, qui ont permis au Bread and Puppet de se faire une réputation... avec d'autres rôles, des idées par exemple.

Par contre, dimanche soir, le Théâtre populaire du Québec, devant un public très jeune mais un peu disséminé dans cette immense salle qu'est la Louis-Frédéric — pourquoi le TPQ doit-il absolument jouer à cet endroit?... les places vides s'y remuaient beaucoup plus que dans une salle plus petite où 800 ou 1,000 personnes constitueraient une bonne salle — réunissait un assez heureux mélange d'idées exprimées et de moyens techniques utilisés. "Le chant du sink" se situe, dans l'oeuvre de Jean Barbeau à un tournant, dit-on, et quand il fait dire à son porte-parole, l'auteur Pierre

dans la pièce, quelque chose comme "cessez de me demander des pièces que je ne peux ou ne veux pas écrire encore", on comprend bien que l'auteur exprime clairement ce qu'il a voulu illustrer pendant les quelque 90 minutes qu'aura duré la pièce. Ces personnages, les muses inspiratrices, l'auteur ne réussira à s'en défaire qu'après s'être trouvé une identité. Mais alors, l'homme, un moment aveuglé par la gloire, constatera qu'il n'a pas été le seul à changer pendant sa "maladie" et devra apprendre à se libérer complètement de son complexe du "tuyau".

Cette oeuvre de Barbeau qui vient d'être publiée, chez Léméac — le lancement de l'ouvrage a eu lieu à Laval, lors de la présentation de la pièce il y a quelques semaines — mérite une étude beaucoup plus approfondie que ce que l'espace m'autorise aujourd'hui. Il ne s'agit plus là de revues ou de courtes pièces mettant en présence deux personnages qui se racontent leur condition. Non, il s'agit là d'un spectacle complet qui emprunte au théâtre un certain nombre de ses moyens pour illustrer une réalité. Et l'auteur ne semble pas avoir été trahi, ni par ses comédiens, ni par son metteur en scène. L'occasion d'en reparler se présentera sans doute. Il faut l'espérer.

Martine CORRIVAULT

GENEVE (AFP) — M. Herbert Graf, directeur général du Grand théâtre de Genève, est mort jeudi soir, à l'âge de 70 ans.

Personnalité marquante du théâtre lyrique, metteur en scène de réputation mondiale, M. Graf est né à Vienne. Il a commencé sa carrière en Allemagne, à Breslau et à Francfort notamment, avant d'être obligé par le nazisme à s'exiler aux États-Unis. Il a été pendant 24

celle des Jeux olympiques de Munich.

On estime que 400 millions de téléspectateurs

La Conférence canadienne des arts accueille mal l'exigence de souveraineté culturelle québécoise

par Benoit LAVOIE,
envoyé du Soleil
à Ottawa

Tout était là pour rappeler aux artistes québécois qu'ils étaient au Canada, qu'ils participaient ni plus ni moins à une belle conférence fédérale - provinciale des arts, et que leurs revendications subiraient probablement le même sort que n'importe quelle revendication québécoise à n'importe quelle conférence fédérale - provinciale.

Le Front commun des créateurs du Québec, organisme d'action né d'une conférence régionale de la Conférence canadienne des arts, en février à Montréal, s'est amené au congrès "Direction 73" de la CCA, vendredi dernier avec un gros cheval de bataille: exiger le rapatriement au Québec de tous les fonds fédéraux consacrés à la culture par le gouvernement fédéral.

Comme dans toute conférence fédérale - provinciale où le Québec demande de s'occuper seul et en exclusivité d'un programme qu'il croit être de sa compétence unique, l'accueil des autres provinces est assez froid, pour ne pas dire plus.

Ainsi, vendredi à Ottawa, on a senti le même phénomène, à la Conférence canadienne des arts. Québec demandait tout le gâteau, et les autres provinces se bornaient à demander de nouveaux arrangements.

UN APPUI INESPERÉ

Pourtant, la rencontre avait commencé sur un bon pied, alors que sans crier gare, le représentant officiel du gouvernement du Québec, M. Denis Hardy, adjoint parlementaire du ministre des Affaires culturelles, arrivait avec une déclaration de principe, affirmant la volonté du gouvernement du Québec de rapatrier les fonds fédéraux destinés à l'aide culturelle du Québec.

Donc, le gouvernement québécois se rangeait entièrement à l'avis du Front commun. Il revendiquait l'indépendance culturelle.

"Un fait est certain: une véritable politique culturelle ne saurait se concevoir ni se réaliser dans la confusion et encore moins dans la concurrence, ce qui est souvent le cas. La situation actuelle n'est pas satisfaisante à cet égard. Nous pensons qu'il y a lieu de mettre au point des formules qui permettraient à chaque province d'assumer ses responsabilités en matière culturelle. Le Québec a des idées précises à ce sujet et serait disposé à en faire état dans l'optique de négociation entre les deux niveaux de gouvernement", a dit M. Hardy.

C'était un gros coup d'envoi, et les artistes avaient hâte de voir la suite.

PAS D'INTERLOCUTEUR

Au premier atelier du Québec durant l'avant-midi, ils devaient rencontrer des interlocuteurs fédéraux. Mais on a parlé de toutes autres questions, et les artistes se sont plaints: "On vient

revendiquer et on n'a pas d'interlocuteur".

A ce titre d'ailleurs, le seul député fédéral du Québec qui était à l'atelier, Mme Monique Bégin, députée de Montréal - St-Michel, s'est excusée dès le début de la rencontre. D'autres occupations l'attendaient ailleurs: il s'agissait en fait des fêtes pour marquer le cinquième anniversaire de M. Pierre Elliott Trudeau à la tête du parti libéral.

On attendait alors impatiemment l'atelier de l'après-midi, alors qu'on aurait l'occasion de discuter avec les représentants du gouvernement du Québec: ce dernier fut tout aussi déprimant.

D'abord, le représentant du gouvernement, M. Denis Hardy, n'a pratiquement rien ajouté à son texte, se retranchant de façon assez malhabile derrière des nécessités de "stratégie de négociation" pour ne rien dévoiler en plus. Il devint manifestement clair qu'il ne connaissait à peu près pas le dossier et que sa déclaration avait été préparée par quelqu'un d'autre, qu'il était plutôt de nature à seconder le nouveau thème politi-

que du premier ministre Robert Bourassa, celui de la "souveraineté culturelle" du Québec.

M. Hardy consentit à remarquer que des échanges dans cet esprit sont déjà engagés entre les deux ordres de gouvernement depuis 1970. D'autre part, il convint avec les artistes que le ministère des Affaires culturelles du Québec n'avait pas les budgets nécessaires pour répondre aux besoins en ce domaine.

Mais cet atelier fut par contre l'occasion pour les artistes d'exprimer leurs vives et plus senties, au cours de laquelle le sous-ministre des Affaires culturelles du Québec, M. Guy Frégault, fut mis au pilori pour son attitude "démagogique et paternaliste".

Ce dernier avait fait des remontrances aux artistes en leur expliquant notamment qu'ils ne devaient pas se considérer comme des citoyens ayant un "statut particulier", et qu'ils ne devaient pas devenir des citoyens privilégiés.

SURPRISE

Les interlocuteurs du gouvernement fédéral ont pour leur

part indiqué leur surprise devant les demandes du groupe québécois. Mais ils ne l'ont fait que lorsqu'ils ont été directement interrogés.

Ainsi, M. Yvon Beaulne, sous-secrétaire d'Etat adjoint, a déclaré qu'il refusait de se mêler de question constitutionnelle.

"Depuis l'an dernier, nous ne faisons rien que nous ne discutons avec les autorités québécoises. Je conçois qu'il est normal que le Québec travaille à s'assurer la totalité des pouvoirs en matière de politique culturelle, mais je ne suis pas à quel crime. Le gouvernement donne des fonds par le truchement du Conseil des arts, par conséquent il n'est pas directement mêlé à cette affaire."

Le directeur du Conseil des arts, M. André Fortin, a dit qu'il était surpris jusqu'à un certain point de la position du Québec.

"Je crois que le Conseil des arts aurait pu aider au développement, avec l'aide des artistes, d'un jury culturel québécois pour l'attribution des subventions au Québec. Je reste ici devant une telle déclaration qui sous-

tend l'optique de l'indépendance du Québec. Je ne peux pas vous dire que je suis d'accord avec cette situation. Vous avez toute ma compréhension, mais pas mon appui".

ECOUEUREMENT

De toutes ces ambiguïtés, le mot de la fin aura été tiré par deux membres du Front commun des créateurs du Québec.

Le sculpteur Armand Vaillancourt, voulant stigmatiser l'incertitude et les mots creux à dit: "Vous avez pris exactement les bons moyens pour faire de nous des révolutionnaires. On s'est tellement battu, tellement frappé à des murs épais que je ne veux plus jamais me mettre à genoux pour demander quoi que ce soit. On ne veut pas que notre entreprise devienne un oeuf crevé d'avance. Si ça continue, on va retourner à Montréal écouré de tous ces vœux pieux. Certains ont dit que la proposition du Québec était vague. C'est faux. Pour ce qui est du rapatriement des fonds fédéraux, on est parfaitement clair".

M. Uriel Luft, directeur général des Grands ballets canadiens, a lancé: "Les consultations n'ont jamais servi à rien. On a toujours essayé de faire taire les artistes. L'incapacité de la culture ne réside pas dans le peuple mais dans les élus du peuple. Est-il normal qu'en six ans nous ayons eu six changements de ministres aux Affaires culturelles? Je suis épuisé à mort. J'essaie de faire mon possible de construire avec vous, pour vous, et tout est toujours saboté par des fonctionnaires incompetents".

Le Front commun des créateurs du Québec fera par ailleurs le point sur cette rencontre, au cours d'une conférence de presse, demain, à Montréal.

Deux membres du Front à la CCA

OTTAWA (PC) — Richard Courtney, du département des Beaux-arts de l'Université de Calgary, a été élu à la présidence de la Conférence canadienne des arts réunie en assemblée annuelle, samedi. Il succède à Pauline McGibbon, chancelière de l'université de Toronto.

Les vice-présidents, qui représentent les régions autres que celle du président, sont: Yves Trudeau, sculpteur de Montréal, Vincent Tovell, de CBC-Toronto, et Ronald Irving, directeur artistique du Centre de la Confédération de Charlottetown.

Les autres membres de l'exécutif élu sont: Guy Montpetit, de Montréal ancien président de la Société des artistes professionnels du Québec, Nini Baird, de l'Université Simon Fraser et Stanley Saunders du New Brunswick Youth Orchestra, de Fredericton.

Les vice-présidents, qui représentent les régions autres que celle du président, sont: Yves Trudeau, sculpteur de Montréal, Vincent Tovell, de CBC-Toronto, et Ronald Irving, directeur artistique du Centre de la Confédération de Charlottetown.

Les autres membres de l'exécutif élu sont: Guy Montpetit, de Montréal ancien président de la Société des artistes professionnels du Québec, Nini Baird, de l'Université Simon Fraser et Stanley Saunders du New Brunswick Youth Orchestra, de Fredericton.

Les vice-présidents, qui représentent les régions autres que celle du président, sont: Yves Trudeau, sculpteur de Montréal, Vincent Tovell, de CBC-Toronto, et Ronald Irving, directeur artistique du Centre de la Confédération de Charlottetown.

Les autres membres de l'exécutif élu sont: Guy Montpetit, de Montréal ancien président de la Société des artistes professionnels du Québec, Nini Baird, de l'Université Simon Fraser et Stanley Saunders du New Brunswick Youth Orchestra, de Fredericton.

Les vice-présidents, qui représentent les régions autres que celle du président, sont: Yves Trudeau, sculpteur de Montréal, Vincent Tovell, de CBC-Toronto, et Ronald Irving, directeur artistique du Centre de la Confédération de Charlottetown.

Les autres membres de l'exécutif élu sont: Guy Montpetit, de Montréal ancien président de la Société des artistes professionnels du Québec, Nini Baird, de l'Université Simon Fraser et Stanley Saunders du New Brunswick Youth Orchestra, de Fredericton.

Les vice-présidents, qui représentent les régions autres que celle du président, sont: Yves Trudeau, sculpteur de Montréal, Vincent Tovell, de CBC-Toronto, et Ronald Irving, directeur artistique du Centre de la Confédération de Charlottetown.

Les autres membres de l'exécutif élu sont: Guy Montpetit, de Montréal ancien président de la Société des artistes professionnels du Québec, Nini Baird, de l'Université Simon Fraser et Stanley Saunders du New Brunswick Youth Orchestra, de Fredericton.

Les vice-présidents, qui représentent les régions autres que celle du président, sont: Yves Trudeau, sculpteur de Montréal, Vincent Tovell, de CBC-Toronto, et Ronald Irving, directeur artistique du Centre de la Confédération de Charlottetown.

Les autres membres de l'exécutif élu sont: Guy Montpetit, de Montréal ancien président de la Société des artistes professionnels du Québec, Nini Baird, de l'Université Simon Fraser et Stanley Saunders du New Brunswick Youth Orchestra, de Fredericton.

Les vice-présidents, qui représentent les régions autres que celle du président, sont: Yves Trudeau, sculpteur de Montréal, Vincent Tovell, de CBC-Toronto, et Ronald Irving, directeur artistique du Centre de la Confédération de Charlottetown.

Les autres membres de l'exécutif élu sont: Guy Montpetit, de Montréal ancien président de la Société des artistes professionnels du Québec, Nini Baird, de l'Université Simon Fraser et Stanley Saunders du New Brunswick Youth Orchestra, de Fredericton.

Les vice-présidents, qui représentent les régions autres que celle du président, sont: Yves Trudeau, sculpteur de Montréal, Vincent Tovell, de CBC-Toronto, et Ronald Irving, directeur artistique du Centre de la Confédération de Charlottetown.

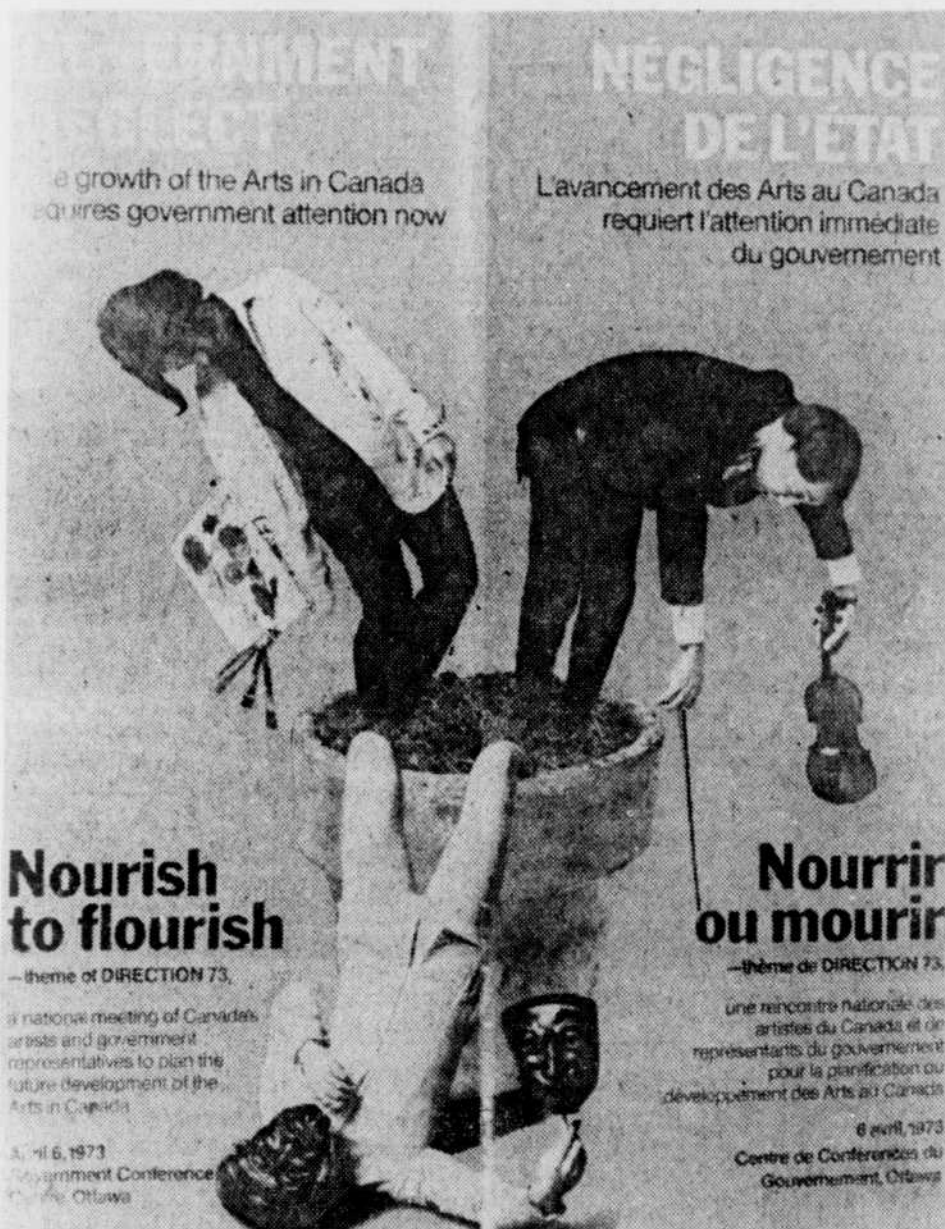
Les autres membres de l'exécutif élu sont: Guy Montpetit, de Montréal ancien président de la Société des artistes professionnels du Québec, Nini Baird, de l'Université Simon Fraser et Stanley Saunders du New Brunswick Youth Orchestra, de Fredericton.

Les vice-présidents, qui représentent les régions autres que celle du président, sont: Yves Trudeau, sculpteur de Montréal, Vincent Tovell, de CBC-Toronto, et Ronald Irving, directeur artistique du Centre de la Confédération de Charlottetown.

Les autres membres de l'exécutif élu sont: Guy Montpetit, de Montréal ancien président de la Société des artistes professionnels du Québec, Nini Baird, de l'Université Simon Fraser et Stanley Saunders du New Brunswick Youth Orchestra, de Fredericton.

Les vice-présidents, qui représentent les régions autres que celle du président, sont: Yves Trudeau, sculpteur de Montréal, Vincent Tovell, de CBC-Toronto, et Ronald Irving, directeur artistique du Centre de la Confédération de Charlottetown.

Les autres membres de l'exécutif élu sont: Guy Montpetit, de Montréal ancien président de la Société des artistes professionnels du Québec, Nini Baird, de l'Université Simon Fraser et Stanley Saunders du New Brunswick Youth Orchestra, de Fredericton.



NOURRIR OU MOURIR — Tel était le thème du Congrès national sur les arts, qui se tenait en fin de semaine à Ottawa.

Pour la musique pop, s'en tenir aux disques...

GENESIS, Grand Théâtre de Québec, vendredi soir. Ce devait être le "meilleur", le "plus grand", le plus "surréal" et le reste, et le reste. Les billets s'étaient vendus en trois jours seulement, plus de deux semaines à l'avance, faisant du concert de Genesis l'événement le plus attendu de l'histoire pop de Québec.

Et pourtant... Genesis ne réussit même pas à "décoller" vraiment une seule fois pendant son spectacle. On a l'impression de se trouver devant un groupe amateur qui exécuterait laborieusement de la musique apprise par coeur et presque trop difficile pour lui. Les musiciens ne jouent pas ensemble et se déplacent avec lourdeur parmi les innombrables changements de rythme et de mélodie. La réputation de Genesis repose justement sur cette complexité que les amateurs de rock "progressif" considèrent primordiale. Il est plutôt surprenant de constater que ces supposés sauveurs d'une musique en péril (toujours selon les tenants du "progressisme") ne réussissent pas à faire passer avec autant de force sur scène que sur disque, leur message.

La tenue de scène peu impressionnante de ce groupe est d'ailleurs l'autre surprise qu'il nous réservait. Les musiciens s'effacent pour laisser la vedette au chanteur soliste Peter Gabriel. Celui-ci devenait presque un mythe, on parlait comme d'un génie... sans raison.

Gabriel a un style original, mais pas une présence véritable. Noyé dans ses gadgets lumineux, emporté dans ses costumes, il joue les mages surréalistes mais ne convainc pas. Tout ça manque de vécu, et de toute façon, du point de vue strictement théâtral, c'est une mise en scène trop statique. Statiques aussi les éclairages, qui semblent se limiter à trois ou quatre "bains de couleur" toujours semblables.

Ce devait être le meilleur, le plus grand, le plus surréel... et ce ne fut qu'un spectacle parmi tant d'autres.

PROCOL HARUM, Pavillon de la Jeunesse, dimanche soir. La venue de Procol Harum suscita moins d'enthousiasme et c'est presque mieux comme ça. D'abord, on nous infligea les Wackers. Le rôle du premier groupe, échauffer la salle pour les vedettes, n'a rien de très enviable. Mais un artiste de valeur peut quand même profiter de l'occasion pour se faire remarquer et laisser le public sur son appétit.

Les Wackers, groupe ridicule sorti du fond de la Californie, simulateur de dernier ordre, ne devraient même pas avoir droit à

la scène. Ce groupe avec son rock idiot et sans saveur, ennuya le public pendant presque une heure. Espérons ne jamais les revoir.

Procol Harum est l'un des groupes les plus sérieux du monde rock. Il joue une musique soigneusement construite, aux mélodies très influencées par le romantisme classique. Avec ce groupe, il est plutôt question de concert que de spectacle: point de costumes défilants ou de théâtre tapage-l'oeil. On ne voit sur scène que des musiciens qui jouent leur musique.

Hier soir, on les voyait... mais on ne les entendait guère. On peut s'en prendre au système de son, ou comme Keith Reid, le parolier du groupe, s'en prendre à la salle et déclarer que c'est une grange. Une chose est sûre, c'est que le type qui paie cinq dollars pour voir et entendre Procol Harum ne s'attend guère à se faire casser les oreilles. C'est ce qui lui est quand même arrivé au Pavillon de la Jeunesse. C'est heureux qu'on ait connu la musique avant de l'entendre là parce que c'était le seul moyen de s'y reconnaître. Quand on considère que le groupe semblait se foutre éperdument d'être entendu correctement ou pas, il y a de quoi se demander s'il ne vaut pas mieux écouter des disques et laisser tomber les spectacles.

De ce qu'on a pu entendre est ressorti ceci: des pièces tirées surtout de "Grand Hotel" le dernier disque; un batteur très inventif et énergique et un guitariste capable de jouer des soli dans le plus pur style anglais; un Gary Brooker en grande forme derrière son grand piano, très en voix aussi. C'aurait dû être très intéressant...

Jacques MAROIS
Collaboration spéciale

On se plaint que la CCA soit devenue une agence gouvernementale

OTTAWA (PC) — Des membres de la Conférence canadienne des arts se sont plaints, en fin de semaine, de ce que la Conférence, anciennement l'CNsl ds rs du Coanada, ait devenue une agence du gouvernement à cause des nombreuses formalités nécessaires à l'obtention de subventions.

La Conférence regroupe plus de 400 membres, artistes, musiciens, acteurs, employés de musées et de troupes de théâtre. Ses revenus sont fournis surtout par le Secrétariat d'Etat.

POUR UNE 2^e SEM.
Des îles du Pacifique...
Irresistiblement votre...
la troupe ensoulée!
L'AUVERGNE
MATINEE SPECIALE POUR ENFANTS
DIMANCHE A 3H. P.M.
Adultes \$1 - Enfants .75



ADRIEN CHANTEUR • PIANISTE
DANSE tous les
jeudi, vendredi, samedi et dimanche

Auberge Normande
LAC-BEAUPORT
RESERVATIONS: 849-4486

LES 2 SALLES "CLUB LE VIEUX BARDEAU"
sont ouvertes maintenant au Club Vieux Bardeau • 3 pistes de danse

En vedette cette semaine: la sensationnelle
Renée MARTEL
ET SES MUSICIENS

Au 1^{er} DANSE
avec ORCHESTRE
"LES MERCEDES"
Aussi • PISCINE
INTERIEURE

MERCREDI SOIR
"SOIREE DES DAMES" entrée libre
Pour réserver: 663-3503

HORAIRE DE TÉLÉVISION

Comprenant également les postes transmis par câble

- | | | | |
|--------------------|----------------------------|-----------------------------|--|
| (4) Québec CFMT-TV | (3) Burlington WCAX-TV | (10) Montréal CFMT-TV | De 6 P.M. jour de publication et horaire complet du lendemain.
(c) Emission couleur |
| (5) Québec CKMI-TV | (7) Sherbrooke CHLT-TV | (12) Montréal CFCE-TV | |
| (11) Québec CBVT | (8) Mt. Washington WMTW-TV | (13) Trois-Rivières CKTM-TV | |

LE LUNDI 9 AVRIL 1973

- | | | |
|---|--|--|
| 5.30 P.M. | 7.45 (11) Decebel c | (TCQ) "Le Québec c'est en Français". Une émission de la S.S.J.B. |
| (3) The Andy Griffith show c | (R-Q.) Portraits. Paul Racine, homme d'affaires québécois nous entretiendra de ses ambitions et de ses sujets qui lui tiennent à coeur c | (3) The New Bill Cosby Show c |
| (4) Get Smart c | | (12) The nature of things c |
| (8) News Circle c | | (12) Ironside c |
| (12) The New Beat the clock | | (4) (10) Les nouvelles TVA c |
| 5.55 (3) Sports c | | (5) Man alive c |
| 5.59 (7) Informa 7 c | | (7) (11) (13) Le téléjournal c |
| 6.00 (3) Channel 3 news hour c | | (7) Informa 7 c |
| (4) Panorama c | | (11) Nouvelles du sport et météo c |
| (5) Quebec today c | | (13) Le 13 vous informe c |
| (7) Madame est servie c | | (3) Channel 3 Night beat c |
| (10) Madame est servie c | | (4) (10) Altitude 750c |
| (11) Actualités 24 c | | (3) (12) News c |
| (12) Pulse c | | (7) Appelez-moi Lise c |
| 6.15 (5) News | | (11) Appelez-moi Lise c |
| 6.30 (4) De toutes les couleurs c | | (12) Pulse c |
| (8) The Wild Wild West c | | (12) Viewpoint |
| (TCQ) En Marche. Avec les Apôtres de Jésus | | (3) Late movie: "Harry" c |
| 6.50 (5) Film | | (3) Cinéma: "Battle zone" c |
| 7.00 (3) News c | | (8) ABC Wide World of Entertainment c |
| (5) Audubon Wildlife Theatre | | |
| (7) Avec André Guy c | | |
| (10) Le 10 vous informe c | | |
| (11) Chez oncle Bill c | | |
| (12) The Doris Day show c | | |
| (13) Le 13 vous informe c | | |
| (TCQ) "La Philatélie". Animation: Marguerite Fortin. | | |
| 7.30 (3) Get Smart c | | |
| (4) Les Berger c | | |
| (5) The Irish Rogers c | | |
| (7) Hogan's heroes c | | |
| (11) Discomania | | |
| (12) Rollin' Variétés c | | |
| (R-Q.) Lolleck et Bolleck. "Robinson". Nos deux amis jouent les Robinson. c | | |
| 7.45 (3) News c | | |
| (4) La Pastorale c | | |
| (5) Morning report c | | |
| (7) Sports club c | | |
| (10) Bienvenue CFMT c | | |
| 7.55 (4) Dessins animés c | | |
| (8) Rocky and his friends c | | |
| (10) Bonjour Montréal c | | |
| 8.00 (3) Captain Kangaroo c | | |
| (7) Informa 7 c | | |
| (8) Farm and Home c | | |
| 8.05 (7) Allo! Allo! c | | |
| 8.15 (4) L'actualité c | | |
| 8.30 (4) Les tannants de chez nous c | | |
| 8.35 (8) Bullwinkle c | | |
| (10) 26-24-36 c | | |
| (12) Hercules | | |
| 8.45 (7) Pour vous Mesdames c | | |
| (10) Les bouts d'chou c | | |
| 9.00 (3) The Mike Douglas show | | |
| (4) Au bout du fil c | | |
| (8) New zoo revue c | | |
| (12) Yoga c | | |
| (13) Debout les enfants | | |
| 9.15 (7) Le Sième quart d'heure | | |
| (10) Les tannants de chez nous c | | |
| 9.29 (7) Informa 7 c | | |
| 9.30 (3) Quebec school telecasts c | | |
| (7) (11) (13) Les Orallens c | | |
| (8) Morning Movie: "Road to Singapore" | | |
| (12) The trouble with Tracy c | | |
| 9.45 (7) (11) (13) Les contes de la rive | | |
| 10.00 (3) The Jockey's Wild | | |
| (5) Canadian School telecasts c | | |
| (7) (11) (13) Minute | | |
| (10) Pour vous mesdames c | | |
| (12) Eye Bet c | | |
| 10.15 (7) Filmint: "Le justicier du Minnesota" | | |
| (11) (13) En Mouvement | | |
| (3) The guiding light c | | |
| 10.30 (3) The Young and the restless c | | |
| (4) L'actualité c | | |
| (7) Minirama c | | |
| (7) (11) (13) Bobino c | | |
| (10) Le 10 vous informe c | | |
| (11) L'éventail de Séville c | | |
| (12) The Flintstones c | | |
| 12.15 (4) De tout de tous c | | |
| (10) Lignes ouvertes c | | |
| 12.30 (3) Search for Tomorrow c | | |
| (7) Informa 7 c | | |
| (8) Split second c | | |
| (11) (13) BouBou c | | |
| (12) Matinee with Joe Van: "Siege of the Saxons" c | | |
| 1.00 (3) One o'clock weather c | | |
| (7) Pour vous Mesdames c | | |
| (8) All my children c | | |
| 1.05 (3) Across the fence c | | |
| 1.15 (3) The Lucille Rivers show | | |
| 1.30 (3) As the world turns c | | |
| (4) Sincèrement votre c | | |
| (8) Let's Make a deal c | | |
| (7) (11) (13) Le téléjournal c | | |
| (11) Ciné-mardi: "Voyage fantastique" | | |
| 1.35 (7) (11) (13) Femme d'Aujourd'hui c | | |
| 2.00 (3) The guiding light c | | |
| TCQ: Signifie "TELEFABRIQUE DE QUEBEC", réseau communautaire à circuit fermé. | | |
| HORAIRES ET PROGRAMMATION EN COULEUR SUJETS A CHANGEMENTS SANS AVIS! | | |
| R-Q: Signifie "Radio-Québec" synthonisé au 11 sur le câble | | |

petite histoire des longs-métrages

- | | | |
|---|---|--|
| LUNDI, 9 AVRIL 1973 | P.M. | |
| 9.00 (8) Monday movie: "Situation hopeless but not serious". E-U. Comédie une réalisation de R. Reinhardt en 1963 avec Alex Guinness, Robert Redford et Michael Connors. — Un soldat garde enfermé chez lui deux aviateurs en leur cachant que la guerre est finie. c | 12.30 (12) Matinee with Joe Van: "Siege of the Saxons". G-B. 1963, aventures de N. Juran avec Ronald Lewis, Janet Scott et Ronald Howard. — Au temps du roi Arthur, un aventurier se bat contre un noble traitre pour l'amour d'une princesse. c | |
| 11.30 (3) Late movie: "Harpy". E-U. Drame psychologique réalisé en 1971 par G.S. Sindell avec Hugh O'Brien, Elizabeth Ashley et Tom Nardini. — Un architecte dont le passe-temps est la fauconnerie est talonné par son ex-épouse alors qu'il pense à contracter un second mariage. c | 1.30 (19) Ciné - Mardi: "Voyage fantastique". G-B. Comédie dramatique réalisée en 1951 par H. Koster avec James Stewart, Marlene Dietrich et Glynis Johns. — Un scientifique réussit à faire accepter sa thèse sur la résistance des avions. c | |
| 11.50 (3) After eleven: "Battle zone". E-U. Drame de guerre réalisé en 1952 par L. Seander avec John Hodiak, Stephen MacNally et Linda Christian. — Deux journalistes du cinéma de l'armée américaine rivalisent pour la gloire d'un documentaire en Corée. c | 2.00 (4) Cinéma: "Le vice au corps". Mex. Drame, une réalisation de J. Diaz Morales en 1968 avec Luis Aguilar et Alvaru Ortiz. — Des jeunes délinquants commettent divers délits. c | |
| 12.00 (11) Cinéma: "The manoir des suspects". All. Drame policier réalisé en 1963 par R. Zehetgruber avec Dietmar Schönherr, Helga Sommerfeld et Gustav Knuth. — Un assassin armé d'une cordelette de nylon assaille les pensionnaires d'un vieux manoir. c | 2.30 (11) Cinéma: "Le descendant de Gengis Khan". Russ. 1928, aventures de V. Poudovkine avec Valérie Inkijoff et L. Belinskaja. — Un descendant de Gengis Khan, chasseur de son métier, expulse les étrangers de son pays. c | |
| 12.00 (4) Heure exquise: "Suspense au deuxième bureau". Fr. Drame d'espionnage une réalisation de C. de Saint-Mauri- | 5.00 (11) Cinéma de 5 heures: "La rose noire". E-U. 1949, aventures de H. Hathaway avec Tyrone Power, Orson Welles et Cécile Aubry. — Au XIII ^{ème} siècle, deux Écossais, pour échapper à l'emprise normande, partent à la recherche de nombreuses péripéties aux Indes, puis en Chine. c | |

LES ANNONCES CLASSÉES

529-9231
10 lignes directes

SERVICE TELEPHONIQUE DE 12 HEURES PAR JOUR DE 8H30 AM A 8H30 PM DU LUNDI AU VENDREDI
Votre annonce remise avant 8h30 p.m. sera publiée le lendemain. Pour l'édition du samedi: 4h30 p.m. vendredi; pour l'édition du lundi: 8h30 p.m. vendredi.

Index des rubriques des annonces classées

Services 100 à 185 incl.
Divers à vendre 200 à 291 incl.
Emploi 300 à 367 incl.
Logis 400 à 498 incl.
Commerce et Industries 500 à 590 incl.
Véhicules-Moteurs 600 à 659 incl.

Accessoires d'auto 640
Ambulances 175
Activités diverses 325
Agences 175
Agences matrimoniales 180
Agents 111
Améliorations de maisons 456
Animaux 248
Antiquités 221
Appareils électriques 221
Arbres et parterres 140
Argent à prêter 104
Argent demandé 104
Articles de sport 255
Associés (Commerce) 532
Assurances 107
Autos à louer 620
Autos à vendre 619
Autos demandées 253
Bicyclettes 253
Bureaux à louer 620
Bureaux demandés 620
Camions à louer 630
Camions à vendre 630
Camions demandés 630
Camping 158
Cartes professionnelles 485
Chalets à louer 485
Chalets à vendre 485
Chambres à louer 429 à 441
Chambres demandées 442
Chambres et pensions 442
Chambres et pensions demandées 491
Chasse-neige 246
Chauffage 166
Coin de la couture 299
voir patron mode 299
Commerces à vendre 530
Commerces demandés 530
Couples demandés 344
Couples demandant emploi 344
Déménagement-Transport 146
Dépannage 146
Divers 275
Divers à louer 275
Divers demandé 291
Ecoles de conduite 291
Encasement 292
Encasement 292
Enseignement-Cours 135
Entrepôts à louer 616
Entrepôts à vendre 616
Entrepôts demandés 616
Entrepôts de ferme 616
Extermination vermine 148
Femmes-Filles demandées 350
Femmes-Filles 350
Garages-Stationnement à louer 656
Garages-Stationnement demandés 656
Garages à vendre 658
Hommes demandés 300
Hommes demandant emploi 365
Hommes de métier demandés 315
Hommes et femmes demandés 315
Hôpitaux 340
Immeubles 540
Infirmités 540
Gardes-Malades 353
Instruments de musique 224
Livres-Timbres-Monnaies 515
Locaux à louer 515
Locaux demandés 527
Logements-appartements à louer (par quartier) 409 à 420
Logements - appartements 421
Logements - appartements non classifiés à partager 422
Logements appartements demandés 495
Machines à coudre 206
Machines à écrire 215
Machinerie à louer 664
Machinerie à vendre 664
Maisons à louer 448
Maisons à vendre (par quartier) 458 à 483
Maisons demandées 483
Maisons mobiles ou préfabriquées 484
Marchandises-Nouveautés 230
Matériaux de construction 230
Médecins 210
Meubles 210
Motocyclettes 254
Moteurs 254
Non classifiées 185
Occasions d'affaires 332
Pensions d'été 450
Pensions pour enfants 452
Perdus-trouvés 123
Personnels 133
Non responsabilités 133
Photographies 162
Pianos-Orgues 209
Professeurs demandés 340
Professionnels demandés 340
Propriétés commerciales 545
Radios-TV Stéréos 210
Rembourseurs 169
Réparations-Entretien 143
Restaurants-Réceptions 170
Roulottes 686
Salons de beauté 163
Service automobile 164
Service de garde 359
Service domestique 358
Service 24 heures 164
Tapis-Tuiles 203
Taxis 119
Terrains à louer 564
Terrains à vendre 564
Terrains demandés 571
Terres à louer 571
Terres demandées 584
Tondeuses 254
Vacances-Voyages 122
Véhicules tout terrain 122
Vendeurs demandés 307
Ventes spéciales 258
Vollailles 242
Yachts-moteurs 659

Services

104 ARGENT A PRETER
LE PRET HYPOTHECAIRE
C'EST NOTRE AFFAIRE
SPECIALISTE 1er ou 2e hypothèque
crédence, taux bancaires, Québec
529-9759, RES. 626-4868

1ère et 2e HYPOTHEQUES
AUCUNE COMMISSION
DECISION EN 15 MINUTES
Plan Foncier Traders - 681-0253

ARGENT en 1ère hypothèque, à 12%,
en 2e hypothèque, à 15%,
en 3e hypothèque, à 18%,
en 4e hypothèque, à 21%,
en 5e hypothèque, à 24%,
en 6e hypothèque, à 27%,
en 7e hypothèque, à 30%,
en 8e hypothèque, à 33%,
en 9e hypothèque, à 36%,
en 10e hypothèque, à 39%,
en 11e hypothèque, à 42%,
en 12e hypothèque, à 45%,
en 13e hypothèque, à 48%,
en 14e hypothèque, à 51%,
en 15e hypothèque, à 54%,
en 16e hypothèque, à 57%,
en 17e hypothèque, à 60%,
en 18e hypothèque, à 63%,
en 19e hypothèque, à 66%,
en 20e hypothèque, à 69%,
en 21e hypothèque, à 72%,
en 22e hypothèque, à 75%,
en 23e hypothèque, à 78%,
en 24e hypothèque, à 81%,
en 25e hypothèque, à 84%,
en 26e hypothèque, à 87%,
en 27e hypothèque, à 90%,
en 28e hypothèque, à 93%,
en 29e hypothèque, à 96%,
en 30e hypothèque, à 99%,
en 31e hypothèque, à 102%,
en 32e hypothèque, à 105%,
en 33e hypothèque, à 108%,
en 34e hypothèque, à 111%,
en 35e hypothèque, à 114%,
en 36e hypothèque, à 117%,
en 37e hypothèque, à 120%,
en 38e hypothèque, à 123%,
en 39e hypothèque, à 126%,
en 40e hypothèque, à 129%,
en 41e hypothèque, à 132%,
en 42e hypothèque, à 135%,
en 43e hypothèque, à 138%,
en 44e hypothèque, à 141%,
en 45e hypothèque, à 144%,
en 46e hypothèque, à 147%,
en 47e hypothèque, à 150%,
en 48e hypothèque, à 153%,
en 49e hypothèque, à 156%,
en 50e hypothèque, à 159%,
en 51e hypothèque, à 162%,
en 52e hypothèque, à 165%,
en 53e hypothèque, à 168%,
en 54e hypothèque, à 171%,
en 55e hypothèque, à 174%,
en 56e hypothèque, à 177%,
en 57e hypothèque, à 180%,
en 58e hypothèque, à 183%,
en 59e hypothèque, à 186%,
en 60e hypothèque, à 189%,
en 61e hypothèque, à 192%,
en 62e hypothèque, à 195%,
en 63e hypothèque, à 198%,
en 64e hypothèque, à 201%,
en 65e hypothèque, à 204%,
en 66e hypothèque, à 207%,
en 67e hypothèque, à 210%,
en 68e hypothèque, à 213%,
en 69e hypothèque, à 216%,
en 70e hypothèque, à 219%,
en 71e hypothèque, à 222%,
en 72e hypothèque, à 225%,
en 73e hypothèque, à 228%,
en 74e hypothèque, à 231%,
en 75e hypothèque, à 234%,
en 76e hypothèque, à 237%,
en 77e hypothèque, à 240%,
en 78e hypothèque, à 243%,
en 79e hypothèque, à 246%,
en 80e hypothèque, à 249%,
en 81e hypothèque, à 252%,
en 82e hypothèque, à 255%,
en 83e hypothèque, à 258%,
en 84e hypothèque, à 261%,
en 85e hypothèque, à 264%,
en 86e hypothèque, à 267%,
en 87e hypothèque, à 270%,
en 88e hypothèque, à 273%,
en 89e hypothèque, à 276%,
en 90e hypothèque, à 279%,
en 91e hypothèque, à 282%,
en 92e hypothèque, à 285%,
en 93e hypothèque, à 288%,
en 94e hypothèque, à 291%,
en 95e hypothèque, à 294%,
en 96e hypothèque, à 297%,
en 97e hypothèque, à 300%,
en 98e hypothèque, à 303%,
en 99e hypothèque, à 306%,
en 100e hypothèque, à 309%,
en 101e hypothèque, à 312%,
en 102e hypothèque, à 315%,
en 103e hypothèque, à 318%,
en 104e hypothèque, à 321%,
en 105e hypothèque, à 324%,
en 106e hypothèque, à 327%,
en 107e hypothèque, à 330%,
en 108e hypothèque, à 333%,
en 109e hypothèque, à 336%,
en 110e hypothèque, à 339%,
en 111e hypothèque, à 342%,
en 112e hypothèque, à 345%,
en 113e hypothèque, à 348%,
en 114e hypothèque, à 351%,
en 115e hypothèque, à 354%,
en 116e hypothèque, à 357%,
en 117e hypothèque, à 360%,
en 118e hypothèque, à 363%,
en 119e hypothèque, à 366%,
en 120e hypothèque, à 369%,
en 121e hypothèque, à 372%,
en 122e hypothèque, à 375%,
en 123e hypothèque, à 378%,
en 124e hypothèque, à 381%,
en 125e hypothèque, à 384%,
en 126e hypothèque, à 387%,
en 127e hypothèque, à 390%,
en 128e hypothèque, à 393%,
en 129e hypothèque, à 396%,
en 130e hypothèque, à 399%,
en 131e hypothèque, à 402%,
en 132e hypothèque, à 405%,
en 133e hypothèque, à 408%,
en 134e hypothèque, à 411%,
en 135e hypothèque, à 414%,
en 136e hypothèque, à 417%,
en 137e hypothèque, à 420%,
en 138e hypothèque, à 423%,
en 139e hypothèque, à 426%,
en 140e hypothèque, à 429%,
en 141e hypothèque, à 432%,
en 142e hypothèque, à 435%,
en 143e hypothèque, à 438%,
en 144e hypothèque, à 441%,
en 145e hypothèque, à 444%,
en 146e hypothèque, à 447%,
en 147e hypothèque, à 450%,
en 148e hypothèque, à 453%,
en 149e hypothèque, à 456%,
en 150e hypothèque, à 459%,
en 151e hypothèque, à 462%,
en 152e hypothèque, à 465%,
en 153e hypothèque, à 468%,
en 154e hypothèque, à 471%,
en 155e hypothèque, à 474%,
en 156e hypothèque, à 477%,
en 157e hypothèque, à 480%,
en 158e hypothèque, à 483%,
en 159e hypothèque, à 486%,
en 160e hypothèque, à 489%,
en 161e hypothèque, à 492%,
en 162e hypothèque, à 495%,
en 163e hypothèque, à 498%,
en 164e hypothèque, à 501%,
en 165e hypothèque, à 504%,
en 166e hypothèque, à 507%,
en 167e hypothèque, à 510%,
en 168e hypothèque, à 513%,
en 169e hypothèque, à 516%,
en 170e hypothèque, à 519%,
en 171e hypothèque, à 522%,
en 172e hypothèque, à 525%,
en 173e hypothèque, à 528%,
en 174e hypothèque, à 531%,
en 175e hypothèque, à 534%,
en 176e hypothèque, à 537%,
en 177e hypothèque, à 540%,
en 178e hypothèque, à 543%,
en 179e hypothèque, à 546%,
en 180e hypothèque, à 549%,
en 181e hypothèque, à 552%,
en 182e hypothèque, à 555%,
en 183e hypothèque, à 558%,
en 184e hypothèque, à 561%,
en 185e hypothèque, à 564%,
en 186e hypothèque, à 567%,
en 187e hypothèque, à 570%,
en 188e hypothèque, à 573%,
en 189e hypothèque, à 576%,
en 190e hypothèque, à 579%,
en 191e hypothèque, à 582%,
en 192e hypothèque, à 585%,
en 193e hypothèque, à 588%,
en 194e hypothèque, à 591%,
en 195e hypothèque, à 594%,
en 196e hypothèque, à 597%,
en 197e hypothèque, à 600%,
en 198e hypothèque, à 603%,
en 199e hypothèque, à 606%,
en 200e hypothèque, à 609%,
en 201e hypothèque, à 612%,
en 202e hypothèque, à 615%,
en 203e hypothèque, à 618%,
en 204e hypothèque, à 621%,
en 205e hypothèque, à 624%,
en 206e hypothèque, à 627%,
en 207e hypothèque, à 630%,
en 208e hypothèque, à 633%,
en 209e hypothèque, à 636%,
en 210e hypothèque, à 639%,
en 211e hypothèque, à 642%,
en 212e hypothèque, à 645%,
en 213e hypothèque, à 648%,
en 214e hypothèque, à 651%,
en 215e hypothèque, à 654%,
en 216e hypothèque, à 657%,
en 217e hypothèque, à 660%,
en 218e hypothèque, à 663%,
en 219e hypothèque, à 666%,
en 220e hypothèque, à 669%,
en 221e hypothèque, à 672%,
en 222e hypothèque, à 675%,
en 223e hypothèque, à 678%,
en 224e hypothèque, à 681%,
en 225e hypothèque, à 684%,
en 226e hypothèque, à 687%,
en 227e hypothèque, à 690%,
en 228e hypothèque, à 693%,
en 229e hypothèque, à 696%,
en 230e hypothèque, à 699%,
en 231e hypothèque, à 702%,
en 232e hypothèque, à 705%,
en 233e hypothèque, à 708%,
en 234e hypothèque, à 711%,
en 235e hypothèque, à 714%,
en 236e hypothèque, à 717%,
en 237e hypothèque, à 720%,
en 238e hypothèque, à 723%,
en 239e hypothèque, à 726%,
en 240e hypothèque, à 729%,
en 241e hypothèque, à 732%,
en 242e hypothèque, à 735%,
en 243e hypothèque, à 738%,
en 244e hypothèque, à 741%,
en 245e hypothèque, à 744%,
en 246e hypothèque, à 747%,
en 247e hypothèque, à 750%,
en 248e hypothèque, à 753%,
en 249e hypothèque, à 756%,
en 250e hypothèque, à 759%,
en 251e hypothèque, à 762%,
en 252e hypothèque, à 765%,
en 253e hypothèque, à 768%,
en 254e hypothèque, à 771%,
en 255e hypothèque, à 774%,
en 256e hypothèque, à 777%,
en 257e hypothèque, à 780%,
en 258e hypothèque, à 783%,
en 259e hypothèque, à 786%,
en 260e hypothèque, à 789%,
en 261e hypothèque, à 792%,
en 262e hypothèque, à 795%,
en 263e hypothèque, à 798%,
en 264e hypothèque, à 801%,
en 265e hypothèque, à 804%,
en 266e hypothèque, à 807%,
en 267e hypothèque, à 810%,
en 268e hypothèque, à 813%,
en 269e hypothèque, à 816%,
en 270e hypothèque, à 819%,
en 271e hypothèque, à 822%,
en 272e hypothèque, à 825%,
en 273e hypothèque, à 828%,
en 274e hypothèque, à 831%,
en 275e hypothèque, à 834%,
en 276e hypothèque, à 837%,
en 277e hypothèque, à 840%,
en 278e hypothèque, à 843%,
en 279e hypothèque, à 846%,
en 280e hypothèque, à 849%,
en 281e hypothèque, à 852%,
en 282e hypothèque, à 855%,
en 283e hypothèque, à 858%,
en 284e hypothèque, à 861%,
en 285e hypothèque, à 864%,
en 286e hypothèque, à 867%,
en 287e hypothèque, à 870%,
en 288e hypothèque, à 873%,
en 289e hypothèque, à 876%,
en 290e hypothèque, à 879%,
en 291e hypothèque, à 882%,
en 292e hypothèque, à 885%,
en 293e hypothèque, à 888%,
en 294e hypothèque, à 891%,
en 295e hypothèque, à 894%,
en 296e hypothèque, à 897%,
en 297e hypothèque, à 900%,
en 298e hypothèque, à 903%,
en 299e hypothèque, à 906%,
en 300e hypothèque, à 909%,
en 301e hypothèque, à 912%,
en 302e hypothèque, à 915%,
en 303e hypothèque, à 918%,
en 304e hypothèque, à 921%,
en 305e hypothèque, à 924%,
en 306e hypothèque, à 927%,
en 307e hypothèque, à 930%,
en 308e hypothèque, à 933%,
en 309e hypothèque, à 936%,
en 310e hypothèque, à 939%,
en 311e hypothèque, à 942%,
en 312e hypothèque, à 945%,
en 313e hypothèque, à 948%,
en 314e hypothèque, à 951%,
en 315e hypothèque, à 954%,
en 316e hypothèque, à 957%,
en 317e hypothèque, à 960%,
en 318e hypothèque, à 963%,
en 319e hypothèque, à 966%,
en 320e hypothèque, à 969%,
en 321e hypothèque, à 972%,
en 322e hypothèque, à 975%,
en 323e hypothèque, à 978%,
en 324e hypothèque, à 981%,
en 325e hypothèque, à 984%,
en 326e hypothèque, à 987%,
en 327e hypothèque, à 990%,
en 328e hypothèque, à 993%,
en 329e hypothèque, à 996%,
en 330e hypothèque, à 999%,
en 331e hypothèque, à 1002%,
en 332e hypothèque, à 1005%,
en 333e hypothèque, à 1008%,
en 334e hypothèque, à 1011%,
en 335e hypothèque, à 1014%,
en 336e hypothèque, à 1017%,
en 337e hypothèque, à 1020%,
en 338e hypothèque, à 1023%,
en 339e hypothèque, à 1026%,
en 340e hypothèque, à 1029%,
en 341e hypothèque, à 1032%,
en 342e hypothèque, à 1035%,
en 343e hypothèque, à 1038%,
en 344e hypothèque, à 1041%,
en 345e hypothèque, à 1044%,
en 346e hypothèque, à 1047%,
en 347e hypothèque, à 1050%,
en 348e hypothèque, à 1053%,
en 349e hypothèque, à 1056%,
en 350e hypothèque, à 1059%,
en 351e hypothèque, à 1062%,
en 352e hypothèque, à 1065%,
en 353e hypothèque, à 1068%,
en 354e hypothèque, à 1071%,
en 355e hypothèque, à 1074%,
en 356e hypothèque, à 1077%,
en 357e hypothèque, à 1080%,
en 358e hypothèque, à 1083%,
en 359e hypothèque, à 1086%,
en 360e hypothèque, à 1089%,
en 361e hypothèque, à 1092%,
en 362e hypothèque, à 1095%,
en 363e hypothèque, à 1098%,
en 364e hypothèque, à 1101%,
en 365e hypothèque, à 1104%,
en 366e hypothèque, à 1107%,
en 367e hypothèque, à 1110%,
en 368e hypothèque, à 1113%,
en 369e hypothèque, à 1116%,
en 370e hypothèque, à 1119%,
en 371e hypothèque, à 1122%,
en 372e hypothèque, à 1125%,
en 373e hypothèque, à 1128%,
en 374e hypothèque, à 1131%,
en 375e hypothèque, à 1134%,
en 376e hypothèque, à 1137%,
en 377e hypothèque, à 1140%,
en 378e hypothèque, à 1143%,
en 379e hypothèque, à 1146%,
en 380e hypothèque, à 1149%,
en 381e hypothèque, à 1152%,
en 382e hypothèque, à 1155%,
en 383e hypothèque, à 1158%,
en 384e hypothèque, à 1161%,
en 385e hypothèque, à 1164%,
en 386e hypothèque, à 1167%,
en 387e hypothèque, à 1170%,
en 388e hypothèque, à 1173%,
en 389e hypothèque, à 1176%,
en 390e hypothèque, à 1179%,
en 391e hypothèque, à 1182%,
en 392e hypothèque, à 1185%,
en 393e hypothèque, à 1188%,
en 394e hypothèque, à 1191%,
en 395e hypothèque, à 1194%,
en 396e hypothèque, à 1197%,
en 397e hypothèque, à 1200%,
en 398e hypothèque, à 1203%,
en 399e hypothèque, à 1206%,
en 400e hypothèque, à 1209%,
en 401e hypothèque, à 1212%,
en 402e hypothèque, à 1215%,
en 403e hypothèque, à 1218%,
en 404e hypothèque, à 1221%,
en 405e hypothèque, à 1224%,
en 406e hypothèque, à 1227%,
en 407e hypothèque, à 1230%,
en 408e hypothèque, à 1233%,
en 409e hypothèque, à 1236%,
en 410e hypothèque, à 1239%,
en 411e hypothèque, à 1242%,
en 412e hypothèque, à 1245%,
en 413e hypothèque, à 1248%,
en 414e hypothèque, à 1251%,
en 415e hypothèque, à 1254%,
en 416e hypothèque, à 1257%,
en 417e hypothèque, à 1260%,
en 418e hypothèque, à 1263%,
en 419e hypothèque, à 1266%,
en 420e hypothèque, à 1269%,
en 421e hypothèque, à 1272%,
en 422e hypothèque, à 1275%,
en 423e hypothèque, à 1278%,
en 424e hypothèque, à 1281%,
en 425e hypothèque, à 1284%,
en 426e hypothèque, à 1287%,
en 427e hypothèque, à 1290%,
en 428e hypothèque, à 1293%,
en 429e hypothèque, à 1296%,
en 430e hypothèque, à 1299%,
en 431e hypothèque, à 1302%,
en 432e hypothèque, à 1305%,
en 433e hypothèque, à 1308%,
en 434e hypothèque, à 1311%,
en 435e hypothèque, à 1314%,
en 436e hypothèque, à 1317%,
en 437e hypothèque, à 1320%,
en 438e hypothèque, à 1323%,
en 439e hypothèque, à 1326%,
en 440e hypothèque, à 1329%,
en 441e hypothèque, à 1332%,
en 442e hypothèque, à 1335%,
en 443e hypothèque, à 1338%,
en 444e hypothèque, à 1341%,
en 445e hypothèque, à 1344%,
en 446e hypothèque, à 1347%,
en 447e hypothèque, à 1350%,
en 448e hypothèque, à 1353%,
en 449e hypothèque, à 1356%,
en 450e hypothèque, à 1359%,
en 451e hypothèque, à 1362%,
en 452e hypothèque, à 1365%,
en 453e hypothèque, à 1368%,
en 454e hypothèque, à 1371%,
en 455e hypothèque, à 1374%,
en 456e hypothèque, à 1377%,
en 457e hypothèque, à 1380%,
en 458e hypothèque, à 1383%,
en 459e hypothèque, à 1386%,
en 460e hypothèque, à 1389%,
en 461e hypothèque, à 1392%,
en 462e hypothèque, à 1395%,
en 463e hypothèque, à 1398%,
en 464e hypothèque, à 1401%,
en 465e hypothèque, à 1404%,
en 466e hypothèque, à 1407%,
en 467e hypothèque, à 1410%,
en 468e hypothèque, à 1413%,
en 469e hypothèque, à 1416%,
en 470e hypothèque, à 1419%,
en 471e hypothèque, à 1422%,
en 472e hypothèque, à 1425%,
en 473e hypothèque, à 1428%,
en 474e hypothèque, à 1431%,
en 475e hypothèque, à 1434%,
en 476e hypothèque, à 1437%,
en 477e hypothèque, à 1440%,
en 478e hypothèque, à 1443%,
en 479e hypothèque, à 1446%,
en 480e hypothèque, à 1449%,
en 481e hypothèque, à 1452%,
en 482e hypothèque, à 1455%,
en 483e hypothèque, à 1458%,
en 484e hypothèque, à 1461%,
en 485e hypothèque, à 1464%,
en 486e hypothèque, à 1467%,
en 487e hypothèque, à 1470%,
en 488e hypothèque, à 1473%,
en 489e hypothèque, à 1476%,
en 490e hypothèque, à 1479%,
en 491e hypothèque, à 1482%,
en 492e hypothèque, à 1485%,
en 493e hypothèque, à 1488%,
en 494e hypothèque, à 1491%,
en 495e hypothèque, à 1494%,
en 496e hypothèque, à 1497%,
en 497e hypothèque, à 1500%,
en 498e hypothèque, à 1503%,
en 499e hypothèque, à 1506%,
en 500e hypothèque, à 1509%,
en 501e hypothèque, à 1512%,
en 502e hypothèque, à 1515%,
en 503e hypothèque, à 1518%,
en 504e hypothèque, à 1521%,
en 505e hypothèque, à 1524%,
en 506e hypothèque, à 1527%,
en 507e hypothèque, à 1530%,
en 508e hypothèque, à 1533%,
en 509e hypothèque, à 1536%,
en 510e hypothèque, à 1539%,
en 511e hypothèque, à 1542%,
en 512e hypothèque, à 1545%,
en 513e hypothèque, à 1548%,
en 514e hypothèque, à 1551%,
en 515e hypothèque, à 1554%,
en 516e hypothèque, à 1557%,
en 517e hypothèque, à 1560%,
en 518e hypothèque, à 1563%,
en 519e hypothèque, à 1566%,
en 520e hypothèque, à 1569%,
en 521e hypothèque, à 1572%,
en 522e hypothèque, à 1575%,
en 523e hypothèque, à 1578%,
en 524e hypothèque, à 1581%,
en 525e hypothèque, à 1584%,
en 526e hypothèque, à 1587%,
en 527e hypothèque, à 1590%,
en 528e hypothèque, à 1593%,
en 529e hypothèque, à 1596%,
en 530e hypothèque, à 1599%,
en 531e hypothèque, à 1602%,
en 532e hypothèque, à 1605%,
en 533e hypothèque, à 1608%,
en 534e hypothèque, à 1611%,
en 535e hypothèque, à 1614%,
en 536e hypothèque, à 1617%,
en 537e hypothèque, à 1620%,
en 538e hypothèque, à 1623%,
en 539e hypothèque, à 1626%,
en 540e hypothèque, à 1629%,
en 541e hypothèque, à 1632%,
en 542e hypothèque, à 1635%,
en 543e hypothèque, à 1638%,
en 544e hypothèque, à 1641%,
en 545e hypothèque, à 1644%,
en 546e hypothèque, à 1647%,
en 547e hypothèque, à 1650%,
en 548e hypothèque, à 1653%,
en 549e hypothèque, à 1656%,
en 550e hypothèque, à 1659%,
en 551e hypothèque, à 1662%,
en 552e hypothèque, à 1665%,
en 553e hypothèque, à 1668%,
en 554e hypothèque, à 1671%,
en 555e hypothèque, à 1674%,
en 556e hypothèque, à 1677%,
en 557e hypothèque, à 1680%,
en 558e hypothèque, à 1683%,
en 559e hypothèque, à 1686%,
en 560e hypothèque, à 1689%,
en 561e hypothèque, à 1692%,
en 562e hypothèque, à 1695%,
en 563e hypothèque, à 1698%,
en 564e hypothèque, à 1701%,
en 565e hypothèque, à 1704%,
en 566e hypothèque

SOMMES

EMPLOI
 ETENT
 RE D'OUVRA
 GRIEUR. EX.
 4
 ET TENUE
 US GEN-
 CILE, 325-
 quo-8
 prendrait tou
 novation
 quo-13
 lion sous-ol
 de gratuit, 66
 quo-24
 SE. COMPTA
 8625
 quo-24
 centre, à tem
 quo-19
 prendrait tou
 lion, sous-ol
 quo-28
 nier, construc
 ou contrat,
 quo-28
 MAISON
 INITION, 32p-
 quo-1

e. plâtre, joints gy-
-4496. quo-19

anglais (fran-
çais, ouvrages)
quo-9
dans Québec
quo-9
travaire de tout
3-3129, quo-17
diplôme tra-
vail plein, 357,
quo-9
de instruction,
de bureau,
livré, etc. 628-
quo-12
tous travaux,
diplôme, 878,
quo-13
heure con-
1-1378, quo-13
Demande pe-
Benoit, 683,
quo-10
is-onl, fonction
tuit, 812-6664,
quo-13
mateur, maître
expérience dans

ale, recherche or-
ur fins semaine, Que-
ns; après 6 heures:
quo-11

**FILLES
ET EMPLOI**

☐

**LES.
ER
HATTEL**

MEUBLES
SI DESIRE
3 1/2 - 4 1/2
pièces

COIS

- antenne communau-
- balayeuse centrale -

422

RI IV

DERNES

RIEURE

ATUIT

TEMENT

ELIEVRE

S

1-2, meublés si dé-
mur, chauffés, éclai-
29-5586, 688-1066.

COLLO
NEUFS
NES
NEUBLES sur
tapis mur
parc d'amu-
quo-9
S
morisées, prêts
quo-18
S
chauffés, inso-
nement com-
Neufchâtel.

01, 681-1972, 687-3276.
quo-10

MASSON

2, 3, 4 1-2.
prix avan-
ment. Informa-
sion, appt 2.
181-1237.
quo-18

CL
3 chambres
n, près école.
ormation. 842.
quo-17

CL
chauffés, eau
7-1432.
quo-11

VILLE
ationnement.
médiatement.
quo-4

1



PC

onique
us ne

LES ANNONCES CLASSÉES

le lien direct entre les gens et les besoins



409 LES SAULES, DUBERGER ET NEUFCHÂTEL

GRATUIT
UN MOIS DE LOYER
4 pièces - \$120.00
chauffé - eau chaude fournie
NEUFCHÂTEL
842-9659
(logement disponible 3 et 5 pièces)

AVANTAGEUX

73, NEUVILLE, 2-1/2, luxueux, neufs, prix imbattables, 683-5559, 843-2756.

LES SAULES, 2-1/2 à 4-1/2, meubles ou non, 683-9982.

NEUFCHÂTEL, 4-1/2 pièces, entrée, eau chaude, chauffage, 683-4854.

4 PIÈCES, chauffé, eau chaude, électro-chauffage, 683-4854.

1-1/2 à 4-1/2 PIÈCES, meubles ou non, occupation en mal, modernes, confort, stationnement, 683-4854.

2-1/2 PIÈCES, moderne, tapis, stationnement, 683-4854.

NEUFCHÂTEL, 218 Carré D'Alliance, immeuble, 1-1/2 pièces, 683-4854.

SAULES, 2-1/2 pièces, moderne, 683-4854.

DUBERGER, 2-1/2 pièces, moderne, 683-4854.

LES SAULES, 2-1/2 pièces, moderne, 683-4854.

SAULES, 2-1/2 pièces, moderne, 683-4854.

1-1/2 PIÈCES, modernes, 1890 Carré D'Alliance, 683-4854.

SAULES, 4-1/2 pièces, moderne, 683-4854.

LES SAULES, 4-1/2 pièces, moderne, 683-4854.

1-1/2 PIÈCES, 3 chambres à coucher, entrée, 683-4854.

BOUL. NEUVILLE, 4-1/2 pièces, moderne, 683-4854.

1-1/2 à 4-1/2 PIÈCES, modernes, 683-4854.

COOP HABITANT, Neufchâtel, vous offre maison en location, 683-4854.

NEUFCHÂTEL, 3-1/2 pièces, moderne, 683-4854.

LES SAULES, 4-1/2 pièces, moderne, 683-4854.

NEUFCHÂTEL, 1-1/2 à 4-1/2 pièces, modernes, 683-4854.

NEUFCHÂTEL, 1-1/2 à 4-1/2 pièces, modernes, 683-4854.

CARRÉ Ader, deux 4-1/2 pièces, modernes, 683-4854.

RUE BAVILLE, Les Saules, 4-1/2 pièces, modernes, 683-4854.

BOULEVARD Frontenac, 4-1/2 pièces, modernes, 683-4854.

DUBERGER, 2-1/2 pièces, modernes, 683-4854.

INCROYABLE!!!
2 1/2 PIÈCES
\$100.00
Tous les services inclus
LES SAULES
688-0412
(logement disponible - 412 pièces)

4-1/2 PIÈCES, moderne, tapis, 683-4854.

NEUFCHÂTEL, grand 3-1/2, moderne, 683-4854.

NEUFCHÂTEL, 3-1/2 pièces, moderne, 683-4854.

NEUFCHÂTEL, 3-1/2 pièces, moderne, 683-4854.

NEUFCHÂTEL, 3-1/2 pièces, moderne, 683-4854.

NEUFCHÂTEL, 3-1/2 pièces, moderne, 683-4854.

NEUFCHÂTEL, 3-1/2 pièces, moderne, 683-4854.

NEUFCHÂTEL, 3-1/2 pièces, moderne, 683-4854.

410 CHAMPLAIN

IMMEUBLE REFAIT NEUF
1 rue St-Louis, 3 pièces, 1-1/2 pièces, moderne, 686-6102.

1er JUIN
PERS CHATEAU Frontenac, sous-sol 2 pièces, moderne, 686-6102.

COULLEARD, 2-1/2 pièces, bain, chauffé, eau chaude, 686-6102.

1-1/2 PIÈCES, moderne, 686-6102.

1-1/2 PIÈCES, moderne, 686-6102.

1-1/2 PIÈCES, moderne, 686-6102.

1-1/2 PIÈCES, moderne, 686-6102.

1-1/2 PIÈCES, moderne, 686-6102.

1-1/2 PIÈCES, moderne, 686-6102.

1-1/2 PIÈCES, moderne, 686-6102.

1-1/2 PIÈCES, moderne, 686-6102.

1-1/2 PIÈCES, moderne, 686-6102.

1-1/2 PIÈCES, moderne, 686-6102.

1-1/2 PIÈCES, moderne, 686-6102.

1-1/2 PIÈCES, moderne, 686-6102.

1-1/2 PIÈCES, moderne, 686-6102.

1-1/2 PIÈCES, moderne, 686-6102.

1-1/2 PIÈCES, moderne, 686-6102.

1-1/2 PIÈCES, moderne, 686-6102.

1-1/2 PIÈCES, moderne, 686-6102.

1-1/2 PIÈCES, moderne, 686-6102.

1-1/2 PIÈCES, moderne, 686-6102.

1-1/2 PIÈCES, moderne, 686-6102.

1-1/2 PIÈCES, moderne, 686-6102.

1-1/2 PIÈCES, moderne, 686-6102.

1-1/2 PIÈCES, moderne, 686-6102.

1-1/2 PIÈCES, moderne, 686-6102.

1-1/2 PIÈCES, moderne, 686-6102.

1-1/2 PIÈCES, moderne, 686-6102.

1-1/2 PIÈCES, moderne, 686-6102.

1-1/2 PIÈCES, moderne, 686-6102.

1-1/2 PIÈCES, moderne, 686-6102.

1-1/2 PIÈCES, moderne, 686-6102.

1-1/2 PIÈCES, moderne, 686-6102.

1-1/2 PIÈCES, moderne, 686-6102.

1-1/2 PIÈCES, moderne, 686-6102.

1-1/2 PIÈCES, moderne, 686-6102.

1-1/2 PIÈCES, moderne, 686-6102.

1-1/2 PIÈCES, moderne, 686-6102.

411 LIMOILLOU

APARTEMENT
DES LILAS
1-1/2 pièce, réservoir, 686-6102.

ST-PASCAL
2, 3, 4 PIÈCES
MEUBLES SI DESIRE
686-6102.

59 EST, DES BOULEAUX
(Côté Riverside)
2, 3, 4 PIÈCES
CHAUFFÉ, eau chaude fournie, meubles si desirés, 686-6102.

ST-FRANÇOIS D'ASSISE
11ème RUE
PIÈCES, chauffé, moderne, 686-6102.

LOGEMENTS NEUFS
1 MOIS GRATUIT
RUE Mont-Thabor, 3-1/2 pièces, 686-6102.

ST-ALBERT
2-1/2 PIÈCES, moderne, 686-6102.

RABAI
NEUF, chauffé, près hôpital St-François d'Assise, 686-6102.

ST-ALBERT
UN logement 4 pièces, chauffé, 686-6102.

LIBRE 1er MAI
COIN Deschênes et 2e Avenue, 4 pièces, 686-6102.

BOUL. HAMEL
1-1/2, 2-1/2, 3-1/2, 4-1/2, MEUBLES si desirés, 686-6102.

11ème RUE
3-4 à 4-1/2 PIÈCES
DE \$100 à \$125
CHAUFFÉ, piscine, stationnement, 686-6102.

RUE BRUNEAU
3-4 à 4-1/2 PIÈCES
DE \$100 à \$125
CHAUFFÉ, piscine, stationnement, 686-6102.

PRES HÔPITAL
ST-FRANÇOIS D'ASSISE
1-1/2, 2-1/2, 3-1/2, 4-1/2, MEUBLES si desirés, 686-6102.

PRES CENTRE D'ACHATS
CANADIENNE
3 PIÈCES, chauffé, 686-6102.

ST-PIERRE
GRANDS 2, 3 à 4-1/2 pièces, modernes, 686-6102.

3 PIÈCES, MEUBLE, \$124
MAI, tapis colonial, moderne, 686-6102.

ST-PASCAL
1-1/2 à 4-1/2 PIÈCES
TAPIS, chauffage électrique, 686-6102.

3-4 MEUBLES, SI DESIRE
MAI, tapis, récents, entrée, 686-6102.

PRIX D'OCCASION
4 PIÈCES, \$115, moderne, 686-6102.

ST-FRANÇOIS D'ASSISE
1-1/2 à 4-1/2 PIÈCES
TAPIS, chauffage électrique, 686-6102.

ST-PASCAL
2 CHAMBRES à coucher, salon, cuisine, 686-6102.

ST-PIERRE
GRANDS 2, 3 à 4-1/2 pièces, modernes, 686-6102.

3 PIÈCES, MEUBLE, \$124
MAI, tapis, récents, entrée, 686-6102.

ST-PASCAL
1-1/2 à 4-1/2 PIÈCES
TAPIS, chauffage électrique, 686-6102.

3-4 MEUBLES, SI DESIRE
MAI, tapis, récents, entrée, 686-6102.

PRIX D'OCCASION
4 PIÈCES, \$115, moderne, 686-6102.

ST-FRANÇOIS D'ASSISE
1-1/2 à 4-1/2 PIÈCES
TAPIS, chauffage électrique, 686-6102.

ST-PASCAL
2 CHAMBRES à coucher, salon, cuisine, 686-6102.

ST-PIERRE
GRANDS 2, 3 à 4-1/2 pièces, modernes, 686-6102.

3 PIÈCES, MEUBLE, \$124
MAI, tapis, récents, entrée, 686-6102.

ST-PASCAL
1-1/2 à 4-1/2 PIÈCES
TAPIS, chauffage électrique, 686-6102.

3-4 MEUBLES, SI DESIRE
MAI, tapis, récents, entrée, 686-6102.

PRIX D'OCCASION
4 PIÈCES, \$115, moderne, 686-6102.

ST-FRANÇOIS D'ASSISE
1-1/2 à 4-1/2 PIÈCES
TAPIS, chauffage électrique, 686-6102.

ST-PASCAL
2 CHAMBRES à coucher, salon, cuisine, 686-6102.

ST-PIERRE
GRANDS 2, 3 à 4-1/2 pièces, modernes, 686-6102.

3 PIÈCES, MEUBLE, \$124
MAI, tapis, récents, entrée, 686-6102.

ST-PASCAL
1-1/2 à 4-1/2 PIÈCES
TAPIS, chauffage électrique, 686-6102.

3-4 MEUBLES, SI DESIRE
MAI, tapis, récents, entrée, 686-6102.

411 LIMOILLOU

LE FLANDRES
FACE A L'HÔPITAL ST-FRANÇOIS D'ASSISE
COIN 1er AVE et BENOIT XV
A LOUER
3 pièces, 5 pièces, 686-6102.

ST-ALBERT
2-1/2 PIÈCES, moderne, 686-6102.

ST-ALBERT
2-1/2 PIÈCES, moderne, 686-6102.

ST-ALBERT
2-1/2 PIÈCES, moderne, 686-6102.

ST-ALBERT
2-1/2 PIÈCES, moderne, 686-6102.

ST-ALBERT
2-1/2 PIÈCES, moderne, 686-6102.

ST-ALBERT
2-1/2 PIÈCES, moderne, 686-6102.

ST-ALBERT
2-1/2 PIÈCES, moderne, 686-6102.

ST-ALBERT
2-1/2 PIÈCES, moderne, 686-6102.

ST-ALBERT
2-1/2 PIÈCES, moderne, 686-6102.

ST-ALBERT
2-1/2 PIÈCES, moderne, 686-6102.

ST-ALBERT
2-1/2 PIÈCES, moderne, 686-6102.

ST-ALBERT
2-1/2 PIÈCES, moderne, 686-6102.

ST-ALBERT
2-1/2 PIÈCES, moderne, 686-6102.

ST-ALBERT
2-1/2 PIÈCES, moderne, 686-6102.

ST-ALBERT
2-1/2 PIÈCES, moderne, 686-6102.

ST-ALBERT
2-1/2 PIÈCES, moderne, 686-6102.

ST-ALBERT
2-1/2 PIÈCES, moderne, 686-6102.

ST-ALBERT
2-1/2 PIÈCES, moderne, 686-6102.

ST-ALBERT
2-1/2 PIÈCES, moderne, 686-6102.

ST-ALBERT
2-1/2 PIÈCES, moderne, 686-6102.

ST-ALBERT
2-1/2 PIÈCES, moderne, 686-6102.

ST-ALBERT
2-1/2 PIÈCES, moderne, 686-6102.

ST-ALBERT
2-1/2 PIÈCES, moderne, 686-6102.

ST-ALBERT
2-1/2 PIÈCES, moderne, 686-6102.

ST-ALBERT
2-1/2 PIÈCES, moderne, 686-6102.

ST-ALBERT
2-1/2 PIÈCES, moderne, 686-6102.

ST-ALBERT
2-1/2 PIÈCES, moderne, 686-6102.

ST-ALBERT
2-1/2 PIÈCES, moderne, 686-6102.

ST-ALBERT
2-1/2 PIÈCES, moderne, 686-6102.

ST-ALBERT
2-1/2 PIÈCES, moderne, 686-6102.

ST-ALBERT
2-1/2 PIÈCES, moderne, 686-6102.

ST-ALBERT
2-1/2 PIÈCES, moderne, 686-6102.

ST-ALBERT
2-1/2 PIÈCES, moderne, 686-6102.

ST-ALBERT
2-1/2 PIÈCES, moderne, 686-6102.

ST-ALBERT
2-1/2 PIÈCES, moderne, 686-6102.

ST-ALBERT
2-1/2 PIÈCES, moderne, 686-6102.

ST-ALBERT
2-1/2 PIÈCES, moderne, 686-6102.

ST-ALBERT
2-1/2 PIÈCES, moderne, 686-6102.

411 LIMOILLOU

PIÈCES, chauffé, entrée, 686-6102.

PIÈCES, chauffé, entrée, 686-6102.

PIÈCES, chauffé, entrée, 686-6102.

PIÈCES, chauffé, entrée, 686-6102.

PIÈCES, chauffé, entrée, 686-6102.

PIÈCES, chauffé, entrée, 686-6102.

PIÈCES, chauffé, entrée, 686-6102.

PIÈCES, chauffé, entrée, 686-6102.

PIÈCES, chauffé, entrée, 686-6102.

PIÈCES, chauffé, entrée, 686-6102.

PIÈCES, chauffé, entrée, 686-6102.

PIÈCES, chauffé, entrée, 686-6102.

PIÈCES, chauffé, entrée, 686-6102.

PIÈCES, chauffé, entrée, 686-6102.

PIÈCES, chauffé, entrée, 686-6102.

PIÈCES, chauffé, entrée, 686-6102.

PIÈCES, chauffé, entrée, 686-6102.

PIÈCES, chauffé, entrée, 686-6102.

PIÈCES, chauffé, entrée, 686-6102.

PIÈCES, chauffé, entrée, 686-6102.

PIÈCES, chauffé, entrée, 686-6102.

PIÈCES, chauffé, entrée, 686-6102.

PIÈCES, chauffé, entrée, 686-6102.

PIÈCES, chauffé, entrée, 686-6102.

PIÈCES, chauffé, entrée, 686-6102.

PIÈCES, chauffé, entrée, 686-6102.

PIÈCES, chauffé, entrée, 686-6102.

PIÈCES, chauffé, entrée, 686-6102.

PIÈCES, chauffé, entrée, 686-6102.

PIÈCES, chauffé, entrée, 686-6102.

PIÈCES, chauffé, entrée, 686-6102.

PIÈCES, chauffé, entrée, 686-6102.

PIÈCES, chauffé, entrée, 686-6102.

PIÈCES, chauffé, entrée, 686-6102.

LES ANNONCES CLASSEES

SERVICE TELEPHONIQUE DE 12 HEURES PAR JOUR DE 8H30 A 20H30 DU LUNDI AU VENDREDI

Les annonces classées

du **SOLEIL** 529-9231

PLACE de la MONNERIE

938, av. de Bourgogne, coin Quatre-Bourgeois et Duplessis 4 1/2, 5 1/2 pièces MEUBLES ou NON GRANDES PIÈCES STATIONNEMENT SERVICE - CONCIERGE PARC comprenant: PISCINE, BADMINTON, TELESCAPE

Aussi 1/2 - 2 1/2 VISITES de 9 h. à 5 h. p.m. de 7 h. p.m. à 9 h. p.m.

Bureau de location: app. A Tél.: 658-4820 - 653-5958

LUXEUX 3 1/2 MEUBLE

SITUÉ face Parc LaPorte, tranquille, buanderie, tout inclus, 651-3088

580 NORVEGE

3 PIÈCES, meublé, tout inclus, mai et juillet, plus 4 pièces, immédiatement, buanderie, stationnement, intercom, auto, propre, 651-0668, 651-1718

PLACE PHILIPPE

GRAND 3 pièces, 2, toutes commodités, concierge, adhésif, 651-4860, 651-3731

778, 780 ROUGEMONT

777, 778, CHANOINE, grand, chemin Ste-Foy, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2, chauffage électrique, chauffage, stationnement, piscine, extérieure, 651-0388

DEMENAGEMENT GRATUIT

PLACE L'Éclair, angle Duplessis et 420, 1/2, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100, 101, 102, 103, 104, 105, 106, 107, 108, 109, 110, 111, 112, 113, 114, 115, 116, 117, 118, 119, 120, 121, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 150, 151, 152, 153, 154, 155, 156, 157, 158, 159, 160, 161, 162, 163, 164, 165, 166, 167, 168, 169, 170, 171, 172, 173, 174, 175, 176, 177, 178, 179, 180, 181, 182, 183, 184, 185, 186, 187, 188, 189, 190, 191, 192, 193, 194, 195, 196, 197, 198, 199, 200, 201, 202, 203, 204, 205, 206, 207, 208, 209, 210, 211, 212, 213, 214, 215, 216, 217, 218, 219, 220, 221, 222, 223, 224, 225, 226, 227, 228, 229, 230, 231, 232, 233, 234, 235, 236, 237, 238, 239, 240, 241, 242, 243, 244, 245, 246, 247, 248, 249, 250, 251, 252, 253, 254, 255, 256, 257, 258, 259, 260, 261, 262, 263, 264, 265, 266, 267, 268, 269, 270, 271, 272, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 279, 280, 281, 282, 283, 284, 285, 286, 287, 288, 289, 290, 291, 292, 293, 294, 295, 296, 297, 298, 299, 300, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 307, 308, 309, 310, 311, 312, 313, 314, 315, 316, 317, 318, 319, 320, 321, 322, 323, 324, 325, 326, 327, 328, 329, 330, 331, 332, 333, 334, 335, 336, 337, 338, 339, 340, 341, 342, 343, 344, 345, 346, 347, 348, 349, 350, 351, 352, 353, 354, 355, 356, 357, 358, 359, 360, 361, 362, 363, 364, 365, 366, 367, 368, 369, 370, 371, 372, 373, 374, 375, 376, 377, 378, 379, 380, 381, 382, 383, 384, 385, 386, 387, 388, 389, 390, 391, 392, 393, 394, 395, 396, 397, 398, 399, 400, 401, 402, 403, 404, 405, 406, 407, 408, 409, 410, 411, 412, 413, 414, 415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422, 423, 424, 425, 426, 427, 428, 429, 430, 431, 432, 433, 434, 435, 436, 437, 438, 439, 440, 441, 442, 443, 444, 445, 446, 447, 448, 449, 450, 451, 452, 453, 454, 455, 456, 457, 458, 459, 460, 461, 462, 463, 464, 465, 466, 467, 468, 469, 470, 471, 472, 473, 474, 475, 476, 477, 478, 479, 480, 481, 482, 483, 484, 485, 486, 487, 488, 489, 490, 491, 492, 493, 494, 495, 496, 497, 498, 499, 500, 501, 502, 503, 504, 505, 506, 507, 508, 509, 510, 511, 512, 513, 514, 515, 516, 517, 518, 519, 520, 521, 522, 523, 524, 525, 526, 527, 528, 529, 530, 531, 532, 533, 534, 535, 536, 537, 538, 539, 540, 541, 542, 543, 544, 545, 546, 547, 548, 549, 550, 551, 552, 553, 554, 555, 556, 557, 558, 559, 560, 561, 562, 563, 564, 565, 566, 567, 568, 569, 570, 571, 572, 573, 574, 575, 576, 577, 578, 579, 580, 581, 582, 583, 584, 585, 586, 587, 588, 589, 590, 591, 592, 593, 594, 595, 596, 597, 598, 599, 600, 601, 602, 603, 604, 605, 606, 607, 608, 609, 610, 611, 612, 613, 614, 615, 616, 617, 618, 619, 620, 621, 622, 623, 624, 625, 626, 627, 628, 629, 630, 631, 632, 633, 634, 635, 636, 637, 638, 639, 640, 641, 642, 643, 644, 645, 646, 647, 648, 649, 650, 651, 652, 653, 654, 655, 656, 657, 658, 659, 660, 661, 662, 663, 664, 665, 666, 667, 668, 669, 670, 671, 672, 673, 674, 675, 676, 677, 678, 679, 680, 681, 682, 683, 684, 685, 686, 687, 688, 689, 690, 691, 692, 693, 694, 695, 696, 697, 698, 699, 700, 701, 702, 703, 704, 705, 706, 707, 708, 709, 710, 711, 712, 713, 714, 715, 716, 717, 718, 719, 720, 721, 722, 723, 724, 725, 726, 727, 728, 729, 730, 731, 732, 733, 734, 735, 736, 737, 738, 739, 740, 741, 742, 743, 744, 745, 746, 747, 748, 749, 750, 751, 752, 753, 754, 755, 756, 757, 758, 759, 760, 761, 762, 763, 764, 765, 766, 767, 768, 769, 770, 771, 772, 773, 774, 775, 776, 777, 778, 779, 780, 781, 782, 783, 784, 785, 786, 787, 788, 789, 790, 791, 792, 793, 794, 795, 796, 797, 798, 799, 800, 801, 802, 803, 804, 805, 806, 807, 808, 809, 810, 811, 812, 813, 814, 815, 816, 817, 818, 819, 820, 821, 822, 823, 824, 825, 826, 827, 828, 829, 830, 831, 832, 833, 834, 835, 836, 837, 838, 839, 840, 841, 842, 843, 844, 845, 846, 847, 848, 849, 850, 851, 852, 853, 854, 855, 856, 857, 858, 859, 860, 861, 862, 863, 864, 865, 866, 867, 868, 869, 870, 871, 872, 873, 874, 875, 876, 877, 878, 879, 880, 881, 882, 883, 884, 885, 886, 887, 888, 889, 890, 891, 892, 893, 894, 895, 896, 897, 898, 899, 900, 901, 902, 903, 904, 905, 906, 907, 908, 909, 910, 911, 912, 913, 914, 915, 916, 917, 918, 919, 920, 921, 922, 923, 924, 925, 926, 927, 928, 929, 930, 931, 932, 933, 934, 935, 936, 937, 938, 939, 940, 941, 942, 943, 944, 945, 946, 947, 948, 949, 950, 951, 952, 953, 954, 955, 956, 957, 958, 959, 960, 961, 962, 963, 964, 965, 966, 967, 968, 969, 970, 971, 972, 973, 974, 975, 976, 977, 978, 979, 980, 981, 982, 983, 984, 985, 986, 987, 988, 989, 990, 991, 992, 993, 994, 995, 996, 997, 998, 999, 1000

3 PIÈCES CHAUFFÉES

PISCINE intérieure, sauna, buanderie, facile d'accès, 651-2516

3470, PLAISANCE COIN PIE XII

PREZ pont LaPorte, tranquille, tous services, auto et réfrigérateur disponibles, 651-2900

4 1/2 PIÈCES CHAUFFÉES, ÉCLAIRÉES, AUTOMOBILES

653 NORVEGE, 651-9680, 651-9681

RUE DUCHESNEAU

5, 4, 3 PIÈCES, chauffage, piscine, sauna, ascenseur, 651-3850, 651-9011

LE MARCOT

1-2, 2-3, 3-4, 4-5, 5-6, 6-7, 7-8, 8-9, 9-10, 10-11, 11-12, 12-13, 13-14, 14-15, 15-16, 16-17, 17-18, 18-19, 19-20, 20-21, 21-22, 22-23, 23-24, 24-25, 25-26, 26-27, 27-28, 28-29, 29-30, 30-31, 31-32, 32-33, 33-34, 34-35, 35-36, 36-37, 37-38, 38-39, 39-40, 40-41, 41-42, 42-43, 43-44, 44-45, 45-46, 46-47, 47-48, 48-49, 49-50, 50-51, 51-52, 52-53, 53-54, 54-55, 55-56, 56-57, 57-58, 58-59, 59-60, 60-61, 61-62, 62-63, 63-64, 64-65, 65-66, 66-67, 67-68, 68-69, 69-70, 70-71, 71-72, 72-73, 73-74, 74-75, 75-76, 76-77, 77-78, 78-79, 79-80, 80-81, 81-82, 82-83, 83-84, 84-85, 85-86, 86-87, 87-88, 88-89, 89-90, 90-91, 91-92, 92-93, 93-94, 94-95, 95-96, 96-97, 97-98, 98-99, 99-100

792 ROUGEMONT

2-3, 3-4, 4-5, 5-6, 6-7, 7-8, 8-9, 9-10, 10-11, 11-12, 12-13, 13-14, 14-15, 15-16, 16-17, 17-18, 18-19, 19-20, 20-21, 21-22, 22-23, 23-24, 24-25, 25-26, 26-27, 27-28, 28-29, 29-30, 30-31, 31-32, 32-33, 33-34, 34-35, 35-36, 36-37, 37-38, 38-39, 39-40, 40-41, 41-42, 42-43, 43-44, 44-45, 45-46, 46-47, 47-48, 48-49, 49-50, 50-51, 51-52, 52-53, 53-54, 54-55, 55-56, 56-57, 57-58, 58-59, 59-60, 60-61, 61-62, 62-63, 63-64, 64-65, 65-66, 66-67, 67-68, 68-69, 69-70, 70-71, 71-72, 72-73, 73-74, 74-75, 75-76, 76-77, 77-78, 78-79, 79-80, 80-81, 81-82, 82-83, 83-84, 84-85, 85-86, 86-87, 87-88, 88-89, 89-90, 90-91, 91-92, 92-93, 93-94, 94-95, 95-96, 96-97, 97-98, 98-99, 99-100

DE NORVEGE

ter MAI, 1-2, 2-3, 3-4, 4-5, 5-6, 6-7, 7-8, 8-9, 9-10, 10-11, 11-12, 12-13, 13-14, 14-15, 15-16, 16-17, 17-18, 18-19, 19-20, 20-21, 21-22, 22-23, 23-24, 24-25, 25-26, 26-27, 27-28, 28-29, 29-30, 30-31, 31-32, 32-33, 33-34, 34-35, 35-36, 36-37, 37-38, 38-39, 39-40, 40-41, 41-42, 42-43, 43-44, 44-45, 45-46, 46-47, 47-48, 48-49, 49-50, 50-51, 51-52, 52-53, 53-54, 54-55, 55-56, 56-57, 57-58, 58-59, 59-60, 60-61, 61-62, 62-63, 63-64, 64-65, 65-66, 66-67, 67-68, 68-69, 69-70, 70-71, 71-72, 72-73, 73-74, 74-75, 75-76, 76-77, 77-78, 78-79, 79-80, 80-81, 81-82, 82-83, 83-84, 84-85, 85-86, 86-87, 87-88, 88-89, 89-90, 90-91, 91-92, 92-93, 93-94, 94-95, 95-96, 96-97, 97-98, 98-99, 99-100

VOUS RECHERCHER

UN appartement très moderne de 3-4 pièces, 1-2, 2-3, 3-4, 4-5, 5-6, 6-7, 7-8, 8-9, 9-10, 10-11, 11-12, 12-13, 13-14, 14-15, 15-16, 16-17, 17-18, 18-19, 19-20, 20-21, 21-22, 22-23, 23-24, 24-25, 25-26, 26-27, 27-28, 28-29, 29-30, 30-31, 31-32, 32-33, 33-34, 34-35, 35-36, 36-37, 37-38, 38-39, 39-40, 40-41, 41-42, 42-43, 43-44, 44-45, 45-46, 46-47, 47-48, 48-49, 49-50, 50-51, 51-52, 52-53, 53-54, 54-55, 55-56, 56-57, 57-58, 58-59, 59-60, 60-61, 61-62, 62-63, 63-64, 64-65, 65-66, 66-67, 67-68, 68-69, 69-70, 70-71, 71-72, 72-73, 73-74, 74-75, 75-76, 76-77, 77-78, 78-79, 79-80, 80-81, 81-82, 82-83, 83-84, 84-85, 85-86, 86-87, 87-88, 88-89, 89-90, 90-91, 91-92, 92-93, 93-94, 94-95, 95-96, 96-97, 97-98, 98-99, 99-100

DE NORVEGE

GRAND 3 meublé, 4, propre, téléscap, stationnement, mai, juillet, 651-2516

RUE BRABANT

3 CHAMBRES à coucher, salon, dinette, chauffage, eau chaude, stationnement, garage, entre 8 h. et 4 h. heures, 651-4551, 651-2516

UN MOIS GRATUIT

VUE magnifique, 3 1/2 pièces, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100

3133 BOUL. NELSON

1-2, 2-3, 3-4, 4-5, 5-6, 6-7, 7-8, 8-9, 9-10, 10-11, 11-12, 12-13, 13-14, 14-15, 15-16, 16-17, 17-18, 18-19, 19-20, 20-21, 21-22, 22-23, 23-24, 24-25, 25-26, 26-27, 27-28, 28-29, 29-30, 30-31, 31-32, 32-33, 33-34, 34-35, 35-36, 36-37, 37-38, 38-39, 39-40, 40-41, 41-42, 42-43, 43-44, 44-45, 45-46, 46-47, 47-48, 48-49, 49-50, 50-51, 51-52, 52-53, 53-54, 54-55, 55-56, 56-57, 57-58, 58-59, 59-60, 60-61, 61-62, 62-63, 63-64, 64-65, 65-66, 66-67, 67-68, 68-69, 69-70, 70-71, 71-72, 72-73, 73-74, 74-75, 75-76, 76-77, 77-78, 78-79, 79-80, 80-81, 81-82, 82-83, 83-84, 84-85, 85-86, 86-87, 87-88, 88-89, 89-90, 90-91, 91-92, 92-93, 93-94, 94-95, 95-96, 96-97, 97-98, 98-99, 99-100

FUTURISTE

1-2, 2-3, 3-4, 4-5, 5-6, 6-7, 7-8, 8-9, 9-10, 10-11, 11-12, 12-13, 13-14, 14-15, 15-16, 16-17, 17-18, 18-19, 19-20, 20-21, 21-22, 22-23, 23-24, 24-25, 25-26, 26-27, 27-28, 28-29, 29-30, 30-31, 31-32, 32-33, 33-34, 34-35, 35-36, 36-37, 37-38, 38-39, 39-40, 40-41, 41-42, 42-43, 43-44, 44-45, 45-46, 46-47, 47-48, 48-49, 49-50, 50-51, 51-52, 52-53, 53-54, 54-55, 55-56, 56-57, 57-58, 58-59, 59-60, 60-61, 61-62, 62-63, 63-64, 64-65, 65-66, 66-67, 67-68, 68-69, 69-70, 70-71, 71-72, 72-73, 73-74, 74-75, 75-76, 76-77, 77-78, 78-79, 79-80, 80-81, 81-82, 82-83, 83-84, 84-85, 85-86, 86-87, 87-88, 88-89, 89-90, 90-91, 91-92, 92-93, 93-94, 94-95, 95-96, 96-97, 97-98, 98-99, 99-100

MEUBLE

2-3, 3-4, 4-5, 5-6, 6-7, 7-8, 8-9, 9-10, 10-11, 11-12, 12-13, 13-14, 14-15, 15-16, 16-17, 17-18, 18-19, 19-20, 20-21, 21-22, 22-23, 23-24, 24-25, 25-26, 26-27, 27-28, 28-29, 29-30, 30-31, 31-32, 32-33, 33-34, 34-35, 35-36, 36-37, 37-38, 38-39, 39-40, 40-41, 41-42, 42-43, 43-44, 44-45, 45-46, 46-47, 47-48, 48-49, 49-50, 50-51, 51-52, 52-53, 53-54, 54-55, 55-56, 56-57, 57-58, 58-59, 59-60, 60-61, 61-62, 62-63, 63-64, 64-65, 65-66, 66-67, 67-68, 68-69, 69-70, 70-71, 71-72, 72-73, 73-74, 7

480 BANLIEUE MAISONS SEULES

LAC-ST-CHARLES
BUNGALOW, 5 pièces, pierre et aluminium, sous-sol, garage double, construction 1972, terrain 100 x 150, Label, 688-2200. Trust Général, courtois, 688-6020.

RUE LABELLE, BEAUPORT
MAGNIFIQUE 5 pièces, sous-sol, aménagement, garage très propre, Jacques Tard, 688-2271, Montréal, Tard, 688-2271.

LORETTEVILLE
BOULEVARD des Étudiants, beau bungalow, 5 1/2 pièces, plus 5 sous-sol, 1 1/2 salle bain, en excellent état, très bien situé, Fiducie du Québec, courtois, 524-8468, Roland Lapointe, 653-3174.

LAC BEAUPORT
PETIT bungalow, 27000 pieds carrés terrain, 5 pièces, piscine, garage double, Pierre Gauthier, 651-3800, Montréal, Tard, 688-2271.

TRANSFERT
PRER Centre d'Achats, 5 pièces, salle de bain, très propre, Pierre Gauthier, 651-3800, Montréal, Tard, 688-2271.

VILLE VANIER
PLACE Martin, cottage jumelé, 5 pièces, sous-sol, très propre, doit vendre, Fiducie du Québec, courtois, 524-8468, Roland Lapointe, 653-3174.

OUVERT AUX VISITEURS
108 BELLEVILLE, Vieux-Québec, joli bungalow, tout pierre et brique, garage, terrain 100 x 150, Label, 688-2200. Trust Général, courtois, 688-6020.

FAITES VOTRE CHOIX
ORSAINVILLE, 7 pièces, 87500, cause transfert, Orsainville, 5 1/2 pièces, 82100, St-Jean, 12 pièces, 82200, cause transfert, Maria Sengh, 651-3800, Trust Général, courtois, 688-6020.

LIBRE
ORSAINVILLE, jumelé 6 pièces terrain 8000, sous-sol, 82200, cause transfert, Maria Sengh, 651-3800, Trust Général, courtois, 688-6020.

TERRAIN 34000 P.C.
ST-ROCH, 62 rue St-Jacques, 3 minutes du Pont de Québec, prix 83000, 688-2200. Trust Général, courtois, 688-6020.

BUNGALOW TOUT BRIQUE
ORSAINVILLE, 6 pièces, 82200, sous-sol, 82200, cause transfert, Maria Sengh, 651-3800, Trust Général, courtois, 688-6020.

CAP-ROUGE - TRANSFÈRE
TERRAIN boisé, joli bungalow, 3 chambres, baignoire, cuisine, hypocauste, 82200, cause transfert, Maria Sengh, 651-3800, Trust Général, courtois, 688-6020.

3000 PETIT VILLAGE
COTTAGE impeccable, 11 pièces, sous-sol, 82200, cause transfert, Maria Sengh, 651-3800, Trust Général, courtois, 688-6020.

ORSAINVILLE - VENTE RAPIDE
BUNGALOW pierre naturelle, bardeau 4 x 6, 25, 40, 50, 60, 70, 80, 90, 100, 110, 120, 130, 140, 150, 160, 170, 180, 190, 200, 210, 220, 230, 240, 250, 260, 270, 280, 290, 300, 310, 320, 330, 340, 350, 360, 370, 380, 390, 400, 410, 420, 430, 440, 450, 460, 470, 480, 490, 500, 510, 520, 530, 540, 550, 560, 570, 580, 590, 600, 610, 620, 630, 640, 650, 660, 670, 680, 690, 700, 710, 720, 730, 740, 750, 760, 770, 780, 790, 800, 810, 820, 830, 840, 850, 860, 870, 880, 890, 900, 910, 920, 930, 940, 950, 960, 970, 980, 990, 1000, 1010, 1020, 1030, 1040, 1050, 1060, 1070, 1080, 1090, 1100, 1110, 1120, 1130, 1140, 1150, 1160, 1170, 1180, 1190, 1200, 1210, 1220, 1230, 1240, 1250, 1260, 1270, 1280, 1290, 1300, 1310, 1320, 1330, 1340, 1350, 1360, 1370, 1380, 1390, 1400, 1410, 1420, 1430, 1440, 1450, 1460, 1470, 1480, 1490, 1500, 1510, 1520, 1530, 1540, 1550, 1560, 1570, 1580, 1590, 1600, 1610, 1620, 1630, 1640, 1650, 1660, 1670, 1680, 1690, 1700, 1710, 1720, 1730, 1740, 1750, 1760, 1770, 1780, 1790, 1800, 1810, 1820, 1830, 1840, 1850, 1860, 1870, 1880, 1890, 1900, 1910, 1920, 1930, 1940, 1950, 1960, 1970, 1980, 1990, 2000, 2010, 2020, 2030, 2040, 2050, 2060, 2070, 2080, 2090, 2100, 2110, 2120, 2130, 2140, 2150, 2160, 2170, 2180, 2190, 2200, 2210, 2220, 2230, 2240, 2250, 2260, 2270, 2280, 2290, 2300, 2310, 2320, 2330, 2340, 2350, 2360, 2370, 2380, 2390, 2400, 2410, 2420, 2430, 2440, 2450, 2460, 2470, 2480, 2490, 2500, 2510, 2520, 2530, 2540, 2550, 2560, 2570, 2580, 2590, 2600, 2610, 2620, 2630, 2640, 2650, 2660, 2670, 2680, 2690, 2700, 2710, 2720, 2730, 2740, 2750, 2760, 2770, 2780, 2790, 2800, 2810, 2820, 2830, 2840, 2850, 2860, 2870, 2880, 2890, 2900, 2910, 2920, 2930, 2940, 2950, 2960, 2970, 2980, 2990, 3000, 3010, 3020, 3030, 3040, 3050, 3060, 3070, 3080, 3090, 3100, 3110, 3120, 3130, 3140, 3150, 3160, 3170, 3180, 3190, 3200, 3210, 3220, 3230, 3240, 3250, 3260, 3270, 3280, 3290, 3300, 3310, 3320, 3330, 3340, 3350, 3360, 3370, 3380, 3390, 3400, 3410, 3420, 3430, 3440, 3450, 3460, 3470, 3480, 3490, 3500, 3510, 3520, 3530, 3540, 3550, 3560, 3570, 3580, 3590, 3600, 3610, 3620, 3630, 3640, 3650, 3660, 3670, 3680, 3690, 3700, 3710, 3720, 3730, 3740, 3750, 3760, 3770, 3780, 3790, 3800, 3810, 3820, 3830, 3840, 3850, 3860, 3870, 3880, 3890, 3900, 3910, 3920, 3930, 3940, 3950, 3960, 3970, 3980, 3990, 4000, 4010, 4020, 4030, 4040, 4050, 4060, 4070, 4080, 4090, 4100, 4110, 4120, 4130, 4140, 4150, 4160, 4170, 4180, 4190, 4200, 4210, 4220, 4230, 4240, 4250, 4260, 4270, 4280, 4290, 4300, 4310, 4320, 4330, 4340, 4350, 4360, 4370, 4380, 4390, 4400, 4410, 4420, 4430, 4440, 4450, 4460, 4470, 4480, 4490, 4500, 4510, 4520, 4530, 4540, 4550, 4560, 4570, 4580, 4590, 4600, 4610, 4620, 4630, 4640, 4650, 4660, 4670, 4680, 4690, 4700, 4710, 4720, 4730, 4740, 4750, 4760, 4770, 4780, 4790, 4800, 4810, 4820, 4830, 4840, 4850, 4860, 4870, 4880, 4890, 4900, 4910, 4920, 4930, 4940, 4950, 4960, 4970, 4980, 4990, 5000, 5010, 5020, 5030, 5040, 5050, 5060, 5070, 5080, 5090, 5100, 5110, 5120, 5130, 5140, 5150, 5160, 5170, 5180, 5190, 5200, 5210, 5220, 5230, 5240, 5250, 5260, 5270, 5280, 5290, 5300, 5310, 5320, 5330, 5340, 5350, 5360, 5370, 5380, 5390, 5400, 5410, 5420, 5430, 5440, 5450, 5460, 5470, 5480, 5490, 5500, 5510, 5520, 5530, 5540, 5550, 5560, 5570, 5580, 5590, 5600, 5610, 5620, 5630, 5640, 5650, 5660, 5670, 5680, 5690, 5700, 5710, 5720, 5730, 5740, 5750, 5760, 5770, 5780, 5790, 5800, 5810, 5820, 5830, 5840, 5850, 5860, 5870, 5880, 5890, 5900, 5910, 5920, 5930, 5940, 5950, 5960, 5970, 5980, 5990, 6000, 6010, 6020, 6030, 6040, 6050, 6060, 6070, 6080, 6090, 6100, 6110, 6120, 6130, 6140, 6150, 6160, 6170, 6180, 6190, 6200, 6210, 6220, 6230, 6240, 6250, 6260, 6270, 6280, 6290, 6300, 6310, 6320, 6330, 6340, 6350, 6360, 6370, 6380, 6390, 6400, 6410, 6420, 6430, 6440, 6450, 6460, 6470, 6480, 6490, 6500, 6510, 6520, 6530, 6540, 6550, 6560, 6570, 6580, 6590, 6600, 6610, 6620, 6630, 6640, 6650, 6660, 6670, 6680, 6690, 6700, 6710, 6720, 6730, 6740, 6750, 6760, 6770, 6780, 6790, 6800, 6810, 6820, 6830, 6840, 6850, 6860, 6870, 6880, 6890, 6900, 6910, 6920, 6930, 6940, 6950, 6960, 6970, 6980, 6990, 7000, 7010, 7020, 7030, 7040, 7050, 7060, 7070, 7080, 7090, 7100, 7110, 7120, 7130, 7140, 7150, 7160, 7170, 7180, 7190, 7200, 7210, 7220, 7230, 7240, 7250, 7260, 7270, 7280, 7290, 7300, 7310, 7320, 7330, 7340, 7350, 7360, 7370, 7380, 7390, 7400, 7410, 7420, 7430, 7440, 7450, 7460, 7470, 7480, 7490, 7500, 7510, 7520, 7530, 7540, 7550, 7560, 7570, 7580, 7590, 7600, 7610, 7620, 7630, 7640, 7650, 7660, 7670, 7680, 7690, 7700, 7710, 7720, 7730, 7740, 7750, 7760, 7770, 7780, 7790, 7800, 7810, 7820, 7830, 7840, 7850, 7860, 7870, 7880, 7890, 7900, 7910, 7920, 7930, 7940, 7950, 7960, 7970, 7980, 7990, 8000, 8010, 8020, 8030, 8040, 8050, 8060, 8070, 8080, 8090, 8100, 8110, 8120, 8130, 8140, 8150, 8160, 8170, 8180, 8190, 8200, 8210, 8220, 8230, 8240, 8250, 8260, 8270, 8280, 8290, 8300, 8310, 8320, 8330, 8340, 8350, 8360, 8370, 8380, 8390, 8400, 8410, 8420, 8430, 8440, 8450, 8460, 8470, 8480, 8490, 8500, 8510, 8520, 8530, 8540, 8550, 8560, 8570, 8580, 8590, 8600, 8610, 8620, 8630, 8640, 8650, 8660, 8670, 8680, 8690, 8700, 8710, 8720, 8730, 8740, 8750, 8760, 8770, 8780, 8790, 8800, 8810, 8820, 8830, 8840, 8850, 8860, 8870, 8880, 8890, 8900, 8910, 8920, 8930, 8940, 8950, 8960, 8970, 8980, 8990, 9000, 9010, 9020, 9030, 9040, 9050, 9060, 9070, 9080, 9090, 9100, 9110, 9120, 9130, 9140, 9150, 9160, 9170, 9180, 9190, 9200, 9210, 9220, 9230, 9240, 9250, 9260, 9270, 9280, 9290, 9300, 9310, 9320, 9330, 9340, 9350, 9360, 9370, 9380, 9390, 9400, 9410, 9420, 9430, 9440, 9450, 9460, 9470, 9480, 9490, 9500, 9510, 9520, 9530, 9540, 9550, 9560, 9570, 9580, 9590, 9600, 9610, 9620, 9630, 9640, 9650, 9660, 9670, 9680, 9690, 9700, 9710, 9720, 9730, 9740, 9750, 9760, 9770, 9780, 9790, 9800, 9810, 9820, 9830, 9840, 9850, 9860, 9870, 9880, 9890, 9900, 9910, 9920, 9930, 9940, 9950, 9960, 9970, 9980, 9990, 10000.

480 BANLIEUE MAISONS SEULES

CAP-ROUGE, maison, bordure, fleurie, 5 pièces, 82200, cause transfert, Maria Sengh, 651-3800, Trust Général, courtois, 688-6020.

BEAUPORT, 7 pièces, 4 chambres, 2 sous-sol, 82200, cause transfert, Maria Sengh, 651-3800, Trust Général, courtois, 688-6020.

BUNGALOW, 1900, pierre, sous-sol, 82200, cause transfert, Maria Sengh, 651-3800, Trust Général, courtois, 688-6020.

VILLE BELLE, maison 1 1/2 étages, prix d'automne, 849-1915.

LAC TROTTIER, plusieurs résidences, 7 1/2 chambres à coucher, avec foyer, Maurice Trottier, courtois, 529-0171, Mme St-Laurent, 687-0807.

LAC TROTTIER, résidence brique, 7 pièces, foyer, vue sur lac, Maurice Trottier, courtois, 529-0171, Mme St-Laurent, 687-0807.

VILLENEUVE, joli bungalow, 5 pièces, Maurice Trottier, courtois, 529-0171, Mme St-Laurent, 687-0807.

GIFFARD, pour professionnel, grand jumelé, en pierre, endroit tranquille, Maurice Trottier, courtois, 529-0171, Mme St-Laurent, 687-0807.

ST-JEAN, le d'Orléans, bungalow, 7 pièces, chauffage, terrain, 82200, cause transfert, Maria Sengh, 651-3800, Trust Général, courtois, 688-6020.

ST-JEAN, 4 milles du Lac Delage, magnifique bungalow, 5 pièces, 3 chambres à coucher, avec foyer, belle résidence, Maurice Trottier, courtois, 529-0171, Mme St-Laurent, 687-0807.

BOIS-CAJON, 4 milles du Lac Delage, magnifique bungalow, 5 pièces, 3 chambres à coucher, avec foyer, belle résidence, Maurice Trottier, courtois, 529-0171, Mme St-Laurent, 687-0807.

BOIS-CAJON, 4 milles du Lac Delage, magnifique bungalow, 5 pièces, 3 chambres à coucher, avec foyer, belle résidence, Maurice Trottier, courtois, 529-0171, Mme St-Laurent, 687-0807.

BOIS-CAJON, 4 milles du Lac Delage, magnifique bungalow, 5 pièces, 3 chambres à coucher, avec foyer, belle résidence, Maurice Trottier, courtois, 529-0171, Mme St-Laurent, 687-0807.

BOIS-CAJON, 4 milles du Lac Delage, magnifique bungalow, 5 pièces, 3 chambres à coucher, avec foyer, belle résidence, Maurice Trottier, courtois, 529-0171, Mme St-Laurent, 687-0807.

BOIS-CAJON, 4 milles du Lac Delage, magnifique bungalow, 5 pièces, 3 chambres à coucher, avec foyer, belle résidence, Maurice Trottier, courtois, 529-0171, Mme St-Laurent, 687-0807.

BOIS-CAJON, 4 milles du Lac Delage, magnifique bungalow, 5 pièces, 3 chambres à coucher, avec foyer, belle résidence, Maurice Trottier, courtois, 529-0171, Mme St-Laurent, 687-0807.

BOIS-CAJON, 4 milles du Lac Delage, magnifique bungalow, 5 pièces, 3 chambres à coucher, avec foyer, belle résidence, Maurice Trottier, courtois, 529-0171, Mme St-Laurent, 687-0807.

BOIS-CAJON, 4 milles du Lac Delage, magnifique bungalow, 5 pièces, 3 chambres à coucher, avec foyer, belle résidence, Maurice Trottier, courtois, 529-0171, Mme St-Laurent, 687-0807.

BOIS-CAJON, 4 milles du Lac Delage, magnifique bungalow, 5 pièces, 3 chambres à coucher, avec foyer, belle résidence, Maurice Trottier, courtois, 529-0171, Mme St-Laurent, 687-0807.

BOIS-CAJON, 4 milles du Lac Delage, magnifique bungalow, 5 pièces, 3 chambres à coucher, avec foyer, belle résidence, Maurice Trottier, courtois, 529-0171, Mme St-Laurent, 687-0807.

BOIS-CAJON, 4 milles du Lac Delage, magnifique bungalow, 5 pièces, 3 chambres à coucher, avec foyer, belle résidence, Maurice Trottier, courtois, 529-0171, Mme St-Laurent, 687-0807.

BOIS-CAJON, 4 milles du Lac Delage, magnifique bungalow, 5 pièces, 3 chambres à coucher, avec foyer, belle résidence, Maurice Trottier, courtois, 529-0171, Mme St-Laurent, 687-0807.

BOIS-CAJON, 4 milles du Lac Delage, magnifique bungalow, 5 pièces, 3 chambres à coucher, avec foyer, belle résidence, Maurice Trottier, courtois, 529-0171, Mme St-Laurent, 687-0807.

BOIS-CAJON, 4 milles du Lac Delage, magnifique bungalow, 5 pièces, 3 chambres à coucher, avec foyer, belle résidence, Maurice Trottier, courtois, 529-0171, Mme St-Laurent, 687-0807.

BOIS-CAJON, 4 milles du Lac Delage, magnifique bungalow, 5 pièces, 3 chambres à coucher, avec foyer, belle résidence, Maurice Trottier, courtois, 529-0171, Mme St-Laurent, 687-0807.

BOIS-CAJON, 4 milles du Lac Delage, magnifique bungalow, 5 pièces, 3 chambres à coucher, avec foyer, belle résidence, Maurice Trottier, courtois, 529-0171, Mme St-Laurent, 687-0807.

BOIS-CAJON, 4 milles du Lac Delage, magnifique bungalow, 5 pièces, 3 chambres à coucher, avec foyer, belle résidence, Maurice Trottier, courtois, 529-0171, Mme St-Laurent, 687-0807.

BOIS-CAJON, 4 milles du Lac Delage, magnifique bungalow, 5 pièces, 3 chambres à coucher, avec foyer, belle résidence, Maurice Trottier, courtois, 529-0171, Mme St-Laurent, 687-0807.

BOIS-CAJON, 4 milles du Lac Delage, magnifique bungalow, 5 pièces, 3 chambres à coucher, avec foyer, belle résidence, Maurice Trottier, courtois, 529-0171, Mme St-Laurent, 687-0807.

BOIS-CAJON, 4 milles du Lac Delage, magnifique bungalow, 5 pièces, 3 chambres à coucher, avec foyer, belle résidence, Maurice Trottier, courtois, 529-0171, Mme St-Laurent, 687-0807.

BOIS-CAJON, 4 milles du Lac Delage, magnifique bungalow, 5 pièces, 3 chambres à coucher, avec foyer, belle résidence, Maurice Trottier, courtois, 529-0171, Mme St-Laurent, 687-0807.

BOIS-CAJON, 4 milles du Lac Delage, magnifique bungalow, 5 pièces, 3 chambres à coucher, avec foyer, belle résidence, Maurice Trottier, courtois, 529-0171, Mme St-Laurent, 687-0807.

BOIS-CAJON, 4 milles du Lac Delage, magnifique bungalow, 5 pièces, 3 chambres à coucher, avec foyer, belle résidence, Maurice Trottier, courtois, 529-0171, Mme St-Laurent, 687-0807.

BOIS-CAJON, 4 milles du Lac Delage, magnifique bungalow, 5 pièces, 3 chambres à coucher, avec foyer, belle résidence, Maurice Trottier, courtois, 529-0171, Mme St-Laurent, 687-0807.

BOIS-CAJON, 4 milles du Lac Delage, magnifique bungalow, 5 pièces, 3 chambres à coucher, avec foyer, belle résidence, Maurice Trottier, courtois, 529-0171, Mme St-Laurent, 687-0807.

BOIS-CAJON, 4 milles du Lac Delage, magnifique bungalow, 5 pièces, 3 chambres à coucher, avec foyer, belle résidence, Maurice Trottier, courtois, 529-0171, Mme St-Laurent, 687-0807.

BOIS-CAJON, 4 milles du Lac Delage, magnifique bungalow, 5 pièces, 3 chambres à coucher, avec foyer, belle résidence, Maurice Trottier, courtois, 529-0171, Mme St-Laurent, 687-0807.

481 BANLIEUE MAISONS A REVENUS

VANIER, 2 logements, rénovation, 82200, cause transfert, Maria Sengh, 651-3800, Trust Général, courtois, 688-6020.

RUE TROTTIER, 2 logements, 82200, cause transfert, Maria Sengh, 651-3800, Trust Général, courtois, 688-6020.

BOIS-CAJON, 2 logements, 82200, cause transfert, Maria Sengh, 651-3800, Trust Général, courtois, 688-6020.

BOIS-CAJON, 2 logements, 82200, cause transfert, Maria Sengh, 651-3800, Trust Général, courtois, 688-6020.

BOIS-CAJON, 2 logements, 82200, cause transfert, Maria Sengh, 651-3800, Trust Général, courtois, 688-6020.

BOIS-CAJON, 2 logements, 82200, cause transfert, Maria Sengh, 651-3800, Trust Général, courtois, 688-6020.

BOIS-CAJON, 2 logements, 82200, cause transfert, Maria Sengh, 651-3800, Trust Général, courtois, 688-6020.

BOIS-CAJON, 2 logements, 82200, cause transfert, Maria Sengh, 651-3800, Trust Général, courtois, 688-6020.

BOIS-CAJON, 2 logements, 82200, cause transfert, Maria Sengh, 651-3800, Trust Général, courtois, 688-6020.

Les rumeurs d'un cessez-le-feu imminent à Belfast s'évanouissent

BELFAST (Reuter) — Les rumeurs d'un cessez-le-feu imminent à Belfast se sont rapidement dissipées, hier, après une nuit sanglante qui s'est soldée par trois morts et au moins trois blessés.

Deux des victimes sont des soldats dont la Landrover a sauté sur une mine; un troisième soldat a été blessé.

Un porte-parole de l'armée a précisé que la bombe a été mise à feu électriquement à quelque 2,000 pieds de l'exploitation et les soldats accompagnant le véhicule ont arrêté un homme qui a été blessé au moment où il tentait de s'échapper.

Par la suite, dans la ville de Armagh, une patrouille militaire a été prise sous le feu nourri de commandos.

Une autre patrouille a repéré les attaquants se déplaçant dans la nuit. "Les soldats ont d'abord pensé qu'il s'agissait d'une

autre patrouille car ils portaient des fusils et avançaient tactiquement", a précisé un porte-parole de l'armée.

Lorsque les soldats se sont approchés, ils se sont aperçus que les hommes étaient des commandos se dirigeant vers une position de l'IRA.

La troupe a ouvert le feu, tuant un homme et en blessant un second. Ces trois morts ont été les temps forts d'une explosion de violence de 24 heures qui semble avoir été la réponse d'irréductibles de l'IRA provisoire aux appels des modérés catholiques et protestants.

Jeudi et vendredi, des rumeurs faisant état d'un cessez-le-feu imminent ont circulé dans Belfast. Il y a près de trois semaines, le gouvernement britannique a publié ses propositions sur l'avenir de la province. On y garantissait les droits de la minorité catholique.

Las Vegas bombardée

LAS VEGAS (Reuter) — L'aviation américaine enquête sur le bombardement accidentel de Las Vegas, jeudi dernier. Six bombes sont tombées près de l'agglomération, à quelques centaines de pieds de plusieurs immeubles habités.

Un bombardier, effectuant un vol d'entraînement, survolait le désert au nord-ouest de la ville chargé de bombes de plus de 400 livres qu'il aurait dû lâcher sur un champ d'entraînement, à 10 milles de Las Vegas, ont révélé samedi les représentants de l'armée de l'air.

Les explosions n'ont fait aucune victime. Seules des vitres ont été soufflées et les engins ont creusé des cratères dans le sol en explosant.

Un savant soviétique est condamné à subir un traitement psychiatrique

MOSCOU (d'après Reuter et AFP) — Le géophysicien Grigory Podyapolsky a été mis en demeure de subir un traitement psychiatrique de trois jours à une semaine dans une clinique de l'armée soviétique, apprend-on à Moscou de source officielle.

M. Podyapolsky, 48 ans, membre du Comité des droits de l'homme, s'est vu signifier l'ordre écrit de se présenter devant les services médicaux de l'armée.

Avec plusieurs autres membres du Comité des droits de l'homme, il avait été soumis depuis quelque temps à une étroite surveillance suivie.

Le Comité des droits de l'homme soviétique s'est signalé dans le passé en s'associant aux appels de groupements juifs en faveur de mesures d'amnistie à

l'égard de condamnés politiques, et en militant contre la peine de mort et les condamnations à l'exil.

M. Podyapolsky, l'un des rares membres encore actifs du comité fondé par le professeur Andreï Sakharov, est âgé de 47 ans.

Avant été convoqué par l'autorité militaire pour un examen de sa situation, il a été reçu par un premier psychiatre, qui l'a envoyé à un autre collègue. Celui-ci l'a examiné vendredi dernier et lui a dit qu'il ne trouvait rien d'anormal.

Toutefois, après s'être absenté un moment, le psychiatre est revenu dire à M. Podyapolsky qu'il devrait être hospitalisé pour un examen prolongé, qui durerait de trois à sept jours. Inscrit sur une liste d'attente, le professeur Podyapolsky sera convoqué ultérieurement.

LES ANNONCES CLASSEES UN GAGE DE SUCCES!

LES PHARMACIES brunet

MAIL ST-ROCH, Québec 529-5741
PLACE LAURIER, Ste-Foy 656-1712
PLACE MONT-MARIE, Lauzon 837-9363
Willie Brunet, M.D. - Propriétaire
PLACE L'ORMIERE, Neufchâtel 842-9221
Henri Brunet, L.Ph. - Propriétaire

Nos prix de
tous les jours

FROSST "217"
100 comprimés
maux de tête
Rég. 1.92
PRIX BRUNET .89

INSTANTINE
en 100 comprimés
Rég. 1.90
PRIX BRUNET .99

NARAN
concentré 4 oz
plan amalgamant
Rég. 2.50
PRIX BRUNET 1.89

RIOPAN
suspension 20 oz
pour la digestion
Rég. 3.10
PRIX BRUNET 2.29

ASEPTA
eau minérale
purgative
Rég. .75
PRIX BRUNET 2.92

ANTIPHLOGISTINE RUB
A-535
2 oz
Rég. 1.59
PRIX BRUNET .99

BROMO SELTZER
5.25 oz
Rég. 1.39
PRIX BRUNET .95

CAROID
et sels biliaires 100's
Rég. 1.89
PRIX BRUNET 1.39

FINAL NET
de Chloral
fixatif tient
3 fois plus
longtemps 8 oz
Rég. 2.50
PRIX BRUNET 1.77

LOVING CARE
lotion colorante
Rég. 2.40
PRIX BRUNET 1.67

NICE'N EASY
shampooing colorant
Rég. 2.65
PRIX BRUNET 1.57

SECHOIR
Unisexe
Rég. 12.95
PRIX BRUNET 8.77

ENFALAG
15 oz liquide
lait pour bébé,
casse de 24's
SPECIAL 8.49

CONTREX
eau minérale
naturelle de
Contrexville,
53 OZ
Rég. .76
Caisse 12 bout.
7.49

MIDOL
tablettes en 30's
Rég. .99
SPECIAL .79

Klorane
shampoo
105 cc
Rég. 1.75 - SPECIAL
1.49

JOHNSON
cure-oreilles
en 180's
(2 x 90)
Rég. 1.38 - SPECIAL
.69

POUDRE JOHNSON
14 oz
Rég. 1.29 - SPECIAL
.83

SECRET "ULTRA-SEC"
6 onces
Rég. 1.49 - SPECIAL
.99

KLEENEX
blancs,
100 - 2 plis
5 pour
1.00

BLUE JAY
pour les cors
Rég. .65 - SPECIAL
2 pour
.89

MODESS
régulier en 48's
SPECIAL 1.70

EX-LAX
chocolat 36's,
laxatif
Rég. 1.19 - SPECIAL
.93

SELSUN
suspension,
4 oz
Rég. 2.42 - SPECIAL
1.89

LYSOL
14 oz
vaporisateur
Rég. 1.79 - SPECIAL
1.39

TAMPAX
en 40's,
régulier, super
Rég. 2.09 - SPECIAL
1.59

VOGUE
papier de toilette
8 pour
.79

ROLAIDS
75 comprimés
pour la digestion
Rég. 1.19 - SPECIAL
.87

VASILINE
lotion, soin
intensif, 14 oz
Rég. 1.75 - SPECIAL
1.29

RASOIR PHILIPS
pour homme
deux têtes
Rég. 24.95
PRIX BRUNET 17.97

CHOCOLAT AUX CERISES
MOIRS 2 1/4 lb
PRIX BRUNET 1.88

LAPIN DE PAQUES
en chocolat
14 pc
Rég. 3.99
PRIX BRUNET 3.19

NEET
dépilatoire
crème 2 oz
lotion 4 oz
Rég. 1.39
PRIX BRUNET .95

AGAROL
16 oz,
laxatif
Rég. 1.89
PRIX BRUNET .99

CALCIUM
"Sandoz" 8 oz
sirup
Rég. 2.60
PRIX BRUNET 1.39

VICKS "FORMULE 44"
sirup, 7 onces
Rég. 2.49
PRIX BRUNET 1.89

SACCHARINE
Rexall 1/2 grain,
en 1,000's
Rég. 2.09
PRIX BRUNET .99

INSTANTINE
en 100 comprimés
Rég. 1.90
PRIX BRUNET .99

FROSST "217"
100 comprimés
maux de tête
Rég. 1.92
PRIX BRUNET .89

Livraison gratuite
VILLE
ET BANLIEUE



Chez Brunet c'est moins cher!

La première vraie conférence sur le désarmement débutera enfin jeudi...

NATIONS UNIES (Genève) (AFP) — La conférence du désarmement tiendra jeudi matin sa première vraie séance qui marquera, jour pour jour, le 4ème mois de ses travaux, dans une atmosphère de lassitude et de désenchantement provoquée, comme on l'affirme dans de nombreuses délégations par l'absence de progrès véritable dans le domaine du désarmement.

Il est vrai que six cents séances et onze années de travail n'ont pas permis de réaliser tant s'en faut, la prédiction qu'avait faite en mai dernier au cours de la cérémonie d'ouverture, le ministre soviétique des Affaires étrangères, M. Andreï Gromyko: "Le mont Blanc, longtemps considéré comme invincible, avait-il dit, a finalement été conquis. Si l'on s'attelle sérieusement à la tâche du désarmement, cet autre sommet auquel les peuples rêvent depuis des siècles pourra être atteint en quatre ans".

Après onze années de discussions difficiles, où se mêlent intimement les impératifs stratégiques, les considérations idéologiques et les controverses sémantiques, la conférence ne peut guère présenter à son mandant, l'Assemblée générale des Nations unies, qu'un mince bilan: une seule vraie mesure de désarmement portant sur les armes bactériologiques, d'un maniement plus qu'aléatoire, et un ensemble disparate de mesures de contrôle des armements.

C'est dans le domaine de la limitation que la conférence a connu ses plus beaux succès: traité de Moscou interdisant les essais nucléaires autres que souterrains, traité de 1968 sur la non-prolifération des armes nucléaires, traité de 1970 sur la dénucléarisation des fonds marins. A ces accords est venue se joindre, en outre la convention interdisant les armes bactériologiques et les toxines, premier pas, mais combien modeste, vers un désarmement véritable.

Il reste encore beaucoup à faire. Depuis des années, l'ordre du jour de la conférence comporte deux points prioritaires: l'interdiction totale des armes chimiques, et l'interdiction complète des essais nucléaires. De documents de travail en commissions d'experts, de séances orageuses en conversations bilatérales, la conférence n'a pas progressé le moins du monde. Depuis deux ans, les pays non alignés affirment ouvertement que cette stagnation est due "aux deux Etats qui assurent conjointement la présidence de la conférence", c'est-à-dire les

Etats-Unis et l'Union soviétique.

De fait, rien ne se fait, et ne peut se faire, qui ne procède d'une entente des deux super-puissances. Surarmées, elles ont intérêt plus que toute autre à limiter les dépenses qu'entraîne la course aux armements. Et elles seules sont assez fortes pour faire respecter un accord de désarmement.

Mais le symbole qu'est la co-

présidence est de plus en plus contesté. De nombreux pays ont fait remarquer à de nombreuses reprises, que les travaux de la conférence n'avaient guère de sens tant que deux des puissances nucléaires, la France et la Chine n'y participaient pas. On en vient même maintenant à souhaiter la présence de pays non nucléaires, mais "militairement significatifs", à commencer par les deux Allemandes.

Or, la co-présidence, et ce qu'elle symbolise, est justement l'obstacle qui interdit, à en croire les déclarations officielles la Chine et de la France d'accepter de venir à la table de conférence.

Sa suppression débloquerait la situation, mais il ne paraît pas vraisemblable que, du côté soviétique comme du côté américain, on soit prêt à y renoncer.

Quant aux questions prioritaires, la conférence achoppe toujours sur le problème du contrôle. Tant en ce qui concerne les essais nucléaires que les armes chimiques, les Etats-Unis demandent que des inspections soient faites sur place. Au nom de la souveraineté des Etats, l'Union soviétique refuse. La controverse, qui dure depuis de longues années, n'est sans doute pas près de finir.

L'INTÉRÊT QUÉBÉCOIS...
nos
**obligations d'épargne
du Québec**

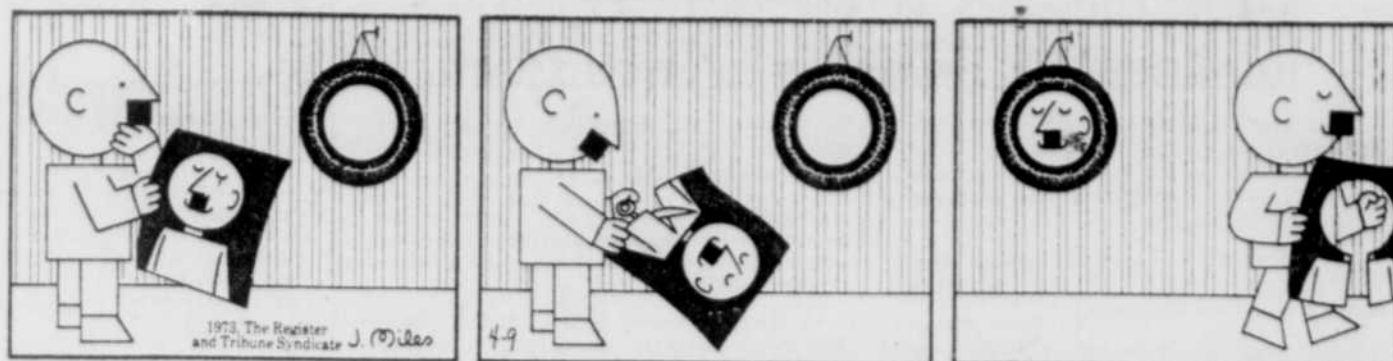
...l'intérêt
qui travaille
pour nous
et le Québec

MAINTENANT
AVEC LE PLAN BUDGÉTAIRE
C'EST PLUS FACILE!

2% + 3%

GOVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DES FINANCES

MONSIEUR PERKINS



PEANUTS



Dr BEAUDOC



MANDRAKE, LE MAGICIEN



MUTT et JEFF



GALOPIN



HAGAR L'HORRIBLE



MARC DES BOIS



LES PIERREFEU



Paquet

CENTRE-VILLE PLACE LAURIER



Conservez aux fourrures
la beauté de leur pelage,
confiez-en l'entreposage
aux experts de PAQUET INC.

Chaque fourrure entreposée chez Paquet conserve son apparence de neuf plus longtemps car une attention minutieuse est accordée à chaque manteau. De plus, Paquet offre une garantie sur son service.

- Voûtes aux conditions idéales de froid et d'humidité.
- Des spécialistes examinent chaque fourrure et la débarrassent de toute poussière.
- Une estimation gratuite vous est fournie, lorsque après examen, l'état du manteau nécessite des réparations.
- Le remodelage et alterations sont exécutés selon votre désir, d'après les conseils d'un spécialiste diplômé.

Concours

25 Nettoyages Marandazing seront attribués en juin. Participez à cette attribution en faisant entreposer vos fourrures chez Paquet Inc.

Composez 524-5121, postes 262, 320, 332, 342, 347 à Centre-Ville et 651-7070, poste 564 à Place Laurier.

Fourrures, rayon 32, 2e, Centre-Ville et 832, niveau 2, Place Laurier.

Les pays arabes vont tenter d'empêcher l'émigration des Juifs vers Israël

LE CAIRE (d'après AFP et Reuter) — Les pays arabes vont tenter pour la première fois d'empêcher l'émigration vers Israël des Juifs de la Diaspora. La Ligue arabe a en effet enjoint à ses membres de prendre contact avec les pays qui autorisent leurs ressortissants juifs à émigrer vers Israël afin de mettre fin à cette mesure. La décision de la Ligue arabe ne mentionne pas les pays concernés.

Réuni au Caire, le Conseil de la Ligue arabe, qui a clos sa

session ordinaire, a décidé égale-

ment de mener une importante campagne d'information à l'échelle mondiale. Le but de cette campagne est d'attirer l'attention de l'opinion publique sur les conséquences de l'immigration massive des Juifs en Israël, étant donné la situation au Proche-Orient.

Le Conseil, qui groupe les ambassadeurs ou les représentants des 18 pays membres de la Ligue arabe, estime en effet que l'arrivée des immigrants juifs en Israël renforce la position de l'Etat hébreu et contribue à imposer aux Arabes l'occupation de leur territoire.

D'autre part, le Conseil de la Ligue arabe a averti samedi les Etats-Unis que leur "attitude hostile" à l'égard des pays arabes nuit à leurs intérêts au Proche-Orient, a déclaré au Caire M. Sayed Nofal, secrétaire général adjoint de la Ligue.

Parlant aux journalistes à l'issue de la réunion du Conseil de la Ligue, M. Nofal a ajouté que le Conseil avait adopté un rapport présenté par M. Mahmoud Riad, secrétaire-général de la Ligue, dressant un plan d'action pour la libération des territoires occupés.

Une autre résolution adoptée, le Conseil condamne les mesures prises par Israël dans les territoires occupés afin de transformer les caractéristiques arabes démographiques, culturelles et religieuses.

L'Inde prend le contrôle de l'administration du Sikkim

NEW DELHI (Reuter) — L'Inde a pris hier le contrôle de l'administration du Sikkim après plusieurs jours d'agitation politique, apprend-on à Gangtok.

Selon l'agence de presse indienne PTI, un représentant indien M. Autar Singh, envoyé dans ce petit royaume de l'Himalaya il y a une semaine, a précisé au cours d'une conférence de presse que cette mesure a été prise à la demande du chogyal (roi du Sikkim).

Samedi, 15.000 manifestants ont marché sur Gangtok, et on craignait pour la sécurité du chogyal et de sa femme, qui est d'origine américaine.

M. Singh a ajouté que le chogyal a demandé à l'Inde de prendre la responsabilité de maintenir la loi et l'ordre au Sikkim.

L'origine du mécontentement est le déséquilibre de la représentation des deux principales

communautés du pays au sein du conseil d'Etat, l'ethnie majoritaire, les Nepali, dispose d'un nombre de sièges égal à celui des Lepcha et des Bhutia, quatre fois moins nombreux.

Second double meurtre aux Bermudes

HAMILTON, Bermudes (PA) — Moins de quatre semaines après les meurtres du gouverneur de l'île et de son aide - de-camp, un autre double assassinat a secoué la population des Bermudes vendredi soir.

Deux propriétaires d'un supermarché ont été tués au cours d'une tentative de vol à main armée, peu après la fermeture du magasin.

Les victimes ont été identifiées comme étant Victor Rego, âgé d'une cinquantaine d'années, et Mark Doe, 21 ans.

La police, qui a été incapable de fournir des détails supplémentaires, a immédiatement établi des barrages autour de la capitale.

Depuis la Seconde Guerre mondiale, les Bermudes avaient une moyenne d'un meurtre par année.

Le gouvernement israélien renonce à autoriser l'achat de terres arabes dans les territoires occupés

JERUSALEM (Reuter) — Le gouvernement israélien a décidé de ne pas envisager, pour le moment, d'autoriser ses ressortissants à se porter acquéreurs de biens immobiliers dans les territoires arabes occupés.

Le communiqué publié à l'issue de la réunion de Cabinet d'hier indique qu'aucune proposition n'a en fait été soumise au gouvernement. De source proche du Cabinet, on indique que Mme Golda Meir, premier ministre, a apparemment persuadé le général Moshe Dayan, ministre de la Défense, de renoncer provisoirement à son projet afin d'éviter que le Cabinet ne se divise à huit mois des élections.

Le général Dayan, soutenu par au moins quatre membres du Cabinet, est le plus fervent partisan de la liberté des achats immobiliers en territoire occupé. Il se heurte toutefois à la ferme opposition de plusieurs ministres, dont M. Ygal Allon, vice - premier ministre, et M. Abba Eban, ministre des Affaires étrangères.

Une troisième tendance, représentée par M. Yaakov Shapira, se prononce pour une solution de compromis qui consisterait à assujettir les ventes de terres arabes au contrôle de l'Etat.

Le Cabinet, après avoir discuté de la question pendant une heure et demie, a décidé que "la situation resterait ce qu'elle a été depuis 1967". Les particuliers ne seront donc pas autorisés à acheter des terres dans les territoires occupés. Le gouvernement israélien, lui, peut se porter acquéreur, et il a, depuis 1967, acheté les terrains nécessaires à l'établissement d'une quarantaine de fermes sur la rive occidentale du Jourdain, les Monts du Golan et dans le Sinai.

La perspective de voir les Israéliens autorisés à acquérir li-

brement des terres arabes avait provoqué de vives réactions dans le monde arabe. Le roi Hussein de Jordanie avait dénoncé samedi "le plan terrible" de l'Etat juif, et demandé au premier ministre jordanien, M. Ahmed Al - Lawzi, de prendre les mesures susceptibles de le déjouer. Un groupe de personnalités jordaniennes de la rive occidentale a entrepris de former une commission chargée

d'acquiescer les terres mises en vente.

Les représentants aux Nations Unies de la Jordanie, de l'Egypte et de la Syrie, ont adressé samedi un message au secrétaire - général de l'Organisation mondiale, M. Kurt Waldheim, accusant Israël de vouloir modifier les caractéristiques démographiques et géographiques des territoires occupés.

Université Laval

EXTENSION DE L'ENSEIGNEMENT SCIENCES DE L'ADMINISTRATION

COURS DU SOIR:
DU 14 MAI AU 30 JUIN 1973

ADM-14143 Mathématiques financières
EA-222 Rédaction de rapports
EA-234 Management-Contexte humain
EA-625 Informatique-Equipement et programmation
EA-233 Management-Psycho-sociologie

Cours faisant partie des programmes en Sciences comptables, Sciences industrielles, Management, Approvisionnement, Opérations bancaires, Evaluation ou Administration institutionnelle.

DEMANDE D'ADMISSION: AVANT LE 15 AVRIL
Renseignements: Tél.: 656-3585
Cité universitaire, Québec 10^e

ROCHAS
présente



(taille réelle)

un atomizer spécial
Eau de Cologne Femme
ou Madame Rochas

2 OZ. : \$ 3.75

2 créations parmi les plus prestigieuses de la parfumerie française. Présentation spéciale pour une durée limitée.

Cosmétiques, rayon 16, rez-de-chaussée, Centre-Ville et rayon 816, niveau 2, Place Laurier.

Paquet
CENTRE-VILLE PLACE LAURIER

Réélu à la présidence du Bangladesh

DACCA (Reuter) — Le Parlement du Bangladesh a réélu hier M. Abu Sayed Chowdhury à la présidence du Bangladesh pour un mandat de cinq ans.

La Ligue Awami au pouvoir a renouvelé le mandat du président Chowdhury "en reconnaissance de ses services éminents dans le cadre du mouvement de libération de 1971."

M. Chowdhury, avocat de 52 ans, avait conduit une mission à Londres afin de mobiliser l'opinion mondiale en faveur de l'indépendance du Bangladesh.

Revenu au pays après la guerre de décembre 1971, qui a abouti à l'indépendance du Bangladesh, M. Chowdhury avait été nommé à la présidence laissée vacante par le Cheikh Mujibur Rahman, lequel avait pris les fonctions de premier ministre.

Deuxième avion portugais abattu en Guinée

LISBONNE (Reuter) — Un deuxième appareil militaire portugais a été abattu par un missile Sol-Air en Guinée portugaise, annonce l'agence Lusitania.

L'agence, citant une source du haut commandement portugais en Guinée - Bissau, a déclaré que le Harvard T-6 abattu était à la recherche d'un petit appareil monomoteur Dornier qui s'est écrasé vendredi pour des causes inconnues.

Le Harvard a explosé quand il a été touché par le missile et son pilote, le commandant Rolando Filipe a été tué.

Il n'est pas précisé si le missile a été tiré de la république de la Guinée, ainsi que ce fut le cas il y a neuf jours pour un autre appareil atteint par un missile, accident qui coûta la vie au lieutenant - colonel Jose Almeida Brito, chef des opérations aériennes en Guinée-Bissau.

Le Dornier s'est écrasé peu après le décollage. Le pilote et les civils qu'il allait transporter à l'hôpital de Bissau ont péri.

VIVRE La Mode 73

avec le charme des silhouettes

Formfit

Sous les modes printanières, les vêtements de soutien Formfit vous redonnent confiance et vous maintiennent avec aisance. Cédez à la fantaisie de ces nouveautés spécialement conçues pour les modes actuelles.

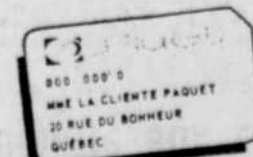
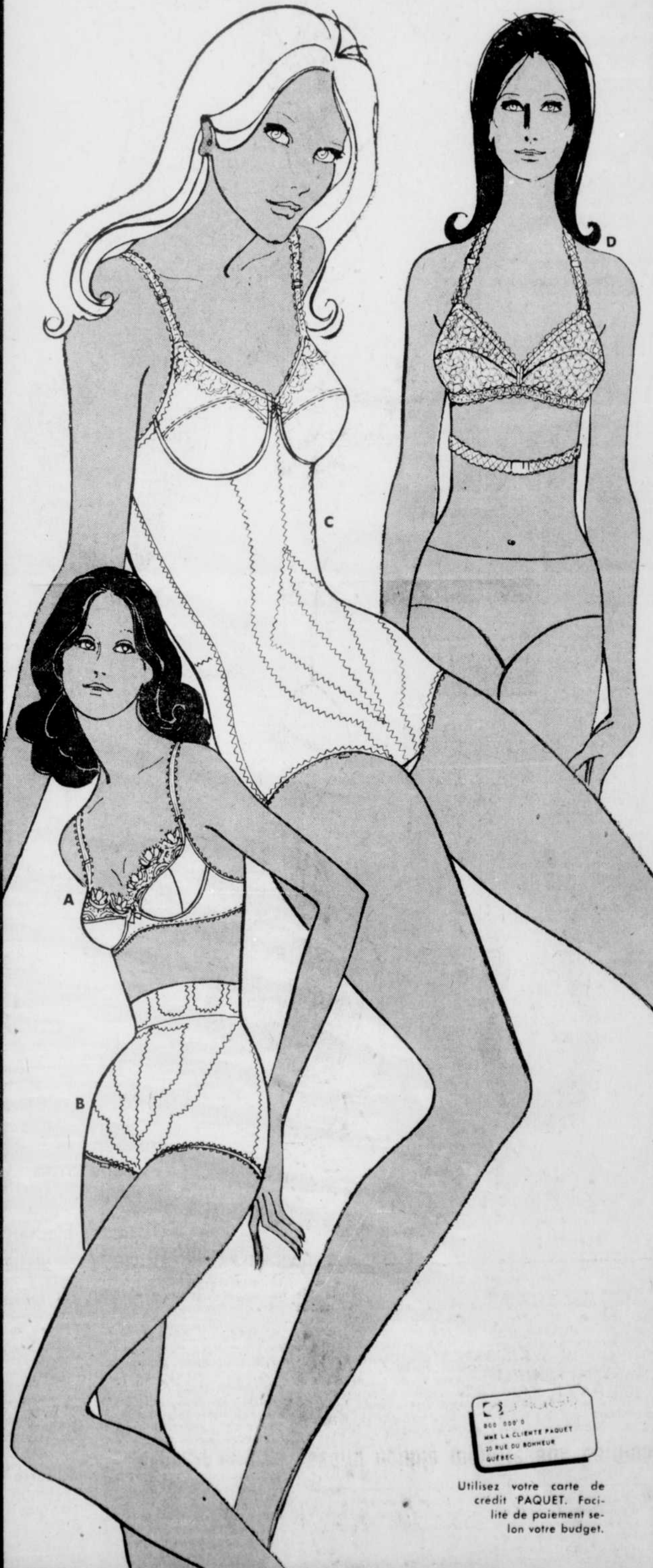
A. Bandeau demi-buste en crêpés et mailleté doux, avec un soupçon de rembourrage de fibre et armatures souples sous les bonnets. Le haut du bustier est fait d'une dentelle florale découpée. Dos en Lycra extensible. Blanc ou beige. 32 à 36A, 34 à 38B, 32 à 38C. 7.50
Aussi 32 à 36D. 8.50

B. Gaine-culotte courte sans jambes avec taille haute pour avantager la taille et les hanches. En Lycra extensible avec panneaux de renfort à l'abdomen. Blanc ou beige. Moyen, grand. 12.00
Extra-grand, extra-extra-grand. 13.00

C. Corset-culotte en Lycra extensible avec bon contrôle à l'avant. Fourche détachable, armatures sous les bonnets garnis de dentelles. Dos largement échancré. Blanc ou couleur chair. 34 à 40 B, C. 20.00
34 à 38D. 21.00

D. Bandeau court en dentelle à motif floral créé pour porter avec les robes sans dos. Vous le portez normalement en croisant la bande élastique sous les bonnets à l'arrière et en plaçant les bretelles autour du cou et ramenant la bande du bas à la taille pour dégager le dos. Blanc ou beige. 34 à 36A, 32 à 38B, 32 à 36C. 6.00

Vêtements de base, rayon 2, 2^e étage, Centre-Ville et 802, niveau 2, Place Laurier.



Paquet
CENTRE-VILLE PLACE LAURIER

***Bibliothèque
et Archives
nationales***

Québec 

Le Soleil

Section publicitaire
Page(s) manquante(s)